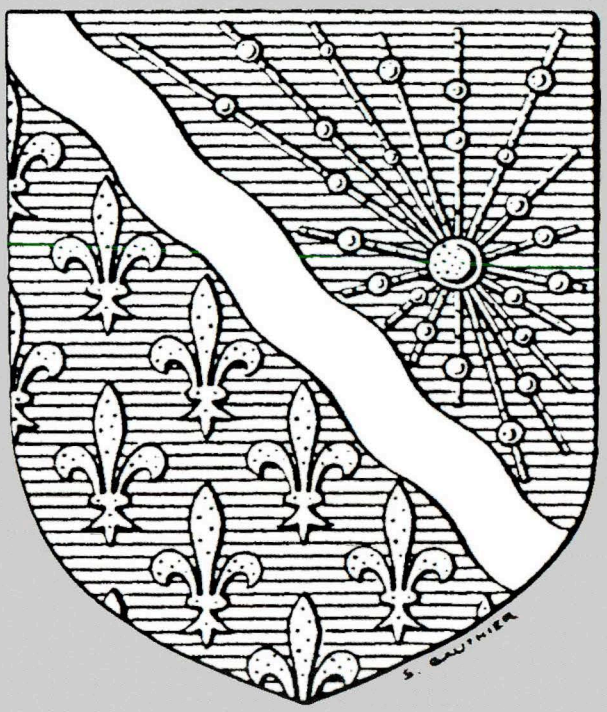
ESSONNE ET HUREPOIX

BULLETIN
de la Société historique et archéologique
de l'Essonne et du Hurepoix
N° 80 (2010)



CHAMARANDE

ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2010 – BULLETIN N° 80

TABLE DES MATIÈRES

VIE DE LA SOCIÉTÉ
Conseil d'administration, nouveaux membres inscrits en 2010, sortie de printemps et Assemblée générale à Saint-Escobille, promenade d'automne à Étampes, liste des membres au 1er octobre 2011 3

Stéphane BERHAULT : *L'église Saint-Aubin d'Authon-la-Plaine - Analyse archéologique – Hypothèses*
Annexe I : Patrimoine & Architecture : Lexique
Annexe II : Charte internationale sur la conservation et la restauration des Monuments et Sites 17

Stéphane BERHAULT : *L'église Saint-Denis de Saint-Escobille - Analyse archéologique – Hypothèses* 39

Jean-Pierre LIÉNASSON : *Saint-Escobille et saint Escobille : étymologie et hagiographie* 45

Stéphane BERHAULT : *L'église Saint-Nicolas de La Forêt-le-Roi - Analyse archéologique – Hypothèses* 53

Michel MARTIN : *Les ruraux du Hurepoix autour de Montlhéry de la Fronde des Princes à la Révolution* 61

Serge BIANCHI : *Engagements et destins des nobles de l'Essonne dans la décennie révolutionnaire : essai de bilan* 93

Daniel DRONIOU : *Lozère avant Palaiseau, à travers un projet de remembrement seigneurial en 1784* 113

Jean-Hugues DECAUX : *Caves et souterrains-refuges de Montlhéry* 141

Alain BÉNARD : *Le polissoir du bois de Saint-Médard à Maisse* 149

Christian MONTENAT : *Le paléolithique supérieur des Sablons à Villebon-sur-Yvette* 153

Monique OLIVE, Marianne CHRISTENSEN, Nicole PIGEOT, Yvette TABORIN : *Le site magdalénien d'Étiolles en 2010* 163

NOTES ARCHÉOLOGIQUES 193

PATRIMOINE ARCHITECTURAL 197

BIBLIOGRAPHIE 203

CHRONIQUE 215

NÉCROLOGIE 233

Essonne et Hurepoix, bulletin de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, est indexé dans la base *FRANCIS* du CNRS et ses articles sont signalés dans *article@INIST.*

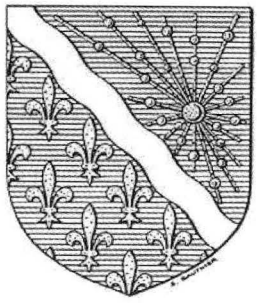
BULLETIN

N° 80 (2010)

DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

(Fondée en 1894)

Publié avec le concours
de la Direction régionale des affaires culturelles de l'Île de France
(Ministère de la culture et de la communication)
et du Conseil général de l'Essonne



CHAMARANDE

Le blason qui orne la couverture de *Essonne et Hurepoix* symbolise l'Essonne. Le projet dessiné par Melle S. Gauthier a été présenté à l'assemblée départementale qui l'a approuvé le 16 décembre 1968. Il a été entériné, le 25 février 1969, par la Commission nationale d'héraldique urbaine. En voici la description : « D'azur à la bande ondée d'argent [l'Essonne] accompagnée en chef d'un noyau atomique d'or éclatant en dix huit rais du même [le CEA de Saclay] et, en pointe, d'un semi de fleurs de lys d'or [l'Île de France] ».

Il est apparu sur la couverture en 1987, quand la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix est devenue la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 1987, prenant en compte la réalité du département de l'Essonne qui avait été créé le 1er janvier 1968, par découpage de l'ancienne Seine-et-Oise. Depuis cette date il a toujours figuré sur la page de titre du bulletin de la société. Il est réapparu sur la couverture en 2005, pour concrétiser le changement de nom de la société devenu Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, par décision de l'Assemble générale extraordinaire du 22 juin 2003.

© 2011 *Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix (SHAEH)*

Archives départementales, rue du Commandant Arnoux, 91730 Chamarande

ISSN 1778-9257

Vie de la Société

Conseil d'administration (2011)

Président d'honneur
M. l'Abbé Jean MERMINOD
Vice-président d'honneur
M. le Marquis de GANAY

Bureau

Président
M. Alain DEVANLAY
Vice-présidents
M. Jacques GÉLIS
M. Serge BIANCHI
Secrétaire générale
M. Jean-Claude DELEPINE
Secrétaire général adjoint
M. Alain SENÉE
Trésorier
M. Jacques MACÉ
Membre
Mme Paulette CAVAILLER

Membres du Conseil

Mme Anne d'ANDURAIN
M. Michel ARRAMBOURG
M. Dominique BASSIÈRE
M. Alain BÉNARD
M. Jean-Jacques IMMEL
M. Denys KLEIN
Mme Nicole LEMAITRE
M. François PETIT
Mme Yvette TABORIN

Nouveaux membres inscrits en 2010

ART et HISTOIRE du PAYS de CHÂTRES – 7 rue Victor Hugo 91290 ARPAJON
AUTHON PATRIMONE – 2 rue de Malassis 91410 AUTHON-la-PLAINE
BERNOLLIN Michèle – 2 Chemin des Groues d'Aubin 91760 ITTEVILLE
BIBLIO. UNIVERSITÉ d'ÉVRY - Dépt Sces humaines & sociales – 2 rue André Lalande 91025 ÉVRY
CHAUVEAU Michel - 2 rue de Malassis 91410 AUTHON-la-PLAINE
DELEPINE Arlette – 4 rue des Passereaux 91130 RIS-ORANGIS
LIENASSON Jean-Pierre – 3 place de l'Église 91410 Saint-Escobille
MARTIN Hervé – 1 rue de l'Yvette 91120 PALAISEAU

Le nombre des membres au 31 décembre 2010 est de 300.

Assemblée générale pour 2009 et sortie de printemps à Saint-Escobille

La Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix a tenu son Assemblée générale pour la clôture de l'exercice 2009, le samedi 12 juin 2010, en présence d'une soixantaine de ses membres, dans la salle municipale de Saint-Escobille, située au pied de l'église Saint-Denis qui avait été mise gracieusement à notre disposition par Monsieur le Maire.

Après le traditionnel café/croissants d'accueil, le Président déclare l'assemblée générale ouverte à 9 h 30. Ayant donné la liste des membres lui ayant fait part de leurs regrets de ne pouvoir être présents, il rappelle les activités de notre Société depuis la dernière assemblée générale, tenue le 16 juin 2009, à l'abbaye bénédictine de Vauhallan.

« La promenade d'automne à Longpont-sur-Orge, du dimanche 27septembre 2009, a rassemblé 61 personnes. Il faut noter, et s'en réjouir, la forte augmentation du nombre des membres qui se retrouvent lors de nos sorties.

Les comptes rendus de ces journées ont été publiés dans le numéro 79 (2009) de notre bulletin *Essonne & Hurepoix*.

Le numéro 78 de notre bulletin, pour l'année 2008, a été distribué en novembre 2009. Outre les rubriques habituelles (Notes archéologiques, Patrimoine architectural, Bibliographie, Chronique et le compte rendu des fouilles d'Étiolles en 2008), il comportait cinq articles originaux (dont celui consacré aux monuments aux morts de la Première guerre mondiale érigés en Essonne qui occupait 81 pages).

Ce numéro totalisait 244 pages pour un coût de 5927 €, hors mise sous pli et affranchissement, soit un coût à la page de 24 €. À ce propos, Alain Devanlay précise que ce coût baisse régulièrement (30 € en 2005, 27 € en 2006 et 2008, 26 € en 2007) et il note que la maîtrise des frais de publication est indispensable pour faire face à la diminution du montant des subventions accordées par le Conseil général depuis deux ans (demandé : 3000 €, reçu : 2000 €).

Le tome XX de la série de nos *Mémoires et Documents*, publié en co-édition avec « Étampes-Histoire », a été distribué en mai 2010. Dédié à la publication des actes de la journée d'études internationale consacrée au thème *Art et Architecture à Étampes au Moyen Âge* qui s'est tenue à Étampes en décembre 2008, il compte 200 pages, avec un coût à la page de 29 € (l'utilisation de la quadrichromie pour la couverture et cinq illustrations explique cette hausse) pour un tirage de 1000 exemplaires qui se répartissent entre 365 pour les membres des deux associations, 200 achetés par la ville d'Étampes, 380 destinés à la vente (mailing et librairies) et les exemplaires remis aux auteurs et quelques services de presse. Le financement de cette publication a été rendu possible par les subventions du Conseil général de l'Essonne et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de l'Île de France et l'achat d'exemplaires par la Communauté de communes de l'Étampois et « Étampes-Histoire », dont le total couvre plus de 60 % de la dépense totale (7000 €, mise sous pli et affranchissement compris), le solde étant pris sur nos fonds propres [au 31 décembre 2010, les ventes couvrent plus de 60 % de cette somme].

Le numéro 79, pour l'année 2009, en cours de réalisation, sera distribué à l'automne 2010. En plus des rubriques habituelles, et de trois articles issus des sorties de Vauhallan et Longpont-sur-Orge, il comportera quatre articles originaux. »

Alain Devanlay fait ensuite le point des adhésions à fin 2009 où la Société comptait 298 membres (8 nouveaux), dont 225 à titre individuel, 65 institutionnels (14 bibliothèques et librairies, 17 services d'archives ou d'archéologie et musées, 8 municipalités 26 associations d'histoire locale) et 21 gratuits. Ce chiffre est à comparer aux 310 membres de fin 2008... et aux 516 de 2000.

Soumis au vote, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Dans une seconde partie, le rapport financier est distribué aux participants et commenté.

RECETTES		
au 01/01/09	17213,82	
Intérêts Livret A 2008	366,67	
Intérêts créditeurs	10,27	
Cotisations	4448,00	
Subventions	4150,00	
Ventes	692,40	
Sorties	1835,00	
	28456,16	
DEPENSES		
Cotisations		95,00
Assurances		97,00
Frais bancaires		110,29
Frais de bureau		1113,78
Publications		6792,75
Sorties		1790,00
		9998,82
	18717,34	
RESULTAT		
TRESORERIE		
Livret A	11321,30	
CC	6723,54	
La Poste	7086,44	
Facture en attente	-6413,94	
	18717,34	

Soumis au vote le rapport financier est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

En complément du rapport financier, le président propose une augmentation de la cotisation annuelle. Celle-ci qui était resté fixée à 15 € de 2000 à 2005 est passée à 16 € en 2006, puis à 17 € en 2008. Cette augmentation n'a pas permis d'enrayer la baisse des recettes apportées par les cotisations résultant de la diminution du nombre des membres. Il faut cependant noter l'augmentation du nombre des membres bienfaiteurs qui sont passés de 17 en 2007 à 29 en 2009 (10 % du total) ; qu'ils soient ici vivement remerciés ! L'Assemblée générale a accepté de porter la cotisation à 18 € en 2011 et a retenu de procéder à une nouvelle hausse en 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12 h.

Avant le déjeuner/buffet pris sur place, les participants ont entendu une conférence passionnante de Stéphane Berhault, architecte du patrimoine, en charge de la restauration des églises de Saint-Escobille, Authon-la-Plaine et La-Forêt-le-Roi, qui préludait aux visites de ces édifices qui ont eu lieu ce jour, sous sa conduite éclairée.

Cette sortie, fort réussie, a été parfaitement organisée par Jean-Jacques Immel, membre de notre Société depuis 1974, et du conseil d'administration depuis 1983.

Promenade d'automne à Étampes

Préparée par Jean-François Poitvin, membre de notre société depuis 1985 et vice président de « Essonne Nature Environnement » (dont nous sommes membres), cette journée, qui a rassemblé une cinquantaine de personnes, était consacrée au "**Stampien**" (*Stampæ* = Étampes), étage géologique dont les fossiles marins témoignent de la dernière arrivée de la mer dans le bassin de Paris, il y a 30 millions d'années. Après avoir visionné un film introductif et entendu une très instructive conférence du professeur Patrick De Wever, du Muséum National d'Histoire naturelle, nous avons visité, sous sa conduite, quelques uns des gisements éponymes, gérés par la Réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne, qui nous les avaient, exceptionnellement, rendus accessibles, ce jour là.

Liste des membres au 1er octobre 2011

Abb. St-Louis du Temple		Limon		91430	VAUHALLAN
ALBERT	Louis	28 Villa de l'Aigle		91470	LIMOURS
Association	Bouray et son histoire	55 rue Haute		91850	BOURAY SUR JUINE
Association	Association historique de Marcoussis	5 rue Alfred Dubois		91460	MARCOUSSIS
Association	Environnement et Patrimoine - Wissous	5 rue du Bas-des-Glaises		91320	WISSOUS
Association	Valpuiseaux Histoire (AVE)	c/o Xavier&Bernadette Christ	32 rue Savier	92240	MALAKOFF
Association	UTL Essonne	2 rue du Facteur Cheval		91025	EVRY
Association	Patrimoine et Traditions - Linas	La Source	54 rue de la division Leclerc	91310	LINAS
Association	Association des Amis du Château - Dourdan	Place du Général de Gaulle		91410	DOURDAN
Association	Authon Patrimoine	2 rue de Malassis		91410	AUTHON-LA-PLAINE
Association	Association hist. et arch. – Ste Mesme	Mairie		78730	SAINTE-MESME
Association	Association historique de Verrières-le-Buisson	21 avenue Carteron		91370	VERRIERES-LE-BUISSON
Association	Histoire &Patrimoine – St Germain lès Corbeil	chez Louis Barthel	51 avenue Paul Claudel	91250	ST-GERMAIN-LÈS-CORBEIL
Association	Mémoires Vives de Villabé	c/o Roger FORLIVESI	Chemin Croix des 4 chemins	91100	VILLABÉ
Association	Étampes-Histoire	Espace des associations	Avenue du Dr Bourgeois	91150	ÉTAMPES
Association	CHLOE - Orsay	c/o Pierre Cathala	10 rue de Montlhéry	91400	ORSAY
Association	A.A.C.**C.E.A**	Section Archéologique	C.E.N Bât 471	91191	GIF-SUR-YVETTE
Association	L'Orme du Bout - Grigny	Hotel de Ville	BP 13	91351	GRIGNY cedex
Association	Sté d'hist. et d'art de la Brie et Pays de Meaux	20, rue du Châge		77100	MEAUX
Association	Société d'histoire et d'archéologie - Provins	BP 42		77482	PROVINS cedex
Association	Société historique de Palaiseau	c/o Marie-Thérèse BAUMGARTNER	12 rue Georges Sand	91120	PALAISEAU
Association	Clio 94	Archives départementales	10 rue des Archives	94000	CRÉTEIL
Association	Groupe historique Toussus-le-Noble	2 rue de Rougerie		78117	TOUSSUS-LE-NOBLE
Association	Club d'histoire de St Michel s/ Orge	c/o Mr Gérard COUTON	32 rue Corot	91240	St MICHEL SUR ORGE
Association	Société archéologique d'Eure-et-Loire	Rue Jehan Pocquet		28000	CHARTRES
Association	Société historique et archéologique - Méréville	Mairie		91660	MÉRÉVILLE
Association	Renaissance & Culture de Longjumeau	1, Résidence Le Clos du Château		91160	BALLAINVILLIERS
Association	Fédération des sociétés historiques	60 rue des Francs-Bourgeois		75000	PARIS
Association	Société d'Émulation de Montargis	Bibliothèque municipale Durzy	12, rue de la Chaussée	45207	MONTARGIS
Association	Soc hist et arch de Pontoise, Val d'Oise, et Vexin	43 rue de la Roche		95300	PONTOISE
Association	Société Dunoise	2 rue du Cloître-Saint-Roch		28200	CHATEAUDUN
Association	Histoire et Patrimoine Marolles en Hurepoix	5,rue des Capucines		91630	MAROLLES EN HUREPOIX
Association	Sté hist et archéo - St Arnould/Yvelines	BP 14		78730	ST ARNOULT EN YVELINES
Association	Maison de Banlieue et l'Architecture	41 rue G Anthonioz- de Gaulle		91200	ATHIS-MONS
Association	Société d'histoire locale de Draveil/Vigneux	17 bis avenue Henri Charon		91270	VIGNEUX

Association	Amis du Vieux Briis	place de la Libération		91640 BRIIS-sous-FORGES
Association	Société historique de Longpont	Hôtel de Ville	Place des Combattants	91310 LONGPONT SUR ORGE
Association	Société historique de Montlhéry	14 rue de la Plaine		91310 MONTHLERY
Association	Les amis du Patrimoine de La Chapelle la Reine	7 rue du Docteur Antoine Battesti		77760 LA CHAPELLE-LA-REINE
Association	Art et histoire du pays de Châtres	7 rue Victor Hugo		91290 ARPAJON
Association	Sports et Loisirs - Les Molières	Mairie		91470 LES MOLIERES
Association	Mémoire Castelgometzienne	75 rue Saint Nicolas		91940 GOMETZ- LE- CHÂTEL
Association	Corpus étampois	12 rue des Glycines		91150 ÉTAMPES
Association	Amis Monuments et Sites de Seine-et-Marne	Mairie de Coulommiers		77120 COULOMMIERS
AUBRET	Jacques	3 rue des Ecoles		91830 LE COUDRAY- MONTCEAUX
AUDIBERT	M.	Résidence du Golf	1 rue du 8 mai 1945	91170 VIRY-CHATILLON
AUTIER	Raymonde	17 rue de Chartres		91660 MÉRÉVILLE
BALUFIN	Christiane	5, rue Alphonse Daudet		91680 BRUYERES-LE-CHÂTEL
BANIDE	Michel	35 avenue François Mole		92150 ANTONY
BANNERY	Jean-Louis	24 avenue de Bures-cottage		91440 BURES-SUR-YVETTE
BARTHOLI	Jean-Michel	Résidence de Champagne	65 Boulevard Maréchal Juin	06800 CAGNES-SUR-MER
BASSIERE	Dominique	10 avenue de l'Europe		91670 ANGERVILLE
BASZANGER	Jacques	109 Grande rue		91510 JANVILLE-SUR-JUINE
BATON	Jean (l'abbé)	Maison ND du Mont Carmel	53, avenue de la République	91230 MONTGERON
BATTEREAU	Ghislaine	16 rue des Vignes		77124 VILLENOY
BAUDUIN	Gilles	Rés. Bellevue esc.D	16 bd Ernest-Girault	91290 ARPAJON
BAZIN	Françoise	35 place Hackenberger		91940 GOMETZ-LE-CHATEL
BELIN	Michel	20 rue des Déportés	Lemay	37270 VERETZ
BENARD	Alain	59 square Guynemer		91070 BONDOUFLE
BERGER	Sabine	28 résidence de la Vallée		91120 PALAISEAU
BERHAULT	Stéphane	AEDIFICIO	7 rue des Lauriers	91540 MENNECY
BERHUY	Monique	27 rue de l'Eglise		91680 BRUYERES-LE-CHATEL
BERNOLLIN	Michèle	2 chemin des Groues d'Aubin		91760 ITTEVILLE
BERTINA	Jean-François	2 rue des Vallées		91800 BRUNOY
BESACE	Yvon	213 avenue de Choisy		75013 PARIS
BESNARD	Jean-Jacques	4 rue du Parc du Moulin Chamois		91150 ETAMPES
BETRY	Vincent	69 rue Widmer		91100 CORBEIL-ESSONNES
BIANCHI	Serge	26 allée des deux Cèdres		91210 DRAVEIL
BIANCHI	Florence	115 rue Bobillot		75013 Paris
Biblio	Médiathèque Simone de Beauvoir - Athis-Mons	BP 24		91201 ATHIS MONS CEDEX
Biblio	Université Evry-Val d'Essonne	2 rue André Lalande		91025 EVRY cedex
Biblio	Médiathèque de l'Agora- Évry	BP 227		91002 EVRY cedex
Biblio	Bibliothèque Municipale- Ste Geneviève des Bois	Cour du Donjon		91706 STE GENEVIEVE DES BOIS

Biblio	Bibliothèque Municipale Dourdan	Place du Chariot		91410 DOURDAN
Biblio	Bibliothèque de Versailles (Amis de la)	5, rue de l'Indépendance américaine		78000 VERSAILLES
Biblio	Médiathèque Corbeil-Essonnes	84 rue Féray		91100 CORBEIL-ESSONNES
Biblio	Bibliothèque Historique de la Ville de Paris	24 rue Pavée		75004 PARIS
Biblio	Bibliothèque de La Sorbonne	Service des Périodiques	13, rue de la Sorbonne	75257 PARIS cedex 05
Biblio	Bibliothèque Publique d'information (BPI)	Service des Périodiques	19 rue Beaubourg	75194 PARIS cedex 04
Biblio	Bibliothèque Raymond Queneau - Limours	Place Aristide Briand		91470 LIMOURS
Biblio.	Harvard College Library – Cambridge USA	Serials Services/HCL Tech. Services	625 Mass Avenue	02139 3357 CAMBRIDGE MA USA
BLACHERE	Monique	4 rue du Jeu de Paume		91590 LA FERTE-ALAIS
BONAMY	Jean-Louis.	place Ecole de la Verville		91540 MENNECY
BONNEVILLE	Jean-Paul	11 allée La Bruyère	La Croix Saint Jacques	91410 DOURDAN
BOSC	Claude	63 avenue des Champins		91150 MORIGNY-CHAMPIGNY
BOUARD	Monique	3 chemin Saint Lazare		91100 CORBEIL-ESSONNES
BOUDIGNON	Jean	5 rue Théophile Gautier		91580 ÉTRECHY
BOURGERON	Jean-Pierre	13 rue des Palis		45110 CHÂTEAUNEUF S/LOIRE
BOYER	Monique	Le Pigeonnier	17 Grande rue	91470 ANGERVILLIERS
BRETEAU	Claude	Mémoire et Patrimoine Vivant	10 rue de la Commanderie	91100 CORBEIL-ESSONNES
BRETON	Didier	8 allée du Moulin de Migneaux		91370 VERRIERES LE BUISSON
BRIGAT	Michel	42 square Anatole France		91250 ST GERMAIN LES CORBEIL
BROSSUT	Christian	38 boulevard Alsace-Lorraine		91170 VIRY-CHATILLON
BRUCHON	Micheline	8 rue du Centre		91630 MAROLLES EN HUREPOIX
BRULAIS	Nicole	201 rue Bonaparte		91000 ÉVRY
BRUNEL	Jacqueline	18 avenue du Maréchal Foch		06000 NICE
BUISSON	Etienne	17 rue Nungesser et Coli		91170 VIRY-CHATILLON
CADOT	Marguerite-Marie.	Le Clos Saint Jean	8 rue des Chevaliers de St Jean	91100 CORBEIL-ESSONNES
CANSELIET	J.	14 rue de Paris		91100 CORBEIL-ESSONNES
CAPIT	Jean-Baptiste	11 rue des Reinettes		44300 NANTES
CARRIAT	Alain	173 Voie de Compiègne	Résidence Erable 2	91170 VIRY CHATILLON
CASSIN	Françoise	7 Les Quinconces		91190 GIF SUR YVETTE
CATILLON	Jacques	40 grande rue		91360 EPINAY SUR ORGE
CAUCHOIX	Jean-Jacques	Ferme des Noues		91810 VERT LE GRAND
CAUSSANEL	Edmée	9 rue de la Madeleine		91660 MEREVILLE
CAVAILLER	Paulette	10ld Aristide Briand		91450 SOISSY SUR SEINE
CHAILLOT	Jean	1 avenue Gabriel Péri		94300 VINCENNES
CHALON	Christian	67 avenue de la République		91230 MONTGERON
CHANCELIER	Michel	32 rue de la Garenne		91230 MONTGERON
CHARDINE	Marianne	16 rue Héroux		91410 DOURDAN
CHAUVEAU	Michel	2 rue de Malassis		91410 AUTHON-LA-PLAINE

CHOLLET	Monique	2 rue des Jonqilles		91330	RIS-ORANGIS
COLONNA-CECCALDI	Michel	70 chemin des Vaux Mourants		91370	VERRIERES LE BUISSON
CORNETTE	Claude	25 rue des Rossays		91600	SAVIGNY SUR ORGE
COUTY	Jean	15 Le Clos des Silènes		85460	LA FAUTE SUR MER
CROSNIER	Guy	14 Grande rue		91150	LA FORÊT SAINTE CROIX
DAGRON	Bernard (l'abbé)	35 rue Pierre et Marie Curie		95830	CORMEILLES-EN-VEXIN
DALLIER	Jeannie	1 rue Julien Bidochon		91690	SACLAS
d'ANDURAIN	Anne	1 place de l'Eglise		91510	LARDY
DAVOINE	René	Les Quatre Saisons	4 rue des Petits Champs	91700	FLEURY-MEROGIS
de CUREL	Bernard	Château		91940	ST-JEAN-DE-BEAUREGARD
de GANAY	Jean-Louis	52 avenue d'Iéna		75016	PARIS
de LEUDEVILLE	Philippe	21 rue Spontini		75116	PARIS
de LISI	Michel	29 rue de Chateaufort		91400	ORSAY
de VILMORIN	Sosthène	2 rue d'Estienne d'Orves		91370	VERRIERES-LE-BUISSON
DEGOMMIER	François	52 av Camus		44000	NANTES
DELAHAYE	Gilbert	15 rue Pasteur		77830	ECHOUBOULAINS
DELAUNAY	Jean-Marc	54 rue Cantagrel		75013	PARIS
DELEPINE	Michele	8 rue de Belfort		91130	RIS ORANGIS
DELEPINE	Arlette	4 rue des Passereaux		91130	RIS-ORANGIS
DELEPINE	Jean-Claude	14 rue de Belfort		91130	RIS-ORANGIS
des GARETS	Philippe	5 Chemin de la Poste		91630	MAROLLES-EN-HUREPOIX
DEVANLAY	Alain	24 Grande rue		91150	LA FORET-SAINTE-CROIX
DOBLER	Jean-Pierre	10 Grand rue		91870	BOISSY LE SEC
DOUCHIN	Jocelyne	Ecole Jean de la Fontaine	Rue Guettard	91150	ETAMPES
DRONIOU	Daniel	Mémoire de Lozère	3 rue Sully Prudhomme	91120	PALAISEAU
DUCHENE	Sylvain	25 rue de la République		91150	ETAMPES
DUCLOS	Philippe	7 rue Dauvilliers		91290	ARPAJON
DUMEIGE	Christian	19 rue de Mandres		91800	BRUNOY
DUPLAN	Emile	3 rue Jean de la Fontaine		91450	SOISY-SUR-SEINE
DUPUIS	Claude	45 rue Buffon		75005	PARIS
DURAND	Jean-Pierre	6, rue du Cloître Notre Dame		91150	ETAMPES
DUVERNAY	Thérésia	Conseil général de l'Essonne	Sce du Patrimoine culturel	91012	EVRY cedex
FALS	Jacques	11 rue des Acacias		91130	RIS-ORANGIS
FAUCHER	Pierre	5 rue de la Libération		91480	QUINCY-SOUS-SENART
FILIOZAT	Jean	17 rue Edouard Robert		91290	ARPAJON
FILIPPINI	Jean-Pierre	19 rue Decamps		75016	PARIS
FORT	Annick	108 rue du Marais		91210	DRAVEIL
FRANCOIS	Gérard	1 bis rue du général Koenig		94480	ABLON-SUR-SEINE
FRANCOIS	Guy	La Boiscellerie	14 bis avenue Carnot	91590	CERNY

FRITZ	Jean-Michel	15 Cloître Saint-Spire		91100 CORBEIL-ESSONNES
FURTAK	Raoul	1 parvis du Breuil	app. 24	92160 ANTONY
GABIS	Victor	7, rue du Moulin		91490 Moigny sur Ecole
GARCIN	Edouard	11 allée du Mazelin		91590 BAULNE
GARNIER	Pierre	14 rue de la Plaine		91310 Monthléry
GATINEAU	Frédéric	Basilique de Longpont	12 rue de Paris	91310 LONGPONT-s/- ORGE
GAUCHET	Jacques	19 rue des Ombrages		91800 BRUNOY
GAUTIER	Jean	30 rue du Réveillon		91800 BRUNOY
GELIS	Jacki	5 grande rue		91150 MORIGNY-CHAMPIGNY
GENET	Pascal	21 rue de l'Egalité		91590 CERNY
GENOT	Gérard	14 rue du Chemin Vert		91810 VERT-LE-GRAND
GEORGE	Alain	28 rue Copernic		75116 PARIS
GERARD	Pierre	39 rue des Marchais		91820 BOUTIGNY-s/-ESSONNE
GERMAIN	Christiane	44 rue Cluseret		92150 SURESNES
GIEBEL	Jean-Jacques	7 rue Auguste Guyard		91860 EPINAY-SOUS-SENART
GIRON	François	24 boulevard Saint-Jacques		75014 PARIS
GIVAJA	Jeanette	7 chemin de la Butte Pierreuse		91470 LES MOLIERES
GOUGEON	Fernand	17 avenue des Rosiers		91800 BRUNOY
GRAIN	Pierre	1, Clos du Château		91600 BALLAINVILLIERS
GREICHGAUER	Alain	7 chemin des Vignes		91150 LA FORET-SAINTE-CROIX
GROSTABUSSIAT	Jean-Jacques	1 rue de l'Eclose		91720 COURDIMANCHE-S/ESSONNES
GUEROUT	Jean	68 rue Hallé		75014 PARIS
GUICHARDET	Jeannine	7, rue du Clos de la Sorbonne		91510 LARDY
GUILLEMARD	Roger	57 rue Royale		94470 BOISSY-SAINT-LEGER
HANTRAYE	Michel	3 avenue Charles de Gaulle		91380 CHILLY-MAZARIN
HARDY	Gérard	7 place des Gobelins		91580 VILLENEUVE-SUR-AUVERS
HEBERT-ROUX	Françoise	9 allées des Mélites		91150 ETAMPES
Institutionnel	Archives municipales - Grigny	BP 13		91351 GRIGNY Cedex
Institutionnel	Archives & Documentation - Savigny	Hôtel de Ville	48 av Charles de Gaulle	91600 SAVIGNY SUR ORGE
Institutionnel	Archives municipales - Etampes	4 rue Sainte-Croix		91150 ETAMPES
Institutionnel	Archives départementales des Yvelines	Le pas du lac	2, avenue de Lunca	78180 Montigny-le-Bretonneux
Institutionnel	Archives départementales du Val de Marne	Hôtel du Département		94054 CRETEIL CEDEX
Institutionnel	Archives départementales de l'Essonne	Domaine Départemental		91730 CHAMARANDE
Institutionnel	Syndicat d'initiative	Cour de la Mairie		91430 VAUHALLAN
Institutionnel	INHA	Sce des périodiques	2, rue Vivienne	75002 PARIS
Institutionnel	Archives municipales – Corbeil-Essonnes	Mairie centrale		91100 CORBEIL-ESSONNES
Institutionnel	Service départemental d'archéologie	Abbaye de Maubuisson		95310 SAINT-OUEN l'AUMÔNE
Institutionnel	Service Histoire locale & Patrimoine - Grigny	Hôtel de Ville	15 route de Corbeil	91351 GRIGNY
Institutionnel	Archives departementales	248 avenue Charles Prieur		77196 DAMMARIE-les-LYS CEDEX

Institutionnel	Musée de l'Île de France	Château		92330 SCEAUX
Institutionnel	DRAC Île de France	Service régional de l'archéologie	47 rue Le Peletier	75009 PARIS
Institutionnel	Archives municipales – Viry-Châtillon	BP 43		91178 VIRY-CHATILLON cedex
Institutionnel	I.N.I.S.T- CNRS Sce Publications en série	2 allée du parc de Brabois	CS 10310	54519 VANDOEUVRE- les-NANCY
Institutionnel	Service archéologiques des Yvelines	Hotel du Département	2, Place André Mignot	78012 VERSAILLES CEDEX
Institutionnel	Musée d'Archéologie Nationale	Château		78105 ST GERMAIN EN LAYE cedex
Institutionnel	Musée de Préhistoire de l'Île de France	48 avenue Etienne Dailly		77140 NEMOURS
Institutionnel	DRAC Île de France	S[ce] Information & Documentation	47 rue Le Peletier	75009 PARIS
IZARD	Françoise	50 avenue des Ormes		91210 DRAVEI
JACQUET	Annie	70 rue du Couvent		91470 LIMOURS
JARDIN	Marc	5 impasse des Champs-Talloup		91450 SOISY-SUR-SEINE
JOUIS	Françoise et Claude	56, rue Alsace-Lorraine		91700 Ste GENEVIEVE des BOIS
JOUSSET	François	143 rue de la République		91150 ETAMPES
JOZEAU	Michel	2 rue de l'Aiguillerie		49100 Angers
KLEIN	Denys	79 rue de Paris		91400 ORSAY
LAFOSSE	Jacques	14 rue Vasco de Gama		91170 VIRY-CHATILLON
LAGARDE	Jacqueline	L'Ecoute s'il pleut		91910 ST-SULPICE DE FAVIERES
LAMBERT	Michel	7 rue de la Borde		91490 COURANCES
LAPLACE	Jean	6 rue des Blanchisseuses		18300 SAINT-SATUR
LASCAUX	Jeanne-Marie	22 rue Paul Bert		75011 PARIS
LASERSON	François	6 rue de la Ferme du Roussay		91580 ETRECHY
LE BOULCH	Jeanine	26 avenue des Cosmonautes		91120 PALAISEAU
LE DÛ	Daniel	31 Grande Rue		91150 LA FÔRET-SAINTE-CROIX
LE GALLIC-HOLLEAUX	Jacqueline	8 Grande Rue		91510 LARDY
Le Maire		Mairie		91540 ECHARCON
le Maire		Mairie		91150 LA FORÊT-SAINTE-CROIX
le Maire		Mairie		91530 SAINT CHERON
Le Maire		Mairie		91540 ORMOY
Le Maire		Mairie		91510 LARDY
Le Maire		Mairie		91720 MAISSE
LECLERC	Guy	15 rue de la Ferme		91710 VERT-LE-PETIT
LECOCQ	Christian	4 allée du Chêne		91760 ITTEVILLE
LEGOURD	Georges	5 Impasse du Pré des Ruelles		91490 MOIGNY-SUR-ECOLE
LEMAITRE	Nicole	7 rue Beccaria		75012 PARIS
LEROY	Monique	5 rue Rigaud		92200 NEUILLY-SUR-SEINE
LESAGE	Eric	25 rue Grosperrin		93700 DRANCY
LETESSIER	Geneviève	68 rue de Paris		91310 LONGPONT SUR ORGE
Librairie	Aux Amateurs de Livres	62 avenue de Suffren		75015 PARIS
Librairie	Eramus	28 rue Basfroi		75011 PARIS

Librairie	Touzot	38 rue Saint-Sulpice		75278 PARIS CEDEX
LIENASSON	Jean-Pierre	3 place de l'Eglise		91410 SANT-ESCOBILLE
LONGUET	Jacques	5 rue des Grands Champs		91000 EVRY
MACE	Jacques	Orée de Sénart		91210 Draveil
MALASSE	Claude	2 rue P. et M. Curie		91400 ORSAY
MARCHIVE	Christian	14 rue Morin		91330 YERRES
MARCILLE	Nicole	26 ter rue Charles de Gaulle		91070 BONDOUFLE
MARCILLE	Jean-Pierre.	50 boulevard Saint Jacques		75014 PARIS
MARIOLLE	Michel	10 ter route de Chauffour		91580 ETRECHY
MARTIN	Michel	7 chemin de la Charbonnière		91660 MEREVILLE
MARTIN	Hervé	1 rue de l'Yvette		91120 PALAISEAU
MENARD	Georges	1 rue du Pontcagé		91790 BOISSY SOUS SAINT YON
MERLE	Jacques	16 route de Rochefort		91470 ANGERVILLIERS
MERMINOD	Jean (l'abbé)	23 rue Henri Barbusse		91170 VIRY CHATILLON
METIVIER	Bernard	2 rue du Pont Doré		91150 ETAMPES
MEUNIER	François	10 allée de la Mare à Jacquin		91210 DRAVEIL
MICHELI	Charles	10 rue de la Chine		75020 PARIS
MOREAU	Gérard	37 parc d'Ardenay		91120 PALAISEAU
MORIN- BLATRIX	Eliane	11 rue du château d'eau		91630 MAROLLES EN HUREPOIX
MOULON	Marcel	43 rue des trois Chênes		91800 BRUNOY
NANTY	Bernard	11 rue Jean Jaurès		91310 LEUVILLE SUR ORGE
NAVE	Odile	6 rue Claude Monet		91000 EVRY
NEGELLEN	Jean-Luc	12 Boulevard de la Gare		91580 ETRECHY
NION	Nicolle	60 rue Jean Jaurès		91700 VILLIERS SUR ORGE
NIQUET	Gérard	70 rue du Quésu		91150 BRIERES LES SCELLÉS
NOEL	Francine	2 allée des Peupliers		91300 MASSY
OULMONT	Philippe	3 avenue Francis Bergeron		91600 SAVIGNY SUR ORGE
PAMPIN	Jean-Pierre	4 bis Porte de Bouray		91760 ITTEVILLE
PATER	Alain	Domaine de Morionville	Haras de Florival	91680 BRUYERES LE CHÂTEL
PAYEN	Françoise.	5 Villa du Pré		91860 EPINAY SOUS SENART
PERDEREAU	Simone	6 hameau de la Pirogue		91650 BREUILLET
PERROT	Pierre	27 rue Danielle Casanova		91220 BRETIGNY SUR ORGE
PETIT	Denis	17 rue Saint Merry		91310 LINAS
PEYRAFITTE	Jacques	15 rue des Grands Champs		91700 VILLIERS SUR ORGE
PEYRAT	André	113 route de Lisses		91100 CORBEIL-ESSONNES
PEZOT	Jacques	46 bis rue de Gometz		91470 LES MOLIERES
PIERRE	Jean	13 rue des Bouvreuils		91540 MENNECY
POCHON	Josiane	47 avenue Verdier		92120 MONTROUGE

POIRIER	Christian	5 avenue Marie Champmeslé		78600 MAISONS LAFFITTE
POITVIN	Françoise	54 rue de la Fontaine		91540 MENNECY
PONçON	Yolande	44 clos de la Grange		45260 LORRIS
POULTON	Denise	31 rue des Bleuets		91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
RAFROIDI	David	36 rue Yves Borges		95300 ENNERY
RAMEAU	Julien	37, route d' Artondu	Lendreville	91150 ORMOY-la-RIVIERE
RENAULT	Jean-Paul	15 rue d'Alembert		91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
ROBBINS	Peter-C	5 rue du Clos Saint Martin		91150 ETAMPES
ROBIN	Bernard.	31 clos des Merisiers		91360 VILLEMOISSON SUR ORGE
ROTHDIENER	Pierre	42 bd Albert 1er		06600 ANTIBES
ROYER	Daniel	1 rue des Pâtis		91540 MENNECY
SCHIRATTI	Monique.	13 rue des Sources		77310 PRINCY
SENEE	Alain	18 rue Jean Moulin		91330 YERRES
SERIN	Paulin	12 rue Vigier		91100 CORBEIL-ESSONNES
SIMON	Dominique	12 rue Pierre Brossolette		91360 EPINAY-SUR-ORGE
SINEAU	Henry	2 Place de l'Eglise		91850 BOURAY-SUR-JUINE
SOUMAGNE	Michel	15 rue Adolphe Adam		91160 LONGJUMEAU
STAES	Jacques	Chemin de Lapoudge		64160 ESCOUBES
SWAN	Alan	15 rue Simon de Monfor		91640 BRIIS-SOUS-FORGES
TABORIN	Yvette	9 rue Casimir Périer		75007 PARIS
TCHOUHADJIAN	Armand	7 route de la Fontaine du Saule		91530 St-Maurice-Montcouronne
TESSIER	Gisèle	16 rue de la Gratelle		91290 ARPAJON
THIBIERGE	Marie.-Madeleine	Résid. des Tamaris . Appt. 407	46 avenue Hoche	91290 ARPAJON
THIERRY	Hélène	31 rue de la Pêcherie		91170 VIRY-CHATILLON
TIJOU	Olivier	18 rue Paul Doumer		91150 ETAMPES
TOMASINI	Françoise	1 rue du Bas Cot		91590 LA FERTE-ALAIS
TURCAT	Alain	9 rue de la Liberté		10190 PÂLIS
VAISSEYRE	Françoise	22 rue Champlouis		91100 CORBEIL-ESSONNES
VALOIS	Laurent	5 rue du 6 septembre 1914		89100 SENS
VAUTRIN	Michel	15 rue de la Ferté-Alais		77930 St-GERMAIN-SUR-ECOLE
VIDEAU	Michel	1, rue Dom Fleureau		91150 ETAMPES
VIVAUX	Michel	2 rue de la Croix-Boissée		91510 LARDY
WITTMER	Pierre	41 rue de Verneuil		75007 PARIS

L'église Saint-Aubin d'Authon-la-Plaine[1]

Analyse archéologique – Hypothèses[2]

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine
contact@berhault-architecte.com



Fig. 1. – *Église d'Authon-la-Plaine. État actuel (cliché AEDIFICIO, 2002).*

L'église Saint-Aubin est inscrite en totalité à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 24 juin 1987.

Elle se présente sous la forme d'un monument constitué de deux volumes principaux. Celui de la nef, à l'ouest, au sud de laquelle un bas-côté a été accolé tardivement, et qui comporte 3 travées. Le volume du chœur, également à 3 travées avec un bas-côté de part et d'autre.

Le clocher prend place au droit de la troisième travée ouest de la nef, côté nord. Une sacristie tardive occupe l'angle nord-est du bâtiment au droit de la troisième travée ouest du chœur.

L'église Saint-Aubin est l'exemple typique d'une église rurale ayant évolué considérablement au fur et à mesure des temps, passant de la petite église-chapelle à un monument imposant.

1. Essonne, arr d'Étampes, cant.de Dourdan.
2. Cet article est extrait de l'étude diagnostic complémentaire réalisée, en 2009, par l'auteur (cabinet AEDIFICIO) à la demande de la commune d'Authon-la Plaine, en vue de la restauration de l'édifice.

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

Époque n°1.

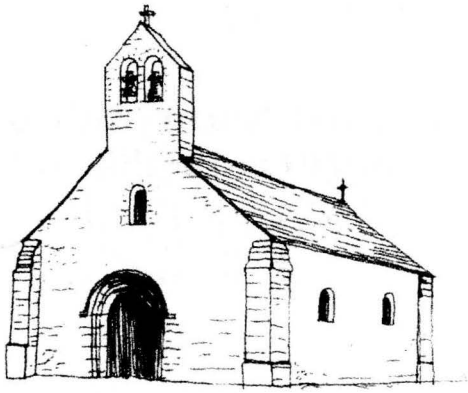


Fig. 2. – *Église d'Authon-la-Plaine. Époque 1 (dessin AEDIFICIO 2009).*

L'observation de la façade principale, notamment en lumière rasante du couchant, permet de mettre en évidence les vestiges d'anciens percements jadis obturés. Deux baies sont décelables au niveau supérieur de la façade occidentale. Elles ne sont pas sans rappeler les "clochers-murs" primitifs qui permettaient de doter les premières églises de la région de cloches. Quelques rares exemples subsistent aujourd'hui dans les environs, remontant aux XI[e] et XII[e] siècles. (Congerville-Thionville, Marolles-en-Beauce, Roinvilliers, Orveau)[3]

Le désaxement des baies géminées tend à suggérer que la nef du premier édifice était plus large que l'actuelle. Et effectivement, la position d'un contrefort au droit des grandes arcades ôte quelque peu aujourd'hui la centralité de l'ancien portail roman et la symétrie qu'il imposait à la façade lors de sa construction. La nef, dans cet état initial, aurait eu une largeur intérieure d'environ 7,35 m contre seulement 5.90 m aujourd'hui, cette dernière valeur est, en effet, très faible si l'on en juge par la largeur des vaisseaux des églises de la même époque dans les environs :

- Les Granges-le-Roi : 7,6 m ;
- Saint-Cyr-sous-Dourdan : 6,70 m ;
- Roinville-sous-Dourdan : 7,05 m.

3. Dans les archives communales de Bois-Herpin se trouve une délibération de 1862 précisant que *le pignon de face de l'église est surmonté d'une petite partie de maçonnerie dans laquelle se trouve une ouverture recevant la cloche.*

Époque n° 2.

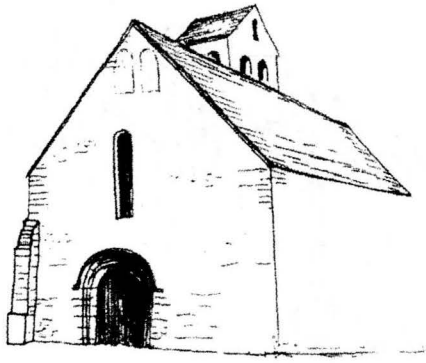


Fig. 3. – *Église d'Authon-la-Plaine. Époque 2 (dessin AEDIFICIO 2009).*

Elle prend place ensuite (XIIIe siècle) et voit l'agrandissement de l'édifice tant en longueur (gain d'une travée), qu'en hauteur (disparition du clocher mur rendu inutile du fait de la construction au droit de la nouvelle troisième travée ouest, côté sud, d'un clocher hors-œuvre). Lors de ces travaux, la charpente précédente est démolie au profit d'une nouvelle charpente à panne. Nous pensons qu'il s'agit de celle que nous connaissons encore aujourd'hui.

Époque 3 (XVe siècle).

Après cela intervient la construction de l'imposant chœur construit après la guerre de Cent ans lors des grands chantiers de reconstruction du XVe siècle et du début du XVIe siècle. C'est là qu'apparaît toute l'astuce et le génie constructif des maîtres d'œuvre de cette époque.

Si l'on connaît des exemples, révélés par nos précédentes études sur des églises rurales, qui soulignent le brio avec lequel les constructeurs agrandissaient, en limitant autant que possible les démolitions brutales, au profit de transitions progressives (aussi intéressantes pour le maintien du culte que pour éviter mécaniquement des tassements et autres phénomènes d'instabilité,) l'exemple d'Authon-la-Plaine est le seul exemple connu de l'application d'une méthode véritablement ingénieuse.

Le chœur, construit en une seule étape, fixe sa propre géométrie en arrêtant, outre de nouvelles hauteurs, une largeur unique de vaisseau

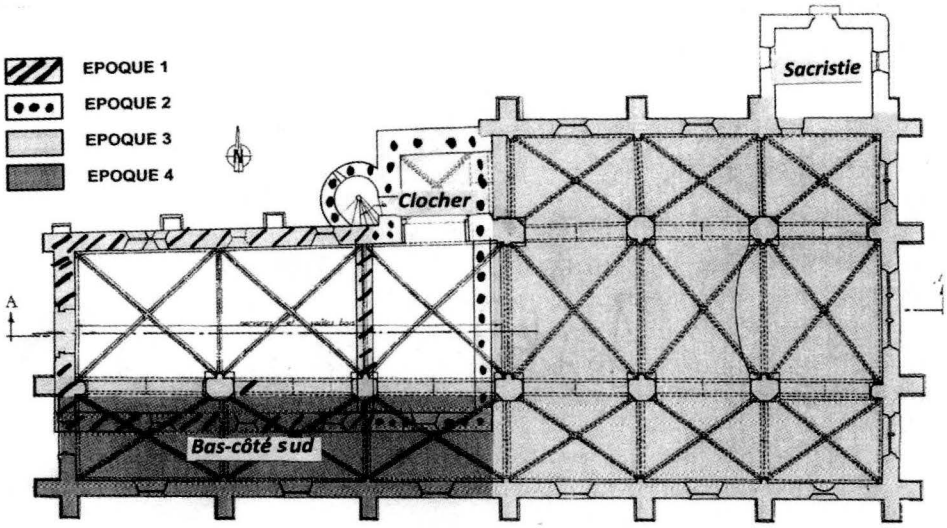


Fig. 4. – *Plan de l'église d'Authon-la-Plaine (Jean-Jacques Immel, Conseil général de l'Essonne, 1996) avec indication des aménagements successifs (AEDIFICIO 2009).*

central définie par la portée des voûtes sur croisées d'ogives en pierre ainsi qu'une largeur unique pour les bas-côtés.

Dès lors, sachant que la construction du chœur préfigurait le projet de nos prédécesseurs de démolir à terme les parties ouest au profit d'une construction semblable à la nouvelle, la contrainte pour le constructeur était de maintenir l'utilisation du lieu tout en permettant l'exécution du chantier d'agrandissement. Il ne fallait donc pas imaginer pour lui de démolir la nef, même partiellement, et laisser exposés aux vents et au froid les fidèles réunis régulièrement. Les constructeurs profitèrent du fait que la largeur du vaisseau central était réduite (du fait de l'apport de voûtes ogivales par rapport à l'ancien vaisseau simplement charpenté) pour élever les piles des futures grandes arcades (ouvrant sur le futur bas-côté sud) dans le prolongement de celle du chœur dans l'espace même de la nef ancienne. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les piles des grandes arcades de la nef sont strictement alignées sur celles du chœur et, en tout point, semblables au niveau de leur géométrie et de leur profil. Après que la file de pile fût construite et comme il était vraisemblablement décidé que, même de manière provisoire, un voûtement en bois, imitant des croisées d'ogives, serait construit dans la nef, il fut décidé afin de bénéficier d'une hauteur suffisante pour mener ce projet, de rehausser la charpente de la nef. Ceci se lit facilement sur le mur gouttereau nord de la nef où on observe l'ancienne corniche d'égout et ses modillons romans avec, au

dessus, la surélévation en maçonnerie conduisant à la nouvelle altitude du mur gouttereau.

C'est cette décision qui est la plus surprenante pour nous, hommes du XXIe siècle : pourquoi se donner autant de mal alors que l'on sait que le projet, à terme, conduira à tout démolir côté ouest ? Est-ce parce que le projet est clairement abandonné ? Est-ce parce que l'on sait que les finances obligeront à différer le projet sur la génération suivante ? Est-ce que des « bruits de bottes » annoncent quelque péril imminent ? La question reste ouverte.

Ce qui est sûr, c'est que nos prédécesseurs vont, une fois de plus, nous étonner. Car l'exhaussement des murs gouttereaux sera réalisé en démontant puis en remontant plus de deux mètres plus haut la charpente existante ! Cela est attesté par certains signes qui ne trompent guère (bûchage des pieds de poinçons, arbalétriers et jambettes pour faciliter l'inclinaison des fermes, leur démontage puis leur déplacement ; marques de charpente rapportées à la mine de plomb alors que les marquages d'origine sont réalisés par entailles à la rainette ; abandon dans la ferme orientale des systèmes de liaisonnement du contreventement par liernes, clefs de serrage et cheville prouvant que la dernière travée est de la nef est une travée de raccordement « bricolée » sur le pan de bois fermant le grand volume du chœur en travaux.

La construction du couvrement en bois de la nef était donc rendue possible de même que l'abattage de l'ancien mur gouttereau sud de la nef, puis la construction du nouveau bas-côté et de sa charpente. La preuve explicite de la construction en sous-œuvre du nouveau mur gouttereau et de la réduction de largeur de la nef est donnée par la position en porte à faux des fermes uniquement côté sud.

La nef de l'église reçoit une **charpente** à panne constituée de 5 fermes.

Celles-ci sont unies entre elles par un faîtage et un sous faîtage, reliés par des liens obliques. Ces liens sont assemblés à tenon et mortaise sous la panne faîtière, sur et sous le sous-faîtage et sur le poinçon. Les liens inférieurs et supérieurs sont alignés sur leur axe. Le contreventement d'ensemble est assuré par des liernes longitudinales moisant le sous-faîtage et les poinçons. Le serrage des moises est assuré par des clefs traversantes avec chevilles verticales. Chaque ferme se sépare de sa voisine d'environ 365 cm et se compose :

- de deux arbalétriers ;
- d'un poinçon ;
- de deux butons ;
- de deux jambettes ;
- d'un entrait.

Les pannes sont présentes à raison de deux en intermédiaire par versant.

Le bas-côté reçoit sur la longueur de la nef, quatre demi-fermes qui ont pour particularité de posséder un poinçon servant de potelet support de pannes, avec le renfort systématique d'aisseliers.

Chaque demi-ferme est constituée d'un arbalétrier, d'un entrait, d'un potelet, d'une contrefiche basse et d'une contrefiche haute. Afin d'éviter les désassemblages entre l'arbalétier et le potelet, la triangulation est assurée par des moises assemblées à mi-bois avec rappointi en métal.

La **couverture de la nef** est réalisée par une voûte sur croisées d'ogives en bois.

Les travaux de 2008 ont supprimé un enduit plâtre sur lattis qui prenait place à l'intrados de la voûte. Cet ouvrage est extrêmement rare et il nous reste très peu d'églises dotées encore de voûtes en bois de ce type dont la finalité était de construire, à bon compte, un couvrement donnant l'impression d'être en pierre (exemple proche à l'église de Louville-la-Chenard, (28), à 24 km d'Authon-la-Plaine). Pour ce faire, l'ensemble était entièrement chaulé à l'intrados afin de faire disparaître l'aspect des planches constituant les voûtains et feindre ainsi des voûtains maçonnés et enduits. Les nervures en bois étaient aussi chaulées pour imiter des nervures de pierre de taille. L'aspect actuel de l'intrados des voûtains peut rappeler les fameux voûtains du donjon de Vincennes (94), lesquels remontent au XIVe siècle sous Charles V. Ils n'ont pourtant rien à voir avec ceux du célèbre donjon qui étaient destinés à être perçus comme étant en bois et non feindre la pierre comme ceux d'Authon-la-Plaine. D'ailleurs, les planches de Vincennes sont en chêne et celles d'Authon ne sont qu'en sapin, preuve, s'il en est, d'une volonté d'économie pour un ouvrage « provisoire » et destiné à être caché sous un épais badigeon. Ici, le couvrement est composé d'une ossature principale constituée par des arcs doubleaux, diagonaux et formerets en bois. Ceux-là reposent en pied sur des consoles en bois sculptées tels des culots avec figures humaines. Les arcs diagonaux se réunissent en appui avec l'interposition d'un élément de connexion en bois (clef – tambour). Des suspentes en bois lient la structure principale de la voûte à la charpente de couverture. Une ossature secondaire prend place sur la structure principale. Elle est constituée d'une nervure longitudinale (membron) qui lie les sommets des arcs diagonaux et doubleaux en évitant leur déplacement dans ce sens, et d'un réseau d'entretoises dont le rôle est de maintenir, avec un écartement constant, les nervures les unes aux autres tout en permettant, à leur sous-face, la fixation d'un revêtement constitué d'un réseau de planches jointives, assemblées par le dessous aux entretoises ainsi qu'aux nervures, par clouage, avec un calepinage et un soin d'exécution remarquable, prouvant la volonté de

nos prédécesseurs d'obtenir un résultat homogène sans démarcation visible des planches après le chaulage.

L'église Saint-Aubin d'Authon-la-Plaine est remarquable à plus d'un titre. Déjà par une archéologie du bâti impressionnante d'intelligence et de complexité. Puis, par l'ancienneté des ouvrages qu'elle recèle. À ce titre, il nous paraît essentiel de souligner l'importance de la présence de décors peints très anciens, notamment dans l'angle nord-ouest de la nef qui pourraient remonter aux XI-XIIes siècles. Cette église rurale doit être considérée avec la plus soutenue des attentions et bénéficier des soins les plus poussés. Sous une apparence non valorisante car colorée par l'abandon et le manque de soin, elle révèle, pour peu qu'on s'y intéresse, une rareté et une préciosité hors du commun pour l'histoire de l'architecture, l'archéologie et plus généralement l'histoire passée de notre société.

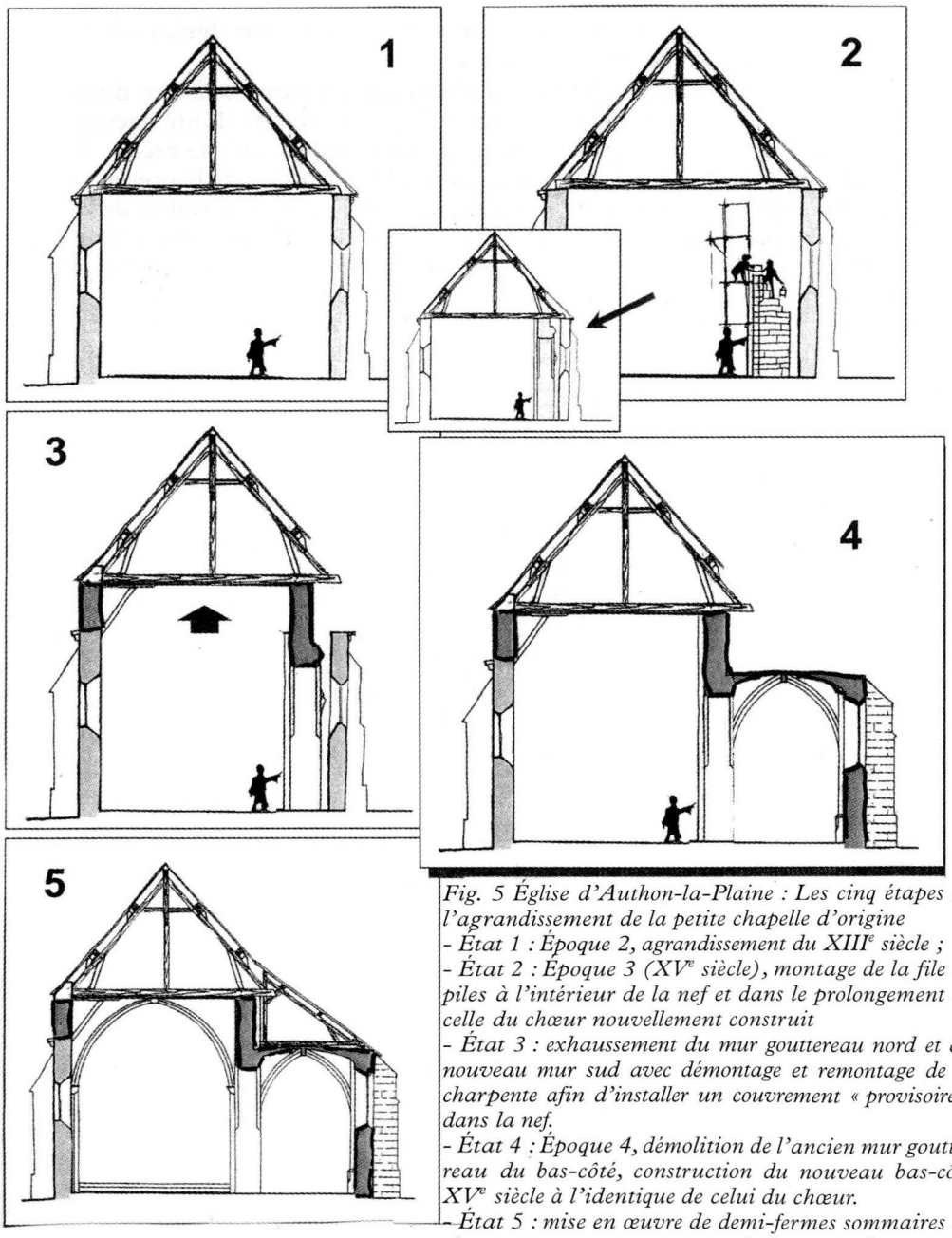


Fig. 5 Église d'Authon-la-Plaine : Les cinq étapes de l'agrandissement de la petite chapelle d'origine
- État 1 : Époque 2, agrandissement du XIIIe siècle ;
- État 2 : Époque 3 (XVe siècle), montage de la file de piles à l'intérieur de la nef et dans le prolongement de celle du chœur nouvellement construit
- État 3 : exhaussement du mur gouttereau nord et du nouveau mur sud avec démontage et remontage de la charpente afin d'installer un couvrement « provisoire » dans la nef.
- État 4 : Époque 4, démolition de l'ancien mur gouttereau du bas-côté, construction du nouveau bas-côté XVe siècle à l'identique de celui du chœur.
- État 5 : mise en œuvre de demi-fermes sommaires de charpente pour couvrir « provisoirement » le nouveau bas-côté de la nef.
L'édifice est demeuré dans cet état jusqu'à aujourd'hui. (dessins AEDIFICIO 2009)

Annexe I

PATRIMOINE et ARCHITECTURE

Lexique

Aisselier

Elément de structure en bois faisant le lien entre une pièce verticale et une pièce horizontale ou oblique qu'elle soulage.
Charpente

Arbalétrier

Pièce inclinée de la ferme, supportant les pannes sur lesquels sont posés les chevrons.
Charpente

Beffroi

Charpente autonome portant les cloches.
Charpente

Berceau à lunettes

Voûte en berceau percée de voûtains perpendiculaires appelés lunettes.
Couvrement

Bûchage

Dégrossir, abattre les saillies d'une pierre.
Construction

Buton

Pièce horizontale de la ferme servant de lien intermédiaire entre l'arbalétrier et le poinçon, souvent appelé faux-entrait.
Charpente

Calepinage

Dessin d'exécution de l'appareillage des pierres de taille d'une construction ou d'une restauration.
Construction

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

Chaînage

Dispositif constitué d'éléments de maçonnerie superposés et décalés servant à liaisonner deux travées maçonnées.
Construction

Chaulage

Peinture épaisse au lait de chaux servant à protéger les éléments de bois.
Charpente

Cisaillement

Action contraire de deux forces opposées et décalées sur un même élément et provoquant un effet de « cisaille ».
Mécanique

Clavage

Technique de mise en œuvre d'éléments de maçonnerie pour la réalisation d'un arc ou d'une voûte.
Couvrement

Contrainte normale

Rapport d'une force sur une surface (c = F/S), valeur exprimé en kg/cm^2, daN/cm^2, Bar ou MPa.
Mécanique

Contrebutement

Action de neutraliser une poussée en lui opposant une poussée de sens contraire.
Stabilité

Contrefort

Massif de maçonnerie situé en saillie d'un mur et assurant le rôle de raidisseur.
Superstructure

Contreventement

Assemblage de pièces triangulées dont l'objet est de s'opposer à la déformation ou au renversement d'une structure.
Stabilité

Culée

Massif d'épaulement en maçonnerie, assurant « l'absorption » des efforts transmis par l'arcboutant.
Superstructure

Culot

Pierre taillée encastrée dans un mur et reprenant la retombée d'un ou de plusieurs arcs.
Superstructure

Cunette

Elément en béton accueillant un drain de collecte des eaux souterraines.
Sol

Dendrochronologie

Science permettant de déterminer l'âge d'un élément en bois par l'étude de ses cernes.
Divers

Déversement

Déformation due à une sollicitation entraînant une modification de l'aplomb.
Mécanique

Enrayure

Dispositif d'assemblage de plusieurs pièces de bois horizontales.
Charpente

Entrait

Pièce maîtresse horizontale de la charpente, reliant les arbalétriers et empêchant leur glissement sur les murs.
Charpente

Extrados

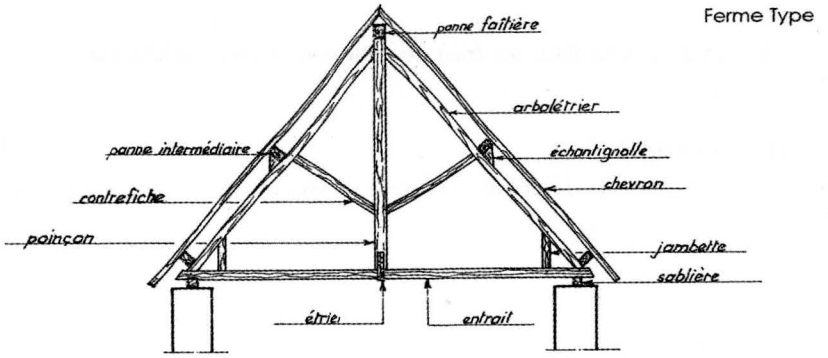
Face supérieure d'un arc ou d'une voûte.
Couvrement

Faux-aplomb

Défaut de verticalité d'un élément par rapport à sa base.
Mécanique

Ferme de charpente

Assemblage de pièces de charpente qui command l'inclinaison d'un comble et porte le faîtage, les pannes et les chevrons. Les sont disposées de distance en distance et ont pour pièces maîtresses : l'arbalétrier, le poinçon et l'entrait.
Charpente



Flambement (ou flambage)

Déformation latérale d'une pièce verticale sous l'effet d'une charge.
Mécanique

Flèche

Déplacement d'une pièce en son centre sous l'effet d'une charge appliquée.
Mécanique

Fruit

Inclinaison volontairement donnée à la face d'un mur.
Construction

Harpage

Dispositif voyant la mise en place de pierre saillante en attente d'une future extension.
Construction

Horizon

Nom donné par les géotechniciens aux couches de terrain rencontrées en sous-sol.
Sol

Hourdé

Nom donné à la technique de pose d'éléments assemblés grâce à un mortier assurant leur adhérence.
Construction

Imposte

Tablette saillante ou corps de moulures couronnant un support vertical.
Modénature

Intrados

Face intérieure d'un arc ou d'une voûte.
Couvrement

Jambette

Petite jambe de force posée légèrement en oblique pour soulager les pieds de l'arbalétrier.
Charpente

Lattis

Ensemble de fines planches clouées (lattes) qui reçoivent un enduit au plâtre pour les plafonds ou pour les pans de bois verticaux.
Construction

Liernes

a) Nervure d'une voûte gothique qui joint la clef de voûte à la clef de l'arc doubleau ou de l'arc formeret d'encordement.
Construction

b) Pièce de bois courbe servant à assembler les chevrons d'un comble en pavillon ou pièce de bois horizontale réunissant deux poinçons.
Charpente

Liteaunage

Ensemble des baguettes en bois (liteaux), clouées sur les chevrons et de support à la couverture.
Couverture

Maillage

Décomposition géométrique d'une surface ou d'un volume complexe en une somme d'éléments simples.
Calcul

Moment

Effet de bras de levier exercé par une force à l'extrémité d'un élément ($M = Pxh$).
Mécanique

Moises

Pièces de charpentes plates jumelées qui s'assemblent par boulons, clous ou aiguilles pour renforcer un élément déficient.
Charpente

Mouton de cloche

Grosse pièce en bois montée sur un axe et portant la cloche.
Détail

Mur gouttereau

Ou mur « de goutte ». Mur généralement longitudinal recevant sur son arase le bas d'un versant de couverture.
Superstructure

Panne

Pièce de charpente posée horizontalement sur les arbalétriers et destinée à porter les chevrons.
Charpente

Poinçon

Pièce verticale de la ferme, recevant les deux arbalétriers et suspendant l'entrait en son milieu.
Charpente

Poinçonnement

Enfoncement produit sous l'effet d'une charge ponctuelle.
Mécanique

Rainette

Petit outil de charpentier terminé à un bout par une griffe tranchante pour tracer er repérer les pièces de bois.
Charpente

Souche de clocher

Partie maçonnée d'une tour de clocher.
Superstructure

Tasseau

Section de bois utilisée pour le calage ou le soutien d'autres pièces.
Charpente

Tenon et Mortaise

Extrémité (le tenon) d'une pièce de bois qui a été façonnée pur pouvoir entrer dans un trou de même équarissage (la mortaise), pratiquée dans une autre pièce de bois destinée à être assemblée à la première.
Charpente

Vis (escalier en)

Escalier tournant formé par des marches portant noyau ou par des portants limon hélicoïdaux.
Superstructure

Vis de St Gilles (escalier en)

Escalier tournant formé par un noyau à épaule hélicoïdale portant une voûte sur laquelle repose les marches.
Superstructure

Annexe II

Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites

II[e] Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964.

Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun, et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité.

Il est dès lors essentiel que les principes qui doivent présider à la conservation et à la restauration des monuments soient dégagés en commun et formulés sur un plan international, tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions.

En donnant une première forme à ces principes fondamentaux, la Charte d'Athènes de 1931 a contribué au développement d'un vaste mouvement international, qui s'est notamment traduit dans des documents nationaux, dans l'activité de l'ICOM et de l'UNESCO, et dans la création par cette dernière du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels. La sensibilité et l'esprit critique se sont portés sur des problèmes toujours plus complexes et plus nuancés ; aussi l'heure semble venue de réexaminer les principes de la Charte afin de les approfondir et d'en élargir la portée dans un nouveau document.

En conséquence, le 2[e] Congrès International des Architectes et des Techniciens des Monuments Historiques, réuni, à Venise du 25 au 31 mai 1964, a approuvé le texte suivant :

Définitions

Article 1.

La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.

Article 2.

La conservation et la restauration des monuments constituent une discipline qui fait appel à toutes les sciences et à toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental.

Article 3.

La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire.

Conservation

Article 4.

La conservation des monuments impose d'abord la permanence de leur entretien.

Article 5.

La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes.

Article 6.

La conservation d'un monument implique celle d'un cadre à son échelle. Lorsque le cadre traditionnel subsiste, celui-ci sera conservé, et toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits.

Article 7.

Le monument est inséparable de l'histoire dont il est le témoin et du milieu où il se situe. En conséquence le déplacement de tout ou partie d'un monument ne peut être toléré que lorsque la sauvegarde du monument l'exige ou que des raisons d'un grand intérêt national ou international le justifient.

Article 8.

Les éléments de sculpture, de peinture ou de décoration qui font partie intégrante du monument ne peuvent en être séparés que lorsque cette mesure est la seule susceptible d'assurer leur conservation.

Restauration

Article 9.

La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument.

Article 10.

Lorsque les techniques traditionnelles se révèlent inadéquates, la consolidation d'un monument peut être assurée en faisant appel à toutes les techniques modernes de conservation et de construction dont l'efficacité aura été démontrée par des données scientifiques et garantie par l'expérience.

Article 11.

Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent êtrerespectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionnellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet.

Article 12.

Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifiepas le document d'art et d'histoire.

Article 13.

Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant.

Sites monumentaux

Article 14.

Les sites monumentaux doivent faire l'objet de soins spéciaux afin de sauvegarder leur intégrité et d'assurer leur assainissement, leur aménagement et leur mise en valeur. Les travaux de conservation et de restauration qui y sont exécutés doivent s'inspirer des principes énoncés aux articles précédents.

Fouilles

Article 15.

Les travaux de fouilles doivent s'exécuter conformément à des normes scientifiques et à la « Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques » adoptée par l'UNESCO en 1956.

L'aménagement des ruines et les mesures nécessaires à la conservation et à la protection permanente des éléments architecturaux et des objets découverts seront assurés. En outre, toutes initiatives seront prises en vue de faciliter la compréhension du monument mis au jour sans jamais en dénaturer la signification.

Tout travail de reconstruction devra cependant être exclu à priori, seule l'anastylose peut être envisagée, c'est-à-dire la recomposition des parties existantes mais démembrées. Les éléments d'intégration seront toujours reconnaissables et représenteront le minimum nécessaire pour assurer les conditions de conservation du monument et rétablir la continuité de ses formes.

Documentation et publication

Article 16.

Les travaux de conservation, de restauration et de fouilles seront toujours accompagnés de la constitution d'une documentation précise sous forme de rapports analytiques et critiques illustrés de dessins et de photographies. Toutes les phases de travaux de dégagement, de consolidation, de recomposition et d'intégration, ainsi que les éléments techniques et formels identifiés au cours des travaux y seront consignés. Cette documentation sera déposée dans les archives d'un organisme public et mise à la disposition des chercheurs ; sa publication est recommandée.

L'église Saint-Denis à Saint-Escobille[1]

Analyse archéologique – Hypothèses[2]

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine
contact@berhault-architecte.com

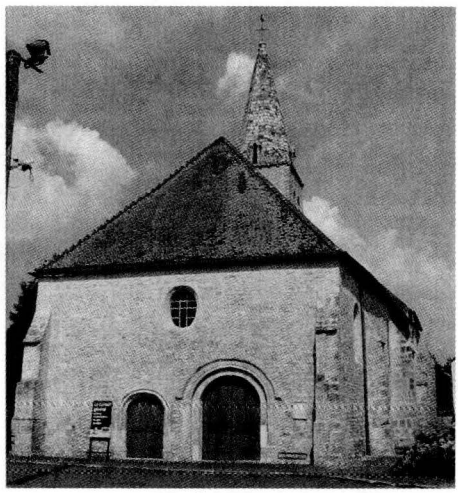


Fig. 1. – *Église de St-Escobille. État actuel (cliché AEDIFICIO, 2009).*

L'église est orientée ouest-est. Elle est dotée à l'est d'un chevet plat et elle présente un plan rectangulaire composé d'une large nef accolée au nord-est au clocher et au sud-est au chœur. Ce dernier est constitué de deux travées voûtées ouvrant vers le nord sur le clocher et une

1. Essonne, arr. d'Étampes, cant. de Dourdan.
2. Cet article est extrait du *Diagnostic architecturale et technique* réalisé, en 2009, par l'auteur (cabinet AEDIFICIO) à la demande de la commune de Saint-Escobille, en vue de la restauration de l'édifice.

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

chapelle. Celle-ci permet l'accès vers la sacristie accolée au nord de la façade orientale.

La nef est éclairée par cinq baies en plein-cintre ou en arc brisé. Seule une baie, sur le côté sud, probablement agrandie vers le XVIII[e] siècle, présente des dimensions plus importantes. La façade occidentale est également percée d'un oculus.

Le chœur est éclairé par deux baies, ouvertes au sud. L'une, en arc brisé, est dotée de voussures à l'extérieur ; l'autre semble avoir été déplacée et modifiée.

La nef est couverte d'une voûte légère en berceau, s'achevant en cul de four vers l'ouest, construite en lattis en bois cloué sous les chevrons et recouvert de plâtre ; la naissance de la voûte est soulignée par une cimaise en bois. Cette voûte lambrissée, non datée, présente une mise en œuvre traditionnelle, cohérente avec le système de charpente à chevrons formant fermes.

Les deux travées du chœur et la chapelle du clocher sont couvertes de voûtes sur croisées d'ogives retombant sur des culots sculptés.

La présence des enduits intérieurs de l'église ne nous permet pas d'analyser les parements de la maçonnerie. Il est donc presque impossible de déceler les traces éventuelles de modifications, de bouchements d'ouvertures ou de reprises de maçonnerie.

Les caractéristiques architecturales et l'observation des élévations extérieures permettent d'évoquer l'hypothèse d'une évolution probable en six phases principales.

Phase 0 : petite chapelle initiale.

Phase 1 : le clocher est une construction antérieure à l'église actuelle, probablement fondé au XI[e] ou XII[e] siècle. Son niveau inférieur, couvert d'une voûte sur croisée d'ogives, s'ouvre vers le sud par une grande arcade en arc brisé construite en pierre de taille. Il devait donc à l'origine, être ouvert vers l'église primitive et servait alors probablement de chapelle latérale. Une baie bouchée en plein-cintre de grande dimension ouvre l'élévation nord du clocher. A notre connaissance, aucun vestige de l'église primitive ne subsiste en élévation.

Phase 2 : l'église se compose d'un chœur à deux travées et à chevet plat. Les deux travées du chœur sont couvertes de voûtes sur croisée d'ogives. Seule la première travée ouvre au nord, vers le clocher, servant alors de chapelle. La nef unique, sans bas-côté, s'étend vers l'ouest sur trois travées. Une élévation construite en *opus spicatum* dit « en arêtes de poisson » ou en « épi », caractéristique de certaines maçonneries médiévales, est conservée au sud, à hauteur de la seconde

travée ouest de la nef[3]. Une porte plein-cintre ouvre le mur gouttereau vers le sud. Celle-ci permet d'accéder au cimetière, alors situé au sud. Ce type de porte est communément appelé « porte des morts ».

Phase 3 : la nef unique est agrandie au XVe ou XVIe siècle. Une travée supplémentaire, plus étroite que les deux travées existantes, est construite vers l'ouest alors que l'élévation nord est maintenant située dans le plan du mur nord du clocher. La façade est dotée d'un grand portail roman, probablement issu de la façade occidentale démolie lors de l'agrandissement de l'église et d'un petit portail nord cohérent avec la phase d'agrandissement de la nef. La base des piédroits est dotée d'une fleur de lys sculptée, vestige très rare en Essonne ayant survécu à la Révolution. Lors de ces travaux d'agrandissement, la nef est dotée d'une charpente à chevron formant ferme créant un comble plus élevé que celui du chœur.

Phase 4 : Le clocher ancien est conservé, surélevé pour dominer la grande hauteur du comble de la nef. Il est également doté d'une flèche en pierre de taille datant vraisemblablement du XVe siècle ; peu courante dans la région[4] sur base carrée ouverte dotée de quatre lucarnes, orientées selon les points cardinaux. Un escalier à vis est construit au nord et permet l'accès au nouveau beffroi ; il se termine par une poivrière en pierre de taille en calcaire jointoyée au mortier de ciment.

Phase 5 : Une chapelle est construite au nord de la seconde travée du chœur, contre l'élévation est du clocher. Le comble du chœur est également rehaussé afin de s'aligner au faîtage de la nef. De nombreuses traces nous informent sur ces modifications, notamment dans les combles du chœur, dont la charpente, probablement contemporaine de son élévation, présente de nombreuses traces de modification ou de remploi de bois plus anciens : mortaises orphelines, échantignolles inversées, remplacement ou doublement des pannes par des bastaings. Un ancien égout, conservé dans la maçonnerie du clocher en façade sud, correspond au niveau d'égout de l'ancienne couverture du chœur. Les encastrements des pannes de l'ancienne charpente sont également conservés.

3. Apparue dès le haut Moyen Âge, cette technique d'appareillage de murs en moellons maçonnés consiste à utiliser en parement des pierres, généralement oblongues, disposées obliquement et dont l'obliquité s'alterne d'une rangée à l'autre. Des exemples de l'emploi de cette technique sont visibles sur le mur nord de la nef de l'église Saint-Quentin de Brières-les-Scellés, sur la façade ouest de l'église Saint-Étienne de Corbeil-Essonnes, et sur le mur gouttereau du bas-côté nord de l'église Saint-Spire de Corbeil-Essonnes, ce qui permet de placer au XIe s., la construction de la "chapelle primitive" ayant servi de base à ces édifices.

4. Ouvrage similaire à l'église Saint-Étienne au Coudray-montceaux, à la collégiale Notre-Dame-du-Fort à Étampes ou encore à l'église Notre-Dame à La Ferté-Alais et à l'église Saint-Martin de Puiselet-le-Marais.

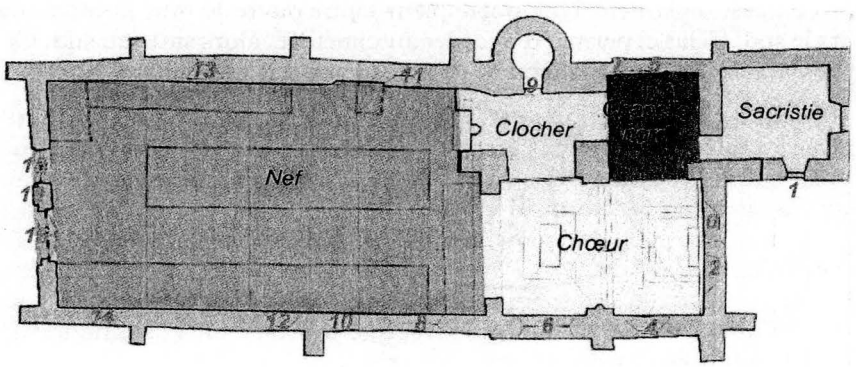


Fig. 2. – *Église de St-Escobille. Localisation des espaces intérieurs (dessin AEDIFICIO, 2009).*

Phase 6. La sacristie est construite dans le prolongement de la chapelle nord, vers l'est, probablement vers la fin du XVII[e] siècle. À cette époque, l'église est totalement réaménagée. On met en place le grand retable du maître autel contre l'élévation orientale du chœur, bouchant ainsi les 3/4 des grandes baies en lancettes. Les bancs clos prennent place dans la nef, ainsi que le banc d'œuvre qui est accolé contre l'élévation sud bouchant ainsi la « porte des morts ». L'élévation à hauteur de cette porte est modifiée dans sa partie supérieure ; l'épaisseur du mur est amoindrie et une baie de dimension plus importante est créée.

L'église Saint-Denis conserve une stratigraphie historique importante, témoin de l'évolution de l'édifice et de son environnement proche. Sa restauration permettra la mise en évidence de la richesse archéologique de l'ouvrage au travers d'une lecture, restée possible, de ses états antérieurs.

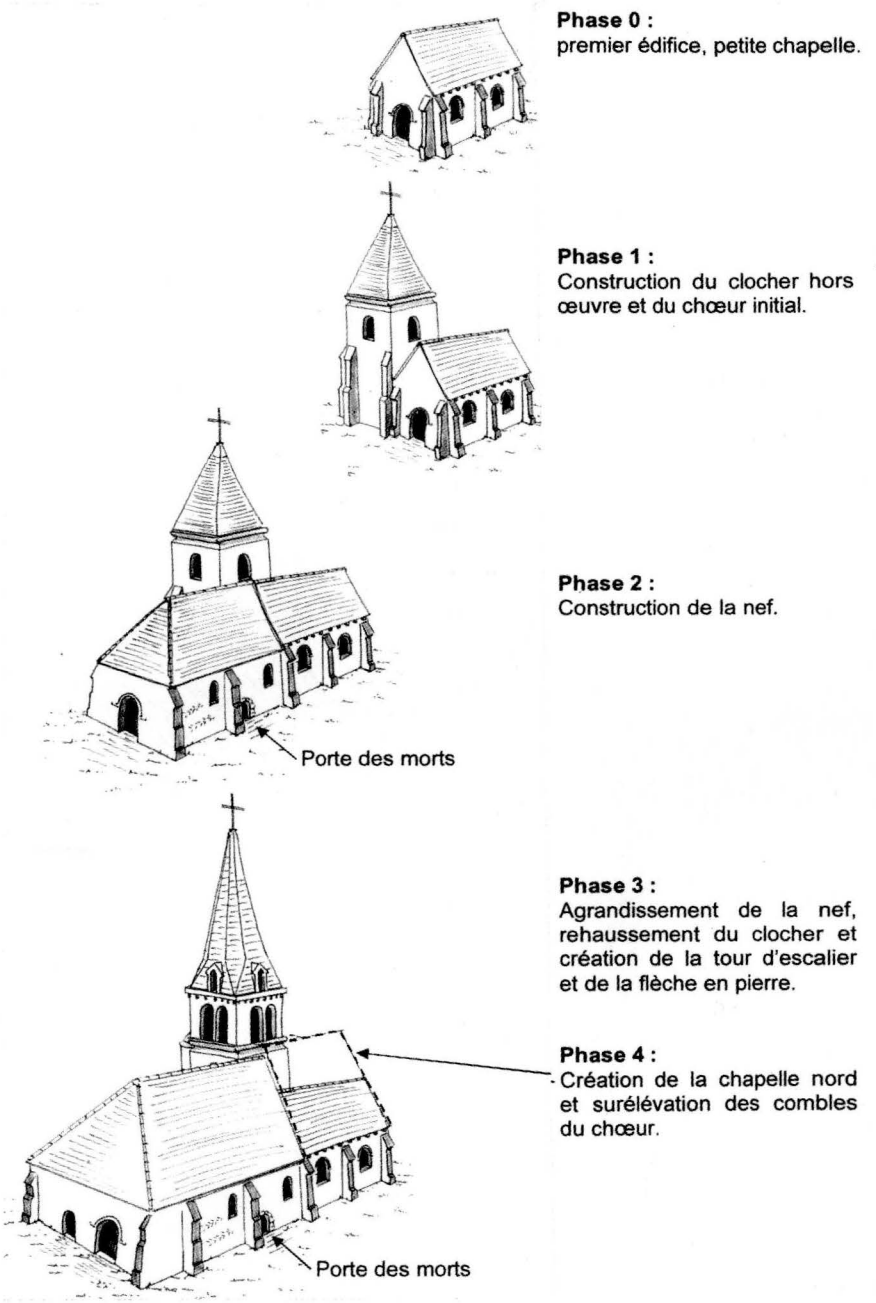


Fig.3. – *Église de St-Escobille. Hypothèse d'évolution chronologique de l'édifice (dessins AEDIFICIO, 2009).*

Saint-Escobille et saint Escobille : étymologie et hagiographie

Jean-Pierre LIÉNASSON
jean-pierre.lienasson@wanadoo.fr

L'histoire canonique a amalgamé la "Légende dorée" des saints et la propagande de christianisation. L'archéologie permet parfois de vérifier un lieu, une époque mais rarement d'identifier un personnage. La mémoire collective a magnifié certains épisodes historiques au point de ne plus faire de différence avec un récit légendaire.

Étymologie : les différents noms du village.

Pour les latinistes, pas de problème : *Scubiculus* est de la 2e déclinaison d'où *scubiculi* en1215[1], 1219[2], 1220[3] et 1233[4] (génitif ; complément de nom) ; *scubiculo* en 1231[5] et 1247[6] (ici ablatif ; complément circonstanciel) ; *scubiculum* en 1255[7] (accusatif) ; *scubiculus* en 1272[8] (nominatif ; sujet). Par contre reste entier le mystère de l'habitant

1. Cartulaire de l'abbaye de Porrois (CARTUL., I, n° 37.) XXIII (juin 1215.) « *L'évêque de Chartres investit l'abbaye de la dîme à Saint-Escobille donnée par Pierre de Favereuse.* ».
2. Cartulaire de l'abbaye de Porrois (CARTUL., I, n° 39.) XLVI (mars 1219-1220.) "*Guillaume Philippi engage sa dîme de Saint-Escobille à l'église Sainte-Croix d'Etampes.*"
3. Cartulaire de l'abbaye de Porrois (CARTUL., I, n° 41.) L (mai 1220.) "*Guillaume et Baudouin de Guillerville engagent pour* 40 *livres à Porrois leur dîme de Rotoir à Saint-Escobille.*"
4. Cartulaire de l'abbaye de Porrois (CARTUL., I, n° 42.) CXXXVIII. (avril 1233, après Pâques.) « *Guillaume de Saint-Julien engage sa dîme de Saint-Escobille.* »
5. Cartulaire de l'abbaye de Porrois (CARTUL., I, n° 56.) CXXVII (mai 1231.) "*Jean Le Roy de Rambouillet donne en gage sa dîme de Saint-Escobille.*"
6. Cartulaire de l'abbaye de Porrois (CARTUL., I, 38.) CCXLIV (15 octobre 1247.) "*Marie de Saint-Escobille reconnaît que ses moissonneurs doivent prêter serment chaque année de réserver la part revenant dans la dîme à Porrois.*"
7. Cartulaire de l'abbaye de Porrois (CARTUL., II, n° 51.) CCLXIV (9 décembre 1255.) "*Guillaume d'Autonne, sénéchal de Beaucaire, dote sa fille Marie.*"
8. « Cartulaire de l'abbaye de Porrois », JL Prêter & J Maronne in" *Société Littéraire de Dourdan*", n° 25, juin 1992, p. 13.

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

appelé *Vulgrenum* de *Sancto Scubilio* en 1080[9], ou celui de *sancto Accobilio* en 1216-1217[10] : déformation due à la prononciation locale ? Faute du copiste sur le document ? Ou bien avons-nous ici la prononciation en langue vulgaire du nom du village. Dans un aveu, rendu en 1467, à l'abbaye Saint-Victor de Paris, des propriétaires indiquent comme lieu « Saint Acobille »[11]. En 1556, lors de la rédaction des coutumes du baillage d'Étampes, enfin le nom apparaît en français, tel qu'on le connaît encore aujourd'hui, soit Saint-Escobille ou Sainte-Escobille selon les greffiers rédacteurs[12].

Hypothèses sur le personnage d'Escobille

Scobis, c'est la sciure, produite par la *scobina*, la râpe. Avec le diminutif enclitique -culus, Scobicul (-a, -us), ce serait « Petite raclure ». Ceci fait donc penser à un surnom (dérision ou humilité), qui aurait été celui de Escobille (Scubiculus ou Scuviculus – en latin, confusion fréquente entre b et v – qui a donné, en français Scubicule, Escubicule, Escobicule, et enfin Escobille) qui ferait partie des personnages de la christianisation de la Gaule au IIIe siècle de notre ère. En étudiant les légendes de saint Denis, de saint Nicaise et sainte Pience, nous pouvons reconstituer en partie l'histoire de Scubicule[13], diacre de son état, martyrisé avec saint Nicaise, le prêtre Quirin et sainte Pience sur les bords de l'Epte dans le Vexin normand au cours de la seconde moitié du IIIe siècle[14].

Reste à savoir comment le nom d'un simple diacre décapité au IIIe siècle dans le Vexin a été donné à un petit village beauceron ? Le Vexin, lieu du martyre supposé de saint Nicaise, saint Quirin et saint Escobille, est possession de l'abbaye de Saint-Denis par la volonté royale depuis Dagobert 1er. Est-ce qui explique que l'église de Saint-Escobille ait pu être dédiée à saint Denis[15] qui, vers 250, aurait

9. Cartulaire de Saint-Père de Chartres, B. Guérard édit. , Paris, 1840.

10. Cartulaire de l'abbaye de Porrois (CARTUL., I, n° 40.) XXVIII (mars 1216-1217.) "*Lucas et Pierre de Richeville* (Richeville, hameau de Vauhallan, canton de Limours) *confirment le don de Pierre de Favereuse à Saint-Escobille.*"

11. Terres bordant « le chemin de Saint Acobille », JL Prêter & J Maronne in *"Société Littéraire de Dourdan"*, n° 24, juin 1992, p. 14.

12. Lamy Marc-Antoine, *Coutumes du Baillage et Prévôté du Duché d'Étampes commentées*, Paris, Henry Charpentier, 1720.

13. Scubiculus a disparu du nouveau martyrologe de l'Église romaine dont certains noms douteux ont été éliminés.

14. *Vetus martyrologium Romanum MDCCCCVI : Die 11 octobris* : « Dans le Vexin, en Gaule, la passion des saints martyrs Nicaise, qui était évêque de Rouen, Quirin prêtre, Scubicule diacre et Pience vierge, sous le préfet Fescenninus. »

15. L'*Annuaire administratif 2010* du diocèse d'Évry indique Saint-Escobille comme titulature pour l'église paroissiale, ce qui est corroboré par *La semaine religieuse de Versailles*, qui, de 1878 à 1966, donne cette titulature à l'église paroissiale de Saint-Escobille.

été envoyé évangéliser les Parisii, accompagné d'un prêtre et d'un diacre, tandis que saint Nicaise, dont le diacre Scubicule était le compagnon, partait pour le pays qui devint la Normandie ? La présence, sur le retable (XVII[e] siècle) visible dans le chœur de l'église, de saint Nicaise en évêque va dans ce sens.

Autres pistes étymologiques

Une autre forme ancienne d' Escobille est saint Scubilion ou Escouvillon, saint d'origine poitevine, mais compagnon de saint Paterne ou Pair (saint né à Poitiers). Ces deux personnages sont supposés être décédés, la même année, en 565. Un détail de la légende de la vie des deux saints est le même, comme très souvent au Moyen Âge, où on utilisait des éléments d'une légende célèbre pour alimenter une autre légende d'un saint moins médiatique. Quand Paterne fut élu évêque d'Avranches, Scubilion resta à l'abbaye de Scicy (aujourd'hui Saint-Pair-sur-Mer). Ils furent inhumés ensemble dans l'église de cette ville. Une partie de leurs reliques furent portées à Issoudun et à Orléans (églises ou chapelles construites en leur honneur) en passant par Paris. (Notez la mention d'une translation de Paris à Orléans).

Une autre piste passe par la commune de Faronville (Loiret) où un lieu-dit se nomme « Acquebouille », mot dérivé de « Escobille » : 1142 : *villa quae Escobolae dicitur* ; 1217 : *Esquebolliis* ; 1238 : *Asquebolliis* et enfin 1264 : *Asquebolliis*. Ces noms seraient apparentés[16] avec Escobille, martyr dont les ossements ont accompagné ceux de Saint Aignan vers le martyrium de Saint-Aignan à Orléans (dédicace du 14 juin 1029) : saint Escobille serait arrivé à Orléans à l'époque carolingienne, sans doute au moment des invasions normandes. (Notons, à nouveau, une translation vers Orléans).

Une autre hypothèse se fonde sur le mot latin *cubiculum* qui a le sens de tombeau. Dans la nécropole rurale utilisée par les habitants des *villae* gallo-romaines[17], implantées parallèlement à une voie gauloise puis romaine, un caveau, sanctifié parce qu'il renfermait les restes d'un saint homme, a pu recevoir l'appellation de *sanctum cubiculum,* abrégé en *s. cubiculum* sur un quelconque document, qui est recopié en *scubiculum* et voilà notre Scubicule avec un glissement possible vers

16. POITEL Max, *Répertoire et dictionnaire toponymique de l'arrondissement de Pithiviers ;* « Sur les traces de Saint-Escobille » ; Raymond DELAVIGNE; in « Bulletin de la Société de Mythologie Française » ; n°178. 1995 ; 3[e] trimestre. pp. 29-33.

17. Bulletin de la Soc. hist. et arch. de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix n° 54 (1984), p. 90.

une identification ultérieure avec le personnage de saint Scubiculus (le *sancto scubilo* de 1080) qui devient Escobille.

Notons aussi qu'en occitan, « escobihon » signifie balayette ou « écouvillon ». Or il existe en vieux droit français une pratique qui consistait à signifier une interdiction de franchir ou de pénétrer sur un territoire en marquant la limite par un bouchon de paille enroulé autour d'un bâton enfoncé dans le sol appelé « escoive » ou « escouve ». Notre village aurait pu être une limite de fiefs d'une abbaye : le symbole ayant donné le nom au lieu.

Enfin, en bas latin l'oiseau appelé « ecouble » correspond soit à la bondrée apivore, soit au milan. Or cet oiseau, consacré autrefois à l'Apollon Delphique, arrive au printemps et repart à l'automne (départ de l'Apollon Delphique chez les hyperboréens et arrivée de Dionysos pour les fêtes d'hiver[18]), véritable borne temporelle de l'activité végétale. Or saint Denis serait le dernier avatar de Dionysos et l'église de Saint-Escobille serait aussi dédiée à saint Denis.

Annexe

Vies et légendes de saint Denis, saint Nicaise, saint Quirin, sainte Pience, saint Clair et saint Escobille.[19]

Au IIIe siècle, autour de 250, le pape, désormais installé à Rome, envoya un groupe de missionnaires sillonner la Gaule en vue de son évangélisation dont Denis, futur évêque de Lutèce, qui était accompagné de Rustique, prêtre, Éleuthère, diacre et Nicaise, futur évêque de Rouen, qui partit vers la Normandie avec Quirin, prêtre, et Scubicule, diacre.

À Lutèce, Denis et ses disciples remportèrent un grand succès auprès de la population. De nombreuses conversions leur furent attribuées au point que les autres religions présentes à cette époque s'inquiétèrent et

18. Dernier écho lointain de ces fêtes cité par le linguiste et philologue Du Cange (1610-1688) : les "brandons" au XIVe siècle : « *comme l'exposant feus talez par esbatement avec plusieurs autres veoir une assemblée d'enfens qui faisoient certains gieus appelez les « escouvillons » qui se font chascun le dimanche des brandons après vêpres* ».

19. Références des vitæ consultées : **Saint Denys** : Grégoire de Tours, *Histoire des Francs, Livre 1* ; Jacques de Voragine, *La légende dorée, t 2*. **Sainte Pience et saint Clair** : voir, sur le site internet de La Roche Guyon. **Saint Quirin** : voir le site internet de Stavelot-Malmedy (province de Liège en Wallonie). **Saint Nicaise** : *Chronique métrique des archevêques, le Livre d'Ivoire de la cathédrale de Rouen* et *Passio Nicasii*, deux versions l'une en prose (B.H.L. 6082) et l'autre en vers (B.H.L. 6083) et un récit de la translation des reliques de Nicaise à Rouen en 1032 (B.H.L. 6084) ; Histoire ecclésiastique recopiée et continuée à Mortemer au XIIIe siècle (BNF, ms lat. 4863, fol. 112).

protestèrent auprès de l'autorité romaine. Les prédicateurs furent arrêtés par le préfet Sisinnius Fesceninus et exécutés.

Pendant ce temps, Nicaise, Quirin et Scubicule poursuivirent leur mission vers la Normandie, en longeant la vallée de la Seine. Ils rencontrèrent une population terrorisée par un terrible dragon qui vivait dans une caverne et empoisonnait la source du village. Nicaise donna son étole à Quirin qui attacha le monstre devenu docile. Nicaise fit le signe de croix : l'animal mourut aussitôt. Devant ce phénomène, plusieurs centaines de personnes (318) se convertirent aussitôt au christianisme. Plus loin, Nicaise, Quirin et Scubicule chassèrent les démons qui tourmentaient la population d'un village. Ils passèrent ensuite à La Roche-Guyon. Là, ils convertirent une noble dame, veuve de son état, Pience. Ils rendirent la vue à un prêtre païen nommé Clair[20]. Le préfet Fesceninus, débarrassé de Denis s'était mis à leur poursuite. Ils les captura, les condamna à la décapitation. Leurs dépouilles furent abandonnées aux oiseaux de proie, aux chiens et aux bêtes sauvages. Pendant la nuit, les sacrifiés se relevèrent, prirent leur tête et traversèrent l'Epte jusqu'à Gasny, une île, commune de l'Eure. Là, Pience et Clair les ensevelirent selon le rite chrétien. Pience fit élever un oratoire dans une grotte de la falaise de craie qui domine la Seine. Arrêtés, ils furent condamnés au même châtiment et furent aussi décapités. C'est pourquoi ces personnages font partie du groupe des « saints céphalophores », c'est-à-dire qui portent leur tête. Les bollandistes[21] situent leur martyre vers 286. Les corps de Pience et de Clair furent déposés avec ceux des trois autres martyrs.

Sanctifié dès les premiers temps du christianisme par les précieux restes des martyrs, Nicaise, Quirin et Scubicule, le bourg de Gasny ne vit plus la foi chrétienne périr. Dès la fin des troubles consécutifs aux invasions germaniques du Ve siècle, une église chrétienne fut érigée à Gasny.

Vers 660, les grands miracles qui s'opéraient à l'oratoire de l'île de Gasny attirèrent l'archevêque de Rouen, Dadon, (609-684), appelé ensuite saint Ouen. Il éleva un monastère sur le tombeau de Nicaise et fit effectuer la translation des reliques des trois saints de l'ancien oratoire de Gasny, pour les placer dans l'église du nouveau prieuré dit de Saint-Ouen.

Dès les années 800, les Vikings apparaissent sur les côtes de France et, sur leurs drakkars, ne tardent pas à remonter fleuves et rivières de

20. L'église voisine de Gometz-le-Châtel (Essonne, arr. de Palaiseau, cant. de Limours) est dédiée à ce saint Clair.

21. Érudits, jésuites pour la plupart, chargés de poursuivre les travaux du père Bolland (1596-1685), jésuite belge qui publia les premiers volumes des *Acta sanctorum*.

l'ouest et du nord de la France, pillant églises et abbayes. Ceci provoque des translations de reliques pour les mettre à l'abri dans d'autres lieux, loin des possibilités de pillages des Normands. Le 10 mai 841, les Vikings entraient dans la Seine et quelques jours après, ils livraient Rouen aux flammes. C'est alors que Riculphe, abbé de Saint-Ouen, fit placer dans une châsse magnifique le corps de saint Nicaise, le fit transporter dans le prieuré que les religieux possédaient toujours à Gasny où il rejoignit les reliques de Quirin et d'Escobille.

Ensuite il y eut d'autres translations des reliques. Les reliques de Quirinus furent transférées autour de 875 à l'église de l'abbaye de Malmedy, pendant le règne de Charles II le Chauve (823-877). Malmedy est située dans la province de Liège en Wallonie. Quant aux reliques de saint Escobille, troisième personnage de cette saga sacrée, peu de renseignements après leur retour à Gasny pour les protéger des invasions normandes.

Si saint Escobille et saint Scubilion ne font qu'un, il est vraisemblable qu'une partie des reliques furent portées de l'abbaye de Scicy (aujourd'hui Saint-Pair-sur-Mer) à Issoudun et à Orléans (églises ou chapelles construites en l'honneur de saint Scubilion) en passant par Paris[22]. Durant la translation de Paris à Orléans, elles auraient pu passer par Saint-Escobille et donner alors ce nom à cette agglomération gallo-romaine devenue franque. Nous sommes au début du IXe siècle, période où fut édifié un premier édifice de culte, une petite chapelle, à la place du chœur de l'église actuelle. Il faudrait pouvoir faire une exploration archéologique du sous-sol de ce chœur.

L'autre hypothèse liant la translation des reliques de saint Aignan à celles de « Escoubille » n'explique pas comment celles de saint Escobille sont arrivées jusqu'au martyrium cité. Saint Aignan, vénéré de son vivant, mourut le 17 Novembre 453. Il a été inhumé à l'est de la ville, en l'église de Saint-Pierre aux Bœufs. Mais il existe une variante à cette version qui veut que les reliques de saint Aignan n'aient été transportées à Saint-Pierre que vers l'an 500 ; son premier lieu d'inhumation ayant été Saint-Laurent-lès-Orgevils, dont il était abbé. En juin 451, les troupes d'Attila envahirent Orléans. L'évêque Aignan arrêta les barbares sous les murs de l'église Saint-Pierre aux Bœufs. Grâce aux prières de l'évêque et au soutien armé des troupes d'Aetius, les Huns quittèrent la cité sans la dévaster. Saint Pierre aux Bœufs

22. Selon l'abbé Houtin, des reliques de ces deux saints seraient toujours conservées dans l'église Saint-Jacques du Haut Pas, à Paris, in « Légendes des saints du propre de Luçon, traduites du texte latin du bréviaire » Fontenay-le-Comte, Imp. Gourand, 1892.

– ainsi nommée car elle était construite au milieu d'une prairie dans laquelle paissaient de nombreux troupeaux – sera bientôt rebaptisée pour devenir l'église Saint-Aignan. Dès le Ve siècle, un sanctuaire s'élevait au-dessus du tombeau du Saint Patron de la cité. Mais nulle allusion à saint Escobille.

Quant à la véracité des faits rapportés, n'oublions pas que les légendes de « grands » saints ont servi de modèle pour l'écriture de celles des plus petits et que la belle légende dorée de saint Escobille est peut être de celles là.

L'église Saint-Nicolas de La Forêt-le-Roi[1]

Analyse archéologique – Hypothèses[2]

Stéphane BERHAULT
Architecte du patrimoine
contact@ berhault-architecte.com

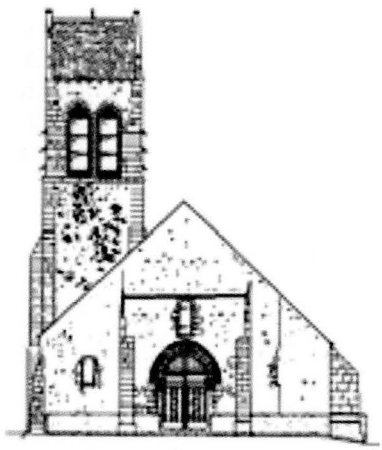


Fig. 1. – *Église de La Forêt-le-Roi (dessin AEDIFICIO, 2003).*

Le nom, « La Forêt le Roi », que porte aujourd'hui la commune est directement lié à sa position géographique qui, avant les défrichements du XII[e] siècle, se trouvait au sein de la grande forêt médiévale appelée forêt des Carnutes, qui s'étendait entre Dourdan et Étampes.

1. Essonne, arr. d'Étampes, cant. de Dourdan.
2. Cet article est extrait du *Diagnostic architectural* réalisé en 2003, par l'auteur (cabinet AEDIFICIO), à la demande de la commune de La Forêt-le-Roi, en vue de la restauration de l'édifice.

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

Elle était le lieu de chasse favori du roi Louis VI dit Le Gros qui, en 1126, accorda aux habitants de « *Foresto* » un certain nombre de privilèges. Cette charte favorisa l'installation de nouveaux arrivants sur ce territoire. La présence du lys sur une des clefs de voûtes et, semble-t-il, à l'angle du clocher, atteste que l'édifice fut édifié sur une partie du domaine royal avec l'accord du souverain.

Lors de l'installation des premiers habitants dans ce lieu une première chapelle fut édifiée, placée sous la protection de saint Nicolas. Le choix de ce vocable correspond à l'implantation du culte rendu à ce saint dans la région. Dans le diocèse de Chartres, 49 églises et 8 chapelles sont placées sous le vocable de Saint-Nicolas. C'est aux Croisades que l'on doit l'introduction en France du culte de ce saint dont les reliques furent transportées d'Asie Mineure vers l'Italie en 1078.

En 1185, le chapitre de Notre-Dame de Paris donna à un certain David de La Forest 300 arpents de bois à défricher, à ses frais, entre Le Trouvilliers et Richarville. Peut-être David de La Forest était-il un habitant du lieu-dit appelé « *Foresta* » ou « *Foresto* » ? Dès 1219, il est fait mention dans la correspondance du chapitre de Notre-Dame de Paris du « *presbitero de Foresto* ». En 1272, « *Foresto* » est désignée sous le nom de « *Foresta Regis* ». Le bourg compte 72 paroissiens.

Description de l'édifice

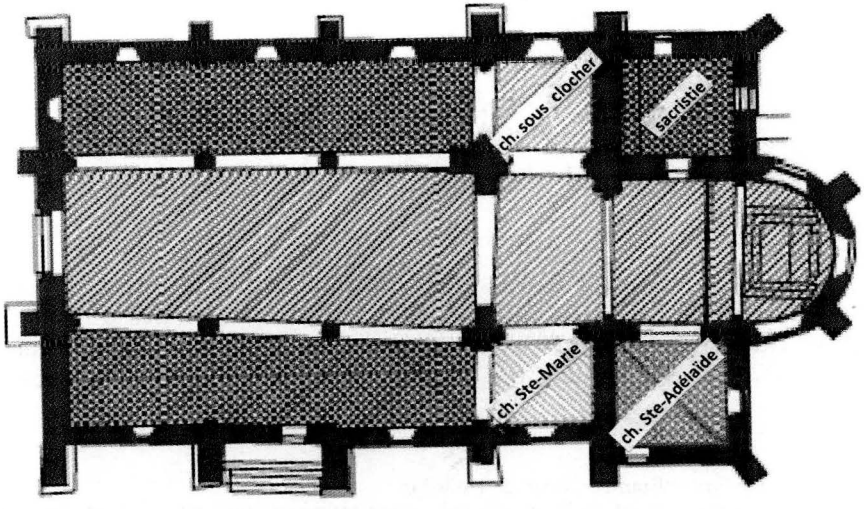


Fig.2. – *Église de La Forêt-le-Roi. Plan de repérage des différents espaces (Relevé AEDIFICIO, 2003)*

Le village s'articule complètement autour de son église Saint-Nicolas, dégagée de toutes parts. L'environnement global du monument n'a guère varié depuis longtemps. L'édifice prend place au centre d'un vaste espace, autrefois occupé en grande partie par un cimetière.

L'église de La Forêt-le-Roi se compose, en plan, d'une nef principale à trois travées de part et d'autre de laquelle des bas-côtés prennent position.

Le portail est un très bel ouvrage. Ses voussures en arc brisé sont constituées de plusieurs rouleaux à ressauts. La voussure supérieure est décorée d'une succession de billettes. Le portail porte les traces de multiples interventions qui ont justifié sa restauration. Certaines des colonnettes en délit accompagnant chaque piédroit avaient disparu ou avaient été cassées puis recouverte d'un mortier de colmatage les dissimulant quasi entièrement. Les bases n'existaient plus (cassées ou bûchées volontairement).

En allant vers l'est, on perçoit dans le plan actuel une travée qui s'apparente à un faux transept avec dans le bras nord une travée correspondante au clocher, et dans le bras sud une travée recevant l'autel dédié aujourd'hui à la Vierge Marie. Une travée de chœur prend ensuite place, complétée par une abside semi circulaire. Ce chœur est lui-même épaulé au nord par la sacristie et au sud par la chapelle Sainte-Adélaïde.

Les volumes de la nef et des bas-côtés sont couverts par une même toiture qui s'étend jusqu'au chevet. Ce ne fut pas toujours le cas, comme certains clichés du début du vingtième siècle en témoignent. On constate effectivement que la charpente ancienne du chœur a été complètement supprimée au profit d'une toiture unique qui altère aujourd'hui, depuis l'extérieur, la perception des espaces intérieurs et la compréhension archéologique du monument.

L'ensemble du chœur était éclairé à l'origine par cinq baies identiques en plein cintre.

Le clocher prend place du côté nord de l'édifice. Sa construction reprend le schéma habituel : pierre de taille pour les éléments porteurs ou raidisseurs et remplissages en maçonnerie de moellons. La travée sur laquelle il s'assoit est située à l'extrémité est du bas-côté correspondant et reçoit la chapelle dédiée aujourd'hui à la Sainte-Trinité après l'avoir été dans le passé au Sacré-Cœur et encore avant à Saint-Sébastien. Le clocher possède un élancement important (20.9 mètres de hauteur pour une largeur de 4.8 mètres de largeur, soit un rapport de 4.3). Sa toiture de type à bâtière est fermée latéralement par deux pignons en maçonnerie avec rampants en pierre de taille, au nord et au sud. Il semble que ce clocher ait fait l'objet d'au moins une surélévation mais nous ne retrouvons pas au niveau des parements

actuels de traces de baies bouchées telles qu'elles auraient dû exister avec un beffroi de cloches positionné moins haut que son niveau actuel. De même, on note l'absence de corbeaux ou d'éléments de corniche à l'intérieur de la souche. La corniche extérieure qui prend place à la base des baies de la chambre des cloches ne correspond pas non plus à une ancienne corniche d'égout. Tous ces éléments nous interdisent de proposer une restitution graphique d'un état antérieur. La seule cloche encore en place aujourd'hui date de 1646 et porte toujours le nom de son parrain, Charles Leclerc de Fleurigny, chevalier, baron de La Forêt-le-Roi et d'Anne de Barville, son épouse. L'accès à l'intérieur de la souche s'effectue par un dispositif singulier qui oblige à monter dans les combles de l'actuelle sacristie depuis un escalier extérieur en pierre puis par une petite échelle de meunier. Moyennant un autre petit escalier en bois on accède alors au premier niveau du clocher dont le sol est formé par une voûte en moellons sur croisées d'ogives. On accède aux autres niveaux du clocher grâce à des escaliers en bois puis au moyen d'échelles. Lors des inspections menées, la charpente du clocher a représenté une agréable surprise. Effectivement, étant donné la simplicité du traitement sommital du clocher, on pouvait s'attendre à découvrir une charpente sommaire se résumant à quelques pannes lancées de mur pignon à mur pignon. Il n'en est rien. La charpente du clocher est de type à chevrons formant ferme et voit la présence d'un rang maître dans l'axe et de 3 rangs secondaires de part et d'autre. Les rangs secondaires viennent prendre position sur une double sablière moyennant des blochets et jambettes. L'ensemble est en chêne, en parfait état de conservation. Par chance, cette charpente n'a subi aucun traumatisme et cette petite structure nous est parvenue intacte. Les contreforts voient l'utilisation de blocs de pierre de taille de moyen appareil tantôt en pierre calcaire (pierre d'Étampes ou de Berchère) tantôt en grès de Fontainebleau. Les éléments de modénature et les ébrasements des baies sont réalisés en pierre calcaire.

Du côté méridional, le bas-côté se ferme sur l'autel dédié à la Sainte-Vierge.

La travée suivante est fermée au nord par la sacristie et au sud par la chapelle Sainte-Adélaide. Celle-ci est l'ancienne chapelle seigneuriale, manifestement une adjonction tardive, que l'on dit avoir été construite au XVe siècle. En 1844, le baron des Étards, propriétaire du château, fait restaurer la chapelle et la place sous le vocable d'Adélaide, nom de sa fille décédée à l'âge de 16 ans. Il faut bien reconnaître que cette reconstruction est un merveilleux exemple de ce que le XIXe siècle savait produire. Traitée dans un style néo-gothique, l'édifice est un ensemble d'une rare cohérence dont l'aspect est

typique de l'architecture de la Renaissance ; sa construction voit l'emploi d'un appareil en pierre de taille calcaire et témoigne d'un très grand soin d'exécution. Le Conseil Municipal autorisera le baron à faire boucher la porte d'accès et à rouvrir une fenêtre donnant sur le presbytère et lui accordera, en 1846, la concession à perpétuité de la chapelle.

La sacristie est également une construction postérieure à celle du chœur et, comme pour la chapelle Sainte-Adélaïde, son édification a condamné une des baies latérales du sanctuaire. Sa construction est, en revanche, modeste et de piètre qualité.

Analyse archéologique

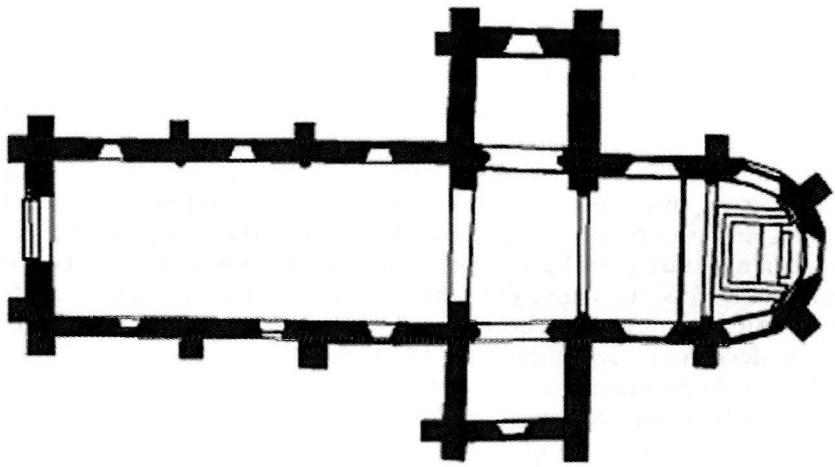


Fig. 3. – *Église de La Forêt-le-Roi. Hypothèse de restitution d'un état XIIIe (dessin AEDIFICIO, 2003).*

Il est toujours difficile de donner une image fiable des états constructifs qui se sont succédé pour un édifice de près de huit siècles d'âge. L'analyse du bâti et des traces visibles sur les parements intérieurs et extérieurs permet cependant de déceler des traces ou des détails facilitant sa lecture.

Si l'on prend à rebours l'échelle du temps en partant de notre époque puis en remontant progressivement, il est plus aisé « d'effeuiller » les différentes pages de l'histoire constructive du monument et ainsi de les situer sur une chronologie vraisemblable.

– Il n'est pas exclu d'envisager que le projet ait pu avoir été établi originellement sur la base d'une croix latine, avec une simple nef unique. Il est vrai que beaucoup d'églises de la région étaient à l'origine de simples bâtisses rectangulaires à côté desquelles un clocher était élevé. La nef n'était pas voûtée mais simplement charpentée sans contreforts extérieurs ou alors de simples raidisseurs, tels qu'on peut encore les observer sur des bâtiments agricoles anciens.

– Les bas-côtés pourraient dater d'un projet d'agrandissement que l'étude dendrochronologique (cf Annexe) permet de dater du XVI[e] siècle. C'est un fait, on sait aujourd'hui que les reconstructions qui ont suivi la guerre de Cent Ans en Île-de-France se sont souvent soldées par l'agrandissement de bâtiment existant, afin d'accueillir une communauté renaissante et en plein essor démographique.

– Les fenêtres du chœur ont été murées afin de permettre l'accolement d'une part au nord de la sacristie, d'autre part au sud de l'actuelle chapelle Sainte-Adélaïde.

Il est donc très vraisemblable que l'édifice ait connu dans le passé une disposition différente avec un chevet complètement dégagé.

– S'il est toujours hasardeux de dater un édifice au moyen d'une simple reconnaissance stylistique, la localisation et le repérage de différentes natures de nervures de voûte permettent parfois de faire ressortir de manière claire des phases voyant l'emploi d'un même profil. En l'occurrence, l'utilisation d'un seul et même type de nervure dans la nef et dans les bas-côtés pourrait signifier une construction en une seule fois de l'ensemble de ces parties ou, de manière plus prudente, le voûtement de ces parties lors d'une même campagne. Cette dernière pourrait dater de 1531, millésime présent sur l'un des culots de la première voûte ouest du bas-côté nord. Le type de profil est effectivement typique de cette époque. Le voûtement des autres parties de l'édifice est autrement plus problématique. On note notamment que le chœur (qui donne l'impression d'une seule et même construction) ne possède pas des nervures homogènes. La croisée du faux transept possède des diagonaux qui lui sont propres et des arcs-doubleaux de type XII[e] siècle.

– L'étude de l'édifice a permis de constater que les deux contreforts du clocher plaqués contre sa façade sud étaient dotés de glacis et larmiers en pierre de taille, aujourd'hui emprisonnés dans les combles au droit de la travée appelée plus haut « croisée du faux transept ». Ce détail ainsi que la qualité d'exécution tendrait à montrer que la face sud du clocher fut jadis dégagée et que les larmiers avaient leur rôle à jouer. À moins que le constructeur ait souhaité doter toutes les faces du clocher (même celles partiellement enclavées) de dispositifs en tous points similaires, ce qui serait étonnant.

Nous sommes malheureusement incapables aujourd'hui de faire une proposition d'organisation de l'édifice en tenant compte de cette donnée sauf à considérer un clocher complètement hors œuvre de tous côtés.

Ces derniers points démontrent qu'il est effectivement très difficile de mettre en lumière les différentes phases de construction d'un édifice qui peut, à raison d'une ou deux campagnes par siècle, avoir connu une quinzaine d'états différents.

Nous renoncerons donc à produire un plan de datation de l'ensemble.

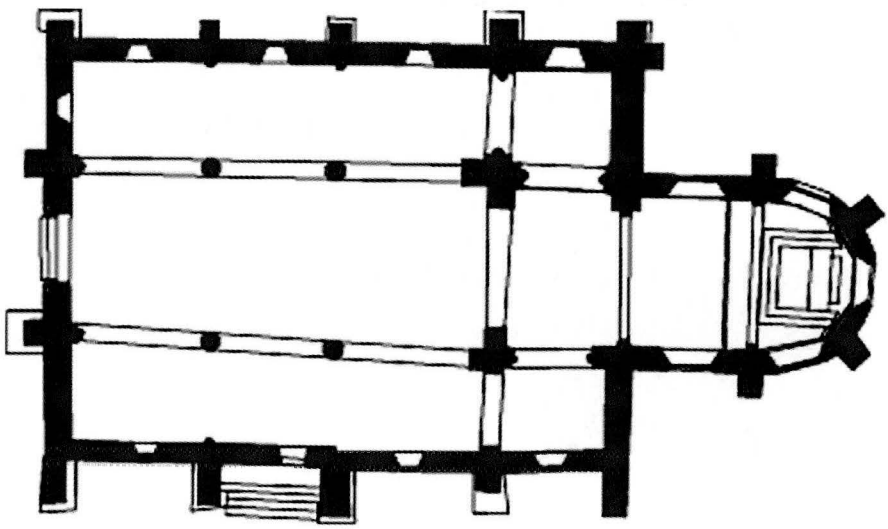


Fig 4. – *Église de La Forêt-le-Roi. Hypothèse de l'agrandissement au XVe, sans la sacristie et la chapelle Sainte-Adélaïde, les baies du chœur ouvrant alors librement sur l'extérieur) (dessin AEDIFICIO, 2003).*

ANNEXE

Datation des bois de charpente

Une étude dendrochronologique[3] a été confiée à l'entreprise CEDRE. Plusieurs dizaines de prélèvements ont été réalisés sur les bois de charpente de la nef et des bas-côtés ainsi que sur les poutres/tirants qui traversent la nef.

Les conclusions sont les suivantes :

• Charpente de la nef : 1762 (automne 1761, hiver 1762). Elle a été construite en une seule phase ;

• Charpente des bas-côtés : les bois les plus anciens sont datés de 1571 (automne 1570, hiver 1571) ;

• Poutres/tirants : 1687 (automne 1686, hiver 1687).

3. BERHAULT S et IMMEL J-J, « La dendrochronologie, une technique de datation des charpentes ; application à quelques églises de l'Essonne » in *Essonne et Hurepoix,* n° 75 (2005), 2006, p. 181-186 et « Dendrochronologie » in *Essonne et Hurepoix,* n° 77 (2007), 2008, p. 121.

Les ruraux autour de Montlhéry de la Fronde des Princes à la Révolution

Michel MARTIN*, Antonio BAEZA et Arnaud DESCHAR
**7 chemin de la Charbonnière 91600 Méréville*

La thèse de Jean Jacquart[1] ne s'étend que sporadiquement au delà de 1670. Il était donc tentant d'analyser l'évolution du monde rural jusqu'à la fin de l'Ancien Régime sur une partie de la région étudiée par cet historien. D'autant plus que nos recherches traitant de la région d'Étampes, de celle de Dourdan et de la vallée de l'Essonne à la même époque se heurtaient à l'ignorance à peu près totale de la situation au nord d'une zone s'étendant de Ballancourt à Saint-Chéron.

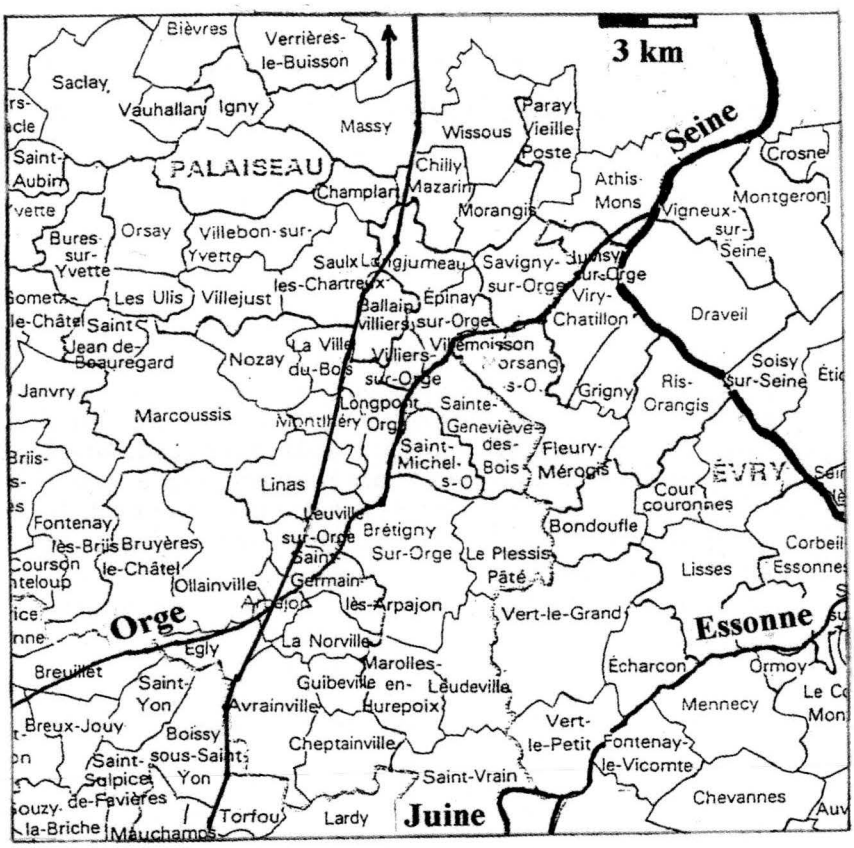
Nous avons privilégié une micro-région axée sur la vallée de l'Orge et la route Paris-Orléans entre Athis au nord et Arpajon au sud. Au plus près, Paris est éloigné de 16 km et au sud de 32 km. Volontairement nous avons écarté de l'étude les quelques paroisses séparant de cette zone les marges du plateau beauceron et la boucle de la Juine entre Lardy et Ballancourt afin d'accentuer les contrastes éventuels. Ainsi les données en provenance de Breux-Jouy, Saint-Yon, Boissy-sous-Saint-Yon, Avrainville, Cheptainville, Saint-Vrain, Vert-le Petit, Chevannes et Mennecy n'ont pas été utilisées. La sociologie des villages et bourgades situés sur la route Orléans-Paris est spécifique aussi nous n'avons pas pris en compte les populations d'Arpajon, Linas, Montlhéry, La Ville-du-Bois, Ballainvilliers et Longjumeau.

Pour les mutations de propriétés et les baux nous avons eu recours à des sondages dans les minutiers des notaires de Montlhéry et d'Arpajon. Pour les inventaires après décès, l'usage des documents judiciaires est bien plus fécond, car on y trouve de cinq à dix fois plus de documents successifs. Nous avons donc également exploité les archives judiciaires féodales.

1. JACQUART J, *La crise rurale en Île-de-France 1550-1670*, Paris, Armand Colin, 1974, 796 p.

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

Ces recherches nous permettent de dresser, pour cette micro-région, un panorama des différents types de ruraux, avec leurs façons culturales, mais aussi leurs vêtements, leur niveau d'instruction et de délinquance.



Région étudiée

Aspect socioprofessionnel et terminologie

Tous les documents montrent qu'un grand nombre de petits paysans se qualifiait de vigneron. En revanche nous rencontrons relativement peu de manouvriers et, première différence avec la Beauce, la Beauce gâtinaise et leur marge nord, certains des manouvriers enregistrés possèdent quelques hectares de labour, voire plus de dix, et sont pourvus de chevaux, de charrues, de charrettes et même de

herses et de rouleaux. A la même époque des petits paysans beaucerons ne possèdent ni cheval ni matériel et se font passer pour laboureurs. Aucun des manouvriers beaucerons au sens large ne possède de cheval. Ces manouvriers pourvus d'un train de culture se rencontrent jusque dans la vallée de l'Essonne. Apparemment tout paysan dépourvu de vignoble ou dont le vignoble était trop réduit était susceptible d'être considéré comme manouvrier s'il n'était pas fermier laboureur sur une exploitation qu'il prenait à bail. Il existait aussi des commerçants et artisans à la campagne.

Nous avons vérifié cette composition sociologique dans les rôles de taille à partir de 1742, en particulier ceux de Marcoussis[2], la paroisse la plus peuplée de toutes celles étudiées. Depuis les années 1660-1670, elle compte un peu plus de 200 feux. Les commerçants et artisans sont largement minoritaires. En 1742, les vignerons composent le quart de la population. Il n'y a que trois marchands laboureurs au plus, dont l'un est receveur de seigneurie. Sur le plateau à l'est de l'Orge, le nombre des vignerons diminue fortement et celui des manouvriers et journaliers augmente ainsi que celui des marchands laboureurs. Dix ans plus tard la terminologie ne change pas mais les termes recouvrent en partie des réalités différentes. Pour toujours un peu plus de 200 feux, nous découvrons 73 vignerons, mais seulement six manouvriers. Les manouvriers sont maintenant pour la plupart considérés comme vignerons ou qualifiés de journaliers. En 1773, ils se sont intégrés aux vignerons ou sont devenus salariés (compagnon maréchal, garçon maçon, terrassier, batteur etc.). Le nombre de feux n'a pas augmenté, mais nous ignorons seulement la profession de quatre taillables ainsi que celle des maris de six veuves. La capitation fait apparaître quinze domestiques logés chez l'employeur, des salariés agricoles bergers et charretiers, mais aussi concierges, servantes, jardiniers et d'autres sans fonction précise. Sept ans plus tard, nous ignorons de nouveau la profession de 21 taillables[3] et celle des époux de 27 veuves d'où une réduction du nombre des vignerons, sinon rien n'a changé. Les ruraux sont très souvent des producteurs de vin, qu'ils se parent ou non du titre de vigneron et quelle que soit la surface de la vigne exploitée. Malgré une superficie finalement restreinte le vignoble, sauf dans les grandes exploitations seigneuriales constitue le pivot de cette société rurale. Pratiquement tout le monde produit ou peut produire du vin. Même le cocher du marquis d'Entragues met en valeur ou fait entretenir dix sept ares de vigne en 1737[4].

2. Arch. nat. Z 1 j/233W.
3. D'après les surfaces exploitées nous avons réintégré seize taillables de profession inconnue et une veuve parmi les vignerons.
4. Arch. dép. Essonne B 2603 (1739) et B 2102 (1737).

Quelles que soient les sources utilisées, censiers et terriers, actes notariaux ou à la fin du siècle les arpentages et plans d'intendance, le vignoble représente environ 10 % des labours dans les finages qui s'échelonnent le long de l'Orge, même à Athis et Savigny où le plateau fertile représente une part importante de la paroisse, ceci n'empêche pas une prolifération des vignerons.

Sociologie à Marcoussis d'après les rôles de taille de 1742 à 1780[5]

Profession	vignerons	Manouvriers	Journaliers	Artisans	Commerçants	Veuves	Inconnues
1742	48	36	32	18	5	33	15
1752	73	6	45	22	0	34	15
1773	104	0	21	17	4	6	4
1780	88	0	25	13	3	27	4

L'agriculture médiévale

Le haut Moyen Âge

Le Polyptyque d'Irminon, abbé de Saint-Germain des prés, remonte environ à 828, il constitue le document exploitable le plus ancien pour la région[6]. Chaque exploitation comporte des labours et de la vigne, il n'y a pas de vignerons spécialisés.

Quelques exemples dans le polyptyque d'Irminon

Commune	Epinay-sur-Orge	Verrière-le-Buisson	Palaiseau
Superficie actuelle	495 ha	991 ha	1151 ha
Surface du vignoble	100 arpents	65 arpents	127 arpents
Production	850 muids	1600 muids	800 muids
Rendement muids/arpents	8,5	24,6	6,19

La valeur métrique des arpents et des muids est inconnue tandis que nous ignorons si la production attendue est une valeur moyenne ou un maximum. Le rendement est très variable si les mesures sont

5. Nous ne tenons pas compte de quelques Parisiens domiciliés sur place, des jardiniers, ni des salariés.

6. *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, rédigé au temps d'Irminon*, édité par A. LONGNON, Paris, Champion, 1886,.t. 1, p. 7- 28 (Palaiseau), p. 48-61 (Verrière) et p. 66-75 (Epinay).

identiques. Le vin est-il partiellement exporté au loin ou consommé à proximité ? Les traces d'une exportation lointaine datent du Xe siècle[7], mais elle a pu commencer auparavant. Ces questions semblent impossibles à résoudre. L'absence de spécialisation des exploitations montre que chacune d'entre elles tente de parvenir à l'autarcie. Il en sera longtemps ainsi, mais pour beaucoup de ruraux l'autarcie ou même la rentabilité des exploitations au moins les années bonnes et moyennes demeure un vœu pieux.

La situation du XIe au XIVe siècle

Bien que les surfaces réelles soient inconnues, il est possible d'approcher la répartition des terres labourables et du vignoble d'après la fréquence des mentions directes ou indirectes de vigne par rapport à celle des labours. Un acte sur dix du cartulaire de Longpont cite les vignes, le vin et les pressoirs[8] entre 1061 et 1190 pour le nord du département tandis que pour le sud les mentions apparaissent dans 3 à 4 % des actes[9]. Dès cette époque, ceci suggère que le vignoble était plus discret sur les marges beauceronnes qu'en Hurepoix. Les labours, les grains et les moulins représentent 42 % des mentions dans le nord et 52 % dans le sud. Au XIIIe siècle, le pourcentage des mentions en rapport avec le vignoble avoisine les 12 % dans le cartulaire de Saint-Spire de Corbeil[10] alors que les mentions sont présentes dans moins de 6 % des actes concernant le sud du département[11]. Ensuite Guy Fourquin et Jean Jacquart ont traité la question jusqu'à 1660[12]. Dans la région étudiée la surface du vignoble représente de l'ordre de 10 % des labours.

Avant d'aborder les vignerons, nous traiterons des quelques propriétaires parisiens résidents permanents ou saisonniers, des commerçants et artisans puis des grandes et moyennes exploitations agricoles.

7. LACHIVER M., *Vin, vigne et vignerons en région parisienne du XVIIe au XVIIIe siècle*, Pontoise, Société historique et archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin, 1982, p. 23.

8. Soit 34 mentions ; MARION A, *Le cartulaire du prieuré de Longpont de l'ordre de Cluny au diocèse de Paris*, Lyon, Perrin, 1879.

9. Environ 110 actes concernent le sud du département (sources religieuses et actes royaux).

10. « Cartulaire de Saint-Spire de Corbeil au diocèse de Paris », édité par E. COUÄR-LUYS, Rambouillet, *Société archéologique de Rambouillet*, 1882, 230 p.

11. Environ 250 actes.

12. FOURQUIN G., *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1964, p. 100-217, 260-278,290-405; 430-462 et 493-578 ; J. JACQUART, *op. cit.*.

La démographie

Nous avons travaillé sur une population rurale d'environ un millier de feux qui ne s'accroît guère car la densité est déjà forte au début de l'étude, malgré l'épidémie de 1652 générée par les passages de troupes (de l'ordre de 20 % de la population exterminés par la famine et l'épidémie)[13]. Dans l'ancien régime démographique moins d'un nouveau né sur deux atteint l'âge du mariage et jusqu'aux dernières décennies de l'Ancien Régime, un enfant âgé de 10 ans a seulement une chance sur deux d'atteindre 40 ans et une sur sept ou huit de parvenir à 60 ans. Dans les couches populaires, un travail pénible précoce, un habillement mal adapté, un chauffage inefficace, une hygiène inexistante et une alimentation, de toute façon déséquilibrée quand elle n'était pas insuffisante, causait une forte mortalité et entraînait un vieillissement accéléré. Il ne faut pas juger la situation d'après les données actuelles, hommes et femmes du peuple peuvent être physiologiquement des vieillards diminués à 45 ans. Vers 1770, la disparition des disettes, des sages-femmes bien formées et des chirurgiens ayant aussi étudié l'obstétrique[14] améliorent la situation, l'importance de la mortalité en couches diminue et désormais hommes et femmes du peuple ont une chance sur trois ou quatre d'atteindre les 60 ans s'ils atteignent l'âge fatidique de 10 ans à partir duquel la mortalité diminue très sensiblement chez les jeunes.

A Marcoussis, la paroisse la plus peuplée de toutes celles étudiées, le bilan baptêmes décès est toujours négatif. A peine plus, lors des crises alimentaires (1709-1710), épidémiques (1739) ou causées par les intempéries (1740) qu'en temps normal. Certes de nombreux enfants meurent en nourrice, comme c'est le cas d'Étampes jusqu'aux portes de Paris le long de la route Orléans-Paris[15], ainsi que des « étrangers » travaillant dans la paroisse ou de passage, mais, en déduisant ces décès de horsains, le bilan demeure légèrement négatif, comme à Longpont de 1692 à 1715[16]. Dans ces campagnes, la situation demeure incertaine :

13. MORICEAU J.- M., « La population au sud de Paris aux XVI[e] et XVII[e] siècles, 1560-1670 », *Mémoires et documents de la Société historique et archéologique de Corbeil, Étampes et du Hurepoix*, t. XII, 1979, p. 5-50.

14. Par exemple à Athis à la fin du siècle ; Arch. dép. de l'Essonne B 96.

15. MARTIN M., N. GUGUIN-THEVRET, A.-M. FIRON, C. MINET et J. FLORET, « Les crises épidémiques et frumentaires au Pays d'Étampes de 1652 à 1750 », *Essonne et Hurepoix, Bull. de la Soc. hist. et arch. de l'Essonne et du Hurepoix*, 2008, n° 77, p. 29-74 ; GAYE G et A, « Comment vivait-on à Saint-Chéron il y a deux cents ans ? », *Patrimoine historique et archéologique de l'Essonne*, Evry, Association pour le développement de la lecture publique en Essonne, 1985, p. 49-78

16. MEDARD J., « Longpont sous Montlhéry à la fin du règne de Louis XIV », 1692-1715, *Patrimoine historique et archéologique de l'Essonne*, Evry, Association pour le développement de la lecture publique en Essonne, 1985, p.79-132.

sans immigration la population ne peut que décroître. Les apports sont surtout constitués par des salariés (hommes et femmes) venus s'embaucher dans les fermes seigneuriales. Des jeunes femmes étrangères à la région deviennent domestiques et se marient éventuellement sur place, ce sont elles qu'il faut prendre en compte car elles assurent la reproduction. L'immigration masculine écarte seulement de la nuptialité des époux potentiels locaux. L'expérience montre que le rapport grossier du nombre de baptêmes divisé par le nombre de mariages approche de 2 à 3 % le nombre d'enfants par femme mariée. Celui-ci reste largement supérieur à 4 jusqu'en 1760, puis comme souvent baisse d'une unité. A l'époque, dans les couples légitimes, le mariage tardif limite les naissances du fait de la diminution de la période de fertilité des femmes.

Baptêmes, mariages et sépulturets à Marcoussis

Années	Baptêmes	Décès	Bilan	Mariages	N Baptêmes/ N mariages
1707-1710	156	219	– 63	14	Aberrant
1738-1742	276	342	-66	57	4,8
1755-1759	224	267	-43	48	4,6
1775-1779	175	228	-53	40	3,75

N : nombre

Les propriétaires citadins

Depuis la fin de la guerre de Cent Ans, des Parisiens ont constitué des maisons de campagne et acheté des terres agricoles, Les bons bourgeois des petites villes locales étaient propriétaires depuis longtemps. En 1629, un officier parisien loue un hectare de terre à Augustin Cadet, un laboureur de Champlan. La même année le chirurgien de Longjumeau, Guillaume Massy, y achète des lopins de terre tandis qu'un bourgeois parisien loue plus d'un hectare de terre et de pré à un hôtelier de Longjumeau. La même année un maréchal-ferrant parisien, Gabriel Laqué, loue 3 hectares de jardin abritant de nombreux arbres fruitiers à Noël Massy, marchand fruitier de Saulx pour 9 ans et 90 livres[17]. Avec la guerre ouverte contre l'Espagne et l'Autriche, la fiscalité royale étrangle les paysans entre 1635 et 1660. Ils sont nombreux à vendre ou à être saisis. Les archives de la prévôté de

17. Arch. dép. Essonne 2 E 62/32.

Montlhéry renferment des dizaines de dossiers de saisie vers 1660. Ainsi, à Athis en 1662, ont lieu quatre saisies de vendanges ou de vignoble et de grains. A Leuville, en 1660, le vigneron Jacques Chevrier s'en tire bien, sa vendange est saisie au profit d'un marchand d'Arpajon, Barnabé Simon, auquel il doit 28 livres, mais le commerçant accepte de se contenter d'un tonneau de vin blanc qui règle la dette et lui évite l'organisation des vendanges. Toujours à Leuville, en 1674, les héritiers du vigneron Mesnard obtiennent la saisie de 68 ares de vignes (en 16 pièces) appartenant au vigneron Jean Pitin[18]. C'est le seul moment où, du fait des transferts de propriété, les baux de vignes représentent plus de 20 % des baux agricoles. Comme ce sont les plus fragiles des ruraux qui ont été spoliés, les parcelles vendues représentent une surface relativement peu importante. Mais dès les années 1680, les baux de vigne ne représentent plus que 7,5 % de l'ensemble. Ils descendent rapidement sous la barre des 5 % jusqu'à la Révolution. Cela signifie que dans 95 % des cas les surfaces de vignoble exploitées par les ruraux leur appartiennent.

Nous ne nous attarderons pas sur ces citadins qui mettent rarement eux-mêmes les campagnes en valeur. Citons en toutefois quelques uns pour mémoire. Dès 1660, pourtant plus au sud, un marchand parisien possède une maison dans la grande rue à Arpajon (alors Châtres) tandis qu'un bourgeois de Paris vend des bois à un marchand d'Arpajon et loue une maison couverte de chaume à un vigneron[19]. Vingt-six ans plus tard, un bourgeois de Paris loue 50 ares de terre à un mégissier d'Arpajon tandis qu'un autre parisien vend une parcelle de vigne[20]. Les petits paysans qui ont échappé à la tourmente tentent d'arrondir leur patrimoine ou de le reconstituer. En 1716, Jean Brizard, boulanger parisien, vend une maison à sa sœur de Marcoussis pour 800 livres. Mais le boulanger est originaire de Marcoussis. En revanche, toujours à Marcoussis, en 1748, meurt un marchand de fer parisien qui s'est retiré sur place. En 1783, à Athis, décède Anne Trianon, veuve de Marc-Antoine Loget-Basdelin, ancien bâtonnier des avocats de Paris, qui possédait une maison de campagne, complétée par une exploitation agricole mise en valeur en régie directe à Athis[21].

18. Arch. dép. Essonne 2 E 23/12 (1660), B 88 (1662), B 1967 (1674).
19. Arch. dép. Essonne 2 E 23/12.
20. Arch. dép. Essonne 2 E 23/24.
21. Arch. dép. Essonne 2 E 62/136 (1716), B 2103 (1748) et B 96 (1783).

Artisans et commerçants

Nous n'avons guère trouvé d'inventaire après décès avant le troisième quart du XVII[e] siècle. Ceux-ci, évalués en livres de 1637[22], s'échelonnent d'une valeur de 370 livres à 1050 livres avec une valeur moyenne de 760. Après la stabilisation de la livre en 1726, ils sont bien plus faibles : de 37 livres pour un cordonnier à 680 pour un maçon alors que la moyenne s'établit à 284 livres. Les commerçants et artisans ruraux ne se sont pas enrichis, loin de là. Certains font faillite. En 1757, le pain d'épicier Alexandre Guesnée de Marcoussis possédait un actif de 120 livres mais devait faire face à 430 livres de dettes. Comme ses biens immobiliers semblent inexistants, la faillite paraît assurée. C'est aussi le cas du charcutier Louis Ferret en 1773. Sa veuve, Catherine Chalot, doit faire face à un passif de 260 livre avec des biens dont la valeur n'excède pas 130 livres[23].

Les maréchaux qui ferrent et soignent les chevaux, mais qui réparent et fabriquent aussi les outils agricoles sont fréquents. Pénétrons chez la veuve du maréchal de Marcoussis, Jean Louis Ferret, en 1767[24]. Les outils comprennent un soufflet, une enclume, différents marteaux, des tenailles, une bigorne (l'enclume à façonner les fers), une chaîne à battre les roues, valant globalement 175 livres. En stock se trouvent 850 fers à chevaux pour une valeur de 108 livres. Notre maréchal possédait une pendule et un pistolet, ce qui était prudent. La totalité de l'inventaire atteint 651 livres.

Les métiers du bâtiment sont aussi bien représentés *à* Marcoussis. En mai 1757, à sa mort, le maçon Claude Legendre laisse un inventaire d'un montant de 445 livres[25]. Le matériel est absent, probablement utilisé par un compagnon sur un chantier. Claude Legendre ne négligeait pas l'agriculture. Il attendait la récolte de 2 ha de céréales, de 50 ares de pois et de 50 ares de vesce. En outre il prenait soin de 34 ares de vigne et faisait croître 50000 plants de chêne, de frêne et de châtaignier destinés à remplacer les arbres adultes abattus dans les coupes du massif forestier voisin. Chez le maçon Robert Sulpice en 1784, nous trouvons essentiellement des outils de charpentier, mais la valeur de l'inventaire d'une centaine de livres est très faible et l'entreprise ne devait plus avoir une activité soutenue[26].

22. Toutes les valeurs sont converties en livres de 1637 afin de permettre une comparaison directe.
23. Arch. dép. Essonne B 2107.
24. Arch. dép. Essonne B 2106.
25. Arch. dép. Essonne B 2105.
26. Arch. dép. Essonne B 2106.

D'après l'inventaire du tonnelier d'Athis, du 11 juillet 1703, cet artisan mettait en valeur 2 ha de terre et 26 ares de vigne. Mais l'inventaire après le décès doit survenir après une longue maladie du tonnelier car, à trois mois au plus des vendanges, les stocks comprennent seulement deux cuves de 30 hl et 50 tonneaux[27]. Pour comparaison, fin avril 1676, un tonnelier étampois possède en réserve 450 tonneaux et 12 cuves pour une valeur de 630 livres[28]. En 1787, le tonnelier de Marcoussis possède à la fois un abondant matériel destiné au travail du bois et des outils adaptés au travail du métal[29]. Façonne-t-il déjà des cercles de tonneau métalliques ?

Dans chaque village nous rencontrons un cabaret ; assez souvent il s'agit d'un vigneron qui a accroché un branchage au dessus de sa porte et écoule ainsi une partie de sa récolte. Ces personnages ne sont pas très fortunés. En 1694, l'avoir des deux cabaretiers de Marcoussis, Germain Manon et Joseph Roger, se situe entre 390 et 670 livres. La situation n'évolue guère par la suite ; les cabaretiers mettent tous en valeur des labours et du vignoble.

Dans la vallée de l'Orge nous rencontrons des moulins. Au XVII[e] siècle les inventaires atteignent les 1000 livres et dépassent les 2000 au siècle suivant. Les meuniers sont aussi laboureurs. Tous exploitent une douzaine d'hectares et possèdent chevaux, vaches, porcs et volailles ainsi que des charrues et des charrettes. Le meunier de Leuville, Charles Jummel, baille six vaches à différentes personnes en 1674[30].

Les marchands laboureurs

Jean-Marc Moriceau a étudié ce groupe social jusqu'à Savigny[31], aussi prendrons nous en considération essentiellement ses représentants installés plus au sud. Ces paysans ne possèdent pas les terres qu'ils exploitent puisqu'ils prennent en location les fermes seigneuriales. Actuellement nous possédons peu d'inventaires après décès antérieurs à 1700. A Orly, le 21 avril 1646, un laboureur possède cinq chevaux et une jument, trois charrettes, deux charrues et six herses, dans l'étable se trouvent 13 vaches et le toit à porc en abrite 4. L'inventaire de la volaille fait état de 8 canes et canards et 300 gallinacés. La superficie de l'exploitation atteint 80 ha. Notre laboureur cultive

27. Arch. dép. Essonne B 90.
28. Arch. dép. Essonne 2 E 66/102.
29. Arch. dép. Essonne B 90
30. Arch. dép. Essonne B 2108.
31. MORICEAU J.- M. , *op. cit.*, p. 26.

50 ares de pois en plein champ[32]. Ces exploitations sont orientées vers la céréaliculture et l'élevage ovin. Généralement, elles sont de dimensions plus réduites que sur les marges beauceronnes.

Le 25 mars 1700, à la mort de Marguerite Jeulin son épouse, le laboureur Soulier de Marcoussis est à la tête de 37 ha ; la valeur de l'inventaire atteint 2624 livres, mais il est endetté de 1230 livres. Le cheptel se compose de 12 volailles, 4 chevaux, 4 vaches et 166 moutons. Le matériel comprend une charrue, deux charrettes, trois herses et un rouleau. Parmi les meubles, une armoire est un signe de modernité, mais les coffres sont toujours présents[33]. En 1765, chez Pierre Marchand du Gué à Marcoussis, le cheptel se compose de deux chevaux, 4 vaches, 33 volailles et 9 canards tandis que le matériel comprend trois charrues, une charrette et un tombereau ainsi que trois herses. Nous pouvons estimer la surface exploitée à une quarantaine d'hectares. La valeur de l'inventaire atteint 1263 livres pour 300 livres de dettes. Parmi le linge apparaît une layette d'enfant. A la fin du siècle, à Marcoussis, nous rencontrons trois laboureurs qui mettent en valeur à ferme des exploitations de 40, 80 et 110 ha[34]. Cette superficie représente 60 % des labours car le terroir de la paroisse comprenait énormément de bois, de prés et d'étangs. La valeur moyenne des inventaires de marchands laboureurs à la fin du XVIII[e] siècle se situe vers 4000 livres. Près de 5000 livres de moins que sur la marge nord de la Beauce.

Le système de Law a rendu les comparaisons délicates vers 1730. La ruine des finances royales et le système font qu'en 1726 une livre ne représente plus que 54 % de la livre de 1637. En dehors de cette érosion, la répétition des mutations monétaires pendant la guerre de succession d'Espagne suivie des variations liées au système de Law ont fait perdre ses repères habituels à la population qui ne sait plus évaluer correctement la valeur marchande des biens. Nous avons vérifié en argent métal la valeur des chevaux de labour d'après les inventaires enregistrés autour d'Étampes entre 1706 et 1715 puis entre 1726 et 1733. L'estimation des chevaux de trait diminue de moitié passant en moyenne de 50 livres de 1637 à 25 après la stabilisation de la livre en 1726. A cette époque, toutes les conversions de prix en métal précieux montrent que la valeur nominale en hausse dissimule une baisse des prix. Ce n'est pas une mauvaise conséquence car la rareté de la monnaie en circulation perturbait les échanges à la fin du

32. Arch. dép. Essonne B 87.
33. Arch. dép. Essonne B 2099.
34. Arch. nat. Z 1j/233W.

règne de Louis XIV, les débiteurs peinaient à s'acquitter de leurs dettes faute de liquide en circulation.

Une fois sur deux, la vigne est absente des moyennes et grandes exploitations car le vignoble prend du temps à entretenir. Avec les méthodes traditionnelles un homme ne peut pas mettre en valeur plus d'un hectare dans l'année, il est bien plus rentable pour les exploitants des entreprises agricoles d'une dimension conséquente d'acheter du vin local.

Le cheptel et le matériel

Le nombre des chevaux est lié à la surface de labour. Pour les vaches, il n'en va pas de même. Le sainfoin est apparu depuis le début du XVII[e] siècle, mais la vaine pâture a considérablement freiné la constitution de prairies artificielles, ce qui réduit les possibilités de nourriture des bovins. Sporadiquement, nous rencontrons la mention de plantes fourragères, mais celles-ci ne s'imposeront pas avant le XIX[e] siècle. Les moutons apparaissent dans 40 % des exploitations car souvent ils sont loués par le fermier ,

Dès que les 20 ha sont dépassés une seconde charrue risque fort d'apparaître, mais sur des exploitations cinq fois plus étendues nous n'en voyons souvent pas plus. De nombreux inventaires doivent négliger les herses dont l'absence est trop fréquente. Les tombereaux connus depuis les années 1650 sont présents dans à peine la moitié des exploitations.

La fin du XVII[e] siècle ne fut pas de tout repos pour les marchands laboureurs étranglés par la baisse des prix, des loyers en hausse et la fiscalité royale. En juin 1694, lors de l'inventaire de Louis Duval, fermier sur l'exploitation de l'Hôtel-Dieu à Marcoussis, le passif l'emporte de près de 70 livres sur l'actif. Notre fermier doit posséder quelques biens immobiliers qui lui éviteront la faillite, mais l'avenir est compromis[35].

Les moyennes exploitations

Elles sont moins nombreuses et généralement l'exploitant possède une partie non négligeable des terres. Contrairement aux exploitations précédentes, la rentabilité y est assurée par une polyculture diversifiée, associant aux céréales, les fèves, les pois, les haricots, le chanvre, les vesces voire les lentilles. Les quelques laboureurs indépendants

35. Arch. dép. Essonne B 2100.

exploitant une dizaine d'hectares fournissent des inventaires dont la valeur atteint de 500 à 600 livres. Contrairement à la situation rencontrée plus au sud, la vigne y est généralement absente. Le vin est abondant localement et le soin de la vigne prend trop de temps au paysan pour un produit banal soumis à une forte concurrence alors qu'il peut tirer un revenu correct du reste de ses récoltes.

Les manouvriers, journaliers, les salariés agricoles et les autres

Les manouvriers, que remplacent progressivement les journaliers, sont de minuscules propriétaires contraint de chercher à peu près continuellement de l'embauche car ils ne peuvent pas subsister de leurs propres biens. Avant 1715, la valeur des inventaires après décès atteint en moyenne 133 livres et s'élève légèrement jusqu'à 145 livres après 1726. Nous avons évoqué plus haut les rares manouvriers à la tête d'une exploitation presque rentable. François Langevin, de Marcoussis, nous en fournit l'exemple. Il exploite 5 ha de terre et 34 ares de vigne. En plus des céréales il cultive 34 ares de pois et la même surface de haricots en plein champ. Évidemment il possède une cuve mais aussi un cheval, une vache et une charrue. Son inventaire atteint 183 livres le 14 juin 1733. Le journalier de Morsang, Charles Mesig, est à peine moins bien pourvu en 1785. En revanche Jacques Sanguin, de Marcoussis, n'exploitait pas de vigne en 1727, mais son inventaire atteignait 243 livres. De même Louis Briard, journalier au Plessis-Pâté, en 1743, met en valeur 3 ha, il possède un âne, deux vaches, 20 poules et il produit du miel, mais pas de vin[36]. Ces personnages sont parfois nommés haricandiers ou haricotiers à partir de la décennie 1730-1740. Ces mentions sont très rares et désignent des petits paysans mettant en valeur de 5 à 10 ha de surface agricole sur lesquels ils pratiquent une polyculture très diversifiée. Le haricotier Jacques Chevalier de Marcoussis exploite 8,5 ha de terre, 12 ares de vigne et 16 ares de bois en 1780, mais il loue la quasi totalité des terres et sa maison[37].

A l'échelon inférieur, les manouvriers et journaliers exploitent un peu plus d'un hectare en additionnant les surfaces des jardins, des terres et éventuellement des vignes. Une fois sur deux, ils ne possèdent pas leur maison. C'est le cas du manouvrier Pierre Barbault de Marcoussis en 1711 ou de Jean Hilaire du Plessis-Pâté en 1744[38].

36. Arch. dép. Essonne B 2102 (1733), B 2101, B 2602 (1743) et B 2380 (1785).
37. Arch. nat. Z 1j/233W.
38. Arch. dép. Essonne B 2100 (1711) et B 2602 (1744).

C'est déjà beaucoup pour cette catégorie sociale. En 1761, Jean Belanger et son épouse Catherine Chabot ne possédaient pas leur maison, ne mettaient aucun terrain en valeur et ne possédaient pas de vache[39]. Le passif l'emporte fréquemment sur l'actif, comme lors du décès d'Élisabeth Arranger, l'épouse de Michel Legendre en 1727, tandis qu'il faut vendre les biens du manouvrier Marcoul pour rembourser les dettes en 1735[40].

Nous rencontrons quelques jardiniers. Certains prennent soin des propriétés seigneuriales ou bourgeoises, mais d'autres exploitent des terres d'où ils tirent leur revenu. En 1710, le jardinier François Mathieu, de Leuville, est à la tête de plus de 600 livres de biens meubles. Il possède un cheval, une vache et un porc. Chez le jardinier Louis Noël se trouvent 1000 choux et 2000 artichauts, le 8 janvier 1772. L'inventaire atteint 1800 livres et notre jardinier a ensemencé 26 ares de blé. Il possède un cheval, 3 vaches, un verrat et 9 volailles[41].

Les salariés agricoles sont plus mal connus car ils résident généralement chez l'employeur. Quand ce n'est pas le cas, il apparaît que ce sont de petits propriétaires comme Michel Grobois, berger à Orangis qui possède une vache et exploite 1,8 ha en 1783.

La vigne le vin et les vignerons

Les outils du vigneron, le matériel vinaire et la notion de vigneron

Pour les soins apportés à la vigne nous renvoyons à Marcel Lachiver[42]. Dans les inventaires nous rencontrons le crochet à vigne et/ou la besoche ainsi que les hottes et les bachots ou bachoues (à l'orthographe variable) utilisés pour le transport du raisin sur un animal de bât. La cuve n'est pas systématiquement présente, elle signale l'élaboration du vin rouge. Contrairement à la situation rencontrée un peu plus au sud, la plupart des producteurs sont des vignerons car 90 % des cuves apparaissent chez eux, au lieu de 53 % entre l'Orge et l'Essonne au sud d'Itteville. Mais tous les vignerons ne possèdent pas de cuve. Des vignerons âgés abandonnent le soin de leur vigne à leurs héritiers alors qu'ils possèdent une cuve, qui pouvait donc être utilisée par le fils ou un gendre. Marcel Lachiver[43] signale l'usage des bachots

39. Arch. dép. Essonne B 2105.
40. Arch. dép. Essonne B 2100 (1711) et B 2101 (1735).
41. Arch. dép. Essonne B 1970 (1710) et 2107 (1772).
42. LACHIVER M., *op. cit.*, p. 39-90.
43. LACHIVER M., *op. cit.*, p. 406-407.

pour l'élaboration de vins peu colorés. Mais nous n'avons pas découvert ici de tonneaux défoncés (gueulebées) contenant du raisin foulé où s'élabore un vin rouge de qualité très inférieure d'après sa valeur alors que, dans la vallée de l'Essonne, des inventaires datés du mois d'octobre en font état au début du XVIII[e] siècle [44].

Il faut distinguer producteur de vin et vigneron car il ne suffit pas de se déclarer vigneron pour être un propriétaire-récoltant de type contemporain. En fait n'importe qui pouvait posséder des vignes et produire du vin. A l'opposé il existe des vignerons sans vigne, mais en nombre bien plus limité que sur les marges beauceronnes[45]. Ainsi à Marcoussis vers 1770-1780, à peine 10 % des vignerons reconnus ne possèdent ni ne louent de vigne et les proportions, quoique moins faciles à établir, ne semblent guère différentes auparavant dans l'ensemble de la micro-région. A l'opposé plus au sud, ce sont près de 75 % des vignerons qui ne possèdent aucun vignoble ou mettent en valeur des lopins de vigne, voire une seule rangée de ceps jusque vers 1750. D'ailleurs, nous le verrons la situation est différente.

Les cépages et les cuves

Pendant le Moyen Âge, les consommateurs préfèrent le blanc élaboréeà partir du pinot gris ou du pinot meunier. Les grappes destinées à l'élaboration des vins blancs étaient portées directement au pressoir, des machines de bois seigneuriales coûteuses, même si tous les pressoirs n'étaient pas banaux. Ils se trouvaient généralement dans une ferme seigneuriale, comme à Marcoussis où le pressoir apparaît en 1740 lors de la mort du fermier.

Dans le courant du XVII[e] siècle, les goûts évoluent : on commence à privilégier le rouge. Jusqu'alors les vins rouges provenaient de deux cépages, le pinot noir et un cépage plus résistant le gouais qui supportait mieux les intempéries. Depuis le XV[e] siècle, le gros gamay avait été introduit en Bourgogne où les rendements avaient considérablement augmenté aux dépens de la qualité. Pour faire face à la demande parisienne, le même phénomène intervient en Île-de-France. Les grappes destinées au rouge étaient foulées au pied dans la cuve. Et la capacité des cuves témoigne de cette évolution. Entre 1650 et 1676, c'est déjà le cas dans la région étudiée avec des volumes frôlant les 20 hl. Lorsque les rendements en vin rouge peuvent être estimés, ils rendent compte aussi de l'implantation du gamay. Dès le 20 septembre 1661, le

44. Arch. dép. Essonne 2 E 61/59.

45. MARTIN M. et A. BAEZA, « La viticulture autour de Dourdan de1650 à la Révolution » *Bulletin de la société historique de Dourdan et du Hurepoix, 2011, n° 60.*

rendement espéré à quelques jours des vendanges, sur dix huit ares de vignoble à Montlhéry s'élève à 61 hl à l'hectare[46]. Sur les marges beauceronnes il faut attendre le remplacement des ceps gelés par l'hiver de 1709, pour enregistrer une augmentation de la capacité des cuves[47].

Moyenne de capacité des cuves autour de Montlhéry

	Avant 1677	1677-96	1697-1716	1717-1736	1737-1756	1757-1776	1777-1786
M	19,7 hl	22,9 hl	22,7 hl	24,5 hl	28,3 hl	26,1 hl	21,5 hl

m : moyenne de capacité des cuves en hectolitres.

Moyenne de capacité des cuves sur les marges beaucereonnes

	avant 1677	1677-96	1697-1716	1717-1736	1737-1756	1757-1776	1777-1786
M	13,9 hl	13,5 hl	14 hl	16 hl	21 hl	20 hl	22 hl

Néanmoins les producteurs ne négligent pas le vin blanc. Il est fréquent de rencontrer du blanc en cave. Ainsi à Athis, en 1647, un vigneron possède une cuve de 20 hl, mais réserve en cave seulement 7 hl de blanc. Chez le vigneron Simon Belot de Grigny, nous découvrons 11,5 hl de blanc et 2,3 hl de rouge, le 2 février 1661. Le blanc est surtout fréquent de Leuville à Savigny, en particulier à Saint-Michel et à Sainte-Geneviève. Les volumes de vin peuvent être importants. Chez le meunier Charles Leroi de Saint-Michel nous trouvons 34,5 hl de rouge et 25,3 hl de blanc ainsi que des cuves d'une capacité de 44 hl, le 15 février 1674. Le 17 août 1723, encore à Saint-Michel, le vigneron Guillaume Gallot possède en cave 25 hl de rouge et 23 hl de blanc[48].

Le prix du vin

Pratiquement de 1650 à 1699, il est délicat de connaître le prix du vin à cause des stocks comprenant du vin blanc et du vin rouge pour lesquels l'auxiliaire de justice fournit une estimation globale. En effet une équation du premier degré permettrait de déduire le prix du blanc et celui du rouge si la différence de prix était stable, mais ce n'est pas le cas. Le rouge a une valeur très souvent supérieure au blanc, toutefois le rapport entre les deux catégories est variable. Ainsi, en 1723, chez Guillaume Gallot, le blanc atteint 17 livres pour 2,3 hl et le rouge

46. Arch. dép. Essonne B 2370.
47. MARTIN M. et A. BAEZA, op. cit.
48. Arch. dép. Essonne B 1969 (1674) et B 2648 (1723).

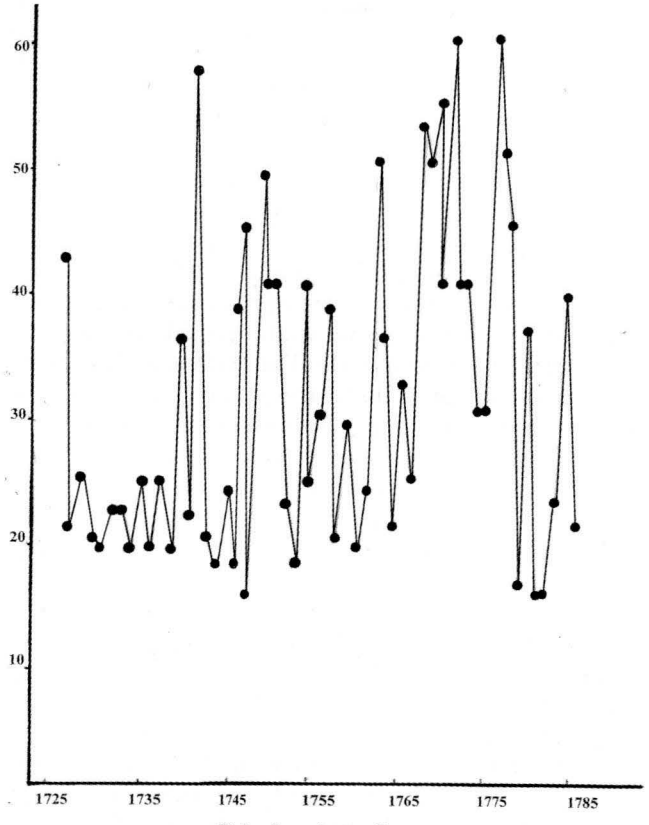
20. En 1728 chez François Degoutte, le 22 mai, le blanc vaut 10 livres et le rouge 12 livres 10 sous. Dans ces deux cas il s'agit de vin de Saint-Michel. Mais à Athis, le 9 avril 1711, chez Denis Hédiard, le rouge vaut 17 livres 10 deniers et le blanc 18 livres 10 deniers[49]. Il est donc hasardeux de déduire le prix des deux catégories de vin à partir d'une valeur globale. En 1711 le prix du vin blanc d'Athis pourrait être l'indice d'une qualité reconnue du blanc de ce terroir.

Par ailleurs le prix du vin de l'année était généralement plus élevé que celui des années précédentes, quelle que soit la qualité pour des questions de conservation. Ainsi début 1727, à Saint-Michel, le blanc de 1725 vaut 18 livres la pièce (de 2,3 hl), tandis que le blanc de 1726 atteint 24 livres[50]. Il s'agit là de prix élevés, indices d'une récolte médiocre en 1726, et pourtant le vin de l'année vaut un tiers de plus que le vin « vieux ». Il est donc indispensable de connaître le prix du vin de l'année de la récolte, or parfois l'inventaire fournit seulement un prix global. Heureusement cette situation est très loin d'être générale, tout simplement parce que les vignerons n'ont généralement pas les moyens financiers de spéculer à la hausse. Ces difficultés connues, il suffit de dépouiller les inventaires après décès, car, contrairement aux grains, le vin ne se vend pas au marché, mais en cave et il n'existe pas 1 de mercuriales. A cause de l'abondance des inventaires de producteurs nous avons pu utiliser uniquement le prix à la production qui ne comprend pas les taxes pesant sur les vins. Dans les inventaires de consommateurs ou débitants, celles-ci viennent s'ajouter apportant ainsi une complication supplémentaire. Toutefois, sauf et inexplicablement pour l'année récolte 1735, nous n'avons eu aucune difficulté à découvrir au moins deux prix par année. En revanche il avait fallu multiplier les dépouillements pour obtenir un résultat comparable sur les marges beauceronnes.

Une autre difficulté surgit, la variation (à la baisse à moyen terme) de la livre en métal précieux. Afin d'y remédier et à cause des difficultés antérieures nous nous sommes limités à élaborer une courbe pendant la période de stabilité de la livre de 1726 à 1785. Cette courbe concerne uniquement le vin rouge car, à l'époque quoique toujours présent, le blanc devient moins fréquent et il est plus délicat d'en découvrir le prix pour chaque année récolte. L'examen des prix permet de faire un sort à la prétendue réputation du vin d'Athis. Le blanc d'Athis était effectivement renommé dans la première moitié du XVI[e] siècle[51]. Cette renommée s'est-elle maintenue plus tard, était-elle fondée sur une qualité supérieure ou causée par une production

49. Arch. dép. Essonne B 2648 (1723) et B 91 (1728).
50. Arch. dép. Essonne B 2648.
51. MORICEAU J. - M., *op. cit.*, p. 5-50.

importante ? La quantité n'apparaît pas plus conséquente qu'à Leuville ou à Saint-Michel et s'il s'agit d'une qualité supérieure, des prix plus élevés devraient traduire cette caractéristique. Il n'en est rien ! En 1739 le vin vaut 12 livres 10 deniers par poinçon à Athis, mais 30 à Marcoussis et 15 à Leuville. Lorsque le vin vaut 16 livres à Athis en 1763, il atteint 25 livres à Marcoussis et, en 1778, le vin atteint 25 livres à Savigny mais ne pas dépasse 12 livres 10 sous à Athis.



Prix du vin en livres

Nombre de prix du vin par année-récolte

Nombre de valeurs		1	2	3	4
Nombre d'années-récoltes	60	1	37	14	8
Total	149	1	74	42	32

Exploitation et propriété des vignerons

Les inventaires permettent de connaître relativement bien ce milieu socioprofessionnel. Encore faut-il éviter quelques biais. La surface réduite des exploitations ne permet pas d'avoir une sole d'hiver, une sole de mars et une jachère de superficie égale. Les inventaires permettant d'obtenir des indications fiables sur la surface exploitée se situent entre avril et la moisson, période pendant laquelle la valeur des façons agricoles et des semences sont prises en compte. La surface du vignoble n'apparaît que de juin à la vendange, restreignant encore le nombre d'inventaires utilisables. Lorsque les paysans sont diminués par les séquelles de l'âge, ils ne mettent plus la totalité de l'exploitation en valeur. Ces inventaires ne correspondent plus à des exploitations en activité et généralement ont une valeur inférieure à 100 livres, nous ne les avons pas utilisés pour calculer la valeur moyenne des inventaires. Enfin, lorsque le vin est en cave, la valeur des inventaires double presque. C'est le cas d'octobre à février. Mais la valeur des dettes passives suit un rythme différent. Le maximum se situe en octobre et baisse de 100 livres en novembre, mais le minimum est enregistré en juin. Comme les inventaires après décès ne mentionnent presque jamais d'argent liquide, il est évident que l'argent liquide produit par la vente du vin sert à éteindre les dettes les plus criantes, mais que le reliquat éventuel n'est jamais déclaré lors de l'inventaire. Les vignerons possèdent généralement leur maison, mais un sur cinq vit en location. Cette micro-exploitation se compose la plupart du temps de deux pièces, une cave, une troisième chambre ou un grenier surmontant la foulerie où nous trouvons la cuve, une grange, une écurie ou une étable (assez souvent les deux) où cohabitent chevaux, vaches et ânes, rarement apparaît un toit à porcs. Ces bâtiments entourent une cour et sont voisins du jardin.

Les superficies

Les exploitations représentent une superficie limitée et constituent des entreprises familiales. Sur plus de 200 exploitations de surface connue seulement cinq atteignent de 3 à 5 ha. Comme à Leuville où Vincent Godefroy au décès de son épouse exploite 3 ha de labours et 68 ares de vigne[52]. La majorité des exploitations se situe entre 1 et 3 ha, comme en pays de vignoble, par exemple à Argenteuil[53]. A la mort de l'épouse de François Petit de Marcoussis, le 10 juin 1750, notre vigneron préparait la récolte de 50 ares de blé d'hiver, de 34 ares d'avoine, de 34 ares de pois et de vesce et enfin de 17 ares de haricots.

52. Arch. dép. Essonne B 1959.
53. LACHIVER M., *op. cit.* p. 391.

François Petit possédait un cheval et une vache. Cependant les vignerons sont assez nombreux à exploiter sensiblement moins. L'inventaire d'Antoine Geoffroy, vigneron à Leuville, le 26 juillet 1733, fait état seulement de 34 ares de céréale d'hiver, 34 ares de pois, 30 ares de haricots et 6 ares d'avoine[54]. Et que dire de François Dutoq ? En avril 1668, meurt Claude Charpentier l'épouse de François Dutoq de Grigny qui exploite 12 ares de vignes et 8 ares de labours[55]. Ce « vigneron » est absolument contraint de travailler chez les autres.

La surface des exploitations

Période	< 1 ha		1-3 ha		3-5 ha		> 5 ha	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1650-1699	22	36,6 %	36	60 %	2	3,3 %	0	0 %
1700-1749	12	17,3 %	42	60,9 %	10	14,4 %	5	7,2 %
1750-1789	34	42,5 %	42	52,5 %	4	5 %	0	0 %
XVIII[e]	46	30,8 %	84	56,3 %	14	9,4 %	5	3,3 %

La superficie du vignoble par exploitation

	< 25 ares		25-49,99 ares		0,5 ha-1 ha		> 1 ha	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1650-1699	20	41,6 %	12	25 %	8	16,6 %	8	16,6 %
1700-1749	8	18,3 %	21	48,8 %	13	25,2 %	1	2,0 %
1750-1789	4	10 %	22	55 %	14	35 %	0	0 %
XVIII[e]	12	14,4 %	43	51,8 %	27	32,5 %	1	1,2 %

n : nombre d'exploitation

Souvent la superficie du vignoble est limitée, puisque nous découvrons 8 exploitations où elle dépasse un hectare entre 1650 et 1699 tandis que, au XVIII[e] siècle, un seul vigneron met en valeur plus d'un hectare de vigne. A Savigny Cosme Gillet exploite ainsi un peu plus d'un hectare de vigne en 1653, tandis que l'inventaire de Germain Guyard d'Athis fait état de 1,4 ha de vignoble en 1719[56]. Ces surfaces de vignoble se rencontrent seulement chez 5 % des vignerons. De ce point de vue, la situation est bien différente de celle enregistrée à Argenteuil, où 26 % des exploitants se trouvent à la tête de 0,65 à 1,3 ha et 28,6 % mettent en valeur plus de 1,3 ha. Quelle que soit l'époque, 65 à 75 % de nos vignerons exploitent moins de 50 ares de vignoble. Généralement les parcelles de vignoble sont plus réduites

54. Arch. dép. Essonne B 2090 (Marcoussis) et B 1958 (Leuville).
55. Arch. dép. Essonne B 1904.
56. Arch. dép. Essonne B 2711 (Savigny) et B 91 (Athis).

que celles de labour. Lors de la succession d'Élisabeth Brizard survenue le 27 février 1731, la parcelle de vigne la plus petite dépasse à peine 2 ares[57]. La taille des exploitations se réduit avant la Révolution alors que la surface des parcelles tend aussi à diminuer. Ainsi à Savigny, sur une même exploitation, trois parcelles de labour ne dépassent pas les 2 ares en 1779[58].

La région de Montlhéry n'est pas une région de grand vignoble, mais une région intermédiaire où la vigne ne constitue pas une monoculture sans être seulement une culture d'appoint.

Le cheptel et le matériel

Le cheptel comprend des ânes, des petits chevaux, des vaches et de rares porcs. Les volailles ne sont pas toujours enregistrées car de peu de valeur.

Le cheptel

Années	Chevaux	ânes	Vaches	Porcs
1650-1699	6	18	45	4
1700-1749	44	31	90	6
1750-1789	44	22	75	6

Généralement chaque exploitation en activité nourrit une vache ; elle peut être louée et elle n'apparaît pas systématiquement dans les inventaires[59]. La présence des ânes et des chevaux est beaucoup moins systématique. Les chevaux ne sont pas des chevaux de labour, leur prix en témoigne. Ils valent deux fois moins cher que les chevaux inventoriés dans les fermes seigneuriales vers 1730 et sept à huit fois moins avant la Révolution. Assez souvent une charrue est présente, plus rarement une charrette. Ainsi chez Michel Blondet de Marcoussis, le 11 juillet 1744, se prépare la récolte de 50 ares de céréale, de 17 ares de pois et de 17 ares de vesce, (nous ignorons l'étendue du vignoble) ; l'exploitation possédait un cheval et une charrue[60]. Parfois celle-ci est la propriété de deux frères ou de deux voisins. En 1744, à Marcoussis, Pierre Blondet et Pierre Arranger se sont associés pour acheter une charrue[61].

Certains vignerons ne mettent pratiquement en valeur que de la vigne. Le 26 mai 1763, Charles Payen devient tuteur de ses frères et

57. Arch. dép. Essonne B 2088.
58. Arch. dép. Essonne B 2755.
59. Nous avons vu qu'un meunier de Leuville louait ainsi 6 vaches en 1674.
60. Arch. dép. Essonne B 2103.
61. Arch. dép. Essonne B 2103.

sœurs. La fratrie hérite de 68 ares de vigne, de nombreux arbres fruitiers, mais seulement de 34 ares de labours. La famille possède cependant un âne et une vache[62].

D'autres ne louent pas de vigne et n'en possèdent pas. Ce sont les vignerons sans vigne. Ils représentent environ le dixième des vignerons déclarés. Certains exploitent des labours, comme Jean Nion de Leuville qui en août 1693 possédait 50 ares de labour mais pas de vignoble, ni en propre ni en location. L'inventaire mentionne pourtant une cuve de 13 hl[63]. La solution est simple, ces vignerons travaillaient à façon les vignes seigneuriales et celles des notables. C'est ainsi que l'inventaire de René Soyer, de Grigny, mentionne en 1668 qu'il travaille à façon les vignes seigneuriales[64]. Celles-ci représentent des surfaces respectables. A Marcoussis, le clos des Célestins et celui de Bellejame atteignent respectivement 3,4 ha et 5,8 ha. A Savigny la vigne seigneuriale représente 3,5 ha répartis au sein du vignoble local, près de la moitié des pièces atteint ou dépasse une surface de 17 ares, une superficie importante pour une parcelle de vigne dans la région[65]. En effet les petits paysans mettent rarement en valeur des parcelles de labours ou des pièces de vigne d'une superficie notable car les successions ne cessent de fragmenter le parcellaire. La propriété est morcelée en une mosaïque de lopins.

Une polyculture très diversifiée

Malgré le rendement supérieur de la vigne, des exploitations si peu étendues ne pouvaient pas espérer être rentables en respectant les normes traditionnelles de culture. De fait l'ingéniosité de quelques précurseurs suivis avec plus ou moins de retard par la masse a profondément modifié les pratiques culturales. Sur ces petites exploitations, les paysans ne cultivent plus seulement des céréales. Dès l'orée de notre étude des cultures dérobées sur la jachère et une grande variété d'espèces végétales semées sur la sole de printemps ont entraîné l'apparition d'une polyculture variée assez complexe, dont le marché parisien peut bénéficier. Des espèces surtout cultivées jusque là en jardin apparaissent en plein champ, comme les pois et les fèves, puis ensuite les haricots[66], on rencontre aussi des lentilles, parfois du sainfoin ou de la luzerne (plus tardivement) sont mentionnés. N'oublions pas les fruits qui ne sont pas réservés à la table du paysan, mais vendus d'avance à un marchand fruitier. Cette production finira généralement à

62. Arch. dép. Essonne B 2106.
63. Arch. dép. Essonne B 1969.
64. Arch. dép. Essonne B 1918.
65. Arch. dép. Essonne B 2736.
66. La première mention apparaît à Leuville en 1685 ; Arch. dép. Essonne B 1968.

la capitale[67]. Il faut ajouter à cela quelques chènevières[68]. Très souvent de la filasse apparaît dans les inventaires. Les femmes, qui n'étaient pourtant pas désœuvrées, filent. Un rouet est presque toujours présent. En fait les céréales[69] et la production du vin sont complétées par un véritable maraîchage. Dès les années 1740 de nombreux petits paysans de Marcoussis se font pépiniéristes. Comme le maçon rencontré plus haut, ils font croître de jeunes pousses d'arbres destinées au reboisement.

La « fortune » des vignerons

Les inventaires après décès atteignent un faible niveau. Pourtant nous avons pris la précaution d'écarter ceux qui correspondaient à des exploitations en activité réduite mises en valeur par des vignerons âgés. L'inventaire le plus élevé concerne Denis Hédiard d'Athis avec 1823 livres en 1712. Ce vigneron possède un vignoble, qui lui fournit 15 hl de blanc et 45 hl de rouge traité dans une cuve de 27 hl, mais exploite 6 à 7 ha de labour. Il nourrit 3 vaches et un cheval et possède charrette et charrue. Les inventaires ordinaires sont bien plus modestes. Comme celui de Jean Robin de Leuville qui atteint 402 livres en 1685, alors que la moyenne de l'époque se situe à 319. Il met en valeur 1,5 à 2 ha de labours, sa cuve atteint une capacité de 27 hl et il a pour 96 livres de vin en cave (11 hl de rouge et 4,5 hl de blanc). Du fait de la variation importante de la valeur des inventaires suivant l'époque de l'année nous ne détaillerons pas les plus faibles d'entre eux qui sont réduits par suite de l'absence de déclaration des économies éventuelles en argent liquide et celle de vin en cave.

Après la stabilisation de la livre, la valeur des inventaires baisse ; nous en avons vu la cause ci-dessus. Le 19 juin 1759, à la mort de Jeanne Courbois, épouse de Denis Brizard de Marcoussis, l'inventaire atteint 529 livres, pourtant la cuve contient 25 hl, 20 hl sont en cave et Denis Brizard possède un cheval, nourrit une vache et n'est pas dépourvu de labour. Onze ans plus tard, le 11 février 1770, à la mort de Louis Courbois l'inventaire a une valeur de 518 livres, la cuve ne contient que 22 hl. L'exploitation comprend 65 ares de vignes, des labours et entretient un cheval et une vache[70].

Comparés aux inventaires des marges beauceronnes plus au sud, ils sont plus faibles. Mais au sud de la boucle de la Juine et sur le plateau, dès Mauchamps ou Torfou, les vignerons sont autant laboureurs que

67. le 26 juillet 1765 Jean Roger revient de vendre des poires à Paris quand Jean François Deviolle l'agresse à coups d'échalas ; Arch. dép. Essonne B 2106.

68. Terrain semé de chènevis où croit le chanvre.

69. La production est si réduite qu'elle doit être destinée en premier lieu à la consommation personnelle de l'exploitant.

70. Arch. dép. Essonne B 2105 (1759) et B 2107 (1770).

vignerons et la quantité de vin en cave influence moins la variation saisonnière des inventaires. De même la baisse de valeur des inventaires se résorbe dès les années 1745-1750, à mesure que seuls les vignerons laboureurs se parent du titre de vigneron[71]. Autour de Montlhéry, dès 1726, la maigre fortune des vignerons se fige jusqu'à la Révolution.

Il s'agit là des vignerons les mieux nantis. Sur des exploitations moins étendues, les inventaires font toujours état de retard de loyers, de rentes, de taille, de taxes féodales qui remontent à plusieurs années. La répétition trop rapprochée de mauvaises années agricoles met rapidement en péril une trésorerie sur le fil du rasoir chez la majorité des petits paysans.

Les inventaires après décès

Années	1646-1715		1726-1785	
	M	N	m	N
	319	101	275	198

Les inventaires après décès de vignerons des marges beauceronnes[72]

Années	1646-1715		1726-1752		1753-1785	
	M	N	m	N	m	N
Vignerons authentiques	373	46	273	46	401	38

m : moyenne ; N : nombre.

Les difficultés ne sont donc jamais loin. Ainsi en 1668, à la mort de René Soyer de Grigny, le passif excède l'actif mobilier. À Leuville, en 1683, il en va de même lors du décès de l'épouse de Jean Roux. En 1704, la valeur de l'inventaire de Pierre Peuvrier de Marcoussis est inférieure au montant des dettes. Pourtant ce vigneron possédait une cuve de 17 hl, une vache, un âne et mettait en valeur près de 5 ha de terre et 34 ares de vignes, avec un capital moindre, mais non négligeable, c'est aussi le cas de Louis Courbois en 1732. La valeur des biens immobiliers évitera toutefois la faillite totale. C'est encore le cas au décès de l'épouse de François Lucas, en 1772, malgré la présence de biens fonciers conséquents, celle d'un cheval et d'une cuve de 19 hl[73]. Cette situation se rencontre dans environ 10 % des inventaires après décès. Certains héritiers sont contraints de renoncer à la succession.

71. MARTIN M. et A. BAEZA, *op. cit.*.

72. Nous avons éliminé les « vignerons » chez lesquels l'absence de cuve, d'outillage et de vin en cave permettait de penser qu 'ils n'étaient pas propriétaires exploitants.

73. Arch. dép. Essonne B 1955 (1683), 2085 (1704), B 2088 (1732) et B 2093.

Très souvent les couples âgés, les veufs et les veuves vivotent en exploitant une partie seulement de leurs biens. La succession atteint alors une valeur très faible, moins d'une centaine de livres, c'est le cas lors du décès de la femme de Jean Roux en 1683 : l'actif se monte seulement à 88 livres. Fréquemment des veuves survivent aux limites de la misère. Mais les célibataires ne sont pas mieux loties. La maîtresse d'école de Marcoussis meurt en 1727. Ses biens sont squelettiques. De même, une couturière blanchisseuse de Leuville disparaît en 1763 en laissant une succession inférieure à 50 livres[74]. La condition féminine n'était pas douce ;

L'impôt royal

Nous pouvons le suivre à partir des années 1740. Les fermiers exploitant les réserves seigneuriales sont les plus imposés. Par exemple, en 1742, Nicolas Renault, receveur de la terre et seigneurie de Marcoussis est taxé d'office à 1188 livres en 1742. Aucun des receveurs ou marchands laboureurs de l'élection étampoise n'est taxé à un niveau aussi élevé en 1738. Même le fermier de la grande ferme de Villesauvage avec ses 200 ha, ne paie que 170 livres. Le vigneron le plus imposé paie 23 livres, à peine plus que certains manouvriers avec 19 livres, au même niveau que les haricandiers taxés à 26 et 20 livres. Les manouvriers paient généralement autour de 3 livres 10 sous et les journaliers un peu moins. Un niveau que la plupart des veuves n'atteignent pas. Quelques pauvres sont taxés à 10 sous ou moins. Parmi les commerçants, un cabaretier est taxé à 27 livres, un épicier à 33 et un boucher à 35, sinon leur impôt est du même niveau que celui des petites gens. Dans l'élection d'Étampes, les villages semblent légèrement moins taxés[75], mais une sociologie et une terminologie des activités professionnelles différentes ne facilitent pas les comparaisons. En 1738, à Morigny où près de la moitié des chefs de feux se qualifie de vigneron, la moyenne de l'imposition des vignerons est de 6 livres, le vigneron le plus taxé paie 24 livres. L'introduction de la taille tarifée, fondée sur les surfaces cultivées et la qualité des terres, ne semble pas modifier sensiblement la situation pour les petites gens à la fin de l'Ancien Régime.

74. Arch. dép. Essonne B 2087 (1727) et B 1960 (1763).
75. Archives municipales d'Étampes, fonds ancien n° 64.

Le vêtement

Chez les petites gens, il est hors de question de suivre la mode : des vêtements dont la coupe remonte à la fin du XVII[e] siècle sont encore présents dans les inventaires des années 1740. Dans le monde rural on ne gaspillait rien. De même la teinture coûtait cher et les étoffes de couleur sont rares. En dehors du blanc, du gris et du noir, le rouge vient en tête avec plusieurs centaines de mentions dans 500 inventaires tandis que le bleu est cité deux fois moins souvent. Le vert apparaît uniquement une dizaine de fois sur des « uniformes » de gardes dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle. A la même époque nous découvrons quelques mentions de jaune. A titre d'exemple citons une partie des vêtements et du linge rencontrés à la mort de Charles Marchand, vigneron à Chouanville, en 1750. L'inventaire atteint 700 livres, il s'agit donc d'un vigneron aisé pour l'époque et le lieu. Une armoire renferme 12 draps et 13 chemises d'homme ainsi que 7 nappes de chanvre et un rouleau de toile de chanvre. En outre nous découvrons 5 serviettes de toile, 10 chemises de chanvre, 110 pièces de menu linge de tête et col de femme, 1 chemise de toile blanche et 4 coiffes de nuit. A l'usage du défunt nous enregistrons une cravate d'indienne, 10 cols d'homme, un habit d'Elbeuf brun, un habit de Romorantin bleu, une veste de demi étamine[76] bleue, une veste de ratine rayée et une veste de coton, 2 vieux habits de drap bleu, 3 culottes blanchâtres, une paire de souliers, 2 paires de bas et 2 chapeaux. Le tabellion inventorie aussi une jupe de molleton rouge, une jupe de molleton rayée, une mauvaise jupe rayée, un tablier de coton et un autre de demi-étamine, ainsi qu'un vieux casaquin de siamoise[77] rayé[78]. A l'inverse, en 1737, le cocher du marquis d'Entragues, rencontré plus haut, fréquente les tailleurs parisiens et possède une redingote, vêtement moderne pour l'époque.

Niveau d'instruction et comportement

Vers 1670-1680, les petites gens sont généralement illettrés. L'alphabétisation n'augmente guère ensuite. Encore à la veille de la Révolution, seulement moins de la moitié des hommes est alphabétisée. L'alphabétisation féminine est catastrophique. Une nouvelle épouse sur dix signe son acte de mariage à la campagne. L'apprentissage de la

76. Tissu très peu serré de crin ou de laine.
77. Ancienne étoffe de soie et de coton, imitée de celle que les ambassadeurs de Siam avait offerte à louis XIV.
78. Arch. dép. Essonne B 2104.

lecture et de l'écriture motive peu la population. Nous sommes loin des taux d'alphabétisation enregistrés dans les vraies paroisses viticoles. L'alphabétisation semble concerner encore moins de monde que sur les marges beauceronnes. Nous rencontrons parfois des livres religieux. Dans l'inventaire détaillé plus haut se trouve un bréviaire.

L'absence d'écart de fortune majeur entre les manouvriers ou journaliers et les vignerons sans propriété importante a pour conséquence le mariage fréquent des héritiers de ces catégories socioprofessionnelles ; les unions avec les artisans et les commerçants ruraux, malgré leur nombre réduit, ne sont pas exceptionnelles ; tout ce monde stagne au bas de l'échelle, ce sont les petites gens.

Pour les festivités de la Saint-Vincent et les vendanges nous renvoyons à Arnold Van Genneps[79] et à Claude et Jacques Seignolle[80]. Il est par ailleurs certain que les vignerons comme le reste de la population célébraient l'Épiphanie par un repas arrosé qu'accompagnaient diverses réjouissances, puis deux semaines plus tard c'était la Saint-Vincent. Les témoignages de divertissements, sauf les séjours au cabaret où se pratiquaient différents jeux sont rares, mais parfois nous découvrons quelques traces des activités ludiques des adultes. A Marcoussis, le nommé Froissart dit Crampon est autorisé à organiser des jeux de quilles et de bâtons pendant une journée, le 2 septembre 1784[81].

Pendant tout le XVIII[e] siècle, les conceptions prénuptiales, comme les enfants naturels sont très rares : moins de 1 % de conceptions prénuptiales et moins de 0,5 % d'enfants naturels. Les comportements changent à la fin de l'Ancien Régime et ces fréquences augmentent.

Délinquance et criminalité

Le vol de bois sous prétexte de fagotage, les vagabondages d'animaux constituent la banalité ordinaire, mais le braconnage est moins fréquent. Les rivalités professionnelles, différends personnels, querelles de familles et d'obscures affaires de dignité se terminent à coups de poings et de bâtons. Sans parler des confuses bagarres d'ivrognes. Dans ce cas la chopine commande les opérations stratégiques, mais

79. VAN GENNEP A.., *Manuel de folklore français contemporain, tome I, VI les cérémonies périodiques cycliques et saisonnières, 4 les cérémonies agricoles et pastorales de l'automne*, Paris, Picard, 1953, p. 2632 et 2655-2659.

80. SEIGNOLLE C. ET J., *Le folklore du Hurepoix (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne)*, Paris Maisonneuve, 1937, 333 p.

81. Arch. dép. Essonne B 2109.

dans les autres cas le combat est rarement loyal. Les assaillants profitent de la supériorité numérique, de la faiblesse de l'adversaire[82] ou attaquent des sujets désarmés. Heureusement les blessures sont rarement graves[83]. Les vols sont relativement rares.

Par exemple à Marcoussis, en 1753, les moutons de la ferme du Déluge vont paître dans les prés, le fermier avec la dernière mauvaise foi, prétend que ce sont des oiseaux qui sont la cause des dégâts. A Savigny, le 21 septembre 1765, les trois vaches du boucher de Viry pâturent dans une pièce de luzerne[84]. En 1783, les vaches du laboureur Baudoin de Nozay vagabondent le 7 mai, puis la veuve Mesnil fait brouter sa vache dans les foins le 26 juin[85].

Fréquemment nos ruraux préfèrent couper du bois vert plutôt que ramasser du bois mort. Vers 1760, il en coûte 12 sous d'amende. Ainsi le 15 février 1746, l'épouse du journalier Jean Barbier coupe du bois à Marcoussis. Mais, en 1777, un charbonnier de Montlhéry passe au stade industriel, il coupe deux charrettes de bois chez Salomon, bourgeois de Paris[86]. Les petites gens braconnent parfois, mais ils ne sont pas les seuls. En 1764, le récidiviste Fautra, qui se déplace en cabriolet, braconne à Savigny[87].

Passons en revue quelques affaires de coups et blessures. Vers 1650-1670 elles sont particulièrement fréquentes à Athis. En 1662 le berger Lebougre frappe le nommé Laurent à coups de houlette[88]. La même année Jean Pinot insulte l'hôtelier Couteau (« bougre de voleur ») puis frappe son épouse. Dix ans plus tard l'épouse de Jean Hédiard est bastonnée par le vigneron Denis Doidon[89]. A la même époque, le 1er juin 1664, quatre vaches broutent dans une parcelle appartenant à la veuve Denis Defeuille de Grigny qui va se plaindre aux propriétaires, la veuve Jeanne Legros et son fils Hilaire Duboc, qui brutalisent la veuve[90].

Un siècle plus tard, les règlements de compte individuels sont toujours aussi nombreux. Ainsi, à Marcoussis, le 5 juin 1755, le milicien Jean Baptiste Manon et le vigneron Michel Patin vont « boire

82. Les enfants et les femmes ne sont pas épargnés.
83. MARTIN M. et G. GAILLARD, « Justice, criminalité et délinquance dourdanaise et étampoise de 1380 à 1789, quelques exemple », *Bull. SHDH*, n° 53, 2007, p. 29-43.
84. Arch. dép. Essonne B 2104 (1753) et B 2767 (1765).
85. Arch. dép. Essonne B 2109.
86. Arch. dép. Essonne B 2103 (1646) et B 2077 (1777).
87. Arch. dép. Essonne B 2767.
88. Long bâton rond que porte le berger, en néflier ou en un autre bois dur, terminé, à un bout par un fer concave et tranchant comme une petite pelle (avec laquelle il ramasse et jette une motte de terres sur la brebis qui s'écarte) et à l'autre bout par un crochet de bois qui sert à retenir les bêtes par la patte.
89. Arch. dép. Essonne B 87 et B 88.
90. Arch. dép. Essonne B 1921.

chopine » au cabaret Groulon,, jugeant que les deux acolytes ont leur compte le cabaretier les renvoie. Les deux ivrognes sortent sans histoire, l'un deux paye. A l'extérieur ils constatent que le cabaretier a bien jugé l'état de leur imprégnation alcoolique. Ils se rafraîchissent donc à la fontaine. Puis le payeur, un peu dégrisé, se souvient qu'il a joué avec son compagnon à un jeu de hasard et qu'il a gagné, les consommations constituant l'enjeu. Notre homme fait observer la chose au perdant et la bagarre commence[91]. Ces conflits d'ivrognes sont monnaie courante. Les vignerons vendaient leur vin, mais ne se gênaient pas pour en consommer au cabaret avec des effets pervers parfois comiques. Un peu plus tard, la vie devient plus difficile pour les gardes-bois et les gardes-chasses. En 1777, quatre moissonneurs s'occupent vigoureusement d'éduquer un garde[92]. Les agressions de gardes deviennent courantes.

Ces voies de fait ne concernent pas uniquement les petites gens. Vers 1770, l'huissier Lartenay, de Montlhéry, accompagné de deux témoins, vient saisir le curé de Saint-Michel, Guillaume Picher, pour une dette envers le boucher de Viry ; le curé explique qu'il y a méprise car il a convenu avec le boucher de le payer plus tard. Mais le boucher est lui-même poursuivi par des créanciers. Le curé n'a pas suffisamment de liquide pour payer, mais assuré des revenus de la cure, ils laisse faire. L'huissier procède donc à la saisie ; en revanche la servante du curé, comme toutes les paysannes, nourrit peu d'affection pour les huissiers, elle grommelle dans son coin et l'huissier finit par la traiter de « vieille garce ». Elle répond sur le même ton : « voleur ». Le pugilat commence alors, l'huissier utilisant ses poings et la servante ses pieds. Ils finissent vautrés dans l'âtre. Lartenay empoigne son adversaire par les cheveux et lui frappe le crâne contre le sol. Le curé intervient alors, mais l'huissier habitué aux situations difficiles, dégaine un couteau de chasse et lui en porte un coup au visage. Le religieux est coupé à l'oreille gauche et saigne comme un bœuf. Le curé porte plainte pour voie de fait[93].

Les ruraux nourrissent généralement une estime mesurée pour les propriétaires parisiens qui résident en permanence à la campagne ou y séjournent partiellement. A la fin des années 1740, le marchand Arthus Nolleau a acheté une propriété à Marcoussis et fait construire un mur. Dès le début des travaux il est démoli par des voisins irascibles et dénoncés par la rumeur publique, en particulier Pierre Arrenger et Jacques Peuvrier. Tous nient en bloc ou prétendent n'avoir que

91. Arch. dép. Essonne B 2104.
92. Arch. dép. Essonne B 2108.
93. Arch. dép. Essonne B 2651.

renforcé le chemin en y étalant des pierres. Ils sont condamnés, mais le sieur Nolleau n'arrive pas à percevoir ses dommages et intérêts[94].

Passons aux vols et escroqueries. Ce sont souvent des larcins, mais dans une société de subsistance ou rien ne se perd, leur importance grandit démesurément. A Athis en 1668, Jean Jeannot a volé une trentaine de grappes de raisin, alors que le fils de Pierre Bailli faisait le guet. Plus d'un siècle plus tard, à Marcoussis, quatre gamines volent des pommes en 1772. La même année les enfants Groulon sont surpris à marauder dans les vignes. Puis le 11 septembre 1784, l'épouse de François Martin, vigneron à La Ville-du-Bois, vole des poires tombées déjà vendues à un fruitier de Villebon[95].

En 1781, des voleurs sont surpris en flagrant délit à Bellébat, ils ne volaient pas des fruits mais des chevaux. La vente de bestiaux malades par des maquignons ou des propriétaires peu scrupuleux est courante. En 1783, François Machelard a acheté un cheval qui meurt peu de temps après l'achat. L'équarrisseur de Montlhéry pratique « l'autopsie », les poumons sont nécrosés. Le vendeur ne pouvait pas ignorer la maladie de l'animal[96].

La vertu des servantes était menacée. Quand l'employeur ou l'un de ses proches ne promettait pas le mariage afin de se procurer du bon temps, ils n'hésitaient pas à pratiquer le viol ancillaire pur et simple, considéré comme normal à l'époque. En 1664, Anne Claude, une Poitevine placée chez le laboureur de Grigny Louis Déduit se voit promettre le mariage par le frère cadet du patron. Évidemment elle est chassée, dès qu'elle déclare être enceinte[97]. Ces grossesses hors mariages deviennent plus fréquentes a la fin de l'Ancien Régime. Dans l'hiver 1782, la veuve Leroy, Élisabeth Petit, travaille chez le vigneron Pierre Benoist qui lui propose le mariage, et en attendant la cérémonie, ils prennent du bon temps de sorte qu'en avril Élisabeth est enceinte, mais le géniteur ne veut plus se marier. Il est condamné à une indemnité de 60 livres. Survient l'accouchement et la mère réclame un supplément car elle a donné le jour à deux jumelles[98]. Marie Louise Fausson de Villeconin âgée de 23 ans est domestique chez le maître de poste de Sainte-Geneviève à la fin de l'Ancien Régime. Son patron le sieur Motteau vient régulièrement la rejoindre dans sa chambre, elle déclare rapidement sa grossesse conformément à l'édit de Henri II, elle est immédiatement renvoyée. A la même époque Marie Jeanne Denis, servante chez le boucher Larue, est

94. Arch. dép. Essonne B 2103.
95. Arch. dép. Essonne B 88 (1668), B 2107 (1772) et B 2109.
96. Arch. dép. Essonne B 2108 et B 109.
97. Arch. dép. Essonne B 1921.
98. Arch. dép. Essonne B 2108.

enceinte de 7 mois des œuvres de son employeur. Elle signale une nuance importante : la situation ne dérange pas la bouchère[99]. A Nozay, la situation tourne au tragique, Marie-Jeanne Gény, de Boissy-le-Sec, est domestique chez le vigneron Guettard qui lui a promis le mariage. Nos deux tourtereaux fêtent Pâques avant les Rameaux et Marie-Jeanne constate qu'elle est enceinte. Elle accouche chez elle, puis revient avec l'enfant pour le mariage. Le père fracasse immédiatement le crâne du bébé[100].

Ceci nous amène aux rares assassinats. En 1760, un inconnu est découvert tué à coups de bâton sur le crâne à Marcoussis. Le 16 août 1781, le vigneron Pierre Martin de Villejust est tué d'un coup de fusil. Ces affaires ne sont pas élucidées. En revanche lorsque Charles Perier, un assassin présumé, est emprisonné dans les geôles féodales du château de Marcoussis en 1781, il s'évade[101]. Régulièrement on découvre des cadavres dans les fossés et sur le bord des routes. Il s'agit cependant de mort naturelle. Ainsi une pauvresse en haillons est découverte morte d'épuisement le long du chemin Fontainebleau-Paris à Athis en 1781[102].

Conclusion

De 1650 à 1789, autour de Montlhéry, les ruraux sont surtout de petites gens, quelques artisans et commerçants indispensables souvent peu fortunés, une masse de vignerons à la tête de maigres propriétés, des manouvriers et des journaliers encore moins bien lotis. Ils sont peu touchés par l'alphabétisation. Quelques fermiers laboureurs accèdent à un niveau de fortune conséquent, mais ils subissent une pression fiscale importante. L'aisance des meuniers est moindre mais ils sont à l'abri du besoin. Quelques vignerons, quelques jardiniers arrivent à sortir la tête hors de l'eau, en revanche nous ne rencontrons pas de laboureurs exploitant une douzaine d'hectares posséds en grande partie, comme sur les marges beauceronnes. La situation n'a guère évolué par rapport à la période précédente, mais les petits paysans se transforment lentement en maraîchers.

99. Arch. dép. Essonne B 2350.
100. Arch. dép. Essonne B 2437.
101. Arch. dép. Essonne B 2105 (1760) et B 2108 (17881).
102. Arch. dép. Essonne B 95.

Engagements et destins des nobles de l'Essonne dans la décennie révolutionnaire : essai de bilan

Serge BIANCHI

Professeur émérite de l'université Rennes 2

L'étude monographique[1] du département actuel de l'Essonne[2] pendant la décennie révolutionnaire ouvre de larges perspectives pour une réflexion sur les engagements et les destins des nobles, dans un espace de 196 communes, 109 000 habitants[3]. Les angles d'approche sont extrêmement variés, à l'image des noblesses qui vivent dans le sud de la Seine-et-Oise, à proximité des capitales politiques et économiques du pays, Versailles et Paris. Il n'existe pas à ce jour d'étude centrée sur le deuxième ordre, mais une multitude de publications éclatées[4], qui rendent à la fois novatrice mais délicate toute tentative de synthèse et de confrontation avec les problématiques nationales ou générales récentes sur la ou les noblesses. Ne pouvant donner une image exhaustive ou prosopographique de ces destins, nous tenterons une réflexion thématique, en abordant au moyen d'exemples suggestifs ces questionnements, sans masquer les limites et les contradictions d'une telle entreprise. Le plan, classique mais rythmé par une série de questions-réponses, définira la place et le poids des nobles dans l'espace essonnien au début de la décennie, les types de comportements

1. La matière de cet article a fait l'objet d'une communication présentée au colloque *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution*, Vizille (septembre 2008).

2. Serge BIANCHI, Michel CAILLARD, Aline ROCCHIA, *Guide des sources et travaux sur la Révolution en Essonne, Publications et sources imprimées*, Évry, Comité pour le Bicentenaire de la Révolution française, 1990. Élisabeth GUILITCH, Marie-Anne CHABIN, Sylvie LE CLECH, *Répertoire numérique de la série L. administration et tribunaux de l'époque révolutionnaire*, Paris, Archives de l'Essonne, 1997.

3. Serge BIANCHI, *La Révolution et la Première République au village*, Paris, CTHS, 2003, p. 17 : « L'espace et les sociétés ».

4. Dont de nombreuses publications d'histoire locale : *Recherches sur la Révolution*, Paris, Société des études robespierristes, 1991 : « La recherche locale : l'exemple du Comité du bicentenaire de l'Essonne », p. 322-324.

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

face aux législations et à la périodisation de la Révolution entre adhésion, résistance et Terreur, et tentera un bilan raisonné des pertes, des continuités et des recompositions des familles nobles au moment de leur basculement dans le siècle des notables.

Quel est le poids de la noblesse en Essonne à la veille de la Révolution ?

Il serait vain d'esquisser seulement un décompte de la population noble par rapport aux 109 000 habitants de l'Essonne. De multiples monographies permettent de relever les familles résidant, au moins en partie sur leurs terres, résidences partagées avec les hôtels parisiens. Plusieurs noblesses se distinguent, selon leur rang, leurs fortunes, leurs liens et réseaux. Pour le bailliage d'Étampes, une centaine de famille sont inscrites à l'assemblée générale du printemps 1789, mais le bailliage déborde par rapport au département actuel. Il en est de même pour le district de Dourdan. Pour celui de Corbeil, 90 paroisses et communes, le calcul est possible, sachant que la plupart des familles ont double résidence. On peut ainsi estimer à 400 chefs de famille et 1500 nobles au total pour l'ensemble du département, soit près de 1,5 % de la population totale estimée en 1789.

Une noblesse proche de la cour et de la monarchie a acheté des châteaux à une vingtaine ou trentaine de kilomètres de la capitale. Le comte de Provence, qui possède Brunoy et a créé en 1774 une capitainerie des chasses pour la forêt de Sénart, en est l'exemple le plus marquant[5]. Cette noblesse de cour, qui compte certains des grands noms de la noblesse d'épée se fréquente assidûment, dans les salons des Grimaldi, des Noailles, des Condé ou des Bourbon. D'autres cercles sont animés par les familles de Talaru, de Vintimille (à Savigny-sur-Orge), de Mouchy, de Montmorency (à Brétigny-sur-Orge), de Bernard de Balainvilliers (intendant du Languedoc) à Montlhéry, de Boulainvilliers (prévôt de Paris) à Montgeron[6], de Villeroy dans la région de Corbeil et Mennecy[7], de la comtesse de Charolais à Athis, etc. Une noblesse de robe compte de grands noms des cours souveraines, comme les Joly (à Fleury), les Lamoignon (à Bâville), les Foulon d'Écotais ou les Bertier de Sauvigny autour de Sainte-Geneviève-des-Bois. Une noblesse plus récente, dont l'anoblissement a pu poser

5. Philippe CURTAT, *Brunoy côté jardin 1722-1795*, Paris, Les lettres libres, 1984, chapitre V : « Monsieur le comte de Provence, 1774-1791 ».

6. Serge BIANCHI, Michel CHANCELIER, *Draveil et Montgeron, deux villages en Révolution*, Le Mée-sur-Seine, Amatteis, 1989, p. 78-80.

7. *Mennecy sous la Révolution*, Le Mée-sur-Seine, Amatteis, 1989, « Gabriel Louis Neuville », p. 27-42.

problème, vit fastueusement ou se convertit à la physiocratie et à l'économie politique moderne, comme les Laborde de Méréville[8], comprenant quelques « fermiers gentilshommes »[9]. Enfin, une noblesse « traditionnelle » se caractérise par une présence constante sur des terres dont les revenus seigneuriaux constituent l'essentiel des revenus. L'étude poussée des rôles d'imposition, possible pour 1789-1790, permettrait de situer ces nobles dans l'échelle sociale et économique de leurs communes respectives.

L'état des châteaux et demeures de la noblesse « essonnienne » rend compte de son importance croissante au siècle des Lumières. Les châteaux de Courances, de Chamarande, de Courson, de Farcheville, du Marais, de Palaiseau, de Brunoy, entre autres, témoignent d'un mode et d'un art de vivre particulièrement homogènes. La chasse est d'ailleurs omniprésente dans les activités et les représentations des nobles, dans la forêt de la capitainerie de Sénart comme dans celles de Séquigny ou de Dourdan. Entre 1776 et 1789, le roi est ainsi venu chasser une quarantaine de fois chez son frère, le comte de Provence[10]. L'autre marqueur est l'art des jardins, particulièrement éloquent, du parc de Méréville, décoré par Hubert Robert, jusqu'au Temple de la Gloire à Orsay[11]. Sur les sites de coteaux de la rive gauche de la Seine, des parcs se succèdent – quatre à Viry, cinq à Épinay-sur-Orge –, offrant un cadre de « statues, obélisques, rotondes, pavillons, grottes de rocaille, bassins, ruisseaux et cascades » sur les modèles de Versailles et de Choisy-le-Roi[12]. Dans l'ensemble, la noblesse « essonnienne » n'est cependant présente qu'une partie de l'année dans ses châteaux, où elle mène une vie conforme aux normes aristocratiques, fondée sur la villégiature, tandis que l'essentiel de son activité – et de sa résidence – se situe à Paris ou Versailles, dans les hôtels et les salons des capitales.

D'une étude de Jean Jacquart[13] aux rôles de tailles de 1789 (qui prennent en compte les revenus des nobles), on peut suivre l'importance foncière de la noblesse, entre le XVIe et le XVIIIe siècle. La

8. Paul LACROIX, *Joseph de Laborde et ses fils*, Paris, Plon, 1858 ; Société historique de Méréville, *Méréville de la Révolution à nos jours*, Le Mée-sur-Seine, Amatteis, 1989, « Le marquis de Laborde », p. 46-49.

9. Hénin de Chérel, à Chalo-Saint-Mars, se distinguera dans les sociétés d'agriculture et la promotion du mouton mérinos (*Chalo au temps de la Révolution*, Jocelyne Douchin, 1990).

10. Robert CHODRON DE COURCEL, « *La forêt de Sénart, étude historique* » in *Paris et de l'Île-de-France, Mémoires*, Paris, Champion, 1930.

11. Jacqueline SABATIER, « Le parc de Méréville », *89 en Essonne*, n° 12, p. 69-70 ; Denys KLEIN, « Le Temple de la Gloire à Orsay », *Ibidem*, p. 68-69 (L'édifice en l'honneur du général Moreau est édifié en 1801 dans le parc de l'ancien château d'Orsay).

12. Jean BASTIE, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, PUF, 1964, p. 65.

13. Jean JACQUART, *La crise rurale en Île-de-France*, Paris, Armand Colin, 1974 ; « Les pays à la veille de la Révolution », *89 en Essonne*, n° 1, 1989, p. 4-11.

synthèse de Jean Bastié sur un ensemble d'une quinzaine de communes de l'Essonne (rive gauche de la Seine), de Paray à Brétigny, montre bien les contrastes de l'emprise des nobles sur les terroirs[14]. S'il existe de grands seigneurs, nobles et propriétaires comme le comte de Provence autour de Brunoy, le prince de Condé[15] à Palaiseau, le duc de Villeroy autour de Corbeil et de Mennecy, les Vintimille à Savigny, les Bertier de Sauvigny autour de Morsang et Sainte-Geneviève, les Laborde à Méréville, les Noailles-Mouchy à Arpajon, de nombreuses communes sont plutôt dominés par un clergé grand propriétaire, héritage des abbayes du Moyen-Âge, voire à une noblesse sans biens propres comme à Bondoufle[16]. L'étude la plus précise concerne la région de Montlhéry, où des nobles, comme Bernard de Balainvilliers[17], peuvent posséder jusqu'à 47 % du terroir de certaines des treize paroisses étudiées. Les estimations d'ensemble oscillent entre un quart et un tiers des terres[18], avant d'envisager la question plus délicate des droits seigneuriaux et du poids de la féodalité[19]. La situation économique semble donc conforme, voire supérieure aux estimations nationales, avec de très grandes disparités.

Quelles doléances relèvent de la noblesse au printemps 1789 ?

Les cahiers de doléances ont été minutieusement analysés par des historiens, locaux et généralistes[20]. Leurs enseignements relatifs à la noblesse ont fait l'objet d'études ponctuelles, dont les conclusions partielles peuvent être esquissées ici. Plus de 160 cahiers sur 198 paroisses ont été retrouvés et partiellement publiés et étudiés au moment du Bicentenaire de la Révolution[21]. On ne pourra pas faire

14. Jean BASTIE, *op. cit.*, p. 68-70.

15. *89 en Essonne*, n° 12, 1991, « Hommes et communes en Révolution : Des aristocrates aux destins contrastés », p. 14-30.

16. *Bondoufle en 1789*, Association historique de Bondoufle, 1989, p. 110.

17. Jacques MEDARD, *La région de Montlhéry dans la Révolution*, Le Mée-sur-Seine, Amattéis, 1989, p. 19-42 : « Le cadre territorial ».

18. Dans une étude sur neuf délégations d'Île-de-France, dont Corbeil, Étampes et Versailles, l'estimation des terres nobles par Jean LOUTCHISKY est de 35 % (« Répartition de la propriété et de l'exploitation foncière à la fin de l'Ancien Régime » in *Revue d'histoire moderne*, 1933, p. 97-142).

19. *Notre village en Révolution*, Les Histoires au fil de La Ferté-Alais, 1989 : liste des seigneurs pour 14 paroisses des environs, p. 12-13.

20. *89 en Essonne*, n° 2, mai 1989, « Le temps des doléances » ; Jacques GUYARD, *1789, 10 000 citoyens prennent la parole : les cahiers de doléances de la région d'Évry-Corbeil*, Paris, 1988.

21. Liste des cotes des cahiers conservés et des cahiers « perdus » dans *La Révolution en Essonne*, Paris, Archives de l'Essonne, , 1997, p. 167-171.

état d'une unanimité, voire d'une majorité d'opinions négatives, tant les situations varient, du seigneur absentéiste et tatillon pour le recouvrement de ses redevances au seigneur présent et vu comme un bienfaiteur par une partie au moins de ses tenanciers.

Si l'on s'en tient à l'essentiel, les paroisses de l'Essonne sont quasiment unanimes à dénoncer les abus, vexations et méfaits des chasses (royales et seigneuriales), soit 68 cahiers sur 75 considérés[22]. La plupart veulent l'abolition pure et simple de ce privilège, tandis que d'autres entendent dédommager les seigneurs[23], voire partager avec eux le droit de détruire le gibier. Les colombiers et les pigeons sont particulièrement dénoncés dans le Val d'Yerres, autour de la forêt de Sénart[24], et à Epinay-sur-Orge, où le seigneur de Montcloux doit passer un compromis avec ses paysans[25]. La question des pouvoirs et des droits seigneuriaux est bien plus complexe. Les doléances varient selon l'ampleur et le poids de la perception des redevances. Dans les confins de la Beauce étampoise, les champarts sont fortement dénoncés et les communautés demandent leur abolition[26]. De nombreux litiges opposent les communautés et les seigneurs autour des biens communaux, quand ils ont pu se maintenir, par exemple pour les Uzelles de Draveil[27] ou les bois de Sequigny[28], pour les habitants de Morsang-sur-Orge. Le duc de Villeroy voit contester certaines sources de revenus considérées comme arbitraires : péages, droit de plantation[29], abus de corvées pour les chemins conduisant au château seigneurial. La question épineuse des justices seigneuriales alimentera le débat en cours sur la pertinence et la réception de ces institutions[30].

22. Alexis HLUSKO, « Doléances et chasse », *89 en Essonne*, n° 2, 1989, p. 52-57.

23. Le cahier de Limours reconnaît le droit de chasse à la comtesse de Brionne et à la princesse de Lorraine.

24. Michel CHANCELIER, Philippe CURTAT, « Les cahiers du Val d'Yerres », *89 en Essonne*, n° 2, 1989, p. 39-45.

25. À Verrières-le-Buisson, il s'agit de supprimer la capitainerie, mais restituer ensuite la chasse au seigneur : *Connaissance de la Révolution. Verrières-le-Buisson et sa région*, Éditions de l'historique, 1989, p. 56.

26. « droit exorbitant », qui relève de « l'esclavage », servitude plus dure que le plus dur impôt » (Raymonde LEJOSNE, « Champarts autour Étampes », *89 en Essonne*, n° 2, p. 61-62).

27. Serge BIANCHI et Michel CHANCELIER, *Draveil et Montgeron, deux villages en Révolution*, Le Mée-sur-Seine, Amatteis, 1989, « Seigneurs et communautés », p. 77.

28. André DUFOUR, « La forêt de Sequigny et le château de Sainte-Geneviève-des Bois, *Bull. Soc. hist. arch. Corbeil, Etampes, Hurepoix* (dorénavant *SHACEH)*, n° 18, 1912, p. 50-56.

29. 11 doléances dénonçant ces abus sur 75 cahiers. Villemoisson fera abattre les arbres après le décès de Bertier de Sauvigny : Claude AUDIGIE, *Villemoisson-sur-Orge sous la Révolution*, Le Mée-sur-Seine, Amatteis, 1989, p. 61 : « Villemoisson s'identifie et s'affirme ».

30. Antoine FOLLAIN, « Justice seigneuriale, justice royale et régulation sociale du XVe siècle à la Révolution : rapport de synthèse », in *Les justices de village*, Rennes, PUR, 2002, p. 9-58 ; « De la justice seigneuriale à la justice de paix », in Jacques-Guy PETIT (dir.), *Une justice de proximité, la justice de paix 1790-1958*, Paris, PUF, 2003, p. 19-33 ; Serge BIANCHI, « La justice de paix pendant la Révolution. Acquis et perspectives », *Ibidem*, p. 35-52.

Si neuf cahiers demandent la suppression pure et simple des justices seigneuriales, arbitraires et partisanes, sept en acceptent le maintien. Il faudrait nuancer ces conclusions partielles par l'état des principaux rédacteurs des cahiers, plus ou moins proches des nobles en place, comme à Mennecy, où deux cahiers s'opposent, dans le conflit latent entre le seigneur et le curé contestataire[31].

Il convient toutefois de ne pas se méprendre sur les conclusions liées à cet équilibre apparent. L'ampleur ou les limites de la « réaction seigneuriale »[32] transparaissent à la lecture finale des cahiers et trouveront des prolongements dans le cours de la Révolution. De nombreux nobles engagés dans les projets de réforme de la société d'Ancien Régime, comme le comte de Canclaux à Ballancourt, demeurent des gestionnaires avisés de leurs domaines et recouvrent avec rigueur les redevances qui constituent l'essentiel de leurs revenus. Cela n'annule pas la gestion paternelle ou paternaliste de ces nobles qui restent les premiers employeurs de la paroisse et la dotent souvent d'établissements utiles : école, lavoir, sage-femme, prison, etc. Les cahiers vantent aussi les « bonnes dames » de la noblesse, comme Bathilde de Bourbon, Mme de La Briche, ou Mme de Laborde, qui subventionnent les hospices, dirigent les charités, patronnent les rosières. Entre des procès parfois séculaires et les marques de reconnaissance, la diversité des relations entre les nobles et leurs censitaires[33] risque de brouiller la perception des enjeux essentiels, que le prolongement des cahiers et l'entrée en Révolution vont brutalement révéler.

Noblesse, clergé et Tiers en 1789

La conduite des nobles dans l'espace essonnien révèle bien des fractures et des divisions au sein du deuxième ordre. Les trois circonscriptions de vote pour les États généraux (Paris, Dourdan et Étampes[34]) ont fait l'objet d'études approfondies[35]. Pour Étampes, trois conclusions s'imposent. D'une part, une querelle de la « sentence » oppose le lieutenant général et le grand bailli d'épée, dans un conflit qui dévoile

31. *Mennecy sous la Révolution*, *op. cit.*, p. 120-121 : « Le supplément aux cahiers ».

32. Serge BIANCHI, « Les communautés villageoises françaises au siècle des Lumières », in *La terre et les paysans en France et en Grande-Bretagne du début du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 191-215.

33. Mémoire du Val d'Orge, *Nos communes à la fin de l'Ancien Régime*, puis *Nos communes et les cahiers de doléances de 1789*, (Fleury-Mérogis, Morsang-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge et Villiers-sur-Orge), Étréchy, Éditions du Soleil natal, 2004

34. Émile COUARD, *Les Bailliages royaux en 1789 : villes, bourgs, paroisses et annexes dont les territoires ont formé en 1790 le département de Seine-et-Oise*, Versailles, Cerf, 1901.

l'importance des honneurs et des préséances dans la hiérarchie d'Ancien Régime. En deuxième lieu, de nombreux nobles sont absents de l'assemblée générale du 9 mars 1789[36] à l'église Sainte-Croix d'Étampes, dont le duc de Villeroy et le marquis de Mouchy. Il reste 72 nobles présents ou représentés, qui vont voter séparément des autres ordres[37]. Mais deux coups de théâtre émaillent le déroulement des états. D'un côté, le Tiers conteste l'élection de Cottin, noble seigneur de Guibeville, comme député de sa paroisse, ce qui entraîne une protestation véhémente de ce noble. Paradoxalement, le Tiers élit comme député aux États de Versailles un noble, le marquis de Laborde, contre l'avis de son ordre, rangé derrière Canclaux et Jumilhac. Il est vrai que ce jeune homme de 28 ans incarne les idées du « parti patriote », ayant combattu en Amérique en 1781, membre de la société des Trente, franc-maçon[38]. Dénoncé le 13 mars par deux lettres anonymes pour corruption des voix et abus de « financier horriblement riche », il va s'opposer au député de la noblesse, Jacques-Auguste Poilloüe de Saint-Mars, noble militaire, bien intégré à Limours[39]. Lors de la rédaction de son cahier, la noblesse de l'Étampois accepte d'envisager l'égalité fiscale, mais uniquement dans le cadre des États généraux, en une attitude ambiguë, qui accepte le dialogue entre les ordres sans abandonner ses prérogatives essentielles, défendues par exemple par le duc de Villeroy. La bourgeoisie étampoise, qui rédige le cahier du Tiers, ne semble marquer aucune hostilité à l'égard du deuxième ordre : « les sentiments distingués qui animent aujourd'hui la noblesse ne permettent pas de penser qu'on éprouvera des difficultés de sa part pour la répartition des impôts. Elle abjurera d'elle-même les privilèges abusifs »[40]. Dans le bailliage de Dourdan, les manoeuvres ont été dominées par la personnalité du fondé de pouvoir du duc d'Orléans, Lally-Tollendal, qui espère être élu comme Laborde par le Tiers et propose d'emblée un cahier commun aux trois ordres. En fait, la noblesse élit le baron de Gauville, et siège séparément, non sans démonstrations d'amitié pour les deux autres ordres[41]. Le cahier de la noblesse de Dourdan présente

35. 89 en Essonne, n° 2, 1989 : Marie-Claire MOULIAS, « Les trois ordres à Étampes », p. 8-11 ; Serge BIANCHI, « Paris-hors-les-Murs », « Ordres et désordres à Dourdan », p. 12-17 et 72-75.

36. Près d'une trentaine, *Étampes en Révolution 1789-1799*, Étampes-Histoire, Le Mée-sur-Seine, Amatteis, 1989, p. 44.

37. Léon MARQUIS et Maxime LEGRAND, *Les trois états du bailliage d'Étampes aux États généraux*, Étampes, Brière, 1892, 2 vol.

38. Raymonde LEJOSNE, « Les députés du Tiers », *89 en Essonne*, n° 2, p. 18-19.

39. Annie JACQUET, *Limours-en-Hurepoix, 1789-1799*, Joué-les-Tours, Sutton, 1992.

40. Étampes en Révolution 1789-1799, Étampes-Histoire, Le Mée-sur-Seine, Amattéis, p. 41-50.

41. Serge BIANCHI, « Ordres et désordres à Dourdan », *89 en Essonne*, n° 2, 1989, p. 72-75.

trois volets difficilement conciliables. D'une part, une volonté remarquable de réformes, pour la souveraineté des États généraux, incarnation de la Nation contre l'arbitraire absolutiste. La suppression de la vénalité, l'égalité devant les emplois et les charges, la liberté d'expression, la condamnation des « traces du régime féodal », le « vote par tête en cas de résistance », la réduction des aides, la limitation des grosses fermes vont dans le sens d'une noblesse libérale et contestataire. Dans un deuxième temps, la noblesse affirme certaines solidarités avec le Tiers ou le clergé, préparant des reclassements à venir. Mais, dans une troisième direction, elle affirme sa spécificité quant au respect des privilèges essentiels, la détermination de centres urbains de décision, le rachat des champarts à des conditions délicates, reprenant d'une main ce qu'elle semble accorder de l'autre. La nuit du 4 août est déjà en gestation dans ce cahier si complexe, qui peut donner naissance à toutes les interprétations. Quant aux 83 paroisses de Paris-hors-les-Murs, convoquées par Henri de Boulainvilliers, prévôt de la ville et vicomté de Paris, seigneur de Montgeron, elles connaissent une radicalisation des positions mise en valeur par Jean Jaurès[42]. Toute la complexité des « esprits » d'un noble du siècle des Lumières, exprimée par Condorcet[43], est ainsi présente dans la campagne des États généraux : à l'esprit philosophique, l'esprit littéraire, l'esprit magistral, on pourrait ajouter l'esprit « national » incarné par le marquis de Laborde et l'esprit « réactionnaire », incarné par le duc de Villeroy.

Quel est le rôle de la noblesse dans le déclenchement de la Révolution ?

Il paraît évident que certains nobles ont joué un rôle déclencheur dans la pré-Révolution, alors que d'autres prenaient rapidement le parti inverse et les voies d'une émigration précoce. Une étude prosopographique mettrait ainsi en lumière les engagements du marquis de Laborde, de Stanislas de Clermont-Tonnerre[44], ou d'Hérault de Séchelles[45]. Mais il s'agit d'engagements individuels,

42. Jean JAURES, *Histoire socialiste de la Révolution française*, Paris, Éditions sociales, 1970, volume 1.

43. Michel FIGEAC, « Noblesse et Révolution », in Jean-Pierre POUSSOU (dir.), *Le bouleversement de l'ordre du monde*, Paris, Sedes, 2004, p. 149-150.

44. Émile CREUZET, « Histoire seigneuriale, civile et paroissiale de Saintry, arrondissement de Corbeil (Seine-et-oise) », *Mémoires et document de la SHACEH*, tome 6, 1907, p. 128-134.

45. Ce Conventionnel, membre du Comité de salut public en l'an II, a été élevé en partie au château de Villemoisson, mais ne peut être considéré comme résidant en Essonne pendant la Révolution : Claude AUDIGIE, *op. cit.*, p. 24-25 ; Arnold CONTADES, *Hérault de Séchelles ou la Révolution fraternelle*, Paris, Perrin, 1978.

qui ne représentent pas de cohérence régionale, en l'absence de résidence permanente de ces hommes dans leur seigneurie. On peut ainsi opposer des destins contrastés, comme celui de Louis-Joseph de Condé[46], qui émigre au moment de la prise de la Bastille et commandera l'armée des émigrés, à celui de sa parente, Bathilde de Bourbon, cousine de Louis XVI, « citoyenne Vérité » dans son domaine de Petit-Bourg, et auteure d'une *Chimère en matière de gouvernement*[47]. Mais tous deux sont favorables aux idées nouvelles dès avant 1789, francs-maçons, philosophes et amis des sciences et des arts, généreux envers les indigents. À Chalo-Saint-Mars, le seigneur Henri de Prunelé émigrera après avoir défendu la monarchie jusqu'au 10 août, alors que Hénin de Chérel, maître à la Cour des comptes, secrétaire de la noblesse au bailliage d'Étampes, fera une carrière administrative brillante dans les institutions révolutionnaires[48]. Mais le premier a rédigé des brochures réformistes pour Necker et le roi et commandé la Garde nationale de son village ! On ne voit donc pas de spécificité « essonnienne », mais des groupes de pression comparables à ceux de la zone d'influence de Versailles et Paris : un noyau réformateur très actif autour du duc d'Orléans, que l'on retrouvera avec les Monarchiens, à la suite de la société des Trente, et qui tiendra un rôle décisif dans la nuit du 4 août 1789. Le comte de Canclaux, philosophe, franc-maçon, en fait partie, à l'évidence, dans son château du Saussay[49], mais sa tante et ses soeurs seront accusées de royalisme ! De nombreux nobles se signalent par une implantation locale réussie, et une vie sociale et intellectuelle active, comme mesdames de La Briche[50], de Laborde[51] et de Noailles[52], ce qui ne les entraîne cependant pas à s'engager dans les débuts de la Révolution. Une minorité subit de plein fouet l'entrée dans la tourmente, horrifiée par le sort de Foulon et Bertier de Sauvigny. Inquiétée au moment de la Grande Peur, elle émigre parfois précocement, comme le prince de Condé[53] et le duc de Castries[54] (dès le 26 juillet 1789). L'intérêt est moins dans

46. Gérard BECU, « Un émigré, le prince de Condé », *89 en Essonne*, n° 12, 1991, p. 14-16.
47. Jacques LONGUET, « Bathilde de Bourbon et sa chimère politique à Évry », *L'Essonne, l'Ancien Régime et la Révolution*, Malesherbes, Maury Imprimeurs, 1991, p. 165-169.
48. Jocelyne DOUCHIN, *Chalo au temps de la Révolution, op. cit.*, p. 7-9.
49. « Le général Canclaux au service de la République », Ballancourt au fil du temps », *89 en Essonne*, n° 12, 1991, p. 43-45.
50. Michelle PLUQUET, « Madame de La Briche, une femme heureuse », *89 en Essonne*, n° 12, 1991, p. 19-21.
51. Raymonde LEJOSNE, « Madame de Laborde face aux tragédies », *89 en Essonne*, n° 12, 1991, p. 21-24.
52. Elle préside la confrérie des Dames de la Charité d'Arpajon, finance une filature de coton pour les indigentes : *Temps passés, temps présent*, Arpajon, 1994, p. 27.
53. Pourtant le fils du prince de Condé, Louis Henri, est l'époux de Bathilde de Bourbon, la citoyenne-Vérité !
54. Simone RIVIERE, *Deux nobles émigrés dans l'Arpajonnais*, Étréchy, Éditions du Soleil Natal, 1989, p. 14.

une étude prosopographique que dans l'appartenance de ces familles aux types déjà repérés de comportements, pour éclairer tout essai de synthèse.

Comment interpréter les affaires Foulon et Bertier[55] ?

Le 22 juillet, deux nobles apparentés, habitant en partie l'espace essonnien, sont tués à Paris dans des circonstances dramatiques. Cette affaire montre les liens entre le contexte national et le contexte local, entre les contraintes politique et les questions économiques. Bertier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris, est un administrateur compétent, réalisateur de la taille tarifée[56], mais il jouit d'une immense impopularité et se voit traiter d'« ennemi de la nation » dans une affiche du 13 juillet, apposée au Palais Royal. Son beau-père, Foulon d'Écotais, ancien intendant des Finances et conseiller d'État, est accusé de complot contre Necker et le duc d'Orléans par les « patriotes ». Tous deux font partie de la noblesse de robe, sont seigneurs en Essonne. Foulon serait « haï de ses vassaux et de ses serviteurs », même si ce n'est pas si évident dans sa paroisse de Morangis, tandis qu les régisseurs de Bertier font l'unanimité contre eux à Morsang, Viry et Sainte-Geneviève[57]. Les sentiments antiseigneuriaux se combinent aux accusations de complot aristocratique pour expliquer les deux arrestations, et les exécutions décalées, quand les têtes du gendre et du beau-père sont fichées au bout des piques parisiennes le 22 juillet 1789[58]. Plus qu'une campagne antinobiliaire, il faut y voir une marque de la politisation des villageois d'Île-de-France (à Compiègne et Viry[59]) dans un contexte très particulier de Grande Peur[60], qui ne débouche cependant sur aucune attaque de château, ni autre manifestation mettant en danger la vie de familles nobles, en dehors de la confiscation des canons au château du Marais, à Mennecy[61], Villeneuve et Montgeron.

55. Philippe OULMONT, « De Viry à Paris : "L'affaire Foulon", mythe et réalité », *89 en Essonne*, n° 3 : Journées et marches de la faim, 1989, p. 17-23.

56. Mireille TOUZERY, *L'invention de l'impôt sur le revenu. La taille tarifée, 1715-1789*, Paris, Cheff, 1994.

57. Leurs châteaux ne seront pas attaqués pendant la Grande Peur.

58. Sur la fin de Bertier et ses suites, lire le dossier précis de Jacqueline et Jean-François MELON, Mireille et Alain RIVIERE, « Le seigneur de Morsang dans la tourmente », *Morsang-sur-Orge*, Maury Imprimeurs, 1996, p. 146-156. L'ouvrage est présenté par un historien éminent de la Restauration, Guillaume Bertier de Sauvigny, l'un des descendants directs du dernier seigneur de Morsang-sur-Orge !

59. Bertier est arrêté en Picardie et Foulon par les « patriotes » de Viry.

60. Henri DINE, « La grande Peur en Hurepoix (juillet 1789), *Paris et Île-de-France, Mémoires*, n° 18-19, 1967-1968, p. 164-201.

61. Le duc de Villeroy remet sept canons à la milice de Corbeil.

Quelle partie de la noblesse émigre ?

Le prince de Condé n'est qu'un exemple d'une émigration très variable selon les communes et les relations locales. On connaît la plupart des émigrés du district d'Étampes par les recherches sur les biens nationaux, devenus biens de seconde catégorie, mis sous scellés et vendus aux enchères, parfois[62]. Sur 25 émigrés nobles, la moitié a quitté la France en 1789, un tiers au moment de Varennes et le reste après le 10 août 1792. Il s'agit de grands noms comme Rohan, Noailles-Mouchy, Valory, des Mazis, Anne Joseph Mauroy, seigneur d'Huison ou Jérôme de Cély à Soisy-sur-Ecole[63]. Mais il ne s'agit que des biens vendus, alors que l'enquête devrait porter sur les biens mis sous scellés, bien plus importants. La proportion doit être semblable dans le district de Corbeil, où le comte de Provence est l'émigré le plus représentatif[64]. Ris-Orangis compte ainsi trois émigrés : le comte de Saint-Priest, Turpin de Cissé et Pileur de Brévannes[65], mais d'autres communes n'ont aucun émigré. La proportion est probablement plus forte dans le district de Versailles. Si Verrières-le-Buisson hésite à qualifier l'émigration de Fontaine de Biré, au gré des scellés et des levées successives[66], la comtesse de Brionne[67] émigre de Limours avec le prince de Lambesc, et ses biens sont vendus en avril 1793. Progressivement, deviennent suspects d'émigration des nobles réputés « révolutionnaires », comme le marquis de Laborde, député du Tiers en 1789[68]. Une estimation première, avant une enquête plus poussée, permettrait de chiffrer autour de 110 le nombre de chefs de famille émigrés[69], soit le quart des chefs de famille et autour de 10 % de la population probable des nobles de l'Essonne. La Seine-et-Oise est un département de

62. Voir également AD Essonne, District Étampes, L 100-102, Registres destinés à inscrire les arrêtés concernant les émigrés An II - An IV. District de Dourdan, L 47-74. Surtout, *La Révolution en Essonne*, *op. cit.*, n°, *Fonds judiciaires*, 1997, p. 59-110.

63. Michel COUSTEIX, *Soisy-sur-École*, brochure du bicentenaire, 1989.

64. Les scellés sont mis sur son château dès la nouvelle de la fuite du comte de Provence à l'étranger, le 23 juin 1791 : *Brunoy sous la Révolution*, Le Mée-sur-Seine, Amatteis, 1989, p. 26.

65. Serge BIANCHI, Jacques BROCHOT, Michel GOUBET, Jean-Pierre VINCHON, *Quand Ris et Orangis s'appelaient Brutus*, Malesherbes, Maury imprimeur, p. 181-194 : « La gestion des biens nationaux ».

66. *Connaissance de Verrières*, Verrières et son histoire, 1989, p. 151-166

67. Henri LEMOINE, « Louise de Rohan, Comtesse Brionne, châtelaine de Limours (1734-1815) », *Revue de l'histoire de Versailles*, 1, 1933, p. 18-22.

68. Émile AUVRAY, « Louis-Henri-Charles DE GAUVILLE, baron de la Forêt-le-Roi, député de la noblesse du bailliage de Dourdan en 1789, a-t-il émigré ? », *Bull. SHACEH*, n° 25 (1948), 1949, p. 19-38.

69. Les familles d'émigrés restent souvent sur place pour préserver le patrimoine.

faible émigration sur les cartes nationales[70]. On comprend combien serait utile une étude prosopographique de l'émigration, qui permettrait de connaître les nobles restés dans leurs demeures, et les liens entretenus avec les municipalités dont ils dépendent. Le cas de De Selve, propriétaire du château de Villiers à Cerny est à cet égard exemplaire. Il aurait émigré, et sa famille a été emprisonnée au château de Dourdan avant d'être libérée par Augustin Crassous. Mais il réapparaît en l'an III, récupère ses biens, est rayé de la liste des émigrés en germinal, puis reprend ses armes, sur décision du district d'Étampes[71]. Il reste acquis que la grande majorité des nobles (et des familles) n'a pas émigré.

Quels sont les nobles suspects et soumis à la Terreur ? Les affaires les plus significatives

Les études en cours sur la Terreur et les comités de surveillance[72] vont permettre une mise au point sur les suspects, les détenus, les personnes jugées et les condamnés sur l'ensemble du département. Les bilans, quasi exhaustifs, réalisés pour le Bicentenaire de la Révolution, font état d'une cinquantaine d'exécutions, dont ne quinzaine de nobles[73]. Ce chiffre, qui doit être interprété cas par cas, ne paraît pas significatif d'un comportement antinobiliaire avéré dans la plupart des communes essonniennes[74]. Il peut s'agir de contentieux liés aux fonctions exercées sous l'Ancien Régime, pour la comtesse du Barry, l'ancien fermier général Gilbert de Montcloux, d'Epinay-sur-Orge, accusé de « complot » contre la Nation[75], ou le banquier de Laborde

70. Jacques GODECHOT, *La Contre-Révolution*, Paris, Puf, 1961 ; John DUNNE, « Quantifier l'émigration des nobles pendant la Révolution française : problèmes et perspectives », *La Contre Révolution en Europe. XVIIIe-XIXe siècle. Réalités politiques et sociales, résonances culturelles et idéologiques*, Rennes, PUR, 2001, p. 133-142. Voir également Jean-Clément MARTIN (dir.), *Révolution et Contre-Révolution en France de 1789 à 1995. Les rouages de l'histoire*, Rennes, PUR, 1996.

71. Guy FRANÇOIS, *Cerny et ses environs sous la Révolution*, Cergy-Pontoise, 1991, p. 181-183 : « Le retour d'un émigré ».

72. AD Essonne, L 47, L52, 174-76 (Dourdan) ; L 107-108 (Étampes).

73. « Les exécutions dans le département. Les victimes de la Terreur », *89 en Essonne*, n° 8, *La justice et les prisons*, 1990, p. 49.

74. Pour comparaison, le Val-de-Marne, soit 31 exécutions pour une population de 30 000 habitants environ: Gérard BLANC-CESAN, « Les victimes de la Terreur dans le Val-de-Marne. Recensement et statistiques », in *La Révolution en Île-de-France*, *op. cit.*, 1990, p. 339-374. Les 11 pour 1000 sont bien supérieurs aux neuf départements considérés (Lot et Cantal, 2 pour 1000). Pour l'Essonne, le chiffre serait de l'ordre de 2,5 exécutions sur 1000 habitants. Mais on compte neuf nobles « victimes » dans le Val-de-Marne contre 14 en Essonne.

75. Jacques CATILLON, *Épinay-sur-Orge, l'Ancien Régime et la Révolution*, Le Mée-sur-Seine, Amatteis, 1989, p. 202-206.

de Méréville, négociant international, soupçonné de comploter avec Londres[76]. Dans plusieurs affaires, la condamnation suit un conflit de longue durée et de grande tension avec des élites révolutionnaires, qui dénoncent et chargent leurs adversaires, comme Anisson Duperon à Ris[77] ou le duc de Villeroy à Mennecy[78]. Parmi les chefs d'accusation, on trouve l'accaparement de bois et l'incitation à la « guerre civile » pour dix témoins de Ris ; les bornes, les corvées, les doléances et la garde nationale pour le duc de Villeroy ! D'autres cas, paraissent plus tragiques, liés à des circonstances exceptionnelles comme celui de la citoyenne Duportal – l'abbesse de l'Ouye[79] –. Le marquis de Brancas à Crosne, défendu par ses concitoyens, échappe à l'exécution comme Gouffé de Beauregard, inculpé avec Dupéron. Quatre femmes nobles – dont Madame de Noailles-Mouchy[80] – sont comprises dans ces exécutions. Les domestiques de ces nobles sont parfois compris dans les groupes de condamnés.

Mais un deuxième aspect est notable, pour nuancer la problématique de la Terreur en Essonne. Nombre des accusés ont été défendus par les populations locales, élites et villageois unis[81]. Les pétitions réclamant leur élargissement ont été conservées, à Crosne pour Brancas-Céreste[82], comme à Méréville et Angerville pour le marquis de Laborde, « un père, un amy, un bienfaiteur, et le modèle le plus parfait des vertus républicaines » selon ses défenseurs »[83]. Elles rejoignent celles qui émanent des municipalités en faveur de nobles détenus pendant cette période. Madame de Saint-Sauveur est louée par les Draveillois – la municipalité et le comité de surveillance, pour « son civisme, son amour de la Patrie », comme une « bonne républicaine

76. « Mémoires de Jean-Joseph Laborde », *Annuaire-Bulletin de la SPF*, 1968-1969, p. 75-110. G. GORNEAU, « Le Marquis Jean-Joseph de La Borde et le premier président de Nicolay, victimes de la Terreur : leur séjour au Luxembourg (novembre 1793) », *Bull. Soc. Amis Musée d'Etampes*, 7, 1925-29, p. 26-38.

77. Serge BIANCHI, « L'affaire Dupéron », *89 en Essonne*, revue citée, 8, 1990, p. 58-61 ; Nicolas RUAULT, *Gazette d'un Parisien sous la Révolution*, Paris, Perrin, 1976.

78. Mennecy et son histoire, « Procès et mort du duc de Villeroy », *89 en Essonne*, n° 8, 1990, p. 62-66.

79. Émile AUVRAY, « La dernière abbesse de l'Ouye », *89 en Essonne*, n° 8, p. 51-52. Après des débuts « patriotes » en 1789, elle est détenue trois fois, libérée par Crassous, mais condamnée pour correspondance avec Madame de Rohan.

80. Sophie DI FOLCO, *Arpajon. Temps passés, temps présent*, Maury Imprimeurs, 1994, p. 27-28 ; Art et histoire du pays de Châtres, *Francval, ci-devant Arpajon*, tome 2, *La Révolution*, Étréchy, Éditions du Soleil natal, p. 89-91, sur l'acte d'accusation et la sépulture.

81. « Pétitions de citoyens », *89 en Essonne*, n° 8, 1990, p. 66-68.

82. Arrêté pour une vaisselle suspecte lors d'une visite domiciliaire, il est qualifié par les deux municipalités de Crosne et Villeneuve-saint-Georges de « père des pauvres et l'ami de ses frères », « il a rempli ses devoirs civiques », renoncé à la féodalité, « armé, encouragé et habillé notre milice ».

83. 23 citoyens sont délégués pour porter cette pétition à la Convention, terminée par « nous chanterons ensemble vive la Montagne, vive la Convention, vive tous les amis de la République » !

qui ne mérite que la justice »[84]. Ces déclarations, en pleine Terreur, plaident pour des relations bien plus apaisées que la rumeur ne le laisse supposer, entre les ci-devant et leurs anciens tenanciers. Les municipalités de Crosne et Villeneuve-Saint-Georges rappellent en l'an II que « la loi révolutionnaire qui concerne les ci-devant nobles de quelques grades qu'ils aient été n'a point d'objet que ceux justement suspects ». Car les comités de surveillance ne semblent pas avoir fait de zèle, dans les cas connus pour les districts d'Étampes[85] et de Versailles[86]. Les visites domiciliaires, les recherches d'armes et d'armoiries[87] ont constitué ainsi la trame des relations du pouvoir local avec les nobles pendant la période, dans un climat qui varie selon les monographies, mais qu'il conviendrait de relativiser par une synthèse sur le moyen terme dépassant la seule décennie révolutionnaire.

Quelles sont les relations entre les nobles (seigneurs) et les populations ?

Ce dossier relève essentiellement de la question seigneuriale et de la lutte entre les anciens et les nouveaux pouvoirs. Peu de nobles participent à la révolution municipale, et aucun – à part Balthazar de La Chevardière à Verrières-le-Buisson[88] – n'est élu maire de sa commune sur 196 élections au début de 1790[89]. Il en est de même pour les juges de paix[90], en dehors des priorités des anciens privilégiés, sauf lorsqu'ils se débarrassent d'une particule gênante comme Pierre de Bénezech à Sucy-en-Brie[91]. Les responsabilités sont occupées parfois à d'autres niveaux. Hénin de Chérel, de vieille noblesse flamande, sera président de district et l'un des directeurs du département de

84. Serge BIANCHI et Michel CHANCELIER, *Draveil et Montgeron ..., op. cit.*, p. 176-177.

85. Franck GOUSSET, *Les comités de surveillance dans le district Étampes en l'an II*, mémoire de maîtrise, Université Paris I, 1997, dact.

86. Laurent LAVEFVE, *Les comités de surveillance dans le district de Versailles*, mémoire de maîtrise, Université Paris I, 1991, 2 volumes, dact.

87. Les comités de surveillance peuvent agir avec zèle dans certaines communes comme Viry-Chatillon (recherches de Jeannie Buisson) et Savigny-sur-Orge.

88. Écuyer et inspecteur honoraire des chasses du roi, il était déjà syndic en 1787.

89. Serge BIANCHI, « L'élection des premiers maires en milieu rural en Essonne », *Bull. SHACEH*, n° 62 (1992), 1993, p. 43-66 ; « L'élection des premiers maires (1790) en milieu rural dans le sud de l'Île-de-France : sources, résultats, interprétations », in Roger DUPUY (dir.) *Pouvoir local et Révolution* (Rennes 1993), Rennes, PUR, 1998, p. 153-167.

90. À l'exception de Chesnel de La Rosière sous le Directoire, qui sera commissaire de canton.

91. Commune extérieure à l'Essonne, mais chef-lieu de canton comprenant des communes essonniennes. Cf. Françoise BALARD, *Sucy sous la Révolution*, Millau, Maury Imprimeurs, 1989, p. 94. Fils de secrétaire du roi, major de la milice de Sucy-en-Brie, ministre de l'Intérieur sous le Directoire, il doit lutter plusieurs années pour faire rayer son château des biens nationaux, pour cause d'émigration de l'enfant du premier mariage de son épouse !

Seine-et-Oise. Se détachent naturellement les deux députés du Tiers, le marquis de Laborde et le comte de Clermont-Tonnerre. Le discrédit que les lois et décrets de la Convention portent progressivement sur l'ensemble de l'ordre n'atteint pas les notables locaux avec la même ampleur. De nombreux nobles, comme les Bérard à Draveil, continuent à exercer des responsabilités civiles ou civiques, en tant que commissaire aux indigents ou généreux donateurs pour équiper des cavaliers et soldats de la République. Il est vrai que, comme de nombreux ci-devant, ils ont abandonné la particule pour se fondre dans l'ensemble des citoyens. Nombreux sont ceux qui ne sont pas inquiétés sous la Terreur, en dehors de visites domiciliaires et de demandes de destruction des titres féodaux. De fait, si les titres et les symboles sont bien brûlés publiquement, la préservation de nombreux terriers prouve les limites de la « déféodalisation », une fois abolies les redevances les plus contraignantes[92]. Les disparités entre les communes sont cependant considérables, comme le montre l'exemple des frères Bérard. Celui de Draveil est défendu par la municipalité modérée, qui ne connaît guère de suspects en l'an II[93], alors que celui de Savigny est dénoncé, jugé et exécuté. Le retour progressif de nobles aux affaires s'amorce ainsi lentement sous le Directoire.

Quel rôle militaire les nobles jouent-ils dans la décennie ?

On aborde ici un thème original dans la question du pouvoir local et de la politique au village. Contrairement à la noblesse bretonne[94], la noblesse francilienne va jouer un rôle important dans le commandement des gardes nationales, voire dans celui des armées françaises au cours de la Révolution.

C'est le cas de Monsieur de Fréminville à Draveil, à titre d'exemple. Claude de La Poix de Fréminville, propriétaire à Champrosay, épouse les idées de la Révolution. Il abandonne ses titres de noblesse et se fait appeler Claude Fréminville. Le 11 juillet 1790, il est élu commandant de la garde nationale de Draveil[95] et, le 14 juillet, il participe à la fête

92. Serge BIANCHI, « Terriers, plans-terriers et Révolution », *Terriers et plans-terriers*, Rennes, Bibliothèque d'histoire rurale, n° 5, 2002, p. 309-324.

93. La municipalité accorde même « amitié et fraternité » pour un ci-devant du Var, s'installant dans la commune.

94. Serge BIANCHI, « Les gardes nationales en Ille-et-Vilaine et dans le sud de la Seine-et-Oise : bilans comparés », dans Serge BIANCHI et Roger DUPUY (dir.), *La Garde nationale entre nation et peuple en armes*, Rennes, PUR, 2006, p. 371-392.

95. Registre de la Garde nationale, AM Draveil ; Serge BIANCHI et Michel CHANCELIER, *Draveil et Montgeron ...* , *op. cit*, p. 137-144 : « La Garde nationale et le second pouvoir ».

locale de la Fédération à la tête de la garde. Le dimanche 1er août 1790, le curé Charles Laroque, en l'église paroissiale, bénit le drapeau de la garde nationale de Draveil, offert par le commandant Fréminville. Le 23 juin 1791, celui-ci perquisitionne à l'Ermitage de Sénart avec des officiers des gardes nationales des paroisses d'alentour (Villeneuve-St-Georges, Montgeron, Ris et Soisy-sous-Étiolles). Dans la même veine, les gardes de Lisses (M. de Montaron), de Ballancourt (Canclaux), de Limours (Poilloüe de Saint-Mars), d'Épinay-sur-Orge (M. de Montcloux) sont également commandées par des nobles au moment de la fête de la Fédération. À Ris, le seigneur, Anisson Duperon, est nommé commandant honoraire de la garde pour la Fédération, malgré la guerre civile qui l'oppose à la moitié de la population[96] ! À Corbeil et Méréville, deux nobles libéraux commandent en 1790-91 : le comte de Clermont-Tonnerre la garde du district, le colonel de Laborde celle du canton. En 1792, Charlemagne Gouffé de Beauregard, de noblesse récente (1777) et vite abandonnée, est à la tête de la garde nationale du district de Corbeil[97]. La duchesse de Bourbon fournit le drapeau de la garde de Petit Bourg pour le 14 juillet 1790 ! Toutefois, la garde est l'un des enjeux du pouvoir local et peut être âprement disputée entre le noble et la municipalité, à l'exemple de Ris et de Mennecy. La présence de nobles à sa tête recule après Varennes et le 10 août 1792, pour devenir anecdotique pendant la République. Il reste à établir l'existence de telles responsabilités dans toute l'Île-de-France.

Quant aux questions militaires[98], tout oppose le prince de Condé et le maréchal de Castries, d'une part, à la tête des armées émigrées, et le marquis de Canclaux[99], général de la République dans les armées de l'Ouest, qui protège Nantes contre l'armée vendéenne en juin 1793. Il est vainqueur en octobre 1793 avant d'être rappelé comme privilégié, mais négocie ensuite le traité de La Jaunaye en février 1795. Dans le même temps, Castries commande 12 000 hommes et participe à la prise de Verdun avec l'armée prussienne, avant de devenir le premier ministre du comte de Provence[100]. Condé combat avec Brunswick et sera la cible des caricaturistes révolutionnaires[101]. Entre ces extrêmes,

96. *Quand Ris...*, *op. cit.*, p. 57, 83.

97. Gérard BLANC-CESAN, « Un notable du district de Corbeil : Louis-Charlemagne Gouffé de Beauregard (1749-1807), *Bull. SHACH*, n° 55 (1985), 1986, p. 47-60.

98. Sur le débat relatif à l'armée, et la place des nobles dans la régénération de la Nation, Annie CREPIN, *Défendre la France*, Rennes, PUR, 2005, « La nation et la société française devant le fait militaire à la fin de l'Ancien Régime », p. 19-47.

99. Recherches en cours de Corinne Le Chevanton Gomez.

100. Simone RIVIÈRE, *Deux nobles...*, *op. cit.*, p. 16-18.

101. Antoine DE BAECQUE, *La caricature révolutionnaire*, Paris, Presses du CNRS, 1988, p. 198-208, « Les soldats de papier », « Grande armée du prince de Condé ». On note une féminisation de l'émigré, autour des plaisanteries sur Vilette et sur l'émigrette.

la majorité des nobles de l'espace étudié s'est réfugiée dans une prudente neutralité, refusant l'émigration comme le service de la République.

Quel est le sort des biens de la noblesse ?

Les études précises sur les biens nationaux ont été menées dans les districts d'Étampes et de Dourdan[102]. Dans le cas d'Étampes, la conclusion est mitigée. D'une part, la noblesse a perdu probablement 3 000 hectares de terres dans tout le district, par la vente des biens des émigrés, vente d'ailleurs très inégale en fonction de situations et de solidarités complexes. Toutefois, de nombreux biens sont gardés par des prête-noms ou seront rendus aux nobles, sous le Directoire ou sous l'Empire. Des quatre familles d'émigrés à Châlo, une seule perd définitivement ses biens. La comtesse de Brionne perd tout à Limours, quand ses biens sont vendus en avril 1793 et que le château et le parc sont détruits en 1796. Mais en même temps, la noblesse étampoise s'est maintenue, par l'achat de biens de première catégorie, terres et fermes du clergé, soit 2 280 hectares pour le district. 26 gros acquéreurs nobles achètent ainsi 30 % des biens mis aux enchères. Avec les biens de famille rachetés pour la seconde origine, les chiffres s'équilibrent dans le cadre d'une redistribution au sein de l'ordre.

Par contre, les biens mis sous scellés font l'objet de dégradations à bien établir et nuancer. D'une part, il est évident qu'un « vandalisme quotidien » a entraîné bien des dégâts sur les terres, dans les bois et dans les demeures mis sous scellés, en particulier pour les biens du comte de Provence à Brunoy : « des gens sans aveux ont pillé, volé, dispersé...aux seuls motifs de la vengeance ou de l'intérêt personnel »[103]. Pourtant, deux limites fortes doivent être évoquées à propos de ce dossier sensible. D'une part, le travail de la commission des arts, chargée de conserver et préserver les objets culturels a été remarquable : « Grâce à la clairvoyance de certains artistes beaucoup d'oeuvres d'art ont pu être sauvées du vandalisme révolutionnaire »[104] ; et la plupart des collections et bibliothèques ont pu être sauvegardées et

102. Éric DEFORGES, *La vente des biens nationaux dans le district de Dourdan* (1793-1830), Maîtrise, Paris I, 1982, dact. ; Jean-Pierre DURAND, *La vente des biens nationaux dans le district Étampes*, Maîtrise, Paris I, 1981, dact. ; Henri LEMOINE, « La vente des biens nationaux dans le district de Versailles, notamment à Villepreux », *Bulletin de la commission départementale de Seine-et-Oise. Recherches et publications sur la Révolution française*, 1942-1943, 5 p.

103. Philippe CURTAT, *Brunoy, de la fin du duché pairie à la fondation de la République*, Sainte-Estève, 1991, « Démantèlement d'une résidence princière », p. 154-176.

104. Idem, p. 175.

placées dans les dépôts de la Nation[105]. De l'autre, il n'a pas été constaté d'atteinte grave aux châteaux et au patrimoine des familles nobles en Essonne. Certes, la campagne de destruction des armoiries a bien eu lieu, et les armoiries du château de Farcheville ont bien été effacées[106]. Mais aucun château n'a brûlé, ni n'a été démoli lorsqu'il était sous la surveillance des autorités révolutionnaires[107]. Dans le cas de Limours par exemple, on procède bien à la suppression des armoiries du château de Poilloüe de Saint-Mars, le 20 janvier 1794 – les girouettes, les aigles –, mais selon le rapport des commissaires « sans rien endommager, ni fracturer, ni casser de carreaux aux fenêtres sous peine de l'adjudicataire de les réparer »[108]. Le château nous paraît un révélateur essentiel des tensions entre noblesse et villageois, quand il brûle comme en Franche-Comté, en Saintonge ou en Auvergne. Pour l'Essonne, il s'agit d'un bilan départemental sûr, qui permet de nuancer les enquêtes en cours sur le « vandalisme révolutionnaire »[109] et tempère l'impression de déclin général de l'ordre dans la décennie révolutionnaire.

Comment se fait la sortie de la Révolution ? Les nobles retrouvent-ils leurs biens et leur prestige sous l'Empire et la Restauration ?

L'antinobilisme qui continue à régner pendant le Directoire, n'empêche pas des retours d'émigration et de nombreuses conservations ou rachats de biens nationaux de seconde origine. Les héritiers de Bertier de Sauvigny, et ceux de Bernard de Balainvilliers ont pu ainsi préserver le patrimoine familial. La législation consulaire et impériale étant favorable aux retours des anciens nobles (amnistie et restitution

105. Philippe BORDES, Régis MICHEL (dir.), *Les arts et la Révolution. Aux armes et aux arts !*, Paris, Adam Biro, 1988.

106. Julia FRITSCH, « À propos de la destruction des signes de la féodalité », *La Révolution en Île-de-France*, Versailles, *Paris et Île-de-France, Mémoires*, tome 41, 1990, p. 223-236 (Enquête pour l'Inventaire général sur le château de Bouville) ; Serge BIANCHI, « Le "vandalisme" anti-féodal et le "vandalisme" anti-religieux dans le sud de l'Île-de-France », Jean EHRARD, Simone BERNARD-GRIFFITHS et alii (dir.), *Révolution française et « vandalisme révolutionnaire »*, Clermont-Ferrand 1988, Paris, Universitas, 1992, p. 158-167.

107. Situation très différente de celles recensées par Anatoli ADO, *Paysans en Révolution. Terre, pouvoir et jacquerie 1789-1794*, Paris, Société des études robespierristes, 1996, p. 107-145 : « La guerre aux châteaux ». À titre comparatif, cf. Jean-Paul FANGET, « Georges Couthon et la disparition du régime féodal dans le Puy-de-Dôme (1789-an II », *AHRF*, n° 252, 1983, p. 238-273. Il parle du « caractère aléatoire et relativement limité des destructions de l'an II ».

108. Annie JACQUET, *op. cit.*, 1989, p. 140.

109. Serge BIANCHI, « Le "vandalisme révolutionnaire" et la politique artistique de la Convention au temps des "terreurs" : essai de bilan raisonné », in Michel BIARD (dir.), *Les politiques de la Terreur 1793-1794*, Rennes, PUR, 2008, p. 404-419.

de biens), ils peuvent être associés à la nouvelle noblesse impériale, qui se met en place entre 1802 et 1810. Il faut souligner que la nouvelle noblesse se taille la part du lion, entre Paray et Brétigny par exemple, le long de la rive gauche de la Seine : le maréchal Davout à Savigny (en lieu et place des Vintimille), le duc de Raguse (Marmont) à Viry, Corvisart, médecin de l'Empereur, ou Bérard. Mais ils côtoient des familles anciennes, qui font également partie des plus imposés et des notables à la fin de l'Empire. Les Joly de Fleury ont conservé 676 hectares et les châteaux de Fleury-Mérogis et Grigny ; les descendants de Bertier de Sauvigny dominent Sainte-Geneviève et Morsang, comme par le passé. Maires de leurs communes, ils rachètent les droits d'usage sur la forêt de Séquigny[110] ! De Selve, soi-disant émigré en l'an II, est nommé maire de Cerny par le préfet Garnier, en l'an IX[111] ! S'il s'est bien produit une redistribution au sein de la noblesse, celle-ci a conservé, voire renforcé, l'essentiel de son patrimoine foncier, et continue de constituer un modèle de promotion sociale, courtisé par les électeurs. La Restauration, par ses lois d'indemnisation et de revalorisation, par les votes dans les conseils d'arrondissement et de canton[112], accentue ce phénomène, qui met en position de notables les Laborde, Bertier de Sauvigny, Lebrun de Grignon, des familles qui avaient été inquiétées ou victimes de la Révolution. Sur le moyen terme, les tendances égalitaires des années 1792-1797[113] sont ainsi ramenées à de plus justes proportions pour l'espace considéré, même si les biens nationaux ne sont pas tous restitués et si la féodalité a été bien abolie, pour l'essentiel ! Les châteaux aristocratiques font toujours partie des plus beaux fleurons du patrimoine touristique du département[114].

L'étude d'un département, même récent, peut aider la construction d'une histoire dépassionnée des nobles et de la noblesse, en apportant des éclairages sur les problèmes récurrents de l'histoire et de l'historiographie[115]. Il est possible, d'après une connaissance monographique

110. Jean BASTIE, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, PUF, 1964, p. 74-78.

111. Guy FRANÇOIS, *Cerny...*, *op. cit.*, 1991, p. 183.

112. Serge BIANCHI et Xavier GOSSET, *Naissances d'une démocratie électorale, 1848 en Essonne*, tome 4, Malesherbes, Maury Imprimeurs, 2000, p. 168-188 : « Voter au district ou à l'arrondissement », et biographies, p. 336-340,

113. En l'an II, le ci-devant duc de Brancas-Céreste « n'a donc plus que son titre, dont il ne reste même pas le souvenir », selon la pétition de ses concitoyens de Crosne.

114. *Patrimoine des communes de l'Essonne*, 2 vol., Paris, Flohic, 2001 ; François POCHE et Jacques GELIS, *Balade sur les rives de l'Histoire*, PFP Éditions, 2000 ; « Le patrimoine protégé de l'Essonne » in *Mémoire d'Essonne*, Acte 91-Flohic, 1995, p. 19-21 : « De belles demeures de plaisance ».

115. Laurent BOURQUIN, *La noblesse dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècles)*, Paris, Belin, 2002 ; Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *La noblesse au XVIIIe siècle. De la féodalité aux Lumières*, Paris, Hachette, 1976 ; Albert SOBOUL, *La France à la veille de la Révolution. Economie et société*, Paris, Sedes 1974 ; Pierre SERNA, « Le noble », in Michel VOVELLE (dir.), *L'homme des Lumières*, Paris, Seuil, 1996, p. 39-94.

des familles implantées dans les paroisses et les communes[116], de compter les chefs de famille et les parents, qui résident au moins plusieurs mois dans l'année dans les châteaux et résidences seigneuriales. On peut, grâce aux rôles d'impositions et aux cadastres, évaluer la propriété nobiliaire et son évolution en amont et en aval de la Révolution. L'étude de quelques 160 cahiers de doléances peut faire la part de l'antiféodalisme, voire des sentiments favorables aux nobles, en les dégageant des généralités nationales, entre dénonciations et éloges. Les conduites des nobles en Révolution sont dès lors un objet de recherche intéressant, entre l'adhésion des députés nobles du Tiers d'une part et l'émigration, la résistance armée d'un prince de Condé ou d'un comte de Provence de l'autre. L'histoire locale nuance et précise ces destins individuels et familiaux, donnant matière à une typologie et une géopolitique opératoires, traversant la Terreur et les législations conjoncturelles. Le maintien des biens, des honneurs, des fonctions compense-t-il la perte des privilèges et des honneurs et avantages seigneuriaux ? Que reste-t-il de l'identité du second ordre du royaume au terme d'une décennie où ses valeurs, sa culture[117] ont été remises en cause, voire niées[118] ?

Remerciements : Je voudrais, ici, rendre hommage aux passionnés d'histoire locale sans lesquels une telle étude n'aurait pas été possible, aux défricheurs du Bicentenaire et d'aujourd'hui. Quel meilleur porte-parole pour cette évidence qu'un historien contemporain, héritier d'une famille noble de l'Essonne au destin particulièrement tragique, Guillaume Bertier de Sauvigny, quand il salue « la foule hétéroclite des supplétifs volontaires, armés parfois de leur seule passion : les praticiens de l'histoire locale. Et pourtant, ce sont eux qui donnent son véritable sens à l'histoire »[119] ?

116. Exemple : *Le Val d'Yvette dans la Révolution*, Office de Tourisme de la vallée de Chevreuse, Maury Imprimeur, 1988, pour une douzaine de commune ; Hubert DAGORET, *Echarcon sous la Révolution*, Le Mée-sur-Seine, Amatteis, 1989 ; *Histoire de Dourdan pendant la Révolution française*, Adac, 1989.

117. Deux chansons contre les aristocrates de l'Essonne, in *89 en Essonne*, n° 12, 1991, p. 71 ; une chanson en faveur du général Canclaux, *ibidem*, p. 45.

118. Anne DE MATHAN, « L'aristocrate, l'antinobilisme et la Révolution. Honni soit qui noble fut », in Michel FIGEAC et alii (dir.), *La noblesse de la fin du XVIe siècle au début du XXe siècle : un modèle social ?*, Anglet, Atlantica, p. 203-220.

119. *Morsang-sur-Orge*, *op. cit.*

La vie au hameau de Lozère, paroisse de Palaiseau[1], à la fin du XVIII[e] siècle

Daniel DRONIOU
Association « Mémoire de Lozère »
droniou.daniel@gmail.com

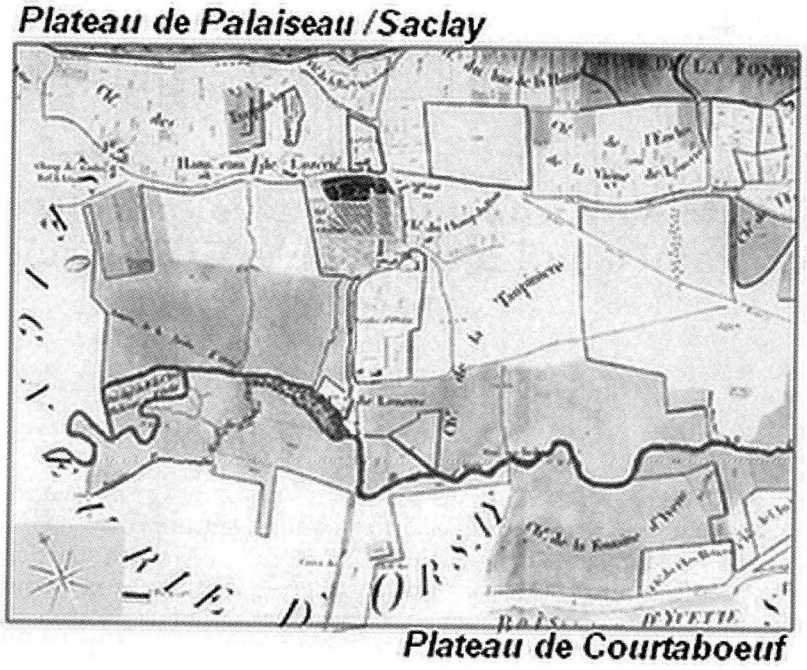
En 1786, deux grands propriétaires terriens ont envisagé de regrouper des terrains morcelés et imbriqués qu'ils possédaient respectivement sur les paroisses de Palaiseau (hameau de Lozère[2]) et d'Orsay (quartier de Courtabœuf). L'analyse de l'acte notarié[3] présentant ce projet pour le hameau de Lozère permet d'esquisser une présentation de l'espace rural local et de ses habitants en cette fin de l'Ancien Régime.

Situation géographique

La rivière Yvette, au débouché de ce qui est appelé la « Vallée de Chevreuse », coule dans le sens ouest/est, avec une faible pente, entre deux plateaux, au nord celui de Palaiseau Saclay, au sud celui de Courtaboeuf, avant de déboucher sur une plaine plus évasée. Les villes de Palaiseau et Villebon-sur-Yvette[4] s'étendent en longueur le long de cette vallée – la première sur la rive gauche, la seconde sur la rive droite à l'extrémité des bordures convexes des plateaux avec, pour chacune, une structure à deux niveaux – environ 70 mètres de dénivelé – reliés par un coteau qui présente souvent une pente très forte.

1. Essonne, chef-lieu d'arrondissement et de canton.
2. Si le hameau de Lozère n'est plus, aujourd'hui, qu'un quartier de Palaiseau, il a donné son nom à une formation géologique, aussi célèbre que le *Stampien*, les *Sables de Lozère*, qui sont le résultat d'un énorme épanchement détritique issu du Massif Central, de nouveau surélevé et qui submerge le « lac de Beauce » asséché (il y a plus de vingt millions d'années).
3. Bibliothèque du château de Chantilly, cote CD Palaiseau, carton n° 9. L'acte lui-même n'est pas daté, mais le catalogue correspondant de la bibliothèque porte la mention : *Projet d'échange (non exécuté) entre le prince de Condé et le comte d'Orsay; mai 1786.*
4. L'acte cite le *bois de la Plesse, près les Casseaux ;* la rue des Casseaux est située, aujourd'hui sur le territoire de Villebon.

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

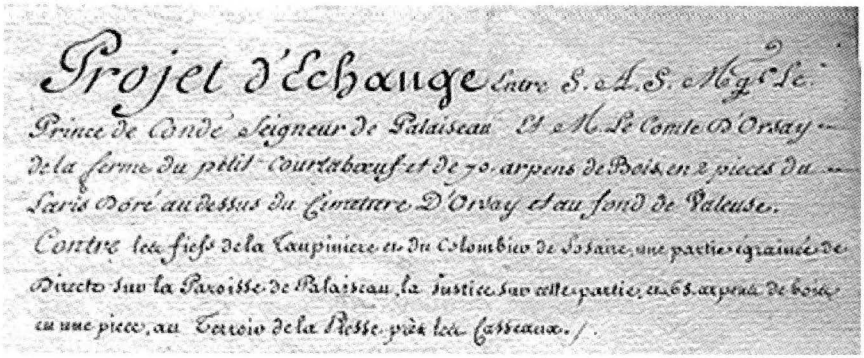


Extrait d'une carte de 1769 avec soulignement de la rivière Yvette.

Le hameau de Lozère, entre les localités d'Orsay et de Palaiseau, se situe en l'un des points les plus étroits de cette vallée. Eloigné du centre de la ville d'environ trois kilomètres, il semble avoir sa raison d'être dans l'existence, signalée depuis 1374[5], d'un moulin sur l'Yvette. À noter qu'un banc grès au sommet du coteau de Palaiseau, au lieu-dit le Rocher de Lozère, sert depuis longtemps de carrière pour des pavés de ce qui explique l'existence de carriers parmi la population du hameau.

5. COSSONNET François, *Recherches Historiques sur Palaiseau – Monographies des Villes et Villages de France* (1895), réédition Res Universis 1990, p 221

Acte de projet d'échange


Projet d'Echange entre S. et A. S. Mgr Le
Prince de Condé Seigneur de Palaiseau Et M. Le Comte D'Orsay
de la ferme du petit Courtaboeuf et de 70 arpens de Bois en 2 pieces du
Sarts Doré au dessus du Cimetiere D'Orsay et au fond de Valeuse.
Contre les fiefs de la Caupiniere et du Colombier de Jossane, une partie grainée de
Directe sur la Paroisse de Palaiseau la Justice sur cette partie en 65 arpens de bois
en une piece, au Terroir de la Presle près les Casseaux./.

En-tête de l'acte

Le texte est retranscrit dans une version moderne, en particulier pour les noms de lieux (Lozère s'écrivait alors Lozaire). Pour les unités agraires et les monnaies on se reportera aux annexes.

Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé[6] *est propriétaire d'un fief du Petit Courtaboeuf dont les terres sont interpénétrées avec celles du comte d'Orsay*[7]*, les parties en fief ayant appartenu, ainsi que les 2/3 de la possession du comte d'Orsay au même lieu, à la Tour de Montlhéry*[8]*, quarante arpents*[9] *dépendant du fief de Grandinvilliers appartenant aux religieux de Saint-Éloi de Longjumeau, et sont tenus d'eux à cens ou roture, et deux arpents 1/4 relevant pareillement en roture de la seigneurie d'Orsay.*

Cette ferme rapporte actuellement 1000 livres au prince ; les bâtiments tombant en ruine exigent au plus tôt une réparation considérable, qui doit monter à 8 ou 10000 livres pour les remettre en bon état, et cette dépense, placée sur le fond du petit Courtaboeuf, n'étant pas susceptible de porter intérêt, diminue donc d'autant ce petit revenu.

6. Louis Joseph de Bourbon, 8ème prince de Condé, seigneur de Palaiseau – 1736-1818
7. Pierre Gaspard Marie Grimod, comte d'Orsay – 1748-1809
8. Certains des fiefs locaux du prince de Condé et du comte d'Orsay se trouvaient dans la mouvance de la grosse Tour de Montlhéry, propriété royale. Ceux-ci devaient donc rendre foi et hommage au roi et lui payer les charges correspondantes, comme le faisaient à leur égard leurs propres tenanciers.
9. Pour fixer les idées, on pourra se contenter de prendre les valeurs très approximatives : 1 arpent = 1/2 hectare = 5000 m², d'où : 1 perche = 1/100 d'arpent = 1/2 are = 50 m². Pour plus de détails concernant les monnaies et les unités de mesure agraires, se reporter aux annexes.

Si les terres de cette petite ferme étaient réunies à la grande ferme de Courtaboeuf, Monsieur d'Orsay, ayant suffisamment de bâtiments pour faire exploiter la totalité, se trouverait allégé de cette charge que lui seul peut éviter, et réunirait d'ailleurs un nombre de pièces qui font damier avec sa propriété.

Ces observations ont fait naître l'idée d'un échange que l'on a conçu pour présenter autant d'avantages pour S.A.S. Mgr le prince de Condé que pour M. d'Orsay, eu égard aux bienséances, et en augmentant de plus de moitié les revenus du prince.

M. d'Orsay possède deux fiefs relevant de la Seigneurie de Palaiseau, l'un nommé la Taupinière consistant en terres, prés, aulnaies, cens et rente et l'autre le Colombier de Lozère, consistant en 36 sols, 6 deniers, obole, pite, de cens à prendre sur une belle maison et 4 arpents, 50 perches d'enclos appartenant à M. Grandin, au même lieu de Lozère dans la Paroisse de Palaiseau et au milieu des possessions de Mgr le Prince de Condé. M. d'Orsay a encore quelque partie de cens à percevoir sur des maisons et héritages au Carrefour des Sarrasins, aux lieux-dits les Taupiniaux, et le Champ des Cordes, sous le rocher de Lozère. Il a, outre ces droits de Directe, les droits de justice que ses titres et sa possession lui accordent tant sur ces bornages que sur ceux dépendant de la Directe de Palaiseau jusque dans le hameau de Lozère. Le mélange de ces droits, morcelés, donne lieu à des discussions sans fin entre les officiers et recenseurs de Palaiseau et d'Orsay. Pour éviter toutes les difficultés qu'engendre naturellement le mélange, M. d'Orsay, en échange du domaine du Petit Courtaboeuf, abandonnerait ces deux fiefs, dont le revenu est près du double de celui de Courtaboeuf, comme on va le démontrer, et abandonnerait encore tous les droits de justice, directe et rente qui lui appartiennent sur la paroisse de Palaiseau pour qu'à l'avenir la limite des deux paroisses soit la borne incommutable des droits généraux et particuliers des deux terres.

Pour arrondir d'autant plus le domaine de ces deux terres et le rapprocher du chef-lieu, M. d'Orsay désirerait qu'en même temps le Prince de Condé lui cédât 70 arpents de bois en deux pièces, l'une nommée située au dessus du cimetière d'Orsay contenant 56 arpents, 75 perches, à demi cultivé, où sont un grand nombre de rochers, l'autre au lieu dit le Fond de Valeuse contenant 13 arpents, 27 perches près de cette première et toutes deux enclavées dans les bois et domaines de la seigneurie d'Orsay, en échange desquelles M. d'Orsay céderait à Mgr le prince de Condé 68 arpents de bois en une pièce, situés plus près de Palaiseau que ces derniers, en la paroisse de Villebon, terrain de la Plesse, près du bois de la fontaine d'Yvette, appartenant à Mgr le Prince de Condé, dont 16 arpents relèvent du roi à cause de la « tour du Louvre[10] » et le surplus du Comté de Limours à cause de la Baronnie de Gometz-le-Chatel.

10. Autre "tour royale" ; voir la note 8.

Ces bois étant plus rapprochés de Palaiseau et des autres bois du Prince, seraient mieux gardés et conservés que lorsqu'il faut que les gardes fassent une lieue pour veiller sur des parties de bois éparpillées qui ne sont pour eux que des prétextes d'absence et engendrent encore des querelles relativement à la chasse que les gardes du Prince se sont permis depuis un certain temps dans tous les bois de M. d'Orsay. Au surplus cet échange ne ferait que remplir de plus en plus ce point de vue si avantageux de ranger vers Palaiseau les possessions du Prince, et laisser à M. d'Orsay les territoires libres des possessions étrangères.

L'avantage encore de cet échange pour Mgr le Prince de Condé est d'acquérir la totalité de ces bois en fief, au lieu que les 70 arpents que Mgr le Prince de Condé céderait à M. d'Orsay, la pièce de 13 arpents 1/4ème au fond de Valeuse, est en roture de la Seigneurie d'Orsay, ainsi que le prouve notamment le partage fait du domaine du petit Courtaboeuf, dont ces bois dépendaient anciennement, entre Jacqueline de Méause, femme de Guy Dumesnil représentée par M. d'Orsay, et Anne de Méause représentée par le Prince, le 10 Décembre 1526 &.

& [Note en marge] : La ferme du Petit Courtaboeuf et les deux tiers des terres appartenant à M. d'Orsay au terroir dudit Courtaboeuf, n'étaient vers le commencement du XVIe siècle qu'un même fief appartenant en totalité à Pierre de Meause[11] *et*
Jeanne de Harville, sa femme, et relevant de la tour de Montlhéry. Ses trois héritiers la partagèrent deux fois à cause de la mort de l'un d'eux, l'abandon d'une part de l'un et la part de l'autre formèrent dans la main de Jacqueline de Méause les deux tiers de la possession, c'est ce qui fait la différence de quantité entre la possession du Prince et celle de M. d'Orsay.

Si ces bois ne sont pas parfaitement d'une égale valeur, la différence se trouvera compensée tant par la grand nombre de chênes qui y sont – et que l'on abandonnera au prince pour les faire couper afin de libérer d'autant le taillis, qui n'est moindre qu'à cause de l'ombrage de ces chênes, et par le trop excédent du domaine de la Taupinière, lequel tout en remplissant ce petit déficit n'excédera pas moins de moitié en sus la valeur du Petit Courtaboeuf, ainsi que va le démontrer l'état d'évaluation des domaines à échanger ci-après.

Cet état, que l'on va faire avec toute l'exactitude possible, sera distribué en capital et intérêt pour mettre le Conseil du Prince plus à portée de vérifier et se convaincre du grand avantage que porte la proposition que l'on a l'honneur de lui adresser de la part de M. le comte d'Orsay. On y joindra encore un plan des domaines en question afin de faciliter le détail de cette vérification : l'on prévient que tant pour l'évaluation des biens du Prince que pour ceux de M. d'Orsay, les capitaux seront au prorata du produit des locations à raison du denier 20[12]*, ainsi qu'il suit.*

11. Cf DAGNIOT J & JULIEN C, *Chronique du vieux Marcoussis, le fief de Courtabœuf (1150-1556)*, http://pagesperso-orange.fr/vieux-marcoussis/chroniques/courtabeuf1.htm
12. Soit, sous la forme actuelle, 5 % d'intérêt.

État d'évaluation des domaines à échanger

1– Ferme du Petit Courtabœuf {appartenant au Prince de Condé]

Terres et bâtiments

Les matériaux du bâtiment de la ferme et la grange du Petit Courtabœuf, estimés 4000 L[ivres]

La ferme et toutes les terres en dépendant louées 1100 L. estimées 22000 L

Bois

Les bois du Laris doré au dessus d'Orsay contenant 56 arpents, 76 perches, à 18 L la feuille[13]*, l'un dans l'autre,*

font un capital, à raison de 360 L l'arpent, de 20430 L

Ces bois ont 4 feuilles a raison de 18 L la feuille, font un principal de 72 L l'arpent, et, pour les 56 arpents, 76 perches : 4086 L.

Les bois du fond de Valeuse contenant 13 arpents 27 perches, à 15 L la feuille, l'un dans l'autre, font un total, à raison de 300 L l'arpent, de 3981 L, tout sous la coupe en étant vendu.

[L'estimation générale des biens à échanger appartenant au prince de Condé est donc constituée d'un capital de 54 497 Livres et de 2 230 Livres 11 Sols d'intérêts]

2 – *Domaine de la Taupinière [et autres héritages appartenant à M. le Comte d'Orsay]*

Prés du côté septentrional de la rivière

Les 13 arpents, 26 perches de prés en face du moulin de Lozère, dont 5 arpents, 26 perches loués au meunier de Lozère à raison de 1000 L l'arpent, font 5260 L.

Les 8 autres, estimés 700 L l'arpent, font 5600 L

Prés du côté méridional

Partie du N° 33 : 6 arpents 1/2 réservés à M. d'Orsay, qui sont des prés à regain de 1000 L l'arpent, font 6500 L

N° 35 : 4 autres arpents 1/2 de prés loués à Fretay[14] *et Olivier, à raison de 600 L l'arpent, font 2700 L*

13. Feuille : aucune précision documentaire n'a pu, jusqu'alors être trouvée quant au sens de cette désignation. L'annexe 1- Mesures agraires - suggère une hypothèse.

14. Pour les patronymes des habitants, des différences orthographiques figurant dans les divers documents analysés (le présent acte, les terriers et les registres paroissiaux), la version la plus courante a été retenue, en particulier lorsque les intéressés savaient signer.

Terres

N° 22 : Les 16 arpents de la Taupinière du coté septentrional de la rivière, à raison de 500 L l'arpent, l'un dans l'autre quoique loués 30 L l'arpent attendu leur qualité et leur situation près des habitations et des chemins[(b)]*, non compris l'emplacement occupé par les rochers, cette pièce contenant 16 arpents 3/4*[èmes]*, font 8000 L.*

[Note (b) du notaire, en marge] *: Une différence encore intéressante résulte de la différence des mesures : les terres du Petit Courtabœuf sont à 18 pieds par perche et les terres et prés de M. d'Orsay du coté septentrional de la rivière sont à 20 pieds ; il est à remarquer que cette différence, qui ne paraît rien, en est pourtant une de près du quart puisqu'un arpent à 20 pieds contient 1arpent 22 perches 1/2 à 18 pieds.*

Partie du N° 33 : 4 arpents de terre labourable et en luzerne du coté méridional de la rivière, estimés l'un dans l'autre 600 L l'arpent, font 2400 L

N° 37 : 235 perches de terre, à raison de 500 L l'arpent, font 1185[15] *L*

Partie des N° 33 et 35 : 1 arpent de terre où sont les ormes réservés à M. d'Orsay qui les fera abattre pour en libérer l'emplacement, estimé 300 L

Aulnaies

N° 36 : une pièce de 4 arpents estimée 220 L, à raison de 11 L la feuille, fait 880 L. Ces aulnaies, étant bonnes à couper valent encore 110 L l'arpent, font 440 L

N° 34 : 150 perches d'aulnaies près de celles ci-dessus à 15 L la feuille font, pour le dit arpent et 1/2, 450 L. Et ces Aulnaies, étant pareillement bonnes à couper, valent encore 225 L

N° 32 : Plus 390 perches d'autres aulnaies au lieu dit la Fontaine d'Yvette estimées 10 L la feuille, ou 200 L l'arpent, font 780 L. La coupe de ces aulnaies de pareil âge que ceux ci-dessus, à raison de 100 L l'arpent, font 390. Plus les aulnaies étant sur les bords de la rivière d'Yvette, bonnes a couper, estimées 150 L.

Ce revenu devant se répéter tous les 10 ans présente un revenu actuel de 15 L au denier 20 dont le capital est de 300 L.

[Le sous-total de ces biens et revenus fait un capital de 36 560 Livres et 1 717 Livres 15 Sols d'intérêt]

15. Erreur de multiplication du rédacteur de l'acte : 235x500 = 1175 et non 1185.

Domaine sous Directe

Droits de directe[16] *ou censives à prendre annuellement sur les héritages ci-après comportant lods et ventes*[17]*, défauts, saisines et amendes, quand éventuels, à savoir :*

N° 5 du plan ci joint : sur la grande et belle maison de M. Grandin formant le fief du Colombier de Lozère consistant en appartements de maître et autres, basse-cour potager, parc, contenant le tout 4 arpents, 66 perches en fond de terre enclos de murs : 16 sols, 6 deniers, obole, pite et un chapon, ou 30 sols[18] [soit] *2L 6S 6d.*

N° 23 : au dit Sieur Grandin une autre maison en 2 corps de bâtiment neufs couverts de tuiles, jardin clos de murs et terre derrière contenant le tout 1arpent 1/2, 1 sol, 10 deniers, maille [soit] *1S 10d.*

N° 8 : au même propriétaire, une autre maison couverte de chaume, et bâtiment en dépendant, avec 40 perches de jardin derrière [soit] *5d*

N°11 : 29 perches de terre au dit S[ieur] Grandin au lieu dit le Champ du Buis [soit] *3d*

N° 6 : 3/4 [quartiers] de terre au lieu dit le cimetière des Sarrasins au dit Sieur Grandin 40 sols de rente et 12 deniers de cens [soit] *2L 1S.*

N° 28 : sur les maison et bâtiments de J. Racarie, près le moulin de Lozère et les terres en dépendant, 19 L de cens et rentes en 2 pièces unies.

N° 29 : sur la maison Lefevre et le demi arpent de terre en dépendant derrière celle-ci : 25 sols et un poulet[19] *de rente et 7 deniers de cens [soit] 2L 7d.*

N° 25, 26 et 27 : Sur 1 arpent, 37 perches 1/2 de terre et prés hauts, en 3 pièces, près des dites maisons : 1 sol, 8 deniers, maille, pite. : 1 sol, 8 deniers, maille, pite.

N° 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et partie du N° 21 : sur 7/4 [quartiers] de terre où étaient anciennement deux demeures au lieu dit le Champ du Buis : 3 Livres de cens et rente.

Surplus du N° 21 : Sur 5 perches de terre, au même lieu 3 deniers et un chapon [soit] 1L 10S 3d. Sur environ 2 arpents de terre, en plusieurs pièces, au Champ du Buis où sont 2 autres maisons et bâtiment 2S 6d.

N°4 : sur 2 maisons, un arpent de terre derrière, le long du chemin de la Vauve et sur 1 arpent 3/4 [quarti]ers de terre au dessus, 18 Livres de rente.

N° 3 : sur la maison de Toussaint Huë et Marchebout, et 2 arpents de terre derrière : 2 sols de cens.

---

16. Ce terme, quand il est seul, signifie ordinairement la seigneurie *directe*, c'est-à-dire la seigneurie féodale qui est opposée à la simple propriété
17. Les *lods et ventes* sont des taxes seigneuriales prélevées à chaque fois qu'une terre sujette à censive est vendue.
18. Le chapon est évalué à 30 sols (soit 1L 10 S).
19. Le poulet est évalué à 15 sols

N° 2 : sur la maison de Poirier et les terres encloses de murs, ou était anciennement le château de Six Blancs, contenant 84 perches 5L et 2 poulets [soit 6L]

N° 1 : sur les maisons des Fretay, au lieu dit des Taupineaux, et dépendances, contenant 103 perches 4 L 3 S 4 d de cens et rente.

[Le sous-total de ces droits de directe et censives correspond à un intérêt de 58L 10S 7d, dont le capital au denier 20 est 1 170 L 11S 8d].

Les lods et ventes de tous les héritages et censives de M. d'Orsay compris en l'état ci-dessus correspondent à des biens estimés au moins à 48 000 Livres dont le 12e est de 4 000 Livres, [qui] *réduit au denier 20, correspond à un revenu annuel de100 Livres et un capital de 2000 Livres.*

[L'estimation générale des biens à échanger appartenant au comte d'Orsay est donc constituée d'un capital de 38 730 Livres 11 Sols 8 deniers et de 1 876 Livres 5 Sols 7 deniers d'intérêts]

Il pourrait se faire que S.A.S. Mgr le Prince de Condé ait des actes de service de quelques parties d'héritage au Champ du Buis, comme M. d'Orsay en a de plusieurs pièces d'héritages non compris en l'état d'autre part. La proximité de ces biens, et la négligence avec laquelle les droits de la terre d'Orsay ont été administrés pendant longtemps, doivent avoir engendré de ces méprises qui ne peuvent faire diminuer la valeur de l'abandon de M. d'Orsay pour la raison que ces droits de directe dépendant du fief de la Taupinière – relevant du Prince – ne peuvent être prescrits par lui, la prescription du seigneur au vassal ne pouvant avoir lieu ; il suffit donc de prouver aujourd'hui que la totalité de cette directe dépend du fief de la Taupinière, les baux à cens feront aisément cette preuve et les anciens aveux de ce fief le confirmeront ; d'ailleurs une sentence rendue au Châtelet de Paris le 7 juillet 1581 à l'occasion d'une prétention du seigneur de Palaiseau sur une partie de ces mêmes héritages, laquelle les déclare, de son consentement, de la directe Seigneurie de M. d'Orsay, écarterait seule les doutes que l'on pourrait conserver ; ainsi les prétentions que pourrait avoir S.A.S. Mgr le Prince de Condé à cet égard ne doivent servir qu'à faire sentir le danger d'un pareil mélange et l'avantage de l'abandon qu'offre d'en faire M. d'Orsay.

Examinons maintenant la valeur des bois à céder au Prince :

La totalité de ces bois est en fief et en une pièce, à la proximité des gardes de Palaiseau, et si le taillis est estimé moindre que ceux du Prince pour le moment, on le répète, c'est la trop grande quantité de chênes qui y étaient,et qui y sont encore, qui en sont la cause, il est susceptible de venir d'égale qualité, au moins, parce que les vides qui s'y trouvent sont en friches ou bruyères, au lieu que la même quantité de vides dans les bois du Prince est occupée par des rochers. Cependant, pour ne pas s'écarter de l'exactitude que l'on a pratiquée dans ce travail, l'on estimera :

– *les 68 arpents de bois que M.d'Orsay céderait à Mgr le Prince de Condé, qu'à raison de 15 Livres la feuille, l'un dans l'autre, ou cent écus l'arpent, ce qui fait, pour la totalité 20 400 Livres*
[68x100 = 6800 écus = 20 400 L de capital, qui génèrent 1 020 L d'intérêts]

– *17 arpents de ces bois ont une feuille à raison de 15 Livres l'arpent et 17 autres arpents ont 2 feuilles au même prix, ce qui fait ensemble 765 Livres ; le surplus de la coupe de ces bois est vendu.*
[(17x15) + (17x15x2) = 765 L de revenu]

On abandonnerait aussi au prince les chênes dans ces bois, estimés 3000 Livres.
[L'estimation des bois est donc de 24 165 L en capital et 1 020 L en intérêts]

L'acte donne un tableau global, reconstitué, de comparaison des évaluations respectives :

Domaine	Capitaux	Intérêts
Comte d'Orsay	62 825 L 11 S 8 d	2 896 L 5 S 7 d
Prince de Condé	54 497 L	2 320 L 11 S
Excédent net au profit du Prince	8 398 L 11 S 8 d	275 L 14 S 7d

La valeur des chênes que l'on abandonnerait au Prince, dont il dégagerait ces taillis, compenserait, et au delà, les droits qu'engendrerait l'échange de ces bois de manière que, relativement au Prince, cet échange pourrait se faire sans bourse délier, ayant l'avantage d'acquérir le surplus dans sa mouvance et de réunir par là à sa terre de Palaiseau un beau domaine qui ne doit rien à personne et qui ne sera jamais dans le fait d'être désuni de cette belle terre ; quant aux bois, ils n'augmentent pas sa charge. Le même acte peut servir au seigneur de Limours pour ses bois et pour le fief du Petit Palaiseau appartenant à S.A.S. Mgr le Prince de Condé, et de même pour le roi ; au contraire il se décharge des actes de service a porter au Seigneur de Bulion pour ses bois, au Seigneur de Montlhéry pour les terres, tenues en fief, et des déclarations et payements de censive dues aux Religieux de Longjumeau à cause de 40 arpents de terre de Grandvilliers, qui font une tache [enclave] *au domaine du Petit Courtaboeuf.*

Toutes ces configurations, le grand avantage de la bienséance, et enfin l'augmentation considérable de la valeur réelle et du produit des domaines offerts au Prince, sont faits pour déterminer son Conseil à accepter les offres de M. d'Orsay, qui n'a en vue de réunir ces biens qu'à cause de leur bienséance et pour écarter toutes les difficultés des droits de justice, directe et chasse, peu analogues, d'ailleurs, à la considération due au Prince, à qui

M.d'Orsay a témoigné le plus parfait dévouement dans toutes les circonstances qui se sont présentées, tant à l'égard du canal fait pour la commodité du moulin de Lozère, lequel traverse une partie de la pièce de prés de M. d'Orsay, que relativement à la chasse que l'on s'est permis indistinctement sur son domaine et sur laquelle il s'est souvent dispensé de recourir à la justice personnelle du prince pour éviter de l'importuner par des plaintes trop souvent répétées et dont le mélange des bois pourrait d'ailleurs rendre l'objet susceptible de discussions ennuyeuses pour S.A.Sérénissime.

Le plan porte la distinction des limites de la Paroisse d'Orsay d'avec celle de Palaiseau, que l'on adopterait pour séparer les droits des deux terres, réserve faite, par le Prince, de 16 arpents 10 perches de prés et terres qui lui appartiennent au sud, le long de la rivière, près du moulin de Lozère située en paroisse d'Orsay, haute, moyenne et basse justice, et des 61 perches de prés enclavées dans les prés de la ferme du Chemin qui lui demeureraient en fief, quoique cet article soit en censive d'Orsay ; et du bois de la Troche, lequel peut être de la paroisse d'Orsay.

Ceci serait tout ce que le Prince se trouverait avoir à réclamer de biens nobles et autres droits dans la paroisse d'Orsay ; s'il y avait des rentes foncières elles seraient aussi réservées à S.A.S.Mgr le Prince de Condé, sans préjudice à M.d'Orsay qui jouirait des droits de justice et seigneurie directe, universellement dans la paroisse seulement. » [Fin de l'acte].

Quelques remarques sur l'acte et le plan qui l'accompagne

Remarques formelles

Les « terriers » contemporains de l'acte considéré – qui seront analysés ci-après – identifiaient les parcelles par leur nature, leur étendue et leur situation : dans une paroisse donnée, en un lieu-dit, par la proximité à un chemin identifié et, le plus souvent, relativement à une autre parcelle associée au nom d'un tenancier voisin : « *...une maison, bâtiment, cour et jardin contenant un quartier* [d'arpent] *sis au hameau de Lozère, paroisse, justice et seigneurie de Palaiseau, lieu-dit le Bois du Buis ou la Taupinière, tenant d'un côté vers l'orient à la veuve de Martin Ducouray* [...] *d'autre au sieur Grandin, d'un bout vers le mur à la veuve Antoine Paragot, d'autre au chemin tendant de Palaiseau à Chevreuse*[20] ».

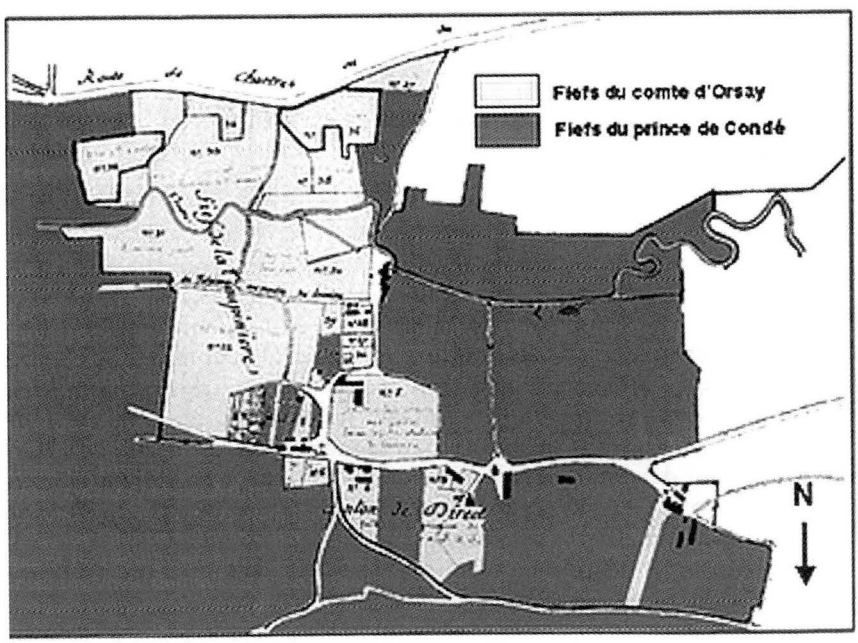
L'acte étudié constitue un progrès notoire, prémices du cadastre moderne : les plans accompagnant l'acte, s'ils continuent à faire

20. Terrier de Palaiseau, volume 3, bibliothèque du château de Chantilly.

référence aux chemins, à la rivière et au moulin, comportent une numérotation – locale, de 1 à 39 –.des parcelles, et même s'ils utilisent les lieux-dits l'acte lui-même ne fait plus référence au nom des tenanciers, sinon, seulement, à ceux de la parcelle considérée.

Il n'apparaît pas de cens et rentes sur les terrains de Courtaboeuf échangeables avec ceux du comte d'Orsay, car ce sont des terrains – particulièrement des bois – lui appartenant en propre.

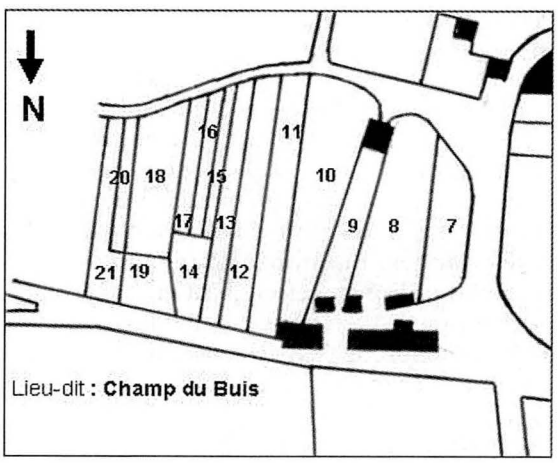
Le texte est très nettement rédigé par un notaire agissant au nom du comte d'Orsay et dont il paraît traduire la philosophie. On remarque, en effet, que le comte fait montre de modernité en souhaitant regrouper des terrains disséminés pour tenter de faire que les seigneuries coïncident avec les paroisses (en ce sens on peut parler d'un véritable "remembrement") et que, tout en mettant des formes exigées par son niveau social par rapport à celui d'un prince du sang, il n'hésite pas à faire (modestement) son autocritique quant à la surveillance de ses propriétés et personnels. Le fait qu'il ait à Orsay une résidence secondaire très proche de Paris lui permet probablement de suivre personnellement son fonctionnement. Sans doute est-il aussi marqué par les compétences de gestion transmises par son père, fermier général.



Remarques économiques

Le plan[21] montre effectivement l'imbrication des terrains dépendant de la seigneurie d'Orsay avec ceux, beaucoup plus étendus, dépendant de la seigneurie du Prince de Condé. Il s'agit, pour celui-ci, de l'extrémité ouest de son fief, qui s'étendait vers l'est sur Palaiseau, Massy et Igny[22].

Si les zones appartenant au comte d'Orsay (terres, près et aulnaies) constituent, d'un seul tenant, de l'ordre de 65 arpents (à peu près 30 hectares), on note un grand morcellement des terrains appartenant à des tenanciers soumis aux droits de directe (lieux-dits Colombier de Lozère, Champ du Buis, Cimetière des Sarrasins, Château des Six Blancs, Taupiniaux) : les surfaces y vont de 4 arpents (moins de 2 hectares) à 29 perches (15 ares).



Exemple de morcellement des terres

Sur cet exemple le lot n° 11 a une surface de 29 perches, soit environ 1 210 m^2, qui, avec une longueur évaluée sur le plan à 10 fois la largeur, correspond à une bande de 11 par 110 mètres.

Cette grande disparité est systématique à l'époque[23].

21. Il n'a été retenu ici que le plan correspondant au hameau de Lozère, il existe aux archives du château de Chantilly son pendant pour les propriétés sises à Courtabœuf.

22. Sur la ville même de Palaiseau, le prince était propriétaire de l'équivalent de 600 hectares, dont une vaste partie agricole répartie sur trois fermes : la Vauve, les Granges et Villebois.

23. LE ROY LADURIE Emmanuel, « *De la crise ultime à la vraie croissance* », dans *Histoire de la France rurale* (DUBY Georges dir.), tome 2 (1690 –1789) Paris, Seuil, 1977, p. 582

Les revenus comptabilisés dans l'acte sont de trois types :

– Location de prés, dont certains à regain[24] (ce qui montre la qualité du terrain et sa bonne irrigation) à 40 livres annuelles par arpent et de terres labourables à 30 livres annuelles par arpent ; l'évaluation retenue dans l'acte étant à 5 % (au denier 20) de la valeur des terrains. Il est fait mention de culture de luzerne, mais rien n'indique la culture de blé en ce lieu, probable cependant puisqu'il y existe un moulin.

– Rapport des bois :

Le conseil, par le comte, de suppression de chênes au profit du taillis pourrait indiquer l'usage de celui-ci pour faire des fagots pour le chauffage, voire du charbon de bois. Ce devait être principalement des zones de chasse.

Si les aulnaies signalées près de la rivière Yvette ont disparu, il reste actuellement près du lac qu'elle traverse quelques aulnes glutineux. Cet arbre affectionne en effet les terres humides et fertiles, par exemple le long des étangs et des rivières, ainsi que certains sols marécageux sur lesquels on peut trouver de véritables petites forêts d'aulnes. Ce devait être le cas le long des méandres de la rivière à l'époque. Le temps de rapport signalé dans l'acte est de 10 ans, ce qui élimine tout usage d'arbre adulte (sabots, châssis de portes et de fenêtres...) ; par contre, fournissant une chaleur très vive en brûlant, ce type de bois a servi, transformé en charbon de bois, à chauffer les fours à pain et pour fumer les viandes. Enfin, peut-être emploi plus spécifique, le charbon d'aulne était utilisé autrefois, joint au salpêtre, pour la fabrication de la poudre à canon, conférant une meilleure qualité à l'explosif. Au moment de la rédaction de l'acte il y avait un peu plus de 1 000 livres par vente des coupes décennales possibles sur une dizaine d'arpents.

– Redevances

En cette fin du XVIII[e] siècle, le régime féodal demeure vivace sous diverses formes : droits de justice, fours et moulins banaux, corvée et paiement de redevances variées liés à la directe : cens, rente, lods et ventes ...

« *Le* ***cens*** *se paye en reconnaissance de la « directe ». Rente foncière due en argent ou en grain, au seigneur du fief dont il relève, c'est un hommage et une reconnaissance de la propriété directe du seigneur. Le cens est imprescriptible et non rachetable. À l'origine, il égalait presque la valeur des fruits des terres données à cens, comme font aujourd'hui nos rentes foncières ; ainsi les censitaires n'étaient guère que les fermiers perpétuels des seigneurs, dont les revenus les plus considérables consistaient dans leurs censives. Ce qui en*

24. Repousse de l'herbe après la première coupe, permettant donc une seconde récolte de foin.

fait à présent la modicité, c'est l'altération des monnaies, qui lors de l'établissement des censives étaient d'une valeur toute autre[25]. »
« *La* ***rente*** *(menue) se prend ordinairement pour le cens ou censive qui se paye en reconnaissance de la directe seigneurie. On l'appelle menue rente, parce que le cens ne consiste ordinairement qu'en une redevance modique, qui est réservée par honneur et pour marque de la seigneurie. La* ***rente*** *(inféodée) est celle dont le seigneur a reconnu que le fief de son vassal était chargé ; ce qui se fait, lorsque le vassal ayant chargé son fief d'une rente envers un tiers* [le tenancier], *la déclare dans l'aveu qu'il rend à son seigneur dominant, et que le seigneur accepte cet aveu sans protester contre la rente*[26] ».

Ces redevances ne représentent finalement, pour le comte d'Orsay, qu'un revenu médiocre annuel d'un peu moins de 60 livres, effet signalé de leur immuabilité.
Il n'est pas aisé d'estimer ni le montant relatif des fermages, baux, rentes et cens, ni le prix des terrains, par comparaison avec les revenus et les dépenses courantes. Un indice pourrait être le paiement en nature, qui figure plusieurs fois dans l'acte : un poulet étant l'équivalent de 10 ou 15 sols et un chapon de 30 sols – soit 1 livre 1/2. On peut, là, se référer à une note de Jean Fourastié[27] reprenant une évaluation faite par Jean Jaurès dans son *Histoire socialiste* : « *Le prix du chapon est resté, pendant des siècles, du même ordre de grandeur que le prix d'une journée de travail* » et « *le salaire journalier de l'ouvrier non nourri fut un peu inférieur au vingtième de prix moyen du setier de blé. Quand la moyenne décennale du setier de blé est de 25 livres tournois*[28]*, le salaire est de 18 à 20 sols tournois* ». Ce qui situe le salaire journalier d'un ouvrier, non nourri par son employeur, au niveau moyen de 1 livre à 1 livre 1/2.
Les rentes et cens cités correspondent évidemment à ceux des terriers de la seigneurie d'Orsay que le comte fit établir en 1786[29], les travaux de constitution de ces documents ayant probablement attiré l'attention du comte sur l'imbrication défavorable des propriétés mutuelles, objet du projet d'échange.
Pour les tenures du prince à Lozère, qui seront utilisées pour l'identification de la population, ont été consultés les terriers de la seigneurie de Palaiseau[30] de 1784.

25. Encyclopédie Diderot
26. Encyclopédie Diderot
27. FOURASTIÉ Jean, *Quelques réflexions sur l'évolution du niveau de vie des classes ouvrières,* Revue économique (1950), vol 1, n° 4, p. 469.
28. Définition de la livre telle que considérée dans l'acte étudié. Rappelons que la livre vaut 20 sols.
29. Arch. dép. Yvelines, E 1165 et E 1166.
30. Recueil établi contradictoirement d'après les déclarations des tenanciers (aveux et dénombrements) qui constituaient un véritable cadastre de la seigneurie, afin de déterminer les redevances dues sur les terres tenues par le seigneur.

Voici, à titre d'exemple, la retranscription de l'extrait d'un acte[31] du terrier relatif à « *Marie Claude Poirier, veuve de Jean Vaury* [...] *chargés de deux sous et six deniers comme faisant partie de 3 arpents possédés en 1518 par Jeanne Taupineau* [...] *lesquels cens et rente la dite reconnaissante promet, et par cette présente s'oblige de payer et continuer annuellement le jour de Saint Rémi au château seigneurial de Palaiseau à peine de l'amende portée par la coutume, s'obligeant pareillement au payement des arrérages des dits cens et rente, ainsi qu'aux lods et ventes si aucuns sont dus du passé jusqu'à ce jour, affirmant la présente déclaration sincère et véritable, laquelle elle prie la dite Altesse Sérénissime d'accepter ou de blâmer dans le seuil de la coutume ...* »

Notons que Marie Claude Poirier – qui, requise de signer, dit ne pas savoir[32] – se trouve seule devant un notaire, un feudiste[33] et un géomètre (ces deux derniers étant des agents du prince). Quelle compréhension peut-elle vraiment avoir de ce texte et des engagements dont il la charge ?

Bien que légèrement postérieur à la période considérée, l'acte[34] du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1793) traite du bail de location – expiré – dont bénéficiait Marie-Madeleine Lecalon, veuve de Jean Baptiste Roty, sur un terrain sis à Lozère au Bois du Buis, confisqué à « *Grimaud Dufort, dit d'Orsay* », de 2 arpents 1/2 de terre labourable :

« *Ce bail est fait moyennant le prix et somme de soixante douze livres et pour chaque année, sans autres clauses et conditions que celles accoutumées d'entretenir, fumer, labourer :*

– *Pour la taille environ la somme de quatorze livres cinq sols.*
– *Pour la dîme environ la somme de dix livres dix sols.*
– *Pour la location des sus dites terres, chaque année, la somme de soixante douze livres*

Total de 96 livres 15 sols. »

Cet acte montre qu'en plus des cens et rente le tenancier roturier payait annuellement, à travers le bail, la location des terres, part la plus importante, la taille, théoriquement proportionnelle aux revenus, et la dîme, payée à l'église.

Autres servitudes

Outre les redevances les habitants du hameau étaient évidemment assujettis à l'ordonnance de police édictée en 1771 par le seigneur de Palaiseau, dont certaines particulièrement contraignantes puisqu'elles figuraient parmi les doléances émises au moment des Etats généraux du 15 avril 1789.

31. Arch. dép. Essonne, série E 1169, aveux et dénombrements, folio 5282.
32. En 1830, 50 % de la population masculine en France était analphabète.
33. Juriste du droit féodal.
34. Arch. dép. des Yvelines, Biens nationaux, 5Q 226.

Extraits de l'ordonnance de police[35]	***Extraits du cahier des doléances***[36]
« De par S.A.S. Monseigneur le prince de Condé et monsieur le bailli de Palaiseau	*« Les habitants du bourg et de la paroisse ont rédigé le présent Cahier contenant leurs plaintes, doléances … pour être portées à l'assemblée du tiers état*
Art. 24. Défendons à toutes personnes de chasser [...] *de tendre des collest, pièges et autres instruments semblables* [...] *sous les peines portées par les ordonnances des eaux et forêts.*	*Art. 4. La destruction totale des lapins ; à cet effet qu'il soit permis à tous les propriétaires et locataires, dans chaque paroisse, de les détruire par tous les moyens, à l'exception du poison et du fusil.*
Art. 33. Sera tenu le meunier du moulin banal des seigneuries de Palaiseau [d'où celui de Lozère] *de moudre à son moulin les grains des sujets de ces seigneuries par préférence à ceux des étrangers …*	*Art 7. Suppression des banalités de four, pressoirs, moulins, des dîmes et champarts ; et dans le cas d'impossibilité, de les convertir en prestation en argent.*
Art. 26. Défendons à toutes personnes de faire couper et faucher leurs prés, luzernes et sainfoins avant le jour de la St Jean-Baptiste [...] *à peine de confiscation des foins et de dix livres d'amende* [...].	*Art 10. Qu'il soit permis à tout cultivateur de récolter ses grains, foins et autres fruits, de nettoyer et sarcler ses grains quand bon lui semble, sans être tenu à faire aucune soumission, et à toujours [n'importe quel jour], même le dimanche et les fêtes, hors les heures du service divin.*
Art 32 : Enjoignons aux habitants d'épiner[37] *ou de faire épiner leurs terres, prés et luzernes de cinq épines pour chaque arpent, et les autres pièces d'héritage à proportion, savoir les grains aussitôt qu'ils auront été semés... à peine de trois livres d'amende pour chaque arpent. Ordonnons pareillement aux bergers qui vont faire pâturer leurs troupeaux dans les terres et prés, de ramasser les épines, et de les replanter après que leurs bestiaux en seront sortis, à peine de dix livres d'amende....*	*Art 17. Que les cultivateurs ne soient pas assujettis de faire épiner leurs terres, cette charge devant être supportée par ceux qui ont le droit de chasse.*
Art. 25. Défendons à toutes personnes de pêcher …comme aussi de couper et émonder aucuns saules, aulnes, ni autres arbres le long du bord de cette rivière [...] *de faire baigner ou rouir chanvre et filasse …*	*Art. 18. Qu'il soit fait des règlements qui astreignent les propriétaires des prés à curer les petites rivières et boîtes* [probablement boëles[38]], *pour prévenir les inondations de prairie occasionnées* [...] *pour faciliter localement l'évacuation des eaux, et empêcher, notamment lors de la fauche, la submersion des foins qui est très fréquente dans la prairie de Palaiseau*
	Art. 22. …qu'il n'y ait qu'un seul poids et une seule mesure et une loi uniforme, s'il est possible, dans tout le royaume.

35. Texte d'une affiche, citée dans son intégralité, par COSSONNET François (op. cit. page 259) d'après document Arch. dép. Yvelines.

36. Cahier des plaintes, doléances et remontrances des habitants du baillage de Palaiseau – Mavidal et Laurent – 1868 - Archives de l'Assemblée Nationale.

37. LACHIVER Marcel, *Dictionnaire du monde rural (les mots du passé)*, , Paris, Fayard (1997) : *"épiner: mettre des épines dans les champs, au moment de la chasse, pour montrer qu'elle est réservée"* et DUCHARTRE Pierre Louis, *Dictionnaire de la chasse*, Paris, Editions du Chêne,(1973) : *"disposer des branches d'épines dans les champs de manière assez rapprochées de telle sorte que les braconniers viennent y déchirer les filets qu'ils utilisaient pour capturer du gibier"*. Cette pratique étant apparemment peu connue, quelques détails en sont donnés en annexe. Les amendes pour non épinage varient de 3 à 10 livres – soit 6 à 20 poulets ou 2 à 6 journées de travail

38. Nom local donné à un bras mort d'une rivière. Site: http://histoiredevillebon.free.fr/page3.html - *Les eaux de Villebon*

Les tenanciers[39]

Qui étaient donc ceux qui vivaient sur les lieux de ce changement potentiel de seigneur ?

L'analyse du présent acte permet uniquement l'identification de certains des propriétaires et locataires, ainsi qu'une certaine estimation de l'usage des terrains, lorsqu'ils dépendaient de la directe du comte d'Orsay. Il a donc été indispensable de se référer aux documents disponibles par ailleurs :

– les aveux et remembrements ainsi que les terriers de cette seigneurie[40] apportent un certain nombre d'informations complémentaires ;

– pour la seigneurie du prince de Condé la bibliothèque du château de Chantilly possède trois tomes des quatre terriers correspondants, l'un d'entre eux ayant disparu au moment de la Révolution ;

– les dossiers de séquestration et la liquidation des biens des émigrés[41] (quoique légèrement décalés dans le temps par rapport à la période considérée) fournissent également des détails intéressants ;

– les registres paroissiaux[42] de la paroisse Saint Martin de Palaiseau, dont dépendait Lozère, présentent l'avantage que les divers actes y indiquent la résidence au hameau ; lorsque nécessaire il a été recouru aux actes d'état civil[43] de la commune de Palaiseau, qui ne présentent plus systématiquement cet avantage.

Parcelles occupées

Sur le plan accompagnant l'acte figurent les bâtiments situés dans les diverses parcelles. L'extrait ci-dessous montre qu'ils sont approximativement situés le long de deux voies, à peu près perpendiculaires :

• 15 sur le chemin de Lozère au moulin (actuelle rue Henri Poincaré) du lieu-dit le Bois du Buis, en limite de la Taupinière, jusqu'au moulin lui-même ;

---

39. Celui qui possédait en roture des terres dépendantes d'un fief, assorties de cens ou autres droits.

40. Arch. dép. Essonne, aveux et remembrements, série E 1169 et terriers, séries E 1165 et E 1166.

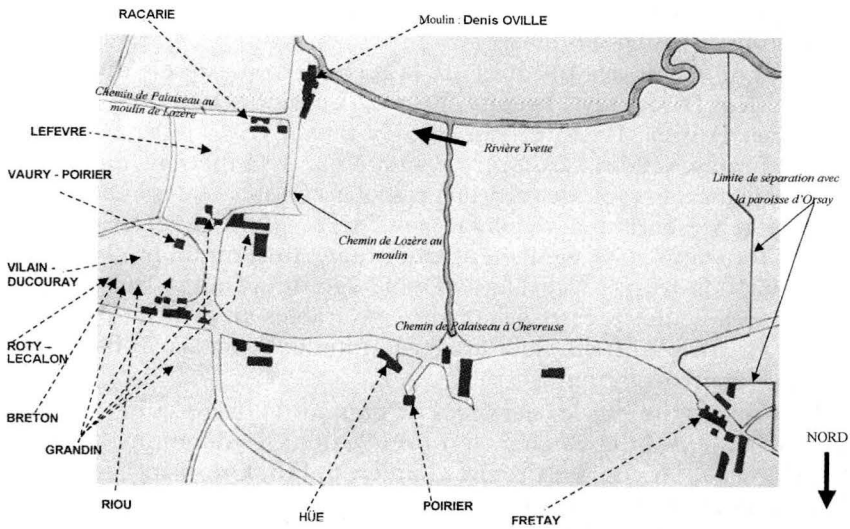
41. Arch. dép. Yvelines, série 5Q 196 relative au prince de Condé, série 5Q 226 relative au comte d'Orsay : renouvellement de baux, règlements de créances de serviteurs ou de fournisseurs. Les documents se présentent sous la forme "*d'Extraits des délibérations du département de Seine et Oise relatives aux biens des émigrés*" ou de "*Procès verbaux de consistance de division et d'estimation des biens confisqués à l'émigré*", et traitent les cas des demandeurs individuellement.

42. Arch. dép. Essonne, registres paroissiaux de Saint -Martin de Palaiseau, série BMS 4E - 2297/2298/2299/2300/ 2301/ 2302/ 2303

43. Arch. dép. Essonne, registres d'état civil de la commune de Palaiseau, série NMD 4E - 2304

• 14 sur le chemin de Palaiseau à Chevreuse (actuelle rue Parmentier), depuis le carrefour du Bois du Buis jusqu'au lieu dit Les Taupiniaux, en limite de la paroisse d'Orsay. Ils sont situés majoritairement sur les terrains dépendant du comte.

Le hameau devait comporter également d'autres demeures à sa périphérie, qui ne figurent donc pas sur ce plan localisé au seul lieu de l'échange ; les autres cartes disponibles ne signalant pas l'habitat, certains « lozèrois » n'ont donc pu être localisés.



Affectation des parcelles

Profession des habitants

L'éloignement du hameau de Lozère par rapport au centre de Palaiseau, où se trouve le château du Prince de Condé, fait qu'on n'y trouve pas les professions tournant autour des besoins des classes supérieures –perruquiers, faiseurs d'habits, domestiques, – présentes dans les registres de la paroisse de Palaiseau.

Seuls « bourgeois de Paris » identifiés : le sieur Robert Grandin[44], maître de forges, ayant sa résidence à Paris rue d'Anjou, paroisse

44. Enregistrement du 20/07/1778 du terrier d'Orsay, série E 1165.

Saint André des Arts et Madame Armand. La « *grande et belle maison* [...] *consistant en appartements de maître et autres, basse-cour, potager, parc* » citée par l'acte, était donc une résidence secondaire – comme en en verra plus tard en ce point d'entrée dans la célèbre « vallée de Chevreuse ». Après le Prince de Condé et le compe d'Orsay, il était le plus grand propriétaire terrien de Lozère, ses terres étant réparties sur cinq lots non contigus. Il n'a été trouvé aucun document relatif à une quelconque domesticité vivant en permanence dans le hameau, au service de Robert Grandin.

Des relevés généalogiques effectués sur une période allant de 1750 à 1790[45] permettent de répartir la population masculine de Lozère en deux groupes professionnels.

Ceux qui vivent des produits de la terre parmi lesquels des vignerons[46] (les Ducouray, Fretay, Fertet, Lecalon, Lecocq, Lefevre, Lemoine, Poirier, Racarie, Roty) ; des manouvriers/journaliers (les Dorat, Fretay, Gilon, Lesimple, Vaury, Vilain) se mettant au service soit des vignerons, soit des carriers signalés ci-après et des charretiers, dont le représentant à l'époque considérée est le « voiturier pour terre » Toussaint Hüe, également laboureur. Ainsi qu'un meunier qui, en 1786,[47] se trouve être Denis Oville âgé de 47 ans. Il exploite le moulin et loue des prés et des terres labourables au prince de Condé, le long de l'Yvette Il emploie un garde-moulin (Nicolas Colieux puis Antoine François Paragot)

Ceux qui exploitent les carrières de grès sur la partie supérieure du coteau (au lieu-dit le Rocher de Lozère), dont les dénommés Boudinet, Cerceau, Ducouray, Fretay, Gainier, Gilon, Laforest, Lechantre, Lefevre Poirier, Roty, Ventillard. Ce métier est assez dangereux, par suite de l'utilisation d'explosif (poudre à canon) introduit à l'intérieur de trous forés dans le banc de grès. Les registres paroissiaux notent de nombreux enterrements de carriers, souvent jeunes, donc probablement à la suite d'un accident. Le plus explicite est un acte de décès du 19 novembre 1751[48] : « [...] *un manouvrier, âgé d'environ 48 ans, dont on ignore le nom, surnom et la patrie, connu seulement icy depuis environ un an sous le nom de la Ramée, qui a été écrasé par un bloc de grès en*

45. Registres paroissiaux de Palaiseau, séries citées.

46. Le plan paroissial de 1769, d'où provient l'extrait présenté au début du document, montre que les flancs du coteau était lotis en bandes, étroites, suivant la ligne de pente - assez forte - jusqu'au bord du Rocher de Lozère. Leur orientation plein sud conduit à penser que c'est là que se cultivait la vigne. COSSONNET François rapporte (op.cit., p. 448) qu'en 1853 « *on cultivait environ 35 hectares en vigne sur le territoire de Palaiseau* », probablement sur le prolongement du même coteau parallèlement à la rivière.

47. Arch. dép. Essonne, NMD cote 4E-2298, p 139. Son frère était également meunier, au moulin de la Bretêche dans la paroisse voisine de Champlan.

48. Arch. dép. Essonne, registres paroissiaux, série 4E 2297, p.78.

travaillant au Rocher en qualité de compagnon, dans l'atelier de Pierre Tannereau, maître carrier [...] *assistait Michel Nicolas Patre commis à la fabrication des pavés* [...] » Relativement à l'exploitation des carrières les actes mentionnent également : un « *entrepreneur des pavés du bâtiment du roy* » (habitant Paris), un « *receveur des pavés* » (habitant Paris), un « *inspecteur de la fabrication du pavé de Paris au Rocher de Lozère* » (habitant Palaiseau), des « *tireurs de pavés* »

À noter également l'existence de nourrices, qui ne sont repérées qu'à travers les actes de décès d'enfants qu'elles avaient en garde.

Habitants du hameau au moment de la rédaction de l'acte[49]

Dix sept familles ont pu être reconstituées : Boudinet/Fertet (carrier), Desnus/Ducouray (journalier), Ducouray/Poirier (carrier), Dorat/Polisse (journalier/nourrice), Dupas/Pelletier (jardinier), Fretay/Fauvet (carrier), Hüe/Gerson (voiturier), Lecalon/veuve Roty (carrier), Lechantre/Gilon (carrier), Lecocq/Picard (vigneron), Lefevre/Vilain (vigneron), Oville[50]/Guichot (meunier), Paragot/Arnould (journalier), Poirier/veuve Vaury (vigneron), Roty/veuve Paragot (garde moulin), Roty/Poirier (carrier), Roty/Vilain (carrier).. Entre 1777 et 1786, 27 filles et 23 garçons sont nés à Lozère, dont 15 sont morts avant l'âge d'un an. Les couples ont en général de 4 à 9 enfants ; sept de ces couples se sont mariés entre 1781 et 1786 donc d'autres enfants leur sont nés après la période considérée. Ces données permettent une évaluation de la population d'environ 80 à 90 personnes, en incluant les enfants adultes non mariés et les éventuels aïeux cohabitant.

La confrontation des données provenant des registres paroissiaux, de l'acte analysé et des terriers indique que les dénommés Racarie, Breton et Riou, tenanciers de terrains sis à Lozère, les exploitent mais n'y demeurent pas.

Type d'habitat

Les quelques bâtiments de cette époque existant encore, tant à Lozère que dans l'ensemble de Palaiseau, montrent que la meulière était un matériau couramment utilisé pour les maisons et les murs de clôture, vu sa disponibilité locale dans les couches supérieures du plateau de Palaiseau, juste au dessus des bancs de grès exploités dans les carrières de Lozère.

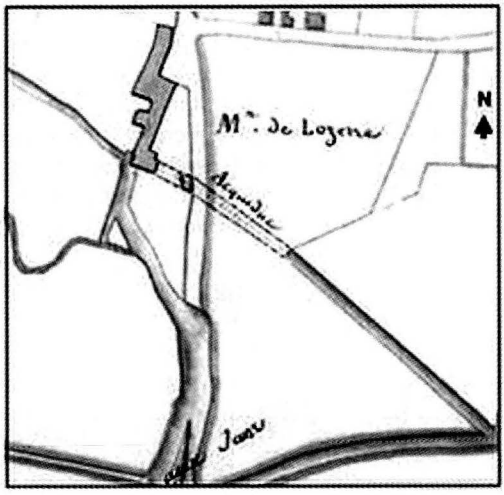
49. Cumul des diverses sources documentaires citées.

50. Le couple a eu 7 enfants. Le meunier Denis Oville devait être une personne « respectable », il a été identifié 6 fois comme parrain pendant la période considérée.

La description des lots n° 5 et 23, appartenant au sieur Grandin, indique que les bâtiments étaient couverts en tuiles. Le moulin et ses dépendances, propriété du prince de Condé, décrits ci-dessous, l'étaient aussi. Le lot n° 8 mentionne une couverture en chaume, cas probablement le plus fréquent ; en effet une cinquantaine d'années après l'époque considérée, existait encore à Lozère un certain Louis François Dabé, jeune (35 ans) « *couvreur de chaume*[51] ».

Le moulin

C'était alors un moulin du type « au fil de l'eau », sans chute[52], par suite de méandres très marqués de la rivière. Un aqueduc, partiellement couvert par la voie d'accès, et à l'air libre ensuite – à travers un pré (lot n° 30) appartenant au comte d'Orsay[53]– coupait un méandre de la rivière, qui servait alors de canal de décharge.



Moulin de Lozère, sur l'Yvette[54]

51. Cité comme témoin dans l'acte de naissance de Marie Héloïse Ballot le 3 septembre 1838, Arch. dép. Essonne, registre NMD cote 4E-2316, p 178.

52. Vers 1830, le lit de la rivière a été rectifié et un lac creusé, d'où une chute de quelques mètres pour améliorer le rendement du moulin, qui restera en fonctionnement jusqu'à son incendie en 1952.

53. Cf. note 20.

54. Extrait de plan Cadastre 1807 Arch. dép.Essonne (le plan de 1769 présentait déjà une structure identique).

L'acte de vente – après séquestre comme « bien national » – le 18 août 1796[55], le décrit ainsi : « [...] *garni de ses tournants, virants, montants, travaillants, ustensiles et dépendances et les maisons et bâtiments dépendants du dit moulin consistant, à l'usage du fermier : écuries, granges, toit à porc, poulailler, le tout couvert de tuiles, petits jardins plantés d'arbres fruitiers* [...] »

Selon les plans d'époque, la voirie qui le desservait n'existait que du côté rive gauche de l'Yvette[56] ; vers le sud on la franchissait par « le gué aux jars ». Nous ne disposons pas d'indication sur le type d'utilisation du moulin, mais l'existence de trois grandes fermes sur le plateau, et le fait que le blé était coté sur la place de Palaiseau, conduisent à supposer qu'il traitait des céréales[57]. Il constituait alors, bien évidemment pour l'époque, un moulin banal rattaché à la seigneurie de Palaiseau.

Disponibilité d'eau pour les habitants

La structure géologique du plateau (sable de Fontainebleau, couches d'argile) amène des résurgences en bas du coteau d'où partent des rus[58] se jetant dans l'Yvette. Les terres se trouvaient donc bien irriguées. La nappe phréatique se trouvant à un niveau moyen de quelques mètres (niveau actuel), il était donc aisé de creuser des puits[59] pour obtenir de l'eau potable, filtrée par les sables du plateau.

Traces qui sont demeurées de cette époque : bâtiments, voirie, patronymes

Au cours des 225 ans qui nous séparent de la rédaction de l'acte, trois modifications majeures ont successivement eu lieu, qui ont profondément marqué la structure du hameau. Vers 1830, pour réguler le fonctionnement du moulin, un lac a été créé et le lit de l'Yvette a perdu ses sinuosités. En 1853 le prolongement de la ligne de chemin de fer Paris-Sceaux (actuelle ligne RER B) a coupé le quartier en son centre, avec une modification importante de la voirie suivant le fond de la vallée. Le tronçon ouest du *chemin de Palaiseau à Chevreuse*

55. Arch. dép. Yvelines – *Biens nationaux, loi de ventôse, n° 395* – déjà cité par François COSSONNET (op.cit. – page 372)

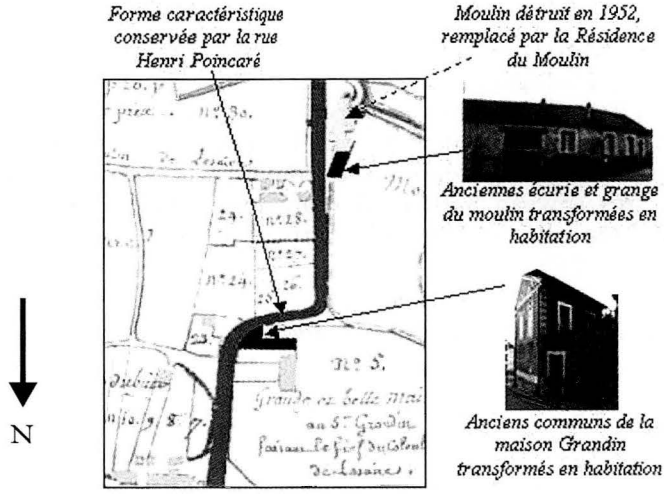
56. La voie venant de Villebon, très pentue (actuelle rue Mademoiselle) débouchait sur le gué aux Jars

57. COSSONNET François (op.cit., p.148) cite Richard de Jouvance qui indiquait encore, en 1853, la culture de blé, de seigle, d'orge et d'avoine.

58. Visibles sur le plan et actuellement raccordés au réseau collecteur d'eaux pluviales.

59. L'adduction d'eau n'a eu lieu qu'au début du XXe siècle, et de nombreuses propriétés actuelles possèdent encore des puits.

restant, lui, in situ sous forme de l'actuelle rue Parmentier, où des maisons anciennes témoignent encore de cette époque. Au début du XX[e] siècle, le lotissement des « *Prés de Lozère* » et celui du lieu-dit « *La Taupinière* » ont fait éclater le foncier – et la voirie – la population locale passant ainsi aux alentours de 5000 à 6000 actuellement, selon les limites territoriales choisies. Le *chemin de Palaiseau au moulin de Lozaire* s'est maintenu sur son tracé, devenant, simplement, la rue du Moulin. Plus original est le maintien – bien qu'impropre à la circulation actuelle – de la voie nord-sud : le *chemin de Lozaire au moulin*, avec sa forme en baïonnette particulièrement caractéristique (qu'aucune contrainte naturelle connue ne semble justifier) devenu la rue Henri Poincaré[60]. C'est justement autour de cette voie qu'existent encore des constructions antérieures à la Révolution.



Vestiges de bâtiments et voirie de cette époque

La croix monolithique qui figure sur le plan de l'acte, au carrefour central du hameau, y est restée jusqu'au moment où l'augmentation de la circulation a conduit à son déplacement à proximité de l'église, (malheureusement avec un bétonnage qui lui a fait perdre son caractère originel).

60. Qui y avait une résidence à son carrefour avec la rue du Moulin.



Emplacement en 1786



Même lieu vers 1930



Actuel près de l'église

Les lieux-dits ont presque totalement disparu. Demeurent la « Taupinière » – qui a donné son nom à une rue, le sentier des Vignes en mémoire des vignerons, les « Taupiniaux » à la limite ouest avec Orsay, la « Vove », devenue la Vauve. Seuls de vieux lozérois localisent-ils encore le « cimetière des Sarrasins ».

Après une certaine résilience des patronymes (la liste des électeurs en 1895 comptait encore des Fretay/Fretet, Lecalon, Lechantre, Lefevre, Poirier, Racary/Racarie, Vilain/Villain) seul ce dernier semble s'être maintenu.

Annexes

I – Mesures agraires utilisées dans l'acte analysé

Jusqu'à l'arrivée du système métrique (loi du 1er vendémiaire an IV (23 septembre 1795) – abolition pendant la Restauration – réintroduction après la révolution de 1830 – obligation dans les actes administratifs par la loi du 4 juillet 1837) il existait en France une grande variété de mesures pour les longueurs, surfaces et volumes, liée aux coutumes locales. Nous nous intéresserons ici uniquement à celles rencontrées dans l'acte considéré : l'arpent, la perche, et, quelquefois le pied – comme division de la perche – le quartier et la feuille.

L'**arpent**, la **perche** et le **pied** sont à la fois des unités de longueur (1 arpent = 10 perches, quelle que soit la valeur de la perche) et des unités de surface. Dans le document, quand il est écrit « arpent » il s'agit donc en réalité d'« arpent carré » – surface d'un carré de 1 arpent de côté. De même « perche » représente une « perche carrée » – surface d'un carré de 1 perche de côté (1arpent (carré) = 100 perches (carrées), quelle que soit la valeur de la perche).

L'évaluation de la perche par rapport au pied est différente localement, ce qui entraîne une variation homologue de l'arpent : à Palaiseau une perche vaut 20 pieds, donc 1 perche carrée = 20 x 20 = 400 pieds carrés. L'arpent utilisé à Lozère vaut donc 40.000 pieds carrés tandis qu'à Orsay une perche vaut 18 pieds donc 1 perche carrée = 18 x 18 = 324 pieds

carrés ; ainsi l'arpent utilisé à Courtabœuf vaut donc 32.400 pieds carrés, soit un rapport 40 000 / 32 400 = 1,234, ce qui correspond à une différence de plus de 20 % dans l'évaluation de la surface. Ce point est pris en compte par le notaire rédacteur de l'acte, cf sa note b) en marge.

Alors que dans la première partie des comptes le rédacteur utilise uniquement les arpents et les perches, il introduit dans l'évaluation du Domaine direct le terme de **quartier** (¼ d'arpent) = 25 perches

Equivalence en unités actuelles

François Cossonnet[61] cite une « *mesure officielle, faite en 1809 pour la confection du cadastre de Palaiseau, la surface de la ville dans les deux unités :*

- « *Près de 2726 arpents [2 725 arpents 98 perches]*
- *1150 hectares 63 ares 44 centiares*

soit 42 ares 21 centiares [0,4221 ha] par arpent de 100 perches à 20 pieds carrés », la perche valant donc environ 0,42 ares, soit 42 m^2.

Feuille : dans l'acte ce mot n'est utilisé que relativement à des espaces plantés d'arbres : bois et aulnaies.

Il semble prendre alors deux acceptions :

a/ de « *le bois...contenant 56 arpents, 76 perches, à 18 livres la* ***feuille*** *font un capital, à raison de 360 livres l'arpent, de 20 340 livres* » on peut déterminer qu'un arpent représente 20 **feuilles**, ce qui donnerait à ce terme une valeur d'unité de surface boisée – équivalente à 5 perches – en tant que terrain. On retrouve cette même équivalence 1 arpent = 20 feuilles, chaque fois qu'il s'agit dans l'acte de la valeur basique du sol. Le prix unitaire de la feuille prenant des valeurs de 18, 15, 11 ou 10 livres, probablement compte tenu de l'accessibilité, de la présence d'eau, etc.

b/ de « *ces bois ont 4* ***feuilles*** *à raison de 18 livres la* ***feuille*** *font un principal de 72 livres l'arpent et pour les 56 arpents 76 perches : 4 086 livres* » on peut déterminer qu'un arpent représente ici 4 feuilles, ce qui relativement à cette même pièce de terrain, pourrait permettre à ce terme de qualifier la valeur des arbres plantés.

Une autre pièce de bois, de 68 arpents, se décompose elle en 17 arpents à 1 **feuille** et en 17 arpents à 2 **feuilles**, les 34 restants n'étant pas évalués dans ce sens (il pourrait, par exemple, s'agir là, de taillis non exploitables).

À remarquer que pour les aulnaies la valeur des arbres est évaluée à la moitié de la valeur du terrain.

61. COSSONNNET François, *op.cit.*, p.159.

II – Unités monétaires utilisées dans l'acte analysé

Le rédacteur de l'acte utilise sept niveaux de monnaie – dont il n'écrit que rarement le nom complètement, mais le représente soit par un symbole, soit par une abréviation :

– l'écu *écrit*
– la livre, # *ou approché*
– le sol, S
– le denier, *d*
– l'obole, ob
– la pite, p
– la maille, m.

À noter que ces monnaies n'avaient pas de valeur faciale gravée, comme nous en avons actuellement ; c'est donc par les dimensions, le poids et la frappe que les utilisateurs pouvaient les différencier.

– l'écu valait 3 livres ;
– la livre valait 20 sols ;
– le sol valait 12 deniers ;
– le denier valait 2 oboles ;
– l'obole ou maille (monnaie de cuivre) valait la moitié d'un denier ;
– la pite valait la moitié de l'obole ou maille.

Il est étonnant que dans l'évaluation de sommes importantes les plus petites monnaies soient citées, sans chiffre correspondant, comme nous dirions aujourd'hui « 52 € 0 centime » ; la valorisation relative n'étant pas décimale, aucune virgule de séparation n'existait, évidemment.

Caves et souterrains refuges de Montlhéry[1, 2]

Jean-Hugues DECAUX[3]
Maison du Patrimoine
27, Grande rue 91310 Montlhéry

Une cité souterraine impressionnante

Les quelques 130 caves relevées à Montlhéry témoignent d'un travail de taille de pierre et de maçonnerie remarquable. Si on en calcule toutes les surfaces pierreuses : murs, escaliers, voûtes, soupiraux, niches ; il y a plus de vingt mille mètres carrés de pierres maçonnées !

Certains souterrains de Montlhéry au Moyen Âge pourraient avoir été construits pour servir de refuge. Disposant de plusieurs accès libérateurs, ils auraient été utilisés lors des différents conflits notamment lors de la Guerre de cent ans et des diverses invasions, surtout bourguignonnes, au début du XVe siècle lorsque Montlhéry se retrouve pillé, brûlé et assiégé plus fois. Le quartier de l'église, où l'on observe le plus ancien réseau de souterrains, dépendait d'un seigneur et la construction des souterrains a, sans doute, été réalisée avec son autorisation. On peut supposer que les villageois accédaient à ces refuges par l'église, qui était alors le lieu de protection des habitants, par une crypte ou un escalier. L'accès de certaines caves était parfois double ou triple, permettant l'évasion en cas d'assaut de l'ennemi. Elles pouvaient ainsi protéger un groupe de personnes contre une menace momentanée de pillage ou brigandage. On y trouve différentes pièces communicantes avec des galeries et accès supplémentaires assurant le séjour plus ou moins long des réfugiés. On repère de longs couloirs

1. Essonne, arr. de Palaiseau, chef-lieu de canton.
2. N-R PAYEN, *Linas et Montlhéry- Caves*, Bulletin de la SHACEH, n° 42 (1972), p. 83-88.
3. Jean-Hugues DECAUX est l'auteur d'un ouvrage sur la cité historique de Montlhéry de l'Antiquité à la II° République, aux Editions du Panthéon, à Paris (130 pages, 120 illustrations (couleurs) et gravures, 15 euros, à commander chez l'auteur ou chez l'éditeur).

© 2011 *Essonne et Hurepoix*. Bulletin de la SHAEH

reliant des salles sous des bâtiments à des arrière-cours ou à d'autres bâtiments voisins surtout dans le quartier proche de l'église.

La typologie des caves ainsi que la comparaison des différents styles de constructions permettent de donner une datation située entre le XIII[e] et le XVIII[e] siècle. Les caves, appartenant aux notables de l'époque, sont pourvues de plusieurs niches à tonneau de vin et sont d'une configuration très atypique pour les plus anciennes (médiévales). Elles présentent aussi une surface beaucoup plus grande avoisinant parfois les soixante dix mètres carrés pour une seule pièce ! En plus des zones de stockage pour les denrées alimentaires, elles pouvaient être aussi employées comme zone de travail pour des activités de boucherie : dépeçage et découpage des animaux. Dans une cave de la Grande rue, au plafond de la voûte, à près de quatre mètres de hauteur, sont incrustés des grappins en fer forgé témoignant de cette fonction. Les petites caves rectangulaires situées au bord des rues avec une voûte, plein cintre en berceau et bien symétrique, sont d'époque plus tardive (vers le XVII[e] siècle) et réservées plutôt pour le stockage des vivres et du grain à caractère familial, ou pour le petit commerce.

La profondeur des caves par rapport au niveau du sol varie de trois à huit mètres, pour les plus anciennes. Dans la plus profonde, située non loin de l'église, dans la rue Notre-Dame, il faut descendre trente sept marches pour accéder à son second niveau. Les caves profondes sont munies d'une pièce de vie, séparée et éloignée d'une autre pièce réservée pour le stockage de la nourriture et du vin, ce qui se déduit de la présence d'alvéoles ou de niches. La pièce de vie pouvait servir de logis en cas de fortes intempéries (hiver très froid), la température d'une cave restant constante, entre 11 et 13 degrés, toute l'année.

Les soupiraux des caves sont parfois très larges et présentent la même configuration qu'un conduit de cheminée. On note la présence de puits mais beaucoup moins fréquemment que dans les caves des communes voisines.

Les robinets en bronze des tonneaux de vin sont les objets les plus fréquemment retrouvés. Ils témoignent de la fonction des caves, donc du passé viticole de la région. On sait que la vigne à Montlhéry existait déjà sur certaines parcelles dès les XII[e] et XIII[e] siècle, notamment sur le versant de Linas, la commune voisine et que l'apogée de la viticulture se situe vers le XVI[e] siècle.

Les niches dans les caves, allant de une à dix, suivant les dimensions et la configuration de la cave, sont des emplacements pour les tonneaux. Les diverses mensurations des niches montrent qu'il existait une multitude de tailles de tonneaux.

Certaines situations géographiques des souterrains permettent de retrouver la délimitation de certains fiefs internes de la cité. Les

premières caves construites sont celles autour de l'église, quartier réservé aux notables de l'époque, et dans la grande rue actuelle, axe fondamental desservant tout l'intérieur de la cité depuis la porte sud (la porte Baudry), en particulier l'ancienne place du Marché (place de la Souche actuelle) où on peut encore voir des soupiraux de grandes tailles servant pour le débardage des marchandises notamment pour les sacs de grains dès le XVe.

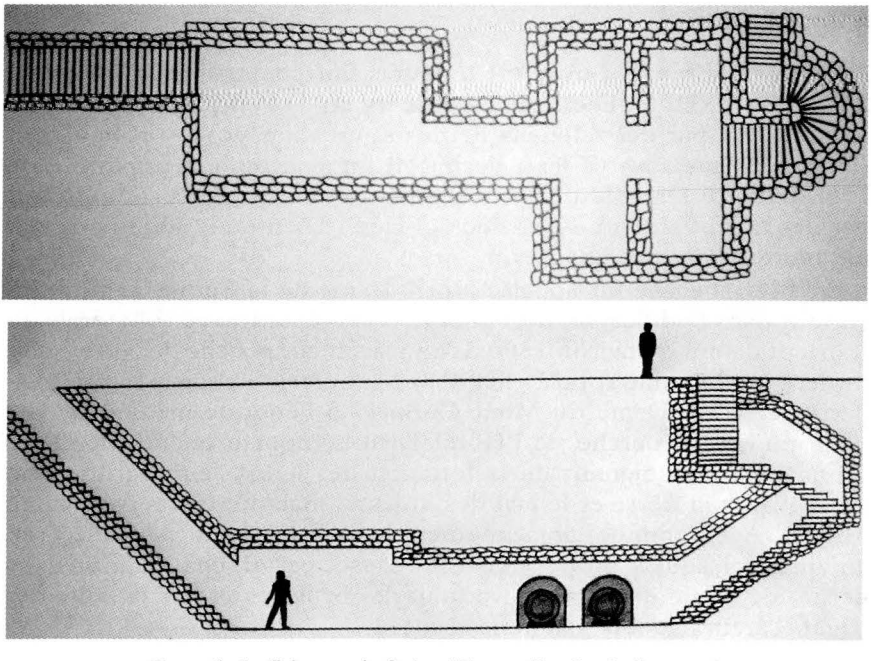
Suite à la construction de la maison de retraite (en 2000), de très belles caves anciennes ont été supprimées, dont personne n'a pu établir de relevés avant leur disparition. Elles déterminaient le lien avec les deux fiefs contournant l'église par son coté nord et son coté est (fief de la Maladrerie en partie et le fief de Montpipeau). Les vestiges restant à l'ouest et au sud de l'édifice en disent bien long sur l'occupation souterraine de Montlhéry au Moyen Âge. Ce n'est pas moins de quinze caves, avec de longues galeries correspondantes sur mille cinq cent mètres carrés de surface, le tout à moins de cinquante mètres de l'église, qui sont encore existantes à ce jour. Toute une zone remarquable et intéressante qui est probablement un ensemble de trois fiefs médiévaux communiquant entre eux par les sous sols.

Léproserie Saint-Pierre du XIIe siècle / fief de la Maladrerie / Hôtel Dieu / fief de Notre-Dame du Mont Carmel

Le roi de France, Louis VII le jeune, fait construire la léproserie Saint Pierre (Hôtel Dieu) de Montlhéry en 1149, qui est en fait un hôpital tenu par des religieux depuis sa création pour y accueillir et soigner les malades et les pèlerins. Il fut construit à proximité de l'église Notre Dame du Mont Carmel construite vers 1160. On sait par des archives qu'au XIVe siècle, l'Hôtel Dieu était administré par un maitre et deux religieuses.

En 1400, l'église fut appelée Notre Dame de la Sainte Trinité. En entrant dans l'édifice, on peut encore observer la travée collatérale du transept datant d'environ 1300. L'emplacement proche de cette église devient un domaine appelé « fief de la Maladrerie » et de la « commanderie de Notre Dame du Mont Carmel » à l'époque médiévale. Les deux piliers du porche de l'Hôtel Dieu comporte encore des têtes grimaçantes témoignant de la fonction des lieux, leur signification symbolisant la fièvre et le mal des ardents, maladie très répandue au Moyen Âge, connue anciennement « feu de saint Antoine » et, aujourd'hui, sous le nom d'ergotisme causée par un champignon dans l'ergot de seigle du pain, provoquait des brûlures et par la suite des dégâts cérébraux et la gangrène sèche.

Dans le cadastre napoléonien de 1820, les bâtiments médiévaux sont représentés en couleur noire, la léproserie Saint-Pierre du XII[e] siècle est bien visible. Accolé à l'arrière cour de cet ancien édifice, il existe encore une cave exceptionnelle probablement d'époque médiévale. Elle se démarque des autres, car elle est la plus proche de l'Hôtel Dieu. C'est aussi une des plus profonde, car, on y accède par un escalier en trois parties, une première partie droite de huit marches, puis une deuxième de seize marches en tournant par un virage de 180 degrés, et la dernière partie droite de dix marches. Soit 32 marches d'environ 20 à 25 centimètres de hauteur qui font situer le sol de la cave à environ sept mètres de profondeur ! On accède à une pièce composée de quatre niches à tonneaux ravalées à la chaux en partie. Chaque niche a une profondeur de deux mètres sur 1,50 mètre de large, prévue pour l'emplacement de tonneaux de vin. Un couloir de trois mètres fait accéder à la pièce principale, de quinze mètres carré environ, qui pouvait être utilisée à l'époque comme pièce de vie ou pour le stockage de vivres. Un second escalier droit de 25 grandes marches est situé au fond de la grande pièce qui donne accès à l'actuelle rue du Dr Ogé, à deux mètres des murs et débouchant à la limite du fief des Carnaux (ou créneaux). Cette cave typée est exceptionnelle par sa situation géographique et par sa grande profondeur. La longueur avoisine les quinze mètres. Cette cave présente le seul vestige en sous-sol pouvant être attribué à l'ancien fief de la Maladrerie.



Cave de la Léproserie Saint-Pierre (dessin de l'auteur)

Demeure dite "à l'écu d'or" sous Louis XII

La place du Marché de Montlhéry est truffée de caves. L'une des plus intéressantes, dont l'accès se situe dans une maison rurale, est située sous une cour. Cette grande cave présente une conception particulière de trois longues travées totalisant plus de vingt mètres en longueur avec une seule pièce de douze mètres carré. Les couloirs sont particulièrement bien appareillés, le premier comporte deux accès : l'accès intérieur du bâtiment existant et l'autre bouché, donnant sur l'extérieur de ce bâtiment. Deux alvéoles sont placées dans le premier couloir à hauteur d'homme. En bout du dernier couloir, l'issue bouchée pouvait donner accès à quelques mètres de la place du marché. Cette cave est particulièrement intéressante car elle appartenait probablement aux moines de Longpont qui détenaient des biens dans ce secteur.

Dans une petite cave attenante à la grande (à environ cinq mètres) a été découvert un écu d'or émis sous Louis XII, entre 1498 et 1514 qui confirme l'existence des caves à cette période. Cette monnaie, représentant une grosse valeur, était « forte », c'est à dire surtout employée par les notables de l'époque.



Écu d'or de Louis XII (1498)

Maison de la reine Blanche de Castille.

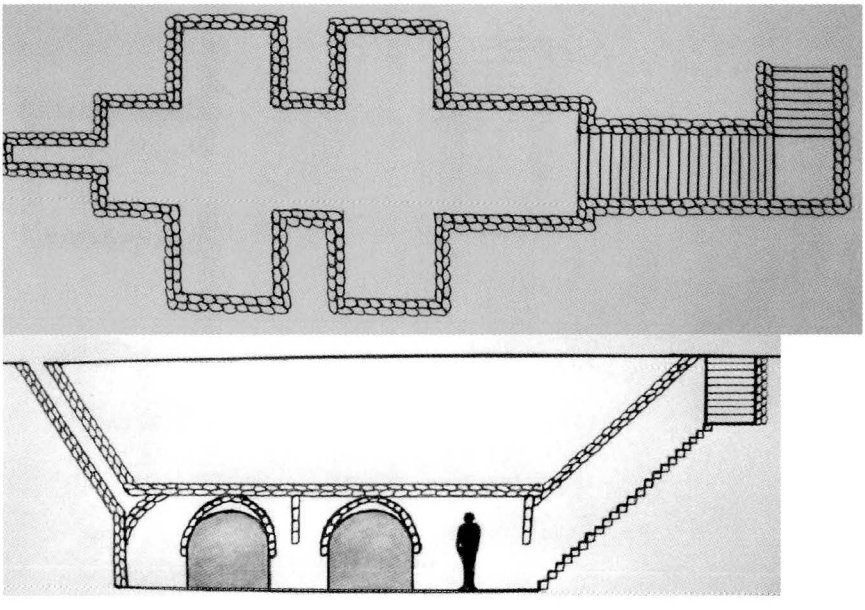
Cette cave est unique en son genre ; on y accède de deux manières, d'une part, par un grand bâtiment (château de la Souche actuel) où se trouve un escalier de 14 marches, et, d'autre part, par une petite arrière-cour de plain pied, proche de la porte sud de la cité actuelle (porte Baudry) parce qu'elle a été construite dans la pente du terrain, en forte dénivellation entre l'est et l'ouest. L'arrière cour de cette cave devait être sans doute celle des gardes de la porte Baudry. Les quatre pièces souterraines explorées à ce jour avaient donc pour fonction probable celle de l'entrée d'un poste de garde. Mais dans une époque plus ancienne, ces caves devaient appartenir au bâtiment tenant lieu de résidence secondaire de la reine Blanche de Castille, mère de Saint Louis. Les quatre pièces de la cave présentent des dimensions différentes, les deux plus grandes font 20 et 25 mètres carrés. La plus grande conserve le vestige d'un cul de lampe du XIVe-XVe siècle, base du départ de voûte, située au milieu d'un mur de la pièce. Cette salle est de forme carrée, contrairement à beaucoup d'autres qui sont rectangulaires. La deuxième grande pièce est accessible par un petit passage en pente, sans marche apparente. La position de cette cave se situe donc à proximité de la Grande rue sous le bâtiment de l'ancien château de la Souche. Deux éléments métalliques retrouvés attestent de l'occupation des lieux au XVIe siècle : une monnaie d'argent et de cuivre datant de 1574 (Charles IX) et un robinet en bronze pour tonneau de vin que son fermoir en fleur de lys et son bec verseur en forme de gargouille permettent de dater du XVe ou XVIe siècle.



Douzain de Charles IX (1574)

Demeure de notable du XIIIe siècle. (Rue du Dr Ogé)

C'est de loin, sur le plan architectural, la plus belle cave de Montlhéry. L'accès se fait par un superbe escalier de plus de 20 marches, très régulières, qui débouche sur une splendide nef aux arcades saillantes croisées en ogives, typiques du XIIIe-XIVe siècle, délimitant quatre grandes niches à tonneaux sur 2 mètres de large et 2 mètres de profondeur environ et 1,50 m de hauteur. Au fond de la cave, un très long soupirail, laisse encore apercevoir la lumière du jour. Ce conduit est délimité à sa base par une double voûte saillante en demi-arc. Ces voûtes médiévales en arc et en ogive témoignent d'un remarquable travail d'architecture



Cave d'une demeure de notable du XIIIe siècle. (Rue du Dr Ogé) (dessin de l'auteur)

Le polissoir du bois de Saint-Médard à Maisse[1]

Alain BÉNARD

Docteur en préhistoire et anthropologie
Président du GERSAR
59, square G. Guynemer 91070 Bondoufle
alain.benard.gersar@wanadoo.fr

Le polissoir du Bois de Saint-Médard a été signalé en 2007 par M. Nicolas Blaise qui nous en a communiqué la localisation, ce dont nous le remercions[2]. Ce bois se trouve à l'ouest et au nord-ouest du bourg, de part et d'autre du cimetière communal. Pour parvenir au mégalithe, il faut emprunter le sentier partant de la D 837 en direction d'Étampes juste après le cimetière et qui monte vers le plateau. Peu avant la sortie du bois, au niveau des anciennes carrières, non loin du grillage d'une propriété, un gros rocher tabulaire sur la gauche, permet de situer le polissoir à une dizaine de mètres sur sa droite[3].

Le polissoir est disposé sur la face inclinée à 40 ° d'un rocher de 1.80 m sur 1.30 m, encastré dans un talus ce qui fait que sa hauteur apparente varie entre 1. 20 m et 0,30 m. L'inclinaison de la surface fonctionnelle de ce polissoir nous semble incompatible avec son utilisation. Bien que les traces d'exploitation du grès ne soient pas évidentes dans son environnement immédiat, nous pensons qu'il n'est pas dans sa position d'origine et que sa position actuelle est due aux carriers.

La surface fonctionnelle du polissoir, longue de 1. 20 m et large de 0. 70 m et aux contours festonnés, est entièrement polie (n° 1 du relevé). De droite à gauche, nous observons :

• Un sillon (n° 4 du relevé) long de 44 cm pour une largeur maximum de 3, 5 cm dont l'arête de fond est constituée par une fissure

1. Essonne, arr. d'Étampes, cant. de Milly-la-Forêt.
2. Lieu-dit le Bois de Saint-Médard, section AE, parcelle 4.
3. Coordonnées Lambert (Lambert 1) : X 602-518 ; Y 1077-076 ; Z 109 m.

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

naturelle (n° 3 du relevé) qui ne va pas jusqu'à l'extrémité sud du sillon mais qui le dépasse à son extrémité nord. Le poli des flancs est très bien conservé. La section de ce sillon donne une profondeur maximum de 1 cm et présente une dissymétrie peu marquée avec son flanc droit plus abrupt.

• Une cuvette polie (n° 10 du relevé) de forme ovalaire, profonde au maximum de 4 cm, longue de 44 cm et large de 28 cm.

• Au-dessus, une petite et étroite cuvette ou sillon très évasé (n° 9 du relevé) ne présente une profondeur que de quelques millimètres. Il n'y a pas d'arête de fond.

• Le sillon suivant (n° 5 du relevé) constitue l'élément fonctionnel le plus remarquable du polissoir. Il est en position centrale. Long de 60 cm pour une largeur maximum de 5. 5 cm, sa profondeur est de 3. 2 cm. Sa section est dissymétrique avec son flanc gauche plus abrupt. L'arête de fond est bien marquée. Le poli des flancs est parfaitement conservé.

• La cuvette polie suivante (n° 8 du relevé) est limitée sur sa droite par le sillon précédent. Longue de 50 cm et large de 33 cm, sa profondeur maximum est de 2 cm.

• À l'extrémité gauche du polissoir, nous trouvons une dernière cuvette polie (n° 7 du relevé), 49 cm sur 21 cm, profonde de 1 cm.

• Enfin, en bordure supérieure de la cuvette précédente, un petit sillon de polissage (n° 6 du relevé) est disposé en oblique. Long de 14 cm et large de 1 cm, sa profondeur est faible avec 4 mm maximum. Sa section est très évasée et faiblement dissymétrique avec son flanc nord légèrement plus abrupt. L'arête de fond est à peine marquée.

À part quelques desquamations superficielles (n° 2 du relevé) le polissoir du Bois de Saint-Médard est très bien conservé. Son probable basculement par les carriers ne l'a pas dégradé. Ce polissoir se distingue par une coalescence totale de tous ses éléments.

Seul polissoir découvert à ce jour sur cette commune, il confirme l'occupation assez dense de ce territoire au Néolithique.

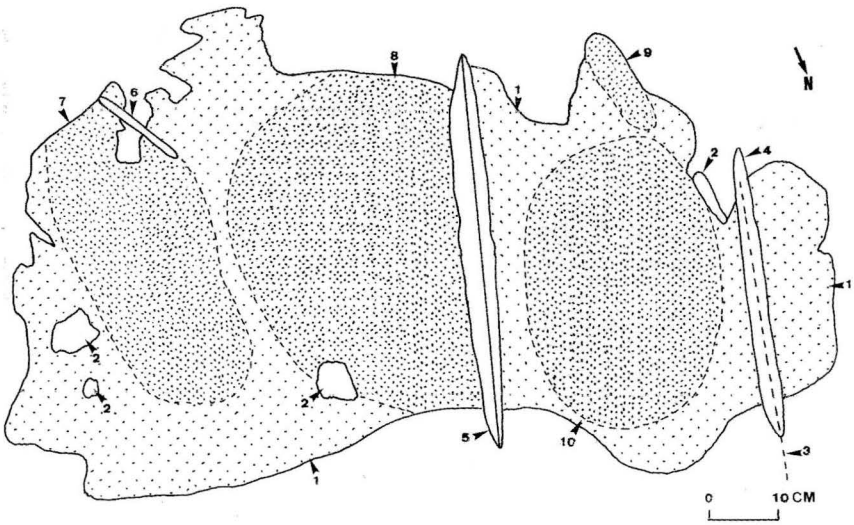


Fig. 1. – *Relevé du polissoir du Bois de Saint-Médard : 1, surface polie ; 2, desquamation de la roche ; 3, fissure naturelle ; 4, 5 et 6, sillons de polissage ; 7, 8 et 10, cuvettes polies ; 9, rainure-cuvette polie.*

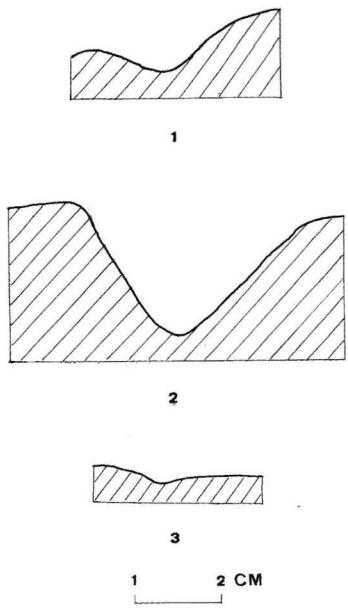


Fig. 2. – *Sections des sillons prises au milieu de chacun d'eux, de gauche à droite. Sillons n° 1, 2 et 3 (n° 4, 5 et 6 du relevé).*

Le Paléolithique supérieur des Sablons à Villebon-sur-Yvette[1]

Christian MONTENAT

Géosciences-IGAL. Institut polytechnique LaSalle-Beauvais
19, rue Pierre-Waguet. BP 30313. 60026 Beauvais cedex.
christian.montenat@nordnet.fr

Le site des Sablons, près du cimetière de Villebon-sur-Yvette (Essonne), installé dans la *zone sableuse stampienne* du sud de Paris, a livré une petite série d'outils de silex attribuable au Paléolithique supérieur, ainsi que des dents de cheval. L'outillage et la faune fournissent des indices convergents qui orientent vers un âge paléolithique supérieur ancien.

Introduction

Dans les années 1980, les tranchées ouvertes à Villebon-sur-Yvette pour le tracé de la ligne du TGV Atlantique ont attiré l'attention sur le site des Sablons, près du cimetière communal, où de nombreux silex taillés étaient mis au jour[2]. Après ces travaux, les prospections ont été poursuivies pendant plusieurs années dans un secteur très limité de terres maraîchères jouxtant le cimetière, au sud-ouest de celui-ci (Fig. 1). Ces recherches ont permis de réunir un matériel archéologique assez abondant comportant deux ensembles bien distincts :

– Un outillage sur éclats de silex patinés de blanc, attribuable au Paléolithique supérieur.

– Un second ensemble, plus abondant et plus varié, appartient au Néolithique.

La présente étude signale la présence de l'industrie paléolithique.

1. Essonne, arr. de Palaiseau, chef lieu de canton.
2. MONTENAT *in* DENIGOT Marius, *Villebon-sur-Yvette, notre histoire*, Mairie, 1990, p. 21-43.

© 2011 *Essonne et Hurepoix*. Bulletin de la SHAEH



Fig. 1. – *Localisation du site des Sablons de Villebon-sur-Yvette (image Google Earth).*

Le site des sablons

Le site des Sablons est situé vers l'altitude + 90 m, sur un replat de la pente sableuse (*Sables de Fontainebleau* d'âge stampien) qui relie la dépression argileuse humide, jadis marécageuse, de l'Yvette (*Marnes supragypseuses* d'âge éocène terminal-oligocène basal) (env. + 45 m) au plateau de Villejust-Les Ulis, couronné par les meulières (*Meulière de Beauce* d'âge chattien) (env. + 150 m)[3]. Ce replat, bien marqué, est assez constant dans la vallée de l'Yvette : après les préhistoriques, les villages de Villebon ou d'Orsay, parmi d'autres, s'y sont installés. Il s'agit d'un trait du relief hérité de la morphogenèse quaternaire, souvent souligné par une accumulation plus ou moins importante de blocs de grès et de meulières, emballés dans une matrice argilo-sableuse. Ce sont là les témoins de débâcles de pierres et de boue qui se sont manifestées à la faveur de phases de dégel périodiques lors de périodes froides des temps quaternaires (phénomène dit de *solifluxion* marqué par le glissement du sol gorgé d'eau en période de dégel). Les grès proviennent d'un niveau irrégulier et discontinu de grésification, localisé dans la partie supérieure des sables.

Une coupe succincte relevée aux Sablons lors des travaux a permis de situer les industries dans leur contexte stratigraphique (Fig. 2 A à D). A leur partie supérieure, les sables stampien (A) montrent un horizon argilo-sableux et ferrugineux de teinte ocre rouge, témoin d'une pédogenèse d'âge pléistocène indéterminé (B). Au dessus, un niveau

3. SOYER R., Carte géologique au 1/50000e, feuille Corbeil, 219. Orléans, BRGM, 1967.

de blocaille de grès peu épais (quelques dm), à éléments non roulés de taille modeste (< 20 cm de long), correspond probablement à une de ces coulées boueuses de solifluxion évoquées plus haut (C). Des silex taillés paléolithiques à patine blanche et une dent de cheval ont été observés *in situ*, entre le paléosol rubéfié et la blocaille, et au sein de cette dernière, dans un sédiment silto-sableux. Un certain nombre de silex portent des concrétions gréseuses à ciment ferro-humique de teinte sombre (Fig. 3 B & E), mais la coupe ne montre pas d'horizon d'alios bien individualisé. Au dessus du niveau à blocs, une terre sableuse d'aspect cendreux, sans stratification ou autre structure interne (D), renferme des vestiges du Néolithique mêlés à quelques silex paléolithiques remaniés de la couche sous jacente.

La présence très vraisemblable d'un élément attribuable à une coulée boueuse (niveau C) peut laisser supposer que les matériaux paléolithiques n'étaient pas tous strictement en place ici, mais qu'ils ont pu, pour certains, être entraînés sur la pente lors du mouvement de solifluxion.

Comme d'autres sites du Paléolithique supérieur au sud de Paris, celui des Sablons de Villebon-sur-Yvette est situé dans la *zone stampienne*[4], sur un replat sableux dominant un cours d'eau, ici la vallée de l'Yvette.

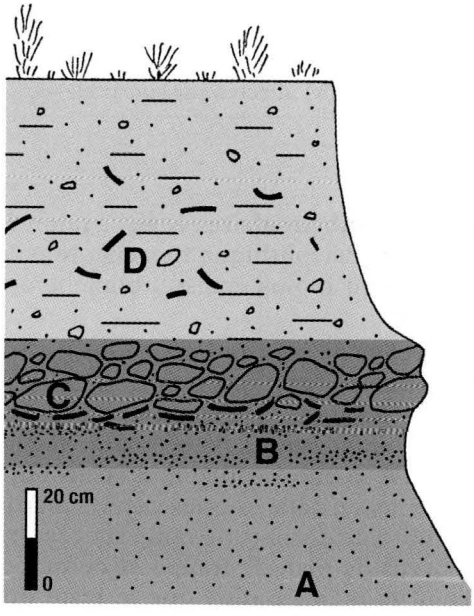


Fig. 2. – *Coupe stratigraphique sommaire du site préhistorique des Sablons (voir description dans le texte).*

4. SCHMIDER B, « Le magdalénien dans le centre du bassin parisien » in *Le temps de la préhistoire*, I, Soc. préhist. française, Archéologia édit., 1989, p. 307-309.

Le materiel lithique

Matière première

A l'exception de cinq silex et d'une dent de cheval observés dans la coupe précitée, tous les objets, outils, déchets de taille, et dents, proviennent de ramassages de surface, aussi exhaustifs que possible (458 objets). Il s'agit dans tous les cas de silex de la craie, matériau étranger à la région de Villebon, dont les affleurements les plus proches sont situés à une vingtaine ou une trentaine de kilomètres, au nord de Dourdan ou dans le secteur de Beynes. Le cortex souvent très mince des silex laisse supposer que cette matière première a pu être prélevée à l'état de galets, remaniés dans des couches du Tertiaire ou dans les alluvions de la Seine et de rivières affluentes. De fait, une des pièces (burin) a été façonnée dans un petit galet (Fig. 4F).

Matériel lithique	
Total des silex	458
dont outils façonné	109 (23%)
Silex ayant subi l'action du feu (dont 46% des déchets et éclats et 10% des outils)	38%
Silex (déchets et outils) avec trace de cortex	34%
Silex (déchets et outils) affectés par la cryoclastie	15%

Débitage

Mis à part deux éclats subcirculaires épais, à talon facetté, de teinte ocrée, d'aspect *levallois* (Paléolithique moyen), tous les silex ont une patine porcelanée plus ou moins épaisse, blanche à blanc crème ou marbrée de gris bleuté.

Il s'agit surtout d'éclats de petites dimensions (souvent 5 cm), assez mal venus. Les rares nucléus présents montrent aussi des enlèvements de taille réduite. Le débitage a engendré assez fréquemment des talons larges, simples ou facettés. Lames et lamelles sont rares, le plus souvent segmentées. De même, beaucoup d'éclats ont été tronçonnés, sans que l'on y reconnaisse, dans tous les cas, les marques caractéristiques du burin. Nombre de déchets de taille sont les produits de telles troncatures, dépourvus de plan de frappe et de bulbe de percussion. Les cassures portent la même patine que le reste du silex, attestant leur caractère ancien.

Une proportion importante des silex (env. 34 %), déchets de taille et outils, a conservé une plage plus ou moins étendue de cortex sur la face dorsale (tableau ci-dessus). Ceci, allié à la taille réduite du module

de débitage et de façonnage des outils, peut traduire un souci d'économie d'une matière première non disponible sur place ou à proximité. Quelques exemples (nucléus, outils) montrent un débitage réalisé à partir de petits galets faciles à transporter.

Etat de surface

Il est à noter un fort pourcentage (46 %) des déchets de tailles divers montrant des craquelures denses mais assez peu profondes, dues à l'action du feu (Fig. 3 A & B). Les outils sont eux même affectés, mais en moindre proportion (env. 10 %).

Enfin, un nombre significatif de silex (env. 15 %), brûlés ou non (Fig. 3 A & B), présente de petites cupules d'éclatement et des fissures d'origine *cryoclastique* (fragmentation de roches par le gel), ainsi que des traces de nécrose (Fig. 3 C). Ces dégradations se sont produites lors de périodes de froid particulièrement rigoureux, alors que les silex étaient depuis longtemps abandonnés sur le sol ou près de la surface. De semblables stigmates ont été signalés par Vignard & Vacher (1964) sur des silex paléolithiques des environs de Nemours[5].

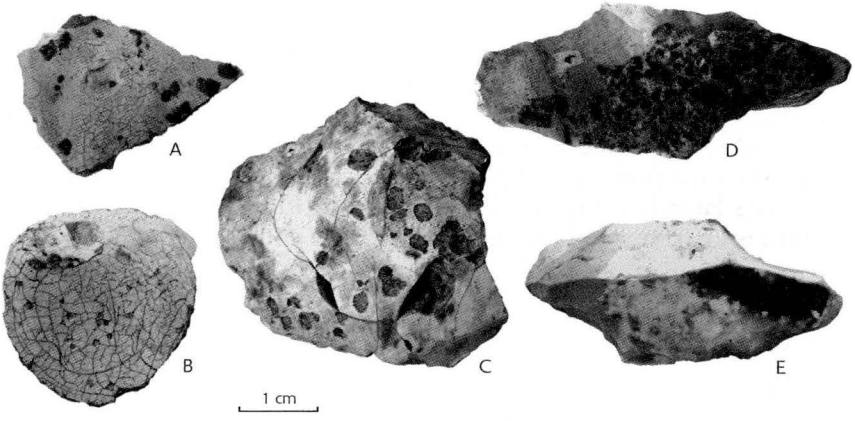


Fig. 3. – *Aspect de surface des silex. A. Eclat craquelé par le feu ; les deux cupules d'éclatement, plus grandes et plus profondes, en haut sont d'origine cryoclastique. B. Eclat montrant la succession des évènements suivants : craquelure par le feu ; formation d'une cupule d'éclatement cryoclastique plus profonde que les craquelures précédentes ; concrétionnement gréseux aliotique couvrant les craquelures comme la cupule de gel : C. Face inférieure d'éclat affectée de fissures et de cupule cryoclastiques d'aspect plus ou moins nécrosé ; D. Outil composite (grattoir-burin) à patine marbrée. E. face inférieure du même outil (burin à droite) couverte d'un concrétionnement aliotique très induré*

5. VIGNARD E. & VACHER G., « Altération des silex paléolithiques de Nemours sous l'influence des climats qui se sont succédé du Périgordien au Tardenoisien » in *Bull. Soc. préhist. française, 61, 1,*1964, p. 45-55.

L'outillage

Les outils façonnés sont assez peu nombreux, une centaine, soit 23 % des silex. Ils ne montrent pas une grande diversité et sont peu typiques.

Les burins sont les mieux représentés (35). Il s'agit principalement de burins d'angle sur cassure (Fig. 4, A). Certains, petits et épais, portant plusieurs enlèvements tendent vers le burin prismatique ou nucléiforme (Fig. 4, B). Les burins à retouche latérale sont peu nombreux, de même que les burins d'angle sur troncature qui comptent néanmoins un bel exemplaire sur lame à retouches latérales (Fig. 4, C, D & E). À noter encore deux pièces remarquables : un burin busqué à coche latérale, façonné dans un petit galet fendu (Fig. 4, F) et un outil composite. Ce dernier est une lame à cortex réservé avec retouches latérales écailleuses et grattoirs à museau dégagés en bouts. Un de ces grattoirs est lui même repris en burin (Fig. 3, D & E et 4M). Les chutes de burin ne sont pas rares (une vingtaine d'exemplaires) : les unes, de grande taille (4 à 5 cm de long), résultent d'un premier enlèvement ; d'autres plus petites sont des retouches d'affûtage.

Les grattoirs (18). Les plus caractéristiques sont les grattoirs à museau, simples (Fig. 4, H) ou doubles (Fig. 4, L), parfois associés à d'autres types d'outils, racloirs ou burins (Fig. 4, J & M). Le museau peut évoluer vers une forme à contour ogival en *bec* (Fig. 4, K). Il existe aussi quelques grattoirs en bout de lame ou d'éclat laminaire à retouches latérales (Fig. 4, N). À noter enfin la présence de grattoirs atypiques , parfois convexes sur petits éclats courts (Fig. 4, O)

Les racloirs (10). Les plus remarquables sont des racloirs doubles convergents (Fig. 4, J,P & Q), à retouche écailleuse, en général soignée, rappelant les racloirs moustériens.

Les lames et segments de lames. Les lames sont rares (6) et assez petites (cm) (Fig. 4, N). Il a été recueilli un nombre significatif (une trentaine) de segments de lames, plutôt petites (largeur 1,5 à 2 cm). Ces segments se rapportent aux parties proximale, mésiale ou distale de lames qui ont souvent été retouchées avant d'être tronçonnées. Les cassures, nettes, sont patinées comme le reste de la pièce.

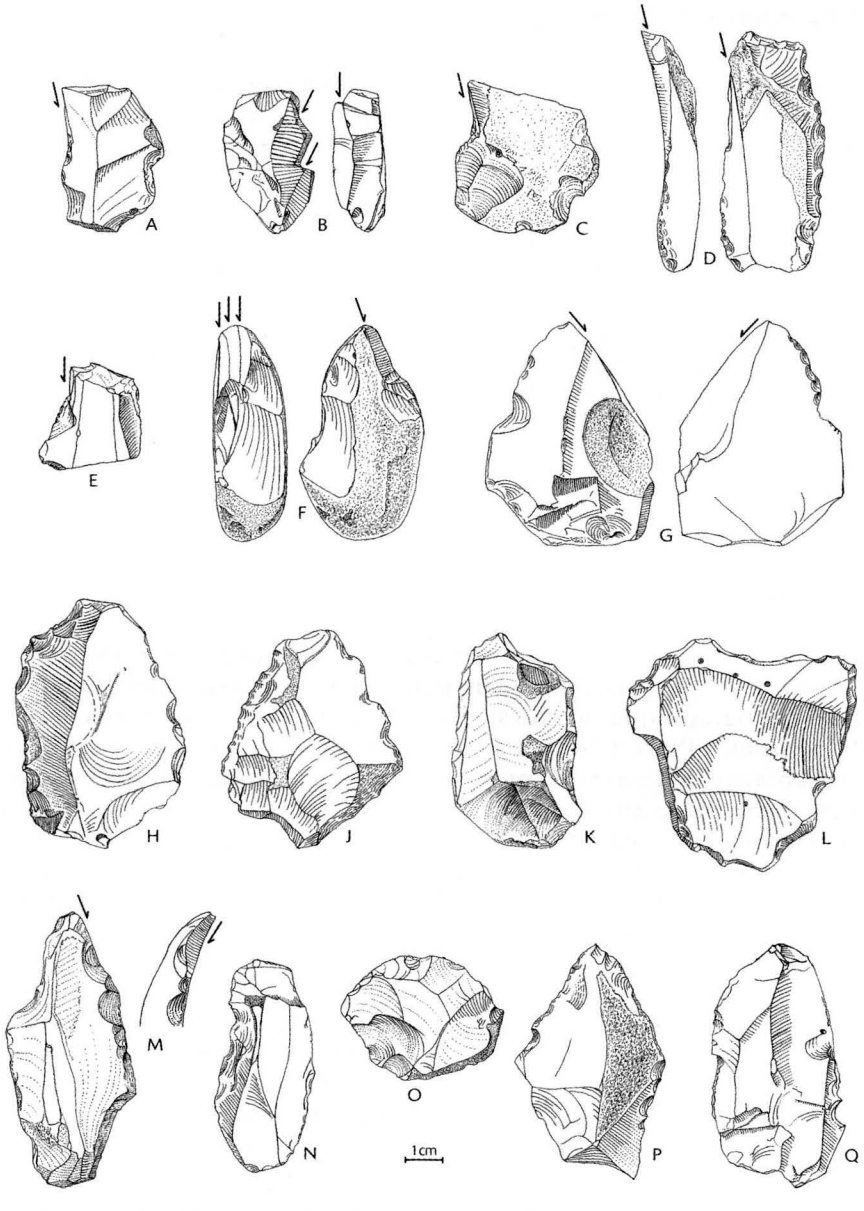


Fig. 4. – *Outillage du Paléolithique supérieur (Badegoulien) des Sablons de Villebon-sur-Yvette. Voir remarques dans le texte (dessin F. Chevrier)*

Les restes osseux

Un lot de dents de cheval a été réuni, 18 molaires, toutes supérieures, une incisive et 8 fragments de dents, auxquels s'ajoute une molaire de bison (comm. orale O. Bignon). Ces dents, lourdes, sont fossiles et appartiennent au même niveau archéologique que l'industrie présentée plus haut (voir coupe, fig. 2). Les molaires de chevaux ont une forte taille qui incite à les rapporter à un morphotype du Paléolithique supérieur ancien (O. Bignon, comm. orale).

Dix sept des 18 molaires sont fortement endommagées. La surface supérieure de la couronne dentaire est systématiquement détruite, en tout ou partie, par des enlèvements *en sifflet* qui gagnent plus ou moins largement le fût de la dent. Sur une majorité de dents (13/18), ces cassures portent des plages d'abrasion plus ou moins étendues, assez souvent accompagnées de stries de friction bien visibles. L'origine de ces traces n'est pas déterminée.

Conclusion

Le gisement paléolithique des Sablons de Villebon-sur-Yvette est un site assez peu fourni au plan archéologique et manquant de précision stratigraphique, même si une coupe sommaire a pu y être levée. Sa position à l'intérieur du Paléolithique supérieur est difficile à situer en l'absence d'éléments caractéristiques. Il s'agit d'un outillage essentiellement sur petits éclats montrant une prédominance des burins (burins d'angle notamment) et des grattoirs. L'absence presque totale des lames ne permet pas de comparaison avec les différentes industries du Périgordien ou du Magdalénien. Certains caractères typologiques : façonnage sur éclats, talons facettés, présence de certains types anciens dont des grattoirs à museau et des racloirs d'aspect « moustérien » pourraient suggérer des affinités avec le Badegoulien des stations de la *zone sableuse stampienne* au sud de la Seine : vallées du Loing (gisements des environs de Nemours), de l'Essonne (Ballancourt) ou de la Juine (Etrechy)[6]. Toutefois l'absence des « fossiles directeurs » badegouliens, *raclettes*, burins transversaux et *pièces de la Bertonne*[7] n'autorise pas un tel rapprochement.

6. SCHMIDER B., « Les industries lithiques du Paléolithique supérieur en Ile-de-France » in *IVe supplément Gallia Préhistoire*, 1971, 218 p. , et *op. cit.* , 1989.

7. BODU P., CHEHMANA L, DEBOUT G., « Le Badegoulien de la moitié nord de la France. Un état des connaissances. » in *Bull. Soc. préhist. française. 104, 4*, 2007, p. 661-679 et CHEHMANA L., HOLZEM N., PELEGRIN J. & BAZIN P., « La fonction des pièces de la Bertonne: un problème en partie résolu » in *PALEO, 21*, 2009-2010, p.65-102.

La présence de burins épais dont un burin *busqué* assez typique peut plutôt orienter vers les industries du Paléolithique supérieur ancien à caractère *aurignacoïde*, révélées par des découvertes récentes (Yvelines notamment[8]) (Bodu *et al.*, sous presse). On manque de données précises permettant de pousser plus loin les comparaisons. Il est cependant à noter que les caractères des dents de cheval associées aux silex plaideraient aussi en faveur d'un âge ancien dans le Paléolithique supérieur. La référence plus ou moins explicite à l'Aurignacien situerait le gisement autour de – 30 000 ans. La cryoclastie sévère affectant les silex aurait pu intervenir lors du dernier pléniglaciaire (période la plus froide d'un épisode glaciaire), vers – 20 000 ans.

Pour modeste qu'il soit, le site des Sablons apporte un jalon supplémentaire utile sur une carte d'occupation de la *zone stampienne*, au sud de Paris, encore bien peu documentée pour la période considérée.

Remerciements. L'auteur remercie P. Bodu, O. Bignon et L. Chehmana pour leurs remarques et commentaires instructifs sur le matériel des Sablons.

8. BODU P., BON F., PARIS C. & TEYSSANDIER N., « L'Aurignacien et les faciès à pièces carénées entre Yonne et Yvelines. » in *Mémoire Soc. préhist. française*, (sous presse, juin 2011).

Le site magdalénien d'Étiolles en 2010

Monique OLIVE, Marianne CHRISTENSEN,
Nicole PIGEOT, Yvette TABORIN
CNRS et Université de Paris I (UMR 7041)

Introduction

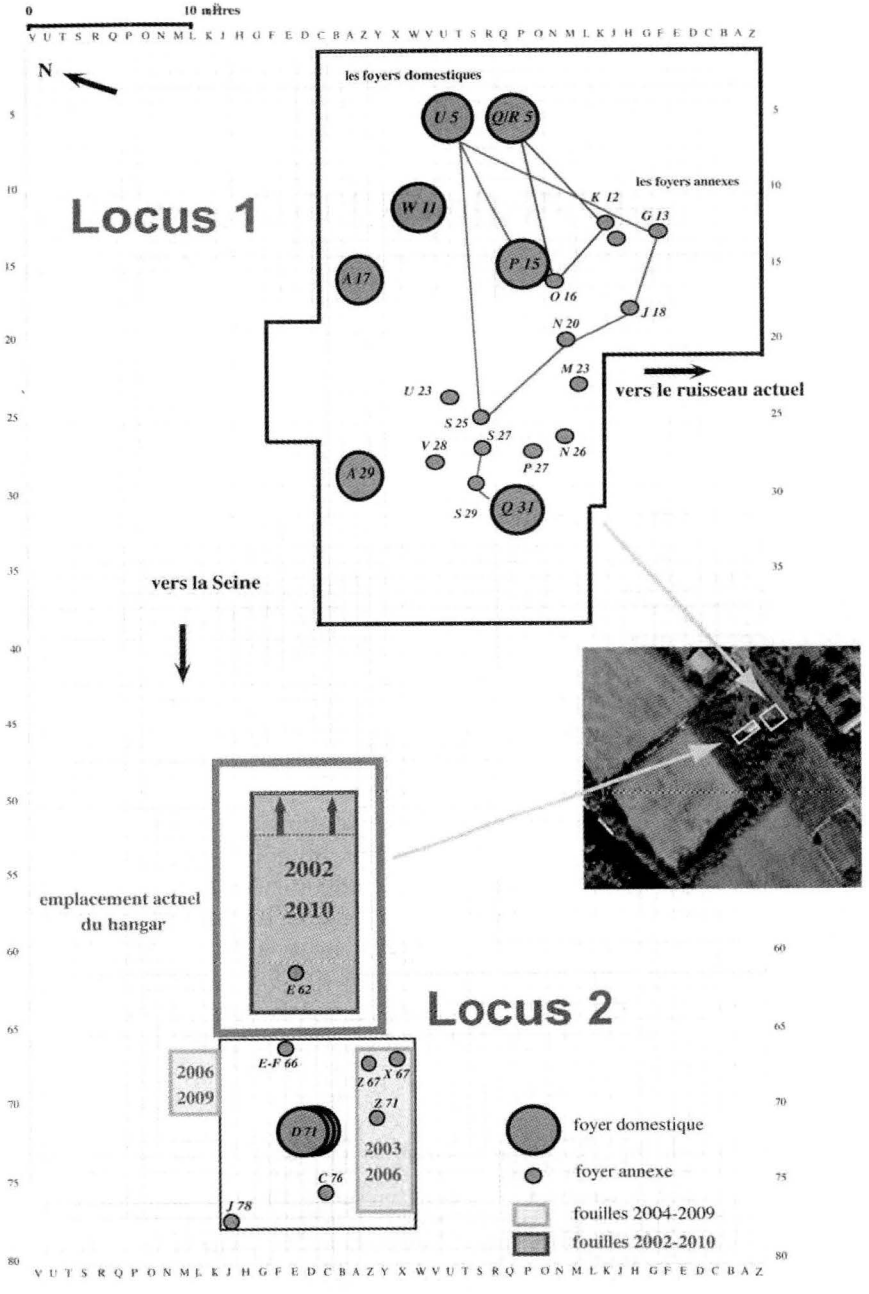
La diffusion des résultats des fouilles est un objectif que toute équipe archéologique se doit d'afficher parmi ses priorités. Les chercheurs responsables de l'étude d'Étiolles partagent cette exigence. Nous savons aussi que l'analyse d'un habitat de plein air réclame du temps, le temps de la fouille, qui doit être suffisamment extensive pour être pertinente, et le temps de l'étude. Rappelons que la dernière monographie conduite sur ce site est parue en 2004 et a fait l'objet d'un important supplément à Gallia Préhistoire[1]. Les années récentes ont vu la communication dans des colloques[2] et la publication d'études ciblées sur un aspect particulier du site, soit sous forme d'articles dans des revues ou des actes[3], soit intégrées dans un ouvrage. Des études plus synthétiques sont en cours dont plusieurs seront soumises à différents supports dans un proche avenir. Sensibles aux préoccupations de la commission qui dans son avis final insistait sur la nécessité d'exposer en priorité des projets de publications monographiques, nous présentons dans ce rapport un état d'avancement détaillé de ces travaux. Signalons aussi, pour un futur très proche, la publication du fameux galet gravé d'Étiolles, découvert près du foyer D71, dans le second locus de fouilles. La parution de cet article est programmée au début de l'année 2011.

1. PIGEOT Nicole (dir.), *Les derniers Magdaléniens d'Étiolles. Perspectives culturelles et paléohistoriques, 37e suppl à* Gallia Préhistoire, CNRS, 2004, 351 p.

2. Par exemple, la table-ronde sur le Tardiglaciaire dans le Bassin parisien et ses marges (Paris), le séminaire sur Verberie (Goutelas) en 2005, le congrès de l'UISPP (Lisbonne) en 2006, le colloque sur les haltes de chasse (Toulouse) en 2009, une table-ronde sur la centralité (Nanterre) en 2010.

3. CHABROL A, CHRISTENSEN M., OLIVE M., ROBLIN-JOUVE A., RODRIGUEZ P. et SAMZUN A., « D'une rive à l'autre : les occupations magdaléniennes d'Étiolles (Essonne) » *in Revue archéologique d'Île de France*, 1, 2008, p. 7-20.

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH



Les deux grands locus de fouille à Étiolles-Les Coudray et localisation des fouilles 2010

Le secteur actuellement en cours de fouille livre des niveaux d'un intérêt majeur pour la compréhension du site d'Étiolles. Ces sols d'occupation bénéficient d'un contexte taphonomique encore plus favorable que celui auquel nous sommes habitués depuis la découverte du gisement, permettant une très bonne conservation des vestiges en matières animales. C'est donc une riche sphère d'activités qui s'ouvre avec les fouilles récentes, celui de la chasse et de l'exploitation des ressources animales, y compris l'équipement en os avec la découverte d'outils et d'armes. Le précédent rapport faisait état de l'avancée considérable de nos connaissances dans ce domaine qui, jusque-là, était fort peu renseigné à Étiolles et le rapport de cette année ajoute une nouvelle couche d'informations sur la chasse et la boucherie. Ainsi, depuis les fouilles de ces toutes dernières années, le site d'Étiolles est mieux compris car la quasi-absence des vestiges osseux limitait son interprétation et surtout permettait difficilement de l'intégrer dans un schéma d'organisation territoriale, en contraignant la comparaison avec d'autres sites magdaléniens avec faune. Désormais, grâce à des données de plus en plus nombreuses sur la saisonnalité et la stratégie de chasse, cette intégration devient possible.

Nous soumettons de nouveau une demande de programme triennal pour les années 2011-2013. Les résultats des opérations récentes, originaux rappelons-le, sont rapidement injectés dans des études régionales. C'est la raison pour laquelle il nous paraît important de reconduire sans interruption la recherche de niveaux qui enrichissent incontestablement notre connaissance de cet habitat et, au-delà, nos modèles sur l'organisation des Magdaléniens du Bassin parisien. Il en est d'Étiolles comme d'autres sites de plein air décapés de manière extensive : la longue durée des fouilles amène à nuancer, voire à réviser, les interprétations fonctionnelles de ces habitats. Nous tenons à souligner que l'analyse approfondie de sols d'occupation a toujours été inscrite dans nos programmes de recherche, en parallèle d'études plus ponctuelles. Les ouvrages ou gros articles déjà publiés sur Étiolles en témoignent et nous n'avons pas l'intention de relâcher cet effort. Nous espérons en convaincre la C.I.R.A.

Ce rapport annuel se décompose en deux parties. La première présente le bilan des travaux réalisés durant l'année 2010 : une description des opérations de terrain, suivie des études récentes, puis de l'ensemble des activités de formation et de diffusion organisées, comme chaque année, par les membres de l'équipe. La seconde partie est consacrée aux projets, de fouille et de publications.

Plusieurs institutions conjuguent leurs efforts pour soutenir, sur la longue durée, toutes les activités menées sur le site d'Étiolles, les fouilles, la recherche, la formation et la médiation.

En priorité, citons le Conseil général du département de l'Essonne, propriétaire du terrain, qui supporte l'équipe d'Étiolles dans tous ses travaux et prend en charge la valorisation de ce site ; la sous-direction à l'Archéologie du Ministère de la culture pour les moyens accordés aux fouilles de ce gisement ; la commune d'Étiolles qui, cette année, a également apporté une aide financière. Il nous est aussi très agréable de remercier l'ensemble des collaborateurs qui participent à l'étude de ce site et Danièle Molez pour son aide à la réalisation de ce rapport (notamment pour le montage des plans photographiques). Et bien sûr, nous sommes particulièrement reconnaissants envers tous les fouilleurs bénévoles, sans qui l'archéologie programmée et, notamment la recherche sur ce gisement, n'existeraient pas.

Les opérations de fouille

Le secteur actuellement en cours de décapage a déjà fait l'objet de trois programmes triennaux successifs (2001-2003 ; 2004-2006 ; 2007-2009). C'est dire combien il est riche, autant que les deux autres secteurs déjà explorés qu i l'encadrent. On y retrouve d'ailleurs une stratigraphie de niveaux magdaléniens tout à fait comparable qui confirme la densité des occupations près du ruisseau des Hauldres. Comme nous l'évoquions dans le rapport précédent, une jonction des découvertes entre les locus 1 et 2 devient vraisemblable.

L'hypothèse d'un alignement continu des campements sur la berge de l'ancien chenal du ruisseau prend de la consistance. Ces campements se prolongeaient sur la berge opposée du ruisseau comme l'indiquent les fouilles de La Fontaine au soulier.

Un bref rappel des découvertes réalisées dans le secteur en cours de fouilles

Le bilan des trois précédents triennaux se solde par de nombreuses découvertes qui se répartissent sur toute la hauteur de la stratigraphie sédimentaire

La partie supérieure de la stratigraphique a livré des vestiges, essentiellement lithiques, dont des pièces inédites (comme des nucléus à éclats, quelques pointes à dos courbe, auxquels s'ajoutent quelques rares restes fauniques. Cependant, ces vestiges se distribuent à des hauteurs différentes et aucun sol d'habitat ne peut être clairement individualisé. Ces dépôts supérieurs sont particulièrement affectés par des phénomènes de pédogenèse qui rendent la lecture stratigraphique difficile et ont dû entraîner des perturbations post-dépositionnelles. La

partie inférieure de la stratigraphie, au contraire, a livré plusieurs sols d'occupation, clairement stratifiés, qui offrent des conditions taphonomiques optimales. Il s'agit de trois niveaux, stratigraphiquement proches (les niveaux « sup. renne », « renne », et E 62), qui ont pu être aisément suivis à la fouille et ont livré de nombreux restes fauniques bien conservés (fig. 2, 3 et 4). Ces niveaux possèdent plusieurs points communs : une même distribution générale des vestiges, en diagonale par rapport à la surface ouverte, avec une séparation assez nette entre concentrations de silex et zone d'épandage des restes de faune, et un pendage identique. L'analyse sédimentaire indique que les occupations prenaient place au fond d'un ancien chenal en voie de colmatage, dans un contexte humide, ce qui explique probablement le bon état des ossements. Elles ne sont que partiellement connues et se prolongent de manière évidente vers le ruisseau, au-delà de la grande coupe située dans la bande de mètres B.

Le plus profond de ces niveaux, celui du foyer E62, a été mis au jour en 2009. Il est le seul à avoir livré un foyer, cependant, la découverte de pierres chauffées dans le niveau « renne » sus-jacent, et notamment celle d'une grande pierre apparaissant dans la coupe, annonce la présence d'un foyer à proximité. Le niveau E62 était encore visible au début de la campagne 2010 ; seuls les éléments fauniques les plus fragiles avaient été prélevés l'année précédente dans un but conservatoire.

La campagne de fouilles 2010

L'objectif des fouilles 2010 était double :

- Achever le décapage et commencer le démontage du niveau E 62
- Étendre la fouille vers l'entrée du hangar, en direction du locus 1

Le décapage et le démontage du niveau E 62

Rappelons qu'à la fin de la campagne 2009 ce sol d'habitat se composait, pour sa partie connue, d'un beau foyer construit, environné de vestiges lithiques (dont des outils et des armatures) et osseux. Il était associé à plusieurs concentrations de silex et à une seconde structure de combustion non aménagée, située en E58. La fonction de cette structure discrète et constituée d'une petite aire altérée par le feu et de quelques pierres chauffées n'était pas déterminée : foyer ou vidange, l'alternative restait ouverte. Complétant cet ensemble, des vestiges osseux étaient dispersés au nord-est du foyer, montrant d'ailleurs une distribution identique aux restes de faune des niveaux sus-jacents, « renne » et « sup renne ».

La fouille de ce niveau étant inachevée en 2009, nous l'avons poursuivie cette année : il restait à décaper le pourtour du foyer. Cette opération a permis de mettre au jour de nouveaux vestiges que l'on

retrouve souvent concentrés autour des foyers tels que des lames et des restes osseux. La jonction avec l'amas de silex, situé plus haut sur la pente en H-G 62, a été établie avec la mise au jour d'une petite concentration de silex en position intermédiaire. Signalons aussi la découverte de deux coquillages lutétiens à proximité du foyer : un *Clavula parisiensis* apparu en 2009 et, cette année, deux valves d'un petit *Cardium*. Aucun de ces coquillages ne montre des stigmates de travail pouvant les assimiler à des éléments de parure, toutefois leur présence près du foyer peut suggérer un apport anthropique.

Comme nous l'évoquions dans le rapport précédent, l'interprétation du foyer E62 se heurte à une situation apparemment paradoxale à Étiolles : d'un côté l'aménagement du foyer et la diversité des témoins d'activité qui l'encadrent, notamment la présence d'outils et d'armatures, sont des caractères communs aux foyers d'habitation ; de l'autre, on reste surpris par la faible densité de ces vestiges traduisant des activités modérées et évoquant plutôt les foyers satellites (fig. 7). La poursuite du décapage en 2010 n'a pas vraiment modifié ce déséquilibre et la question reste posée. Pourrait-il s'agir d'une occupation de courte durée ?

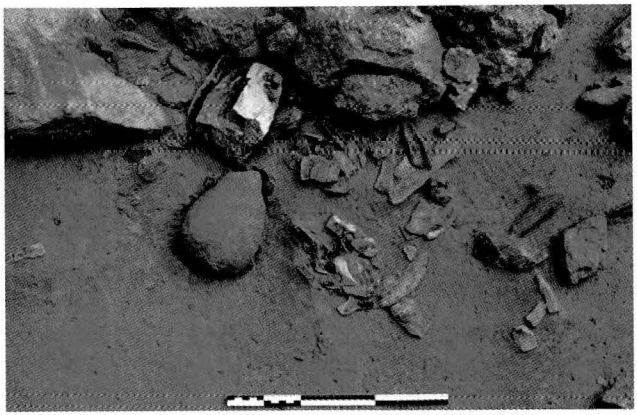
L'exploration plus extensive de ce niveau et son étude seront nécessaires pour éclaircir la fonction de ce foyer.

Cette année, nous avions aussi prévu de démonter ce niveau d'occupation tout en préservant le foyer et son pourtour immédiat car la visite du site d'Étiolles était inscrite au programme d'une excursion du congrès de l'ICAZ[4] en août 2010. Il nous a donc paru intéressant de conserver au moins une partie de ce niveau bien conservé afin de le montrer aux congressistes participants et la zone du foyer paraissait tout indiquée pour cela.



Vue du pourtour du foyer fouillé en 2010

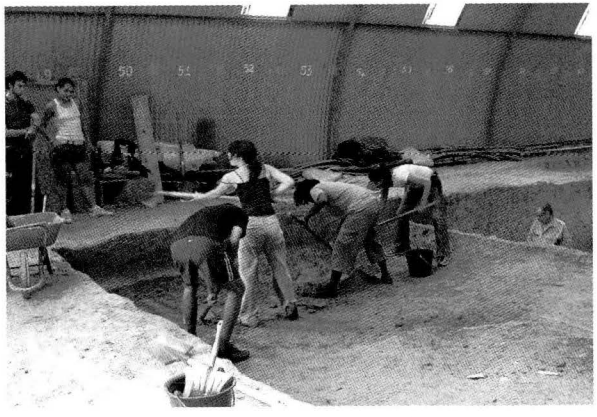
4. International council for archeozoology



Une aire d'activité près du foyer E62

Ce sont donc les parties les plus éloignées du foyer qui ont été démontées cet été : l'amas de débitage en G-H 61 et l'épandage de vestiges lithiques et osseux situés au nord et à l'est de celui-ci. La reconnaissance de lamelles retouchées découvertes dans la petite concentration de silex jouxtant la structure de combustion en E58 indique que nous sommes probablement en présence d'un petit foyer et non d'une vidange car la fabrication ou la réfection des projectiles sont des activités qui s'effectuaient habituellement à proximité du feu (fig. 1 et 8). Un échantillon de sédiment altéré destiné à une analyse micromorphologique a été prélevé pour confirmation.

Parallèlement au démontage du niveau E62, nous avons étendu la fouille vers l'entrée du hangar, des bandes de mètres 53 à 49. La distance entre les deux grands locus 1 et 2 est désormais réduite à une douzaine de mètres.



L'extension de la fouille vers le locus 1

Les limons supérieurs ont livré des vestiges peu abondants et assez dispersés spatialement et verticalement. Il s'agit surtout de silex taillés associés à quelques pierres et à de rares fragments d'os. Notons que ces pièces se rencontrent sur toute cette surface nouvellement explorée, y compris en bordure de la coupe 49, laissant présager la découverte d'autres témoins au-delà de l'ouverture et allant dans le sens d'une possible continuité des occupations entre les locus 1 et 2.

Parmi ces témoins, on note la présence d'un petit fagot de lames épaisses, associé à un grattoir façonné sur le même type de supports qui est apparu environ 2 mètres plus loin, en limite de fouille. Cet ensemble rappelle les lames alignées provenant de la périphérie de l'habitation W11 du locus 1, retrouvées isolées elles aussi (fig. 10). Ces lames alignées proviennent d'un même nucléus et évoquent une mise en réserve. Le fagot découvert cette année a peut-être la même signification, cependant les supports sont restés en place et nous n'avons pas testé les remontages pour savoir s'ils font partie du même débitage.

On observe donc un contexte sédimentaire identique à celui rencontré au moment de l'ouverture de ce grand secteur de fouille sur lequel nous travaillons depuis plusieurs triennals : c'est-à-dire l'absence de stratification évidente des limons supérieurs, affectés par une pédogenèse qui les a déstructurés. Ce phénomène a eu pour effet une désorganisation verticale des vestiges, qui reste limitée toutefois, et ces dépôts se caractérisent par l'absence de sols d'occupation clairement visibles.

Il faudra donc creuser davantage pour reconnaître une stratigraphique plus claire et atteindre des sols bien conservés. Nous devrions d'ailleurs retrouver la continuation d'au moins un des sols d'occupation fouillés ces dernières années. Le plus récent d'entre eux, en effet, le niveau « sup renne », se prolongeait jusqu'à la bande 54 avec la présence d'un amas situé le long de la coupe partiellement abattue cette année.



Deux ensembles de lames isolées.
A gauche, le fagot de lames découvert en 2010 ;
à droite, des lames alignées provenant de l'habitation W11 du locus 1

Afin de dater ces limons supérieurs et les vestiges qu'ils contiennent, nous avons prélevé un fragment de diaphyse osseuse que nous destinons à un laboratoire de datation par le radiocarbone. Cette analyse s'ajoutera aux deux dates déjà connues dans ce secteur et à une troisième attendue sous peu.

Une coupe de référence pour la séquence tardiglaciaire d'Étiolles : les niveaux supérieurs du locus 2

La grande coupe située dans la bande B présente un grand intérêt stratigraphique car elle dévoile la séquence tardiglaciaire la plus récente du site. Nous l'avons prolongée cette année avec l'ouverture d'une nouvelle surface et elle s'étend désormais sur une quinzaine de mètres (des mètres 49 à 64). Elle vient compléter les autres coupes connues et étudiées des locus 1 et 2[5] en fournissant des informations nouvelles sur la partie supérieure de la stratigraphique alluviale.

La description de la stratigraphie

Cette coupe a déjà été présentée dans le rapport de l'année précédente[6].

Nous rappelons ici la succession des niveaux sédimentaires.

On distingue, sous le sol gris brun très mince et du haut vers le bas :

– Couche 1. Limon beige de décantation, avec des lits de galets épars mis en place par décantation ; il repose en discordance sur plusieurs dépôts antérieurs ; au sommet se trouve un niveau de pièces archéologiques éparses, et une date 8565±45BP 14C (Lyon-3722, GrA) a été obtenue sur un bois de cerf ;

– Couche 2. Limons argileux beiges et bruns et lits de cailloutis stratifiés, déposés dans une petite cuvette dans la partie sud de la coupe ;

– Couche 3. Limons argileux bruns homogènes, ces dépôts de décantation ont été tronqués par les dépôts des couches 1 et 2 (échantillons M1 à M4 et T2 et T3) ;

– Couche 4. Limon sableux beige lité, déposé sous un écoulement irrégulier et conservé dans un contexte humide d'après les figures d'hydromorphie et les enduits de manganèse ; trois niveaux de

5. RODRIGUEZ P. et ROBLIN-JOUVE A., « Environnement et cadre chronologique de l'implantation magdalénienne *in* PIGEOT N. (dir .), *Les derniers Magdaléniens d'Étiolles. Prespectives culturelles et paléohistoriques*,,Paris, éditions du CNRS, XXXVII[e] suppl. à Gallia-Préhistoire,2004, p. 19-30.

6. ROBLIN-JOUVE A., « Données sédimentaires nouvelles sur le locus 2 » *In* M. OLIVE *et al.*, *Étiolles rapport triennal 2007-2009*, Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France, 2009, p. 30-33.

vestiges riches en restes osseux d'animaux ont été mis au jour : le niveau « sup. renne » avec l'amas lithique BC60, le niveau « renne » avec une date de 11790±60BP 14C (2417-Lyon GrA) obtenue sur des restes osseux et enfin le niveau E 62. Précisons qu'un autre échantillon d'os provenant du niveau « renne » a été envoyé au laboratoire de datation de Lyon. Les résultats sont attendus courant 2011.

Les deux dernières couches constituent l'intérêt majeur de cette coupe, d'un point de vue géomorphologique et chronologique : la couche 3 parce qu'elle pourrait être le fruit d'une activité biologique ou de traits de pédogenèse et la couche 4 parce qu'elle contient des sols d'occupation bien conservés et stratifiés.

Un programme d'analyses des niveaux supérieurs

Cette séquence a fait l'objet de divers prélèvements en vue de son interprétation paléoenvironnementale et de son calage chronologique.

Plusieurs séries d'échantillons ont été réalisées durant la campagne 2010. Les deux premières l'ont été par Y Le Jeune (SRA Pays de la Loire, UMR 8591) :

– des prélèvements en vrac pour analyses physico-chimiques (granulométrie, carbone, calcaire, fer, etc.).

– des prélèvements en bloc pour analyse micromorphologique. Ces échantillons ont été envoyés au laboratoire de Gand et les lames seront étudiées par C. Chaussée (INRAP, UMR 8591).

– des prélèvements pour analyse malacologique. L'étude sera effectuée par P. Rodriguez (SDAVO, UMR 7041).

Un des enjeux de ces analyses est l'interprétation et la datation de la couche 3 qui pourrait correspondre à un paléosol et surmonte les 3 niveaux d'occupation mis au jour dans ce secteur du locus 2 (« sup renne », « renne » et E 62). Si cette interprétation est confirmée, la datation de ce sol et son attribution à un interstade climatique (Alleröd ? Bölling ?) fourniraient une contribution importante au calage chronologique des occupations magdaléniennes d'Étiolles et, au-delà, du Magdalénien récent dans le Bassin parisien. N'oublions pas que la datation de ce Magdalénien régional alimente un débat en raison de la présence d'un plateau radiocarbone dans cette période et d'une carence en données paléo-environnementales (palynologique notamment) sur les sites d'habitat. La datation de ce paléosol est une tentative qui s'ajoute à une autre piste suivie pour résoudre ce problème de résolution chronologique par le 14C comme l'étude des micro-charbons entreprise à Étiolles comme à Pincevent[7].

7. DUMARCAY G., « À la recherche de micro-charbons à Étiolles » in *Étiolles rapport triennal 2007-2009*, Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France, 2009, p. 34-38.

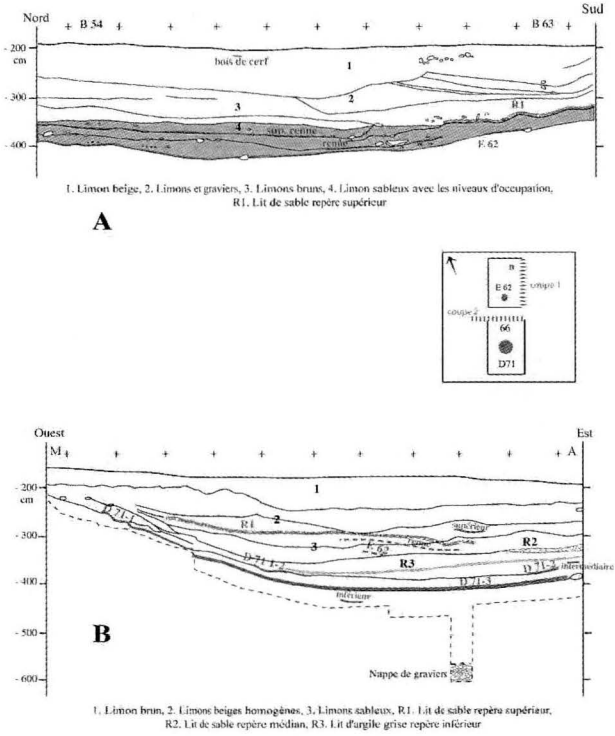
Dans cette même perspective, deux chercheurs britanniques de l'université d'Oxford (R. Housley et C. Gamble) sont venus cet été pour procéder à plusieurs carottages dans les limons d'Étiolles. Ce travail a pour objectif la recherche de niveaux de micro-tephra qui permettraient d'établir des corrélations chronologiques entre des sites du Paléolithique récent (notamment les sites magdaléniens d'Étiolles et de Pincevent) et des séquences naturelles, lacustres et marines. Il s'intègre dans un projet intitulé RESET (Response of Humans to Abrupt Environmental Transitions, http://c14.arch.ox.ac.uk/reset) conduit à l'échelle européenne.

Une connaissance du contexte sédimentaire qui progresse avec l'avancée des fouilles

Ces recherches en cours sont motivées par le contexte géologique particulier du gisement, situé au confluent du ru des Hauldres et de la Seine : une rive construite par l'accumulation d'alluvions de plus en plus récentes en direction de la Seine avec des hiatus importants entre les séquences en relation avec le déplacement du lit des deux cours d'eau. Pour cette raison, aucune coupe ou sondage ne présente à ce jour la stratigraphie complète du gisement. Les recherches géologiques et paléoécologiques dépendent des découvertes archéologiques et elles avancent au rythme des fouilles programmées. En effet, les dépôts sédimentaires sont peu variés et les séquences répétitives ; les principaux niveaux d'habitats souvent établis sur des niveaux d'érosion constituent des repères et permettent de hiérarchiser les séquences. La stratigraphie actuellement connue s'appuie donc sur quatre coupes de référence, sur lesquelles ont porté les analyses des sédiments : deux coupes dans le locus 1 dont la stratigraphie est en continuité et deux coupes dans le locus 2 qui sont également raccordées entre elles, mais la continuité stratigraphique entre les deux locus n'est pas encore établie (Rodriguez, Roblin-Jouve, 2004 ; Roblin-Jouve, 2009).

L'intérêt de la recherche en cours tient à l'âge de la séquence sédimentaire supérieure du locus 2 en cours de fouille car elle est à ce jour unique sur le site. En effet, les séquences sédimentaires du locus 1 et les séquences inférieures du locus 2 ont été rapportées au début du Tardiglaciaire. Seuls les dépôts supérieurs du locus 2 fouillés depuis 2004 appartiendraient à la deuxième partie du Tardiglaciaire. Ces derniers sont séparés des dépôts antérieurs par une importante troncature mise en évidence dans la première fouille du locus 2 sur la coupe de référence AL 66. Sur cette coupe, située à 2 mètres au sud de la fouille en cours, la séquence du début du Tardiglaciaire était bien caractérisée sous la troncature, par les dates absolues des niveaux

d'occupation D71 et les données de la malacofaune. Le changement de contexte climatique avait été mis en évidence dans le limon beige contenant le petit niveau de vestiges « supérieur » par les analyses malacologiques de Patrice Rodriguez et micromorphologiques de Julia Wattez[8]. La position du niveau « supérieur » de la coupe AL66 par rapport aux niveaux « renne » et E62 de la coupe B53-64 reste à préciser.



Les coupes de référence du locus 2. A : la coupe actuelle B53-64 ; B : la coupe A-M 66.67 dans la partie sud du locus 2 avec en superposition les données de la coupe B53-64 (R1 et les niveaux d'occupation « sup. renne », « renne » et E62)

8. WATTEZ J., « Étude micromorphologique de la séquence stratigraphique A66-J66 (locus 2) » *in* : Y. Taborin, M. Olive et N. Pigeot, *Étiolles, rapport triennal 1995-1997*, Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, 1997, p. 40-45.
RODRIGUEZ P, « Analyses malacologiques du locus 2, 1998 et 2000 » *in* Y. TABORIN, M. OLIVE, N.PIGEOT et M. CHRISTENSEN, *Étiolles rapport triennal 1998-2000*, Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France, 2000, p. 46-49.
ROBLIN-JOUVE A et RODRIGUEZ P, « Géologie du locus 2 : premier bilan et perspectives » *in* M. OLIVE, M. CHRISTENSEN, N. PIGEOT et Y. TABORIN, *Étiolles, rapport triennal 2004-2006*, Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France, 2006, p. 30-38.

Ainsi, le contexte stratigraphique et chronologique du locus 2 est aujourd'hui mieux connu, grâce à la corrélation des deux coupes de référence (B 49-64 et L-M 66) ; le programme d'analyse en cours permettra de préciser l'attribution chronologique des niveaux supérieurs en cours de fouille. Concernant l'extension des dépôts de la deuxième partie du Tardiglaciaire, sur le gisement ou au voisinage, des données partielles ont déjà été obtenues. D'une part, l'extension des dépôts du locus 2 en direction du lit du ruisseau a été reconnue par des sondages à la tarière à main[9]. D'autre part des données malacologiques ont été collectées dans le locus 1 et sur la partie occidentale du gisement non encore fouillée[10]

Les études récentes

Trois études sur ou autour d'Étiolles ont été achevées cette année.

– La première conclut un programme sur la taphonomie des occupations tardiglaciaires dans la vallée de la Seine autour d'Étiolles, lancé en 2004 dans le cadre du PCR « Habitats et peuplements tardiglaciaires du Bassin parisien ». Les résultats de ce travail répondent à l'objectif ultime de ce programme, à savoir la mise en place d'un modèle prédictif pour la recherche de sites tardiglaciaires dans la moyenne vallée de la Seine autour de Paris.

– La seconde étude, que nous publions ci-après, présente les résultats d'une analyse archéozoologique sur deux niveaux fouillés ces dernières années dans le locus 2. Cette analyse, réalisée dans le cadre d'un master à l'université de Paris I, apporte des résultats inédits et confirme le fait que l'exploitation des ressources animales est un nouveau champ d'investigation ouvert à Étiolles et riche en informations.

– Une troisième étude est en fait le résumé d'un article sur le fameux galet gravé découvert dans une unité d'habitation du locus 2. Il manquait une publication détaillée de cette œuvre d'art unique dans le Bassin parisien, c'est désormais chose faite. L'article doit paraître très prochainement, au début de l'année 2011, dans le premier bulletin de la SPF. Nous avons publié une première version dans le bulletin de la SHAEH en 2006 (p. 121-135)

9. LE JEUNE Y., « Taphonomie du site d'Étiolles : une séquence tardiglaciaire particulière » in OLIVE M., resp., Étiolles, rapport de fouille 2008, p. 41- 48.

10. RODRIGUEZ P., *Mollusques des fonds de vallée : chronologie et paysages du Tardiglaciaire et Postglaciaire (étude des sites archéologiques du centre du Bassin parisien)*, thèse de doctorat, Paris I, 1991, 450 p.

Chasse estivale du renne chez les magdaléniens du bassin parisien : étude archéozoologique des niveaux « renne » et « sup-renne » d'Étiolles

Aude CHEVALLIER (doctorante, UMR 7041),
Olivier BIGNON-LAU (CNRS, UMR 7041)

Introduction

Bien connu pour ses remarquables productions lithiques, le site d'Étiolles n'est pas réputé pour ses restes de faune, qui sont longtemps restés rares et mal conservés[11]. Depuis quelques années pourtant, les fouilles se sont déplacées vers un nouveau secteur, le locus 2, qui se révèle beaucoup plus riche en faune. Les niveaux « Renne » et « Sup-renne », qui semblent correspondre à des occupations magdaléniennes tardives[12], ont ainsi livré de nombreux vestiges osseux dominés par les restes de renne qui présentent des conditions de conservation intéressantes[13]. Ils offrent aujourd'hui une possibilité d'appréhender précisément les modalités d'exploitation des ressources animales adoptées par les Magdaléniens d'Étiolles. Les restes de faune des niveaux « Renne » et « Sup-Renne » ont donc été étudiés au cours du master II d'Aude Chevallier à l'université Paris 1, dirigé par Nicole Pigeot sous le tutorat d'Olivier Bignon. Les arguments stratigraphiques tendent à indiquer que les niveaux « Renne » et « Sup-Renne » sont parmi les plus récents d'Étiolles[14]. Une datation obtenue sur une vertèbre de cheval du niveau « Renne » a d'ailleurs fourni un âge de 11 790 ± 60 BP.

Afin de confirmer cet âge ainsi que la présence tardive du renne dans le Bassin parisien, une nouvelle datation est actuellement en cours sur une base de crâne de renne du même niveau. Au-delà de cet

11. POPLIN, F., « La faune d'Etiolles, milieu animal, milieu taphonomique, milieu humain », *in* TABORIN, Y. (dir.), *Environnements des habitats magdaléniens dans le centre du Bassin parisien,* Documents d'archéologie française n° 43, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1994, p. 94-104

12. OLIVE, M., *Étiolles, Rapport triennal 2004-2006*, 2006, 91 p. et *Étiolles, Rapport d'activités 2007*, 2007, 38 p.

13. BIGNON, O., « Perspectives archéozoologiques des témoins animaux du niveau "renne" (locus 2) », *in* : OLIVE, M. (dir.), *Étiolles, rapport d'activités 2008*, 2008, p. 32-40 et BIGNON-LAU, O. et CHRISTENSEN, M., « Exploitation des ressources animales : objectifs techniques et alimentaires », *in* OLIVE, M. (dir.), *Étiolles : rapport triennal 2007-2009*,2009, p. 56-84.

14. ROBLIN-JOUVE, A., « Données sédimentaires nouvelles sur le locus 2 », *in* : OLIVE, M. (dir.), *Étiolles, Rapport triennal 2007-2009*,2009, p. 30-33.

attrait, le niveau « Renne » sera plus exclusivement abordé ici parce qu'il est le plus riche et que la zone fouillée de l'occupation est la plus révélatrice concernant le potentiel archéozoologique actuel à Étiolles.

Rappel des principaux objectifs de l'exploitation des ressources animales à Étiolles

Le renouvellement des problématiques relatives à l'exploitation des ressources animales sur le site d'Étiolles a été formalisé dans le rapport triennal 2009[15]. En effet, pendant de longues années, les données fauniques sont restées très pauvres. Mais, depuis le début des fouilles du locus 2 en 1996, le plus grand nombre de restes constaté par rapport au premier locus (fouillé de 1972 à 1995), justifie la définition d'objectifs archéozoologiques et technologiques nouveaux et ambitieux. Cette différence notable de la conservation des témoins d'origine animale renvoie aux contextes taphonomiques variables selon les secteurs du site. La comparaison entre les locus 1 et 2 d'Étiolles, dans ces deux approches, montrent que les occupations du locus 2 offrent les plus grandes potentialités. Un lien significatif a été mis en lumière entre ces occupations à fort potentiel et les meilleures conditions de conservation des témoins fauniques. C'est pourquoi, l'étude des données fauniques, en tant qu'un indicateur taphonomique, doit être développée et intégrée dans une approche globale de l'économie des matières premières animales.

Cette approche globale prévoit d'associer les études archéozoologiques et technologiques pour aborder l'exploitation animale dans ses diverses dimensions. Cette stratégie scientifique témoigne de la volonté de joindre deux approches malheureusement trop souvent dissociées. Cette disjonction est d'autant plus néfaste que, manifestement, les pratiques des hommes préhistoriques montrent l'imbrication et la complémentarité des objectifs alimentaires et technologiques. Menées conjointement, ces informations s'avèrent donc un apport capital pour mieux apprécier les comportements économiques et domestiques des Magdaléniens à l'échelle du site d'Étiolles, mais aussi à l'échelle du Bassin parisien.

15. BIGNON-LAU, O. et CHRISTENSEN, M., « Exploitation des ressources animales : objectifs techniques et alimentaires », *in* OLIVE, M. (dir.), *Étiolles : rapport triennal 2007-2009*,2009, p. 56-84.

Dans les unités du locus 1, seul un très petit nombre de vestiges osseux témoigne d'une acquisition plutôt diversifiée[16]. Les espèces représentées sont le renne, le bison, le cheval et le mammouth. Cependant, le bilan taphonomique très défavorable du locus 1 réduit considérablement le champ d'investigation des recherches archéozoologiques et technologiques. Outre le fait d'une fonte taphonomique qui vient biaiser la plupart des unités d'occupation de ce secteur d'Étiolles, il devient très délicat d'évaluer correctement la représentativité des témoins recueillis.

Les conditions taphonomiques du locus 2, bien plus propices aux études archéozoologiques, permettent de mieux comprendre l'économie alimentaire et technique des gibiers. Plusieurs niveaux archéologiques peuvent être pris en compte pour mener à bien une étude comparative : les différents niveaux superposés de D71 ; les niveaux « Renne », « Sup-Renne » et E62, ainsi que le dernier récemment entrevu à la fouille cette année (étonnamment haut dans la stratigraphie).

La complémentarité des études technologiques et alimentaires pour l'exploitation des ressources animales émerge de nos études parce qu'elles partagent le même objet scientifique.

Les occupations du locus 2 ne sont pas encore toutes fouillées dans leurs extensions maximales et d'autres niveaux peuvent encore être découverts. Avec cette qualité de conservation, les futures années de fouille augurent donc de données précieuses pour la compréhension des occupations par les Magdaléniens à Étiolles et dans le Bassin parisien.

L'étude du niveau « Renne » qui sera développée ci-dessous en est l'illustration.

Matériel, objectifs et méthodes

Le niveau « Renne » a ainsi livré 285 restes de faune dont plus de 43 % ont pu être déterminés, tandis que le niveau « Sup-Renne » en a fourni 205, déterminés à hauteur de 20 %.

16. POPLIN, F., « La faune d'Etiolles, milieu animal, milieu taphonomique, milieu humain », *in* TABORIN, Y. (dir.), *Environnements des habitats magdaléniens dans le centre du Bassin parisien*, Documents d'archéologie française n° 43, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1994, p. 94-104 et BIGNON, O., « Perspectives archéozoologiques des témoins animaux du niveau « renne » (locus 2) », *in* : OLIVE, M. (dir.), *Étiolles, rapport d'activités 2008*, 2008, p. 32-40 et PIGEOT, N. (dir.), *Les derniers Magdaléniens d'Etiolles, Perspectives culturelles et paléohistoriques, (l'unité d'habitation Q31)*, 37e suppl à Gallia Préhistoire, Paris, CNRS éditions, 2004, 349 p.

	niveau "Renne"		niveau "Sup-Renne"	
	NR	%	NR	%
déterminés	123	43,16%	40	19,51%
total	285		205	

Nombre de restes des niveaux « Renne » et « Sup-Renne »

Objectif taphonomique

Un de nos objectifs fut de mieux comprendre les conditions d'enfouissement des deux niveaux considérés, à travers l'examen de l'état de conservation des vestiges osseux et la reconstitution des altérations subies en s'appuyant sur les travaux antérieurs[17]. Cette analyse taphonomique permet en outre de poser les limites de l'interprétation. L'association directe aux vestiges magdaléniens justifie l'attribution de la majorité des ossements à l'occupation humaine, mais il convenait de vérifier l'intervention d'autres agents accumulateurs, comme les carnivores ou le transport fluviatile. Plusieurs autres biais ont fait l'objet d'observations comme l'estimation de la destruction différentielle, la lisibilité de surfaces osseuses ou la fragmentation différentielle.

Objectif économique

Les modalités d'exploitation des ressources animales sont bien connues dans le Magdalénien du Bassin parisien grâce à une douzaine de gisements qui ont livré des restes de faune[18] dont la remarquable

17. BIGNON, O., « Comparaisons taphonomiques de sites magdaléniens du Bassin parisien : les faunes de Ville-Saint-Jacques (Seine-et-Marne) et Étiolles (Essonne) », *Annales de Paléontologie*, 2009, t. 95, p. 97-116.

18. DAVID, F., « Témoins osseux » *in* LEROI-GOURHAN, A. et BREZILLON, M. (dir.), *Fouilles de Pincevent, essai d'analyse ethnographique d'un habitat magdalénien (la Section 36)*, VII[e] suppl à Gallia Préhistoire, 1972, p. 295-320 et « La faune de mammifères de Pincevent et de Verberie » *in* TABORIN, Y. (dir.), *Environnements et habitats magdaléniens dans le centre du Bassin parisien*, Documents d'archéologie française n° 43, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1994, p. 105-110.
-ENLOE, J. G., "Seasonality and age structure in remains of Rangifer tarandus : Magdalenian hunting strategy at Verberie", *Anthropozoologica*, 25-26,1997, p. 95-102
-ENLOE, J. G. et DAVID, F., "Rangifer herb behavior: Seasonality of hunting in the Magdalenian of the Paris Basin", *in* : JACKSON, L. J. et THACKER, P. T. (dir.), *Caribou and Reindeer Hunters of the*
Northern Hemisphere. Worldwide Archaeology Series 6, Brookfiels, Avebury Press, 1997, p. 52-68.
-BIGNON, O., *Diversité et exploitation des équidés au Tardiglaciaire en Europe occidentale, Implications pour les stratégies de subsistance et les modes de vie au Magdalénien et à l'Azilien ancien du Bassin parisien*, thèse de Doctorat, Université de Paris X, Nanterre, 856 p. 2006 ; « De l'exploitation des chevaux aux stratégies de subsistance des Magdaléniens du Bassin parisien », *Gallia Préhistoire*, 48, 2003, p. 181-206 et *Chasser les chevaux à la fin du Paléolitique dans le Bassin parisien : stratégie cynégétique et mode de vie au Magdalénien et à l'Azilien ancien*, BAR Int. Ser. 1747, Oxford, Archaeopress, 2008, 170 p.

préservation a généralement autorisé des études approfondies. Différents types de spectres de faune ont ainsi été reconnus sur les sites et il est intéressant de rechercher de quelle catégorie relèvent les niveaux « Renne » et « Sup-Renne » d'Étiolles. Les assemblages de ces niveaux sont largement dominés par les restes de renne (*Rangifer tarandus*) qui représentent plus de 90 % des restes déterminés. Quelques autres taxons ont pu être reconnus : le cheval (*Equus caballus arcelini*), un grand bovidé (*Bos primigenius, cf.*), un petit canidé (*Canis cf. familiaris*), ainsi qu'un oiseau et un rongeur indéterminés, représentés chacun par seulement quelques restes. Ce spectre rapprocherait ces niveaux d'Étiolles de sites comme Verberie ou Pincevent (IV-20, IV-30), en dépit d'une taille d'occupation beaucoup plus modeste en l'état actuel des connaissances.

Il s'agit ici d'atteindre dans un premier temps les tactiques de chasse, c'est-à-dire les modalités d'acquisition du gibier mises en oeuvre dans des épisodes particuliers pour chaque espèce – nombre de chasseur(s), armes, technique de chasse, lieu, saison, espèces et individus recherchés[19]. À partir de la liste des espèces exploitées et leurs proportions respectives, on peut déterminer les proies préférentielles. Pour ces dernières, il faut ensuite prendre en compte le Nombre Minimum d'Individus (NMI), l'âge et le sexe des individus, ainsi que les indices de saisonnalité.

L'examen des parties anatomiques représentées permet ensuite de déterminer les étapes de la chaîne opératoire de traitement des carcasses, ce qui renvoie aux phases de transformation, consommation et rejet des ressources animales. Cette enquête prend en considération différents critères : les parties anatomiques en présence, les traces de boucherie (dépeçage de l'animal, découpe en quartier, décarnisation, etc.), les types de fracturation des os, les points d'impact liés à la percussion des os. Finalement, l'analyse spatiale des témoins fauniques permet de reconstituer les dynamiques qui ont présidé à la formation de l'accumulation osseuse et la mise en évidence d'éventuelles aires d'activités spécialisées.

Objectifs comparatifs intra- et intersites

Les incertitudes subsistant sur l'ordonnancement chronologique des différentes occupations magdaléniennes du Bassin parisien ont conduit à la fin des années 1990 à l'élaboration de deux modèles contradictoires pour tenter d'expliquer la variabilité observée dans les

19. BIGNON, O., « Perspectives archéozoologiques des témoins animaux du niveau « renne » (locus 2) », *in* : OLIVE, M. (dir.), *Étiolles, rapport d'activités 2008*, 2008, p. 54

comportements d'exploitation des ressources animales[20]. Le modèle « diachronique »[21], qui fut initialement privilégié, suggérait le remplacement progressif dans l'économie magdalénienne du renne (tel une proie préférentielle unique) par le cheval, au gré de bouleversements environnementaux. Au contraire, le modèle « synchronique »[22], aujourd'hui généralement admis, prévoit que les Magdaléniens ont pratiqué à la fois la chasse au renne et la chasse au cheval tout au long de la période où ils se sont établis dans le Bassin parisien. La mise en évidence de la présence du renne dans les niveaux « Renne » et « Sup-Renne », attribués à la fin du Magdalénien, apporte de

20. -JULIEN, M. et RIEU, J.-L., *Occupations du Paléolithique supérieur dans le Sud-Est du Bassin parisien* (Documents d'archéologie française, 78), Paris, éd. de la Maison des sciences de l'Homme, 1999, 240 p.
- OLIVE, M., AUDOUZE, F. et JULIEN, M., « Nouvelles données concernant les campements magdaléniens du Bassin parisien », *in* VALENTIN, B., BODU, P. et CHRISTENSEN, M. (dir.), *L'Europe centrale et septentrionale au Tardiglaciaire*, Actes de la table ronde internationale de Nemours (14-16 mai 1997), Nemours, éd. APRAIF (Mémoire du musée de Préhistoire d'Île-de-France, 7), 2000, p. 289-304.
- PIGEOT, N. et VALENTIN, B. « Les chronologies de la Préhistoire dans le Bassin parisien au Tardiglaciaire : acquis récents, questions et bilan », *in* : WIDEMAN, F. et TABORIN, Y. (dir.), *Chronologies géophysiques et archéologiques du Paléolithique supérieur*, Actes du colloque du Centre européen de Ravello, 3-9 mai 1994, Bari, Edipuglia (Archeologia, Storia, Cultura, 3), 2003, p. 327-343
- VALENTIN, B. et PIGEOT, N., « Éléments pour une chronologie des occupations magdaléniennes dans le Bassin parisien » *in* VALENTIN, B., BODU, P. et CHRISTENSEN, M. (dir.), *L'Europe centrale et septentrionale au Tardiglaciaire*. Actes de la table ronde internationale de Nemours (14-15- 16 mai 1997), mémoire du Musée de préhistoire d'Île-de-France n° 7, Nemours, Editions APRAIF, 2000, p. 129-138.
- BIGNON O., « L'autre "civilisation du renne"... pour une réinterprétation des stratégies cynégétiques au Magdalénien dans le Bassin parisien », *in* : BEYRIES, S. et VATE, V. (dir.), *Les civilisations du renne d'hier et d'aujourd'hui. Approches ethnohistoriques, archéologiques et anthropologiques.* XXVIIe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Antibes, APCDA, 2007, p. 223-241.

21. ENLOE, J. G., « Chasse au cheval dans le Bassin parisien », *La Recherche*, 332,2000, p. 20-22 ; « Le Magdalénien du Bassin parisien au Tardiglaciaire : la chasse aux rennes comparée à celle d'autres espèces », *in* PION, G. (dir.), *Le Paléothique supérieur récent : nouvelles données sur le peuplement et l'environnement*, Actes de la Table ronde de Chambéry, 12-13 mars 1999 (Mémoire de la SPF, XXVIII), Paris, Société préhistorique française,2000, p. 39-45 et « Readaptation : changes in Magdalenian subsistence and social organization », *in* PETERKIN, G. L. et PRICE, H. A. (dir.), *Regional Approaches to Adaptation in Late Pleistocene Western Europe*, Oxford, Britisch Archaeological Reports (International Series, 896),2000

22. - BRIDAULT, A., « Chasseurs, ressources animales et milieux dans le Nord de la France, de la fin du Paléolithique à la fin du Mésolithique : problématique et état de la recherche », *in* : Fagnart, J.-P. et Thévenin, A. (dir.), *Le Tardiglaciaire en Europe du Nord-Ouest.* Colloque du CTHS, Amiens, 1994, Paris, Éditions du CTHS,1997, p. 165-176.
- BRIDAULT, A., BEMILLI, C. et BIGNON, O., « L'exploitation du cheval au Tardiglaciaire dans le Bassin parisien », *in* : COSTAMAGNO, S. et LAROULANDIE, V., (dir.), *Mode de vie au Magdalénien : apports de l'archéozoologie*, Actes du XIVe congrès UISPP, Université de Liège, 2-8 sept. 2001, Colloque 6.4, Oxford, Archaeopress, British Archaeological Report (International Series S1144), 2003, p. 33-45.

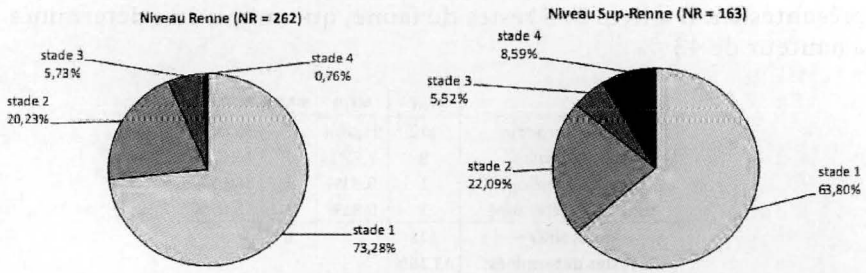
nouveaux éléments à ce débat. Nos résultats ont donc été comparés à ceux connus sur d'autres niveaux d'Étiolles et dans les autres sites du Bassin parisien.

Analyse taphonomique

Les restes de faune des niveaux « Renne » et « Sup-Renne » présentent un très bon état de conservation qui laisse présager de très bonnes conditions taphonomiques dans ces niveaux. La fonte taphonomique paraît en effet y avoir été peu importante car la représentativité des parties anatomiques des espèces en présence n'est pas liée à leur densité minérale. La lisibilité des surfaces osseuses est bonne et l'homme est bien le principal responsable de l'accumulation : outre les multiples traces anthropiques relevées (traces de boucherie, d'activités techniques, de feux, fractures sur os frais avec impacts) les traces de carnivores et l'action d'un transport fluviatile ne sont pas significatives.

Les vestiges des niveaux « Renne » apparaissent avoir été peu perturbés après leur abandon et avoir connu un milieu d'enfouissement favorable. Les différentes études morphosédimentaires menées à Étiolles[23] ont montré que ces occupations étaient situées à proximité d'un paléochenal et que les sols avaient été recouverts par des limons d'inondation. L'analyse taphonomique des restes de faune permet de préciser que les sols d'occupation des niveaux « Renne » et « Sup-Renne » ont probablement été inondés peu après leur abandon et de manière peu violente, puisque les vestiges ont peu subi les effets du *weathering* et sont restés en place comme l'atteste la mise en évidence d'ossements en connexion anatomique. La rareté des traces de racine sur les ossements semble indiquer que les niveaux étaient suffisamment profonds pour n'être pas être atteignables. L'humidité du milieu, du fait de la proximité du paléo-chenal, a probablement favorisé la conservation des restes osseux. Cette humidité pourrait expliquer la présence de restes de faune bien conservés dans le locus 2, alors que, dans le locus 1, situé plus haut sur la rive, ils auraient été condamnés à disparaître presqu'entièrement.

23. -ROBLIN-JOUVE, A. et RODRIGUEZ, P., « Géologie du locus 2 : premier bilan et perspectives » *in* OLIVE, M. (dir.), *Étiolles, Rapport triennal 2004-2006*, 2006, p.30-38.
-LE JEUNE, Y., «Taphonomie du site d'Étiolles : une séquence tardiglaciaire particulière » *in* OLIVE, M. (dir.), *Étiolles, Rapport d'activités 2008*, 2008, p. 41-48.
- ROBLIN-JOUVE, A., « Données sédimentaires nouvelles sur le locus 2 », *in* : OLIVE, M. (dir.), *Étiolles, Rapport triennal 2007-2009*,2009, p. 30-33.



Traces laissées par les racines sur les restes de faune des niveaux « Renne » et « Sup-Renne ». (stade 1 = aucune trace ; stade 2 = quelques traces ; stade 3 = la moitié de la surface recouverte par les traces ; stade 4 = toute la surface recouverte par les traces)

Dans le locus 1 en effet, en dehors de quelques restes épars et mal conservés, seul l' « amas de cheval » [24] apporte des points de comparaison avec les restes de faune des niveaux « Renne » et « Sup-Renne ». Il correspond à plusieurs centaines de restes osseux, presque exclusivement attribués au cheval. L'état de conservation de ces ossements est particulièrement mauvais et il a été proposé que leur structuration en amas ait considérablement contribué à leur conservation. Dans le locus 2, les occupations successives du foyer D 71 ont fourni à elles trois un peu plus de quatre cents restes de faune. Si leur état apparaît déjà très bon, nos observations des vestiges des niveaux « Renne » et « Sup-Renne » révèlent une conservation encore plus favorable, puisque le *weathering* et les radicelles y ont été moins actifs[25]. La bonne conservation des restes de faune des niveaux « Renne » et « Sup-Renne » permet de supposer que l'assemblage découvert est très proche de celui abandonné par les Magdaléniens. Le sol d'occupation du niveau « Renne » autorise dès lors des analyses économiques et spatiales approfondies et pertinentes.

Analyse économique

Les niveaux « Renne » et « Sup-Renne » ont livré des spectres de faune globalement équivalents, dominés par les restes de renne. Le niveau « Renne » offre un niveau d'informations beaucoup plus détaillé que le niveau « Sup-Renne » et seuls ses résultats sont donc

24. POPLIN, *op. cit.*, note 11; BIGNON-LAU et CHRISTENSEN, *op. cit.*, note 13.
25. CHEVALLIER, A., *Chasse estivale du renne chez les Magdaléniens du Bassin parisien, étude archéozoologique des niveaux « Renne » et « Sup-Renne » d'Étiolles*, mémoire de Master II, Université Paris I, 2010, 118 p.

présentés ici. Il a livré 285 restes de faune, qui ont pu être déterminés à hauteur de 43 %

	NR	%NR	NMIf	%NMIf
Rangifer tarandus	112	91,06%	3	50,00%
Equus caballus	9	7,32%	1	16,67%
Canis cf. familiaris	1	0,81%	1	16,67%
rongeur indéterminé	1	0,81%	1	16,67%
total NRD	**123**		6	
% restes déterminés	**43,16%**			
cf. Canis familiaris	8	4,94%		
taille I-II	24	14,81%		
taille II (*cf. Rangifer*)	72	44,44%		
taille II-III	11	6,79%		
taille III (Equus/Bos/Bison)	1	0,62%		
esquilles	32	19,75%		
indéterminés car égarés	14	8,64%		
total indét	**162**			
total	**285**			

Spectre de faune identifié dans le niveau « Renne »

Acquisition des ressources animales

Le renne (*Rangifer tarandus*) est représenté par 112 restes (91 % des restes déterminés) dont trois mandibules droites et autant de gauches ainsi que trois métacarpes gauches qui ont permis d'identifier un minimum de trois individus (NMIf = 3). L'étude préliminaire des séries dentaires du niveau « Renne » réalisée par Olivier Bignon[26], d'après les âges d'éruption et d'usure dentaire définis par Miller (1974), discrimine deux individus âgés d'environ un an (abattu vers 12-15 mois), le troisième ayant environ deux ans (vers 24-27 mois). S'agissant des indices de saisonnalité, aucun bois de renne n'a été trouvé jusqu'à présent dans le niveau « Renne », à l'exception de deux fragments travaillés (pointes de sagaies)[27]. Le réexamen des maxillaires a permis de montrer qu'ils appartenaient à deux individus différents, un d'environ un an et un d'environ deux ans[28]. L'occupation magdalénienne du niveau « Renne » se situe donc au cours d'un intervalle allant de début juin à fin septembre, si l'on se fonde sur les

26. BIGNON, *op., cit.*, note 13
27. CHRISTENSEN, *op., cit.*, note 13
28. CHEVALLIER, *op. cit.*, note 25

comportements des rennes actuels qui mettent bas début juin[29]. À l'aide de référentiels morphométriques (utilisant notamment des ensemble archéologiques tardiglaciaires tels que Stellmoor et Pincevent[30], nous avons tenté d'aborder le dimorphisme sexuel des rennes. Les résultats obtenus chez les parties les plus représentées comme les scapulas ou les métacarpes indiquent la présence d'au moins deux femelles parmi les rennes chassés dans le niveau « Renne ». Seuls les rennes offrent suffisamment d'éléments pour pouvoir discuter des tactiques engagées pour leur acquisition. Les données de saisonnalité fournies par les mandibules suggèrent que les trois rennes ont pu être abattus à l'occasion d'un même épisode de chasse ou de plusieurs épisodes ponctuels rapprochés dans le temps, au cours de la belle saison. Il s'agit de trois sub-adultes – deux âgés d'environ un an et un autre d'environ deux ans – dont au moins deux femelles. En été les populations de renne sont relativement dispersées dans le paysage[31], avant de se regrouper pour les grandes migrations au début de l'automne. Certains groupes sont composés de femelles accompagnées par les juvéniles et les sub-adultes tandis que les mâles en âge de procréer se rassemblent généralement en petites bandes. D'après l'âge et le sexe des individus mis en évidence, il semble que ce soit plutôt le premier type de groupe qui a été exploité, sans doute à l'occasion d'une chasse individuelle ou en effectif réduit.

Aux côtés du renne, d'autres espèces ont été plus marginalement observées. C'est le cas du cheval (*Equus caballus arcelini, sensu lato*), seulement représenté dans le niveau par neuf vertèbres. Une première série correspond à sept vertèbres thoraciques (T6 à T12) trouvées en connexion anatomique. S'y ajoutent un fragment de vertèbre thoracique indéterminée et une vertèbre cervicale (C7). Ces quelques éléments n'offrent aucune donnée concernant l'âge ou le sexe des individus abattus et aucun indice de saisonnalité.

29. MILLER, F. L., *Biology of the Kaminuriak Population of barren-ground caribou*. Part. 2, Canadian Wildlife Service, Report Series, 31, 1974.

30. ENLOE, J. G., « Comparaison entre les troupeaux de rennes de Pincevent et de Verberie » *in* TABORIN, Y. (dir.), *Environnements et habitats magdaléniens dans le centre du Bassin parisien*, Documents d'archéologie française n° 43, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1994, p. 115-117 et WEINSTOCK, J., *Late Pleistocene Reindeer Populations in Middle and Western Europe : an Osteometrical Study of Rangifer tarandus*, 2000.

31. -PARKER, G. R.,*Biology of the Kaminuriak Population of Barren-Ground Caribou, Part 1 : Total Nulbers, Mortality, Recruitement and Seasonal Distribution*, 95 p., 1972.
-SPIESS, A., *Reindeer and Caribou Hunters : an Archaeological Study*, New York Academic Press, 312 p., 1979
- BIGNON, O., ENLOE, J. G. et BEMILLI, C., « Etude archéozoologique de l'unité T125 : originalité de la chasse des rennes et des chevaux », *in* : BODU, P., JULIEN, M., VALENTIN, B. et DEBOUT, G. (dir.), Un dernier hiver à Pincevent : les Magdaléniens du niveau IV-0, *Gallia Préhistoire*, 48, 2006, p. 18-35.

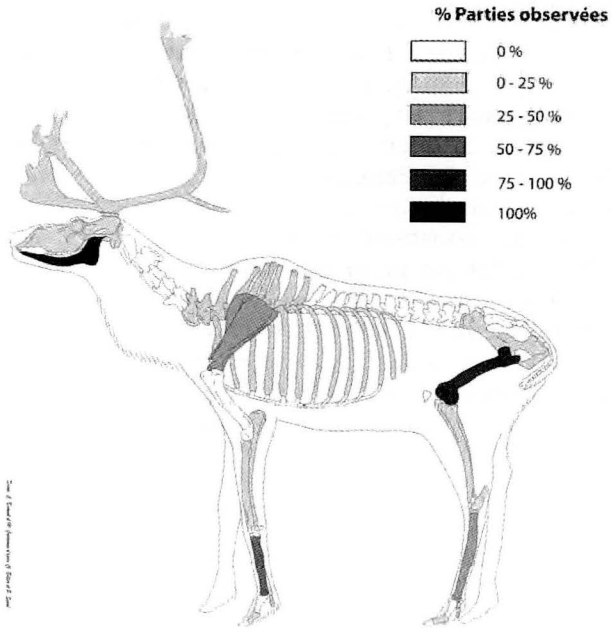
Une vertèbre cervicale (C6) de petit canidé a été identifiée dans le niveau « Renne », associée à huit fragments qui pourraient provenir du même os. Après discussion avec Maud Pionnier et Jean-Denis Vigne (Muséum national d'Histoire naturelle), experts de l'émergence des premiers chiens en Europe, il apparaît que cette vertèbre appartiendrait plus vraisemblablement à un chien (*Canis familiaris*). De l'avis de ces spécialistes, sa forme et sa taille ne sont en effet compatibles ni avec le loup (*Canis lupus*) ni avec le cuon (*Cuon alpinus*).

La domestication du loup est un sujet délicat à aborder qui nécessite des déterminations sans appel. À Étiolles, la présence vraisemblable du chien est pour l'instant attestée par une seule vertèbre, mais sa situation, en limite de la zone explorée jusqu'à présent, laisse espérer la découverte prochaine de nouveaux restes de canidé. Ceux-ci devront être conditionnés avec soin de manière à pouvoir faire l'objet d'une analyse ADN et d'une datation directe qui permettraient de trancher définitivement cette question. Dans le Bassin parisien, le chien le plus ancien attesté jusqu'ici est celui de l'Azilien ancien du Closeau dont le caractère domestique avait été proposé par C. Bémilli[32] et vient d'être confirmé (Pionnier-Capitan *et al*, article en préparation). Il provient d'un niveau daté vers 12 300 BP.

Transformation, consommation et rejet

Presque toutes les parties anatomiques de renne sont représentées, quoi qu'en proportions variables (ce qui indiquerait que les animaux ont été abattus à proximité du site et rapportés entiers. Pour le segment du rachis et des côtes, une série de vertèbres en connexion lâche (cervicales et thoraciques – C6 à T6) et quelques tronçons de côte ont pu être reconnus. Aucune tête articulaire de côte n'a été identifiée mais la présence de fragments correspondant à la partie située juste sous la tête articulaire laisse supposer que les côtes ont été séparées du rachis par fracturation à cet endroit. La rareté des côtes et des vertèbres, par rapport au NMI de 3 reconnu sur d'autres parties anatomiques, pourrait suggérer que ces parties ont été emportées en vue d'une consommation différée, plus loin dans le site ou vers un lieu d'occupation ultérieur.

32. BODU, P., *Le Closeau », Deux années de fouille sur un gisement azilien et belloisien en bord de Seine, Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)*, Document Final de Synthèse de sauvetage urgent, 1998.



Les différentes parties anatomiques de renne représentées dans le niveau « Renne »

Exception faite des fragments de métacarpe gauche, seul un individu peut être reconnu pour les autres éléments du membre antérieur. L'absence d'humérus est par ailleurs remarquable mais reste difficile à expliquer : peut-il avoir été prélevé pour une consommation différée ? La présence des deux os qui l'encadre (scapula et radius) indique toutefois que sa désarticulation a probablement eu lieu sur le site. Le membre postérieur est principalement représenté par les fémurs, auxquels s'ajoutent un fragment de coxal, un tibia, deux métatarses et deux éléments du tarse. Les extrémités des pattes sont très mal représentées puisque seules une phalange II et trois phalanges vestigiales ont pu être reconnues.

Quelques hypothèses peuvent être proposées pour évoquer le schéma de découpe général des rennes. La présence d'une base de crâne déconnectée de l'atlas permet ainsi de supposer que la séparation entre la tête et les cervicales a eu lieu entre la base du crâne et l'atlas, comme cela peut encore être observé actuellement chez certains peuples d'éleveurs de renne de Sibérie[33]. Les mandibules sont presque systématiquement

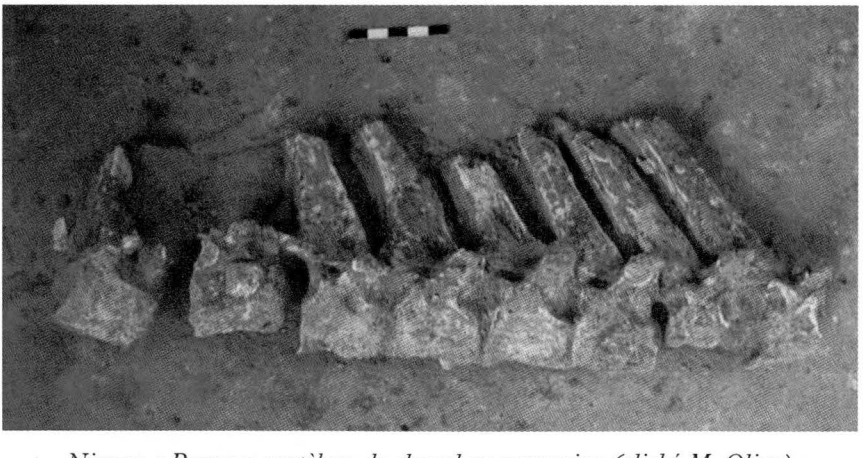
33. COSTAMAGNO, S. et DAVID, F., « Comparaison des pratiques bouchères et culinaires de différents groupes sibériens vivant de la renniculture" » *Archaeofauna*, 18 p., 2009, 9-25.

fracturées au niveau de la symphyse, ce qui semble témoigner d'une récupération de la langue. Les deux fragments de maxillaires étant complémentaires, on peut envisager qu'ils aient été fracturés selon un même schéma, qui pourrait viser lui aussi la récupération d'une des ressources alimentaires offertes par le crâne comme la langue ou la cervelle. L'association des deux dernières cervicales et des six premières thoraciques retrouvées en connexion lâche suggère que les cinq premières cervicales constituaient un premier tronçon alors que les deux dernières et les six premières thoraciques en constituaient le second. Les côtes semblent quant à elles avoir été séparées des vertèbres par fracturation de leur tête articulaire.

En ce qui concerne les segments de membres antérieurs et postérieurs, au-delà de la représentation différentielle entre les différents éléments squelettiques des membres, des différences supplémentaires apparaissent entre témoins gauches et droits : les éléments droits sont mieux représentés ce qui pourrait témoigner d'un traitement différentiel, au moins à l'échelle du site. En outre, il faut remarquer que les rares traces de boucherie attribuées à un outil en silex (six os ; 2,11 %) concernent ces parties anatomiques comme, par exemple, la série de traces parallèles visible sur un distal de fémur droit. Enfin, les différents points d'impact observés attestent l'aspect systématique de la fracturation des os liée à la récupération de la moelle (plus de 90 % des os longs). Pour la plupart des os longs la fracturation a été menée selon l'axe longitudinal, ce qui est particulièrement visible sur les fragments de radius, de tibia ou de métapode. Ce procédé pourrait-il être en lien avec la recherche de supports normalisés pour une industrie osseuse ? Le cheval est uniquement représenté par des vertèbres dans le niveau « Renne ». La présence d'une série de thoraciques en connexion stricte indique que ce tronçon de colonne vertébrale a été prélevé sur la carcasse puis rejeté en bloc. On peut toutefois s'étonner que les parties proximales des côtes n'aient pas été retrouvées associées aux vertèbres. Cela suggère que les Magdaléniens ont pris la peine de les désarticuler soigneusement ces portions anatomiques. Ce mode opératoire diffère donc de celui observé pour les rennes, dans lequel la fracturation semble avoir été employée pour le détachement des côtes. Seuls deux fragments de côte ont été trouvés à quelques dizaines de centimètres de ces vertèbres, mais il ne nous a pas été possible de les attribuer de manière certaine au cheval. Les restes d'équidé identifiés proviennent essentiellement de deux zones isolées où les restes de faune sont plutôt rares.



Distal de fémur portant des traces anthropiques



Niveau « Renne », vertèbres de cheval en connexion (cliché M. Olive)

La zone où ont été trouvées les vertèbres en connexion pourrait correspondre à une aire de traitement primaire de la carcasse de cheval, le reste du squelette aurait ensuite été emporté ailleurs, dans le

site ou plus loin, comme cela a été proposé pour le niveau IV-0 de Pincevent par exemple[34].

Modalités de rejet

L'analyse spatiale des restes de faune nous permet d'accéder aux modalités de rejet : les témoins osseux contribuent à apporter des informations sur la manière dont le campement s'est constitué, comment il fut organisé pendant son occupation, et l'état d'abandon dans lequel ses occupants l'ont laissé.

Dans le niveau « Renne », l'espace apparaît structuré par une claire dichotomie entre concentrations de silex d'une part et nappes d'ossements d'autre part Entre les deux subsistent des zones de vide qui ne peuvent s'expliquer par une fonte taphonomique, étant donné la bonne conservation des vestiges. La découverte de vertèbres dans la partie située la plus près du sol actuel d'après le pendage général du niveau (au nord-ouest) permet ainsi de rejeter l'hypothèse des effets de la conservation différentielle. Bien que quelques ossements de rennes soient disséminés dans presque toute la surface explorée du niveau « Renne », la grande majorité des restes attribués à cette espèce est regroupée au sein d'une nappe de vestiges osseux. Au sein de cette concentration, les os de renne sont plus ou moins dispersés, certaines zones formant presque de véritables amas osseux. Le lot de vertèbres en connexion provient par exemple de l'extrémité sud-ouest de la nappe, juste à côté d'un amas de débitage. Nous avons précédemment mis en évidence que les carcasses de renne avaient été découpées en différents tronçons. Cette zone qui regroupe des éléments provenant des différents segments squelettiques indique donc qu'après avoir été dissociées, les différentes parties anatomiques ont ensuite été rejetées ensemble.

Cette nappe d'ossements ne semble pas correspondre à une aire d'activité mais témoigne plutôt de la gestion des déchets alimentaires, rejetés en une zone précise de l'occupation. Elle regroupe à la fois des restes brûlés et non brûlés et pourrait donc correspondre à une aire de rejet alimentaire associée à une vidange de foyer. Son fonctionnement ne semble ainsi pas s'être limité à un seul épisode de rejet et a pu être assez long. Tant que les foyers, qui structurent l'implantation des autres occupations magdaléniennes à Étiolles, et d'éventuelles structures d'habitat n'auront pas été découvertes dans le niveau « Renne », il restera difficile de se prononcer sur l'organisation générale du

34. BODU, P., AVERBOUH, A., BIGNON, O. et DUMARÇAY, G., « Une autre unité sur le niveau IV-0? L'unité Y-127 de la section 44 », *in* : BODU, P., JULIEN, M., VALENTIN, B. et DEBOUT, G. (dir.), « Un dernier hiver à Pincevent : les Magdaléniens du niveau IV-0 », *Gallia Préhistoire*, 48, p. , 2006, 140-148.

campement. Cette nappe de rejet pourrait toutefois indiquer que la zone explorée jusqu'à présent correspond à la périphérie des zones d'activité principales.

Les niveaux « Renne » et « Sup-Renne » d'Étiolles et l'exploitation des ressources animales par les Magdaléniens du Bassin parisien

La douzaine de gisements du Bassin parisien qui ont livré des restes de faune permet aujourd'hui une bonne connaissance des modalités d'exploitation des ressources animales au Magdalénien. Plusieurs types de sites peuvent être reconnus dans cette région[35]. Les premiers gisements découverts, Pincevent et Verberie, témoignaient d'une acquisition massive de renne en automne[36]

Depuis les années 1990 qui ont conduit à la découverte des occupations de Marolles-sur– Seine (77), un autre type de spectre de faune, largement dominé par les restes de chevaux abattus à différentes saisons de l'année, a pu être reconnu. Dans les niveaux IV-0 ou IV-21.3 de Pincevent comme à Ville-Saint-Jacques, rennes et chevaux se partagent le tableau de chasse en proportions globalement équivalentes.

Le niveau « Renne » d'Étiolles, témoigne ainsi de modalités d'exploitation jusqu'ici méconnues dans le Magdalénien du Bassin parisien : une chasse individuelle ou en groupe restreint orientée vers l'acquisition de quelques rennes à l'occasion de la belle saison. Il permet de documenter la saison estivale, jusqu'ici représentée uniquement sur les gisements du Grand Canton et du Tureau des Gardes à Marolles-sur-Seine, qui semblent avoir été réoccupés à différentes saisons. Il faut remarquer que les trois niveaux d'occupation du foyer D71 d'Étiolles, plus ancien que le niveau « Renne », fournissent des spectres de faune comparables à celui-ci, cependant aucune donnée de saisonnalité n'est pour l'instant disponible pour ces niveaux. À partir des données archéozoologiques, il est possible d'esquisser la morphologie sociale des Magdaléniens du Bassin parisien, qui se serait ajustée aux rythmes d'agrégation-dispersion des deux principaux gibiers :

– celle-ci serait rythmée par des expéditions de toute la communauté pour des chasses collectives au moment de migrations automnales de rennes, comme à Verberie ou sur le niveau IV20 de Pincevent ;

35. BIGNON, *op. cit.*, note 18.
36. Cf. note 18

– il s'ensuivrait, à la période hivernale, une dispersion de la communauté sous la forme de plusieurs unités en cellules restreintes, suivant celle des rennes ou des chevaux. C'est ce que suggérerait la raréfaction des chasses sur les sites du Tureau des Gardes 10 et du Grand Canton, ou l'occupation du niveau IV0 de Pincevent ;

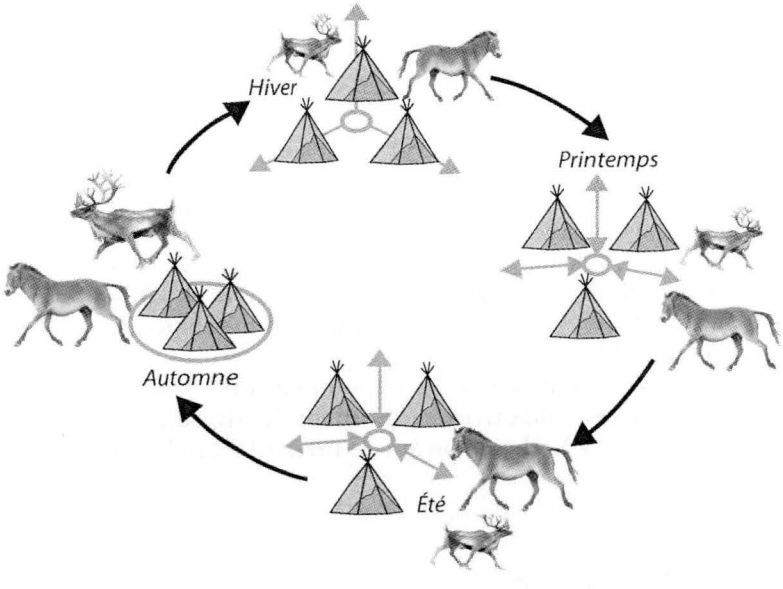
– à la fin de l'hiver et au début du printemps, des expéditions spécialisées de chasseurs auraient opéré des chasses collectives sur les bandes de chevaux, attirées par les nouvelles ressources des fonds de vallée ;

– la répétition de telles expéditions, du printemps à l'automne, est observable sur les très grandes surfaces d'occupation de Marolles-sur-Seine, à quelques kilomètres de Pincevent.

Toutefois, pour cette grande partie de l'année, il n'est pas possible de savoir si ces expéditions de chasse étaient formées à partir d'unités restreintes relativement dispersées ou émanaient d'un regroupement social constitué dès le début de la période de « soudure ».

– au cours de la belle saison, les Magdaléniens auraient en outre pratiqué des acquisitions ponctuelles de rennes, comme c'est le cas sur le niveau « Renne » d'Étiolles.

– l'hypothèse d'un stockage de produits alimentaires dans des caches, comme au Grand Canton, exploitables à différents moments de l'année, vient compléter un système de type logistique.



« Modèle de morphologie sociale des Magdaléniens du Bassin parisien »

La mise en évidence d'un spectre de faune dominé par le renne dans le niveau « Renne », qui semble devoir être replacé à l'extrême fin de l'occupation magdalénienne du Bassin parisien, apporte par ailleurs un argument supplémentaire au modèle « synchronique » proposé pour expliquer la variabilité observée dans l'exploitation des ressources animales à cette époque. Alors que le modèle « diachronique » suggérait que le cheval ait peu à peu remplacé le renne dans l'économie magdalénienne au gré des bouleversements climatiques, le modèle « synchronique » proposait au contraire que les Magdaléniens aient pratiqué une prédation fondée sur la complémentarité entre ces deux espèces tout au long de leur fréquentation de la région.

Conclusion

Les restes de faune des niveaux « Renne » et « Sup-Renne » ont connu des conditions de conservation exceptionnelles puisqu'ils ont été très peu altérés par les différents agents taphonomiques. Ils offrent donc aujourd'hui de précieuses informations sur les modalités d'exploitation des ressources animales par les Magdaléniens d'Étiolles.

Dans le niveau « Renne » au moins trois rennes ont été abattus, à l'occasion d'un même épisode de chasse soit individuelle soit en groupe restreint ou bien de plusieurs chasses rapprochées dans le temps, au cours de la belle saison. Il témoigne ainsi de pratiques cynégétiques jusqu'ici inconnues dans le Magdalénien du Bassin parisien.

Notes archéologiques[1]

Boutigny-sur-Essonne[2]

De nombreux abris ornés y ont été découverts ou retrouvés. Au lieudit Monte Panier, un abri éventré par une exploitation de carriers, avec quelques sillons et de très nombreux graffiti ; à La Justice, dans l'ancienne carrière où fut découverte la célèbre peinture d'un équidé paléolithique, un abri orné, en partie détruit avec sillons, cruciforme et de nombreux graffitis ; au Rocher de Châtillon, découverte d'un sixième abri avec trois réticulés rectangulaires et des sillons ; enfin, à La Pierre Aiguë, un abri géodique avec trois cruciformes, un "arbalétiforme", un quadrillage et des sillons.

GERSAR

Milly-la-Forêt – La Roche qui tourne[3]

Une dallette de grès gravée a été découverte parmi les déblais d'une ancienne carrière. Longue de 43 cm, large de 22 cm et d'une épaisseur moyenne de quelques centimètres, elle est gravée sur une seule face d'un "scalariforme" incliné à trois barreaux, surchargée par une possible représentation humaine très stylisée. Sans que l'on puisse l'affirmer, il semble bien que la technique de réalisation, le rainurage, attestée par l'aspect des tracés, ainsi que le style des représentations, permettent de situer la gravure de cette dallette dans le contexte de l'art rupestre classique dit de Fontainebleau, attribué au Mésolithique.

GERSAR

1. Ces notes sont réunies par Paulette Cavailler avec la collaboration d'Alain Bénard et Alain Devanlay
2. Essonne, arr. d'Étampes, cant. de La Ferté-Alais.
3. Essonne, arr. d'Évry, chef lieu de canton

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

Morigny-Champigny[4]

Le projet de désenclavement de la zone industrielle Sud Essor à Étampes avance. En effet cette opération avait été bloquée après la découverte d'une nécropole gallo-romaine, une des plus importantes d'Europe selon l'INRAP. Devant le coût considérable du coût des fouilles préventives, un nouveau tracé a été exploré et des nouveaux sondages ont été exécutés qui ont révélés, avec seulement une vingtaine de tombes gallo-romaines, que l'ont été en présence de l'extrémité sud de la nécropole. Des témoignages d'occupation plus ancienne (silos et fosses protohistoriques) ont également été mis à jour. Avant de construire le nouveau raccordement une fouille va être menée pour mieux comprendre le site. Le nouveau tracé étant en bordure de la nécropole, les fouilles devraient être beaucoup moins importantes.

Palaiseau[5]

Lors des Journées archéologiques d'Île-de-France qui se sont tenues le 11 décembre 2010 à Saint-Denis, les chantiers de fouilles de Palaiseau ont fait l'objet de deux communications.

- *Site de l'ENSTA. Plateau de Saclay, campus de l'École Polytechnique*

Après une opération de diagnostic archéologique réalisée en janvier 2010, la fouille effectuée en juillet a mis au jour une ferme gauloise de La Tène moyenne soit entre – 250 et – 120 avant notre ère.

Un enclos avec fossés, fosses et trous de poteaux, a été dégagé sur une surface de 1,7 hectare. Cette structure, rectangulaire, mesurait 170 m sur 90 m, avec des fossés larges de 1 à 3 m et profonds de 1,30 m. Les trous de poteaux sont les témoins de la présence d'une dizaine de bâtiments, habitats, annexes et greniers. Le matériel archéologique, découvert essentiellement dans les fossés, était composé de céramique de stockage et de consommation, de fusaïoles et de pesons témoins d'une activité de tissage, d'une meule à grain rotative ainsi que des vestiges d'une activité métallurgique sous forme de culots de forge et de scories. La faune (bœuf, mouton, porc, cheval, chien et chevreuil) était peu abondante en raison de l'acidité du sol.

Cyril Georgi (INRAP)

4. Essonne, arr. et cant. d' Étampes
5. Essonne, chef lieu d'arr. et de cant.

- *Site de La Troche. Plateau de Saclay à l'ouest du campus de l'École Polytechnique*

D'anciennes prospections réalisées en 1960 avaient révélé des vestiges archéologiques. Une fouille sur 2 hectares a mis en évidence une structure de La Tène finale, une villa gallo-romaine et une occupation médiévale et moderne.

La Tène finale était représentée par un enclos fossoyé et deux bâtiments sur poteaux. Les fossés ont livré des scories mettant en évidence la présence d'une forge.

La villa gallo-romaine date du 1er siècle à la première moitié du IIe siècle de notre ère. Une moitié de cette structure avait été détruite par une voirie moderne. La période médiévale était représentée par un enclos quadrangulaire fossoyé et daté des XI-XVe siècles. Une autre structure sous forme d'un bâtiment, de fossés et d'un puits a été datée des XIII-XVe siècles. Stève Glisoni (INRAP)

Saint Chéron[6]

Notre collègue Alain George nous signale que dans la note concernant ce site, parue dans notre numéro 79, (p.186), il faut préciser qu'il a été fouillé par Louis-Richard **Vian** (1833-1875), notaire à Saint-Chéron qui a publié une monumentale monographie, *Histoire du village de Saint-Chéron* (1900 p. ,4 vol).

Valpuiseaux[7]

L'association « Valpuiseaux HistoirE » a mis en évidence l'existence d'un ancien château, totalement détruit, à la ferme de La Grange-sans-Terre (autrefois Grange-Santerre, c'est-à-dire de terre sainte). Ce château est mentionné dans un acte du 1er mai 1663[8] et le cadastre napoléonien de 1814 en porte encore trace ("Le bois du château"). Des chapiteaux découverts lors de la construction d'un château d'eau ont été retrouvés et l'examen de photographies aériennes, complété par la prospection au sol, a permis de repérer les fondations des quatre tours qui cantonnaient l'édifice.

6. Essonne, arr. d'Étampes, cant. de Dourdan.
7. Essonne, arr. et cant. d'Étampes.
8. Acte par lequel Isaac de Bonneval, seigneur de Valpuiseaux, fait donation de tous ses biens à ses enfants, avec l'indication explicite « Signé la présente au château de la Grange sans Terre... ».

Patrimoine architectural

Brières-les-Scellés[1] – ferme fortifiée

Une partie du domaine seigneurial (grange aux dîmes et pigeonnier) à l'abandon depuis une quarantaine d'années va être acquise par la commune qui souhaite conserver ces vestiges des XVe et XVIIe siècles. L'association locale « Saint-Quentin – Sauvegarde du patrimoine » lance une souscription pour aider à leur restauration. La maison seigneuriale sera probablement aménagée en plusieurs appartements par ses actuels propriétaires.

Champcueil[2] – église Notre-Dame

L'orgue, construit par Dominique Thomas, a été béni par monseigneur Dubost et inauguré le 15 mai. À cette occasion, trois récitals ont été donnés, les 14, 15 et 16 mai, par Gérard Sablier, Bernard Foccroulle et François Espinasse.

Corbeil-Essonnes[3] – église Saint-Spire

La restauration des façades de l'église Saint-Spire de Corbeil-Essonnes : l'apport du chantier pour la connaissance de l'archéologie du bâti et... sa réciproque.

L'église Saint-Spire est située au centre du vieux Corbeil tout près de la confluence entre l'Essonne et la Seine. Ancienne collégiale, elle était entourée de maisons canoniales et d'un cloître dont subsiste une porte à l'est du chevet.

La collégiale fut fondée en l'an 957 par le comte Aymon pour accueillir les reliques de l'évêque de Bayeux Saint Exupère, dont le nom fut par la suite déformé en « saint Spire ». Elle fut partiellement détruite par des incendies aux XIe et XIIe siècles et rebâtie au

1. Essonne, arr. et cant. d'Étampes.
2. Essonne, arr. d'Évry, cant. de Mennecy.
3. Essonne, arr. d'Évry, cant. de Corbeil-Essonnes

© 2011 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

XII[e] siècle pour la nef et ses bas-côtés et au XIII[e] siècle pour la tour-porche occidentale et la Chapelle Royale située au nord de l'ancien chœur roman, au dessus de la sacristie. Les chapelles furent ajoutées, comme la porte ogivale du cloître au XIV[e] siècle. Le chœur fut bâti au XV[e] siècle. L'église fut classée aux Monuments Historiques en 1840. L'église paroissiale fut élevée au rang de cathédrale, en 1966, lors de la création du département de l'Essonne.

Les travaux de restauration, menés entre septembre 2010 et octobre 2011, ont concerné l'ensemble des façades de l'église, sa tour porche comprise, ainsi que les couvertures qui ne nécessitaient qu'une simple révision.

Avant toute intervention a lieu, sur un tel chantier, une phase préparatoire d'étude et d'analyse des composants de l'architecture, après dégagement des enduits vétustes recouvrant les maçonneries et surtout, grâce à la vision rapprochée que permettent les échafaudages. Les divers mortiers de hourdage ont ainsi été inventoriés et cartographiés en fonction de leurs composants : plâtre, chaux, sables de rivière ou sables dits « à lapin ».

Ces dégagements ont permis d'apporter de nouveaux indices pour une lecture de l'archéologie du bâti :

Le mur-gouttereau du bas-côté nord est apparu être bâti avec un appareil de moellons en « opus spicatum », caractéristique du XI[e] siècle. Une rangée de modillons ravalés portant des tablettes sous égout est aussi apparue qui appartient assurément à l'église « primitive ». A l'extrémité ouest du bas-côté nord, a été mise au jour une chaîne d'angle attestant du volume initial du bas-côté nord avant l'ajout d'une travée (dans laquelle a été découverte une pierre en remploi, sculptée d'une feuille d'acanthe).

L'absidiole sud a également dévoilé ses dispositions d'origine : les vestiges ravalés d'une corniche en pierre de taille sont apparus dans le petit appareil de pierre calcaire de l'absidiole, sur 2 à 3 assises à environ 0.50m au-dessous de la corniche moderne. Egalement, est apparue une ancienne baie d'axe murée. Il faut noter que le volume de l'absidiole romane, l'actuelle Chapelle de la Vierge, n'est plus lisible à l'intérieur de l'église, du fait de réaménagements successifs (cloison en bois peint faux-marbre divisant verticalement l'abside et son cul de four, cloisonnement avancé vers l'ouest).

Les travaux ont été aussi l'occasion de dégager complètement les vestiges de l'ancien portail nord muré. En dépit des dégagements opérés jadis, les vestiges du portail ancien étaient encore en partie enchâssés dans une maçonnerie de moellons. Les anciennes voussures, très ruinées et reprises sans clavage, ont été mises au jour, avec les restes d'un très beau décor de rinceaux sur l'archivolte.

Les enduits neufs ont été composés de manière variable, selon le hourdage des maçonneries sur lesquels ils sont appliqués (pour des raisons de compatibilité entre matériaux), mais aussi dans le but de favoriser la lecture archéologique du bâti.

Elément majeur du paysage du vieux Corbeil, le clocher-porche, entièrement bâti en bel appareil de pierre de taille (alors que le reste de l'édifice est bâti en maçonnerie), a imposé la mise au point d'un processus de restauration particulier. La démarche a consisté à établir une cartographie des différentes pierres en œuvre, depuis les échafaudages. Cinq faciès différents ont été identifiés. La critique d'authenticité des blocs a permis de diviser ces faciès en deux groupes :

– la pierre mise en œuvre à l'origine de la construction : le grès, sans doute d'extraction locale, sur les trois premières assises de soubassement et le calcaire lutétien supérieur, provenant des bancs francs exploités à Paris ou au sud-est de la capitale. Trois types de faciès étaient reconnaissables : un calcaire tendre et grossier à milioles, un calcaire fin plus dur présentant des cérithes et des stries caractéristiques, un calcaire fin et homogène plus tendre que le précédent. L'approvisionnement des pierres provenaient ainsi de bancs voir de carrières différentes ;

– les pierres de restauration, issues principalement des campagnes de travaux ayant eu lieu entre 1937 et 1968, sous la direction de Robert Camelot et ayant concerné les façades ouest, sud et nord (les mémoires d'entreprise ont été retrouvés en archive). Ces pierres proviennent des carrières de Saint-Maximin (Oise) et sont de deux natures suivant qu'elles sont disposées en soubassement et sur les organes de rejaillissement (pierre coquillée) ou en parement droit (pierre fine plus tendre). D'autres campagnes de restauration ont aussi pu avoir lieu par le passé, comme en témoigne un millésime de 1889.

Comment distingue-t-on les blocs d'origine de ceux restaurés ? Principalement par leur mortier de pose : ocre-rose avec des « pétards de chaux », pour les blocs anciens, les blocs restaurés ayant été posés au ciment gris. Les traces d'outil sont aussi un indice : on observe sur les blocs d'origine des « layures », des stries régulières avec des traces de grain d'orge, réalisées au marteau taillant bretté. Les layures anciennes sont systématiquement verticales, alors que celles des parements récents sont en diagonale et effectuées au ciseau.

Les pierres anciennes souffraient toutes, à des degrés divers, d'un phénomène de desquamation dû à la présence de sels (dus à la pollution atmosphérique et, dans une moindre mesure, à la présence de ciment dans les joints). Des prélèvements ont été effectués sur les pierres d'origine présentant des faciès d'altération, dans le but de procéder à une analyse de la teneur en sels solubles. Un dessalement

par retaille superficielle a été privilégié, quand cela était possible, plutôt qu'un remplacement des blocs. Le parti de restauration étant celui de conserver un maximum de pierres authentiques, avec le souci de pérenniser les ouvrages et d'acquérir la certitude que les pathologies observées ne risquent pas de perdurer une fois l'échafaudage déposé. Il faut en effet préciser qu'il est impossible de retrouver des faciès identiques à ceux des pierres d'origine, les carrières parisiennes n'étant plus exploitées.

La roche de Saint-Maximin, très proche d'aspect et compatible avec la pierre d'origine a été une nouvelle fois retenue comme pierre de substitution.

Restait posée la question de la composition du mortier de rejointoiement (tous les joints ciments ont en effet été éliminés). La logique et l'expérience veulent qu'à l'époque médiévale, le mortier de pose des blocs ait servi pour la confection des joints. Plusieurs sondages ont démontré qu'un mortier beige, du ton de la pierre, avait été employé. C'est donc celui-ci qui a été choisi.

Une telle démarche de restauration, menée avec le concours d'entreprises et de laboratoires spécialisés (LRMH à Champs-sur– Marne, ERM à Poitiers) et s'appuyant sur une étude historique, des recherches en archives et un relevé « pierre à pierre » avec report des restaurations récentes ainsi que de tous les vestiges retrouvés en cours de chantier, permet au final d'éclairer l'analyse archéologique du bâti mais aussi, de documenter au mieux les travaux réalisés, livrant une documentation complète aux générations futures.

Antoine Madelénat, cabinet Larpin
Architecte en Chef des Monuments Historiques

Courances[4] – château

Après plusieurs mois de négociation avec les Monuments Historiques, Jean-Louis de Ganay et sa fille Valentine, copropriétaires du domaine, ont fait rétablir les deux lucarnes latérales qui manquaient pour restituer l'ordonnance de la façade-cour du château.

4. Essonne, arr. d'Évry, cant. de Milly. Nous rappelons l'excellente étude : *Courances*, sous la direction de Valentine de GANAY et Laurent LE BON. Paris, Flammarion, 2003, in-4° carré, 255 p., ill.

Guillerval[5] – ferme de Villezan

La ferme de l'ancien domaine, du XVe siècle, achetée par la commune en 2006 pour remplacer la mairie actuelle, incommode, est en cours de restauration et devrait être réaménagée d'ici deux ans.

Juvisy-sur-Orge[6] – observatoire

L'auberge, construite en 1730, dont Camille Flammarion fit un observatoire, appartient à la Société astronomique de France qui l'a louée en 1973 à la ville pour 99 ans. Les premiers travaux entrepris, en décembre 2009, vont être accélérés grâce au classement de l'édifice au titre des Monuments historiques, après le classement du parc et celui des objets mobiliers. La coupole de 5 mètres de diamètre a été la première partie repeinte et rénovée, cette année.

Varennes-Jarcy[7] – La Feuilleraie

Cette jolie propriété construite en 1725 dans un parc de 17 000 m^2 que loua, en 1936, Antoine de Saint-Exupéry et où il vécut, avec Consuelo, pendant quatre ans, doit être en partie lotie bien que située dans le site classé des rives de l'Yerres. La demeure sera conservée mais les 6 000 m^2 de dépendances seront sacrifiées et, entre autres, l'atelier du célèbre graveur Louis Oscar Roty, créateur de la Semeuse, qui posséda le domaine de 1890 à la Grande Guerre.

5. Essonne, arr. d'Étampes, cant. de Méréville.
6. Esonne, arr. d'Évry, chef-lieu de canton.
7. Essonne, arr. d'Évry, cant. d'Épinay-sous-Sénart.

Bibliographie*

Associations d'habitants 1 : « Le Coq du Champtier », « Les Champs », « association des habitants d'Évry 1 », « Acusco ». Évry, Communauté d'agglomération Évry Centre Essonne, 2010, in-4°, 56 p.

BARTHES (Michel), *Relevés des registres paroissiaux et d'état civil de Courcouronnes (1630-1902)*. Courcouronnes, Comité d'histoire locale, 2010, in-4°, 242 p.

BEAUTIER (François), *Commune de Gif, un héritage à partager.* Gif-sur-Yvette, la ville, 2010, in-4°, 158 p.
Cinq thèmes : commune, territoire, patrimoine, communauté et image.

BÉLIER (Hélène) et BÉLIER (Jean-Pierre), *Monuments aux morts en Essonne*. Igny, chez les auteurs, 2007, 4 vol. in-4°, n. p.

BERGER (Olivier), « L'administration prussienne dans le département de l'Essonne pendant l'occupation de 1870-1871 », in Yann DELBREL, Pierre ALLORANT, Philippe TANCHOUX (dir), *France occupée, France occupante, le gouvernement du territoire en temps de crise, de la guerre de Cent Ans au régime de Vichy,* Orléans, Presses universitaires d'Orléans, 2008, p. 131-146.
Villes citées : Arpajon, Bièvres, Brunoy, Chalo-Saint-Mars, Champcueil, Corbeil, Draveil, Épinay-sur-Orge, Essonnes, Étampes, La Ferté-Alais, La Forêt-Sainte-Croix, Igny, Longjumeau, Marcoussis, Méréville, Montlhéry, Palaiseau, Verrières-le-Buisson, Viry-Châtillon.

BERGER (Olivier), « Résolution de l'impôt de guerre des 10 millions, une sortie de crise majeure au sein de la guerre franco-allemande de 1870 », in Jérôme GREVY (dir), *Sortir de crise, les mécanismes de résolution des crises politiques (XVIe-XXe)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p.71-82.
Villes citées : Athis-Mons, Bièvres, Brunoy, Corbeil, Draveil, Épinay-sur-Orge, Étampes, La Ferté-Alais, Méréville, Milly-la-Forêt, Palaiseau, Vauhallan, Villeneuve-le Roi, Wissous.

* Cette bibliographie est établie par Paulette Cavailler, avec la collaboration d'Alain Devanlay, et mise en page de Florence Bianchi.

© 2010 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

BERGER (Olivier), « Qui se souvient des traîtres en banlieue de Paris pendant le siège de 1870 ?, motivations, actions et profils des traîtres, entre mythe et réalité », in Claude JAVEAU, Sébastien SCHERR, *La trahison, de l'adultère au crime politique*, Paris, Berg International, 2010, p.79-95.
Villes citées : Corbeil, Draveil, Orsay, Saint-Chéron, Villeneuve-le-Roi.

BERTHET (Bernard), *Gif-sur-Yvette*. Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2010, in-8°, 128 p.
Recueil de cartes postales du début du XXe siècle accompagnées de brefs commentaires.

BIGNON (Olivier), « Les Magdaléniens du Bassin parisien à la fin du Paléolithique : une organisation tournée vers une économie d'abondance ? » dans *Profusion et pénurie : les hommes face à leurs besoins alimentaires*. Rennes, Presses universitaires, 2009, p. 35-54.

BONNAIRE (Sandrine), MORGUE (Tiffy), Gaillac (Jean-Yves), *Le soleil trace ma route*. Paris, Stock, 2010, in-8°, 297 p.
Autobiographie de l'actrice S. Bonnaire qui a vécu son enfance et son adolescence dans la cité de la Grande Borne à Grigny.

BRULEY (Pauline), *Rhétorique et style dans la prose de Charles Péguy*. Paris, Honoré Champion, 2010, in-8°, 448 p.
Péguy a longtemps vécu à Lozère, un quartier de Palaiseau.

BUISSON (Jeannie), *Des aéroplanes aux lotissements, Port-Aviation*, Paris, Éditions Ccinia, 2009,191 p.
Rédigé par notre collègue Jeannine Buisson, cet ouvrage a été publié pour le centenaire de Port-Aviation. En plus d'expliquer la création et la vie de ce tout premier aéroport, il raconte comment cet immense territoire des bords de Seine, cultivé depuis des siècles, s'est transformé en quelques mois en un vaste terrain d'aviation où des centaines de milliers de personnes ont pu s'émerveiller en voyant des hommes s'élever dans l'espace. Puis, avec les progrès de la technique, ce terrain trop petit, trop enclavé, s'est muté en lotissements pavillonnaires, en à peine vingt ans (1909-1924). Il est disponible chez l'auteur (17 rue Nungesser et Coli 91170 Viry-Châtillon, etienne.buisson@wanadoo.fr.

BUISSON (Jeannie), *Deux enfants de Viry découvrent Port-Aviation.*
Trois mille exemplaires de ce fascicule de 35 pages, illustré par les enfants de l'école Camus de Viry-Châtillon, ont été offerts par la municipalité.

CACHAU (Philippe), *Les vallées de l'Essonne et de la Seine, dans les fonds Darblay des Archives départementales de l'Essonne : inventaire documentaire et iconographique*. Évry, Conseil général, 2010, in-4°, 42 p.
Inventaire non exhaustif des sources concernant les seigneuries de quelques communes de ces vallées.

Chateaubriand réviseur et annotateur de ses œuvres. Textes réunis par Patrizio Tucci. Paris, Honoré Champion, 2010, in-8°, 272 p.
Chateaubriand a vécu à Savigny-sur-Orge et à Châtenay-Malabry (La Vallée-aux-Loups).

CHARDON (Gérard), *Liste des médaillés de Sainte-Hélène recensés en 1856 à Étampes.* Étréchy, chez l'auteur, 2010, in-4°, 4 p.

CHEVALLIER (A.), *Chasse estivale du renne chez les Magdaléniens du Bassin parisien.* Mémoire de master 2. Université de Paris I, 2010, 115 p.

CHRIST (Bernadette), *Objet de l'association Valpuiseaux Histoire,* AVE, 2010, in-4°, 3 p.

CLAES (Thierry), *Dictionnaire biographique des financiers en France au XVIIIe siècle.* Paris, SPM, 2008, 2 vol. in-8°, 1149 + 1213 p.
Tiré d'une thèse soutenue à Paris IV, ce dictionnaire comporte près de 1 500 notices nourries en grande partie par les archives du minutier central des Archives nationales. Nombreux sont les financiers ayant des attaches en Essonne. Le plus important est, bien sûr, Jean-Joseph de La Borde (18 p. et 98 notes).

COLIN (Déborah), *La vie municipale et les mairies d'Évry depuis la loi de l'an VIII jusqu'en 1991.* Mémoire de master 2. Université d'Évry-Val d'Essonne, 2009, in-4°, 208 p.

COTTY (Geneviève), *Au fil de ma mémoire : événements, souvenirs, réflexions diverses sur une époque troublée (1938-1945).* Paris, Édilivre, 2009, in-8°, 173 p.
Souvenirs d'une Juvisienne : exode, occupation et Libération.

COUTURIER (Louis), *Pour un mémorial des libres penseurs de la Seine-et-Oise (1849-1983).* S. l., chez l'auteur, 2010, in-4°, 72 p.

Dictionnaire biographique des adhérents à la Libre Pensée, ayant vécu en Seine-et-Oise, entre 1849 et 1983.

Crosne et l'histoire de son jumelage, 1955-2005 : un demi-siècle de jumelage. Crosne, Comité de jumelage, 2009, in-4°, 178 p., ill.

De la Gilquinière à Perray-Vaucluse. Sainte-Geneviève-des-Bois, Les Amis de l'Histoire, 2009, in-4°, 156 p.

Histoire du domaine de La Gilquinière sous l'Ancien Régime, maintenant hôpital du Perray-Vaucluse.

De l'hôtel-Dieu à l'hôpital : Dourdan, Étampes, Milly-la-Forêt. S. l., 2010, n. p.
Catalogue de l'exposition sur les hôtels-Dieu de ces trois communes, du XIIe au XXe siècle.

DENIS (Bernadette), HÉNIN (Jean-Claude), SCRIBE (Claude), *Le verger des terroirs de France : fruits d'Île-de-France*. Turriers, Naturalia, 2008, in-8°, 72 p., ill.

Documents du minutier central des notaires de Paris : peintres, sculpteurs et graveurs au XVIIe siècle (1600-1650), t. II. Inventaire établi par Marie-Antoinette FLEURY et Martine CONSTANS. Paris, Archives nationales, 2010, in-8°, 839 p.

DUFOUR (Adolphe-Marc), *Histoire populaire de la ville de Corbeil*. Paris, Le Livre d'histoire, 2010, in-8°, 124 p., collection « Monographies des villes et villages de France ».
Réédition de cet ouvrage publié en 1912, bien dépassé aujourd'hui !...

ESCHER (Noémie), *Recueil des chartes de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris ([996-1016]-1200)*. Thèse de l'École des chartes, 2009).
Cette abbaye possédait de nombreux biens en Essonne.

Face à la guerre, le Val-de-Marne de la guerre de Cent Ans au premier conflit mondial : exposition de la direction des Archives départementales du Val-de-Marne (23 octobre 2009-11 juin 2010). Créteil, Conseil général du Val-de-Marne, 2009, in-8°, 65 p., ill.

FRANCE BARBOU (Jean-Luc), *La difficile genèse de l'autoroute du Sud (1934-1964)*. Paris, Presses des Ponts, 2010, in-8°, 369 p., ill.
De Paris à Ury. Très documenté.

GARRIOT (Jean-Pierre), *Les Granges-le-Roi, des chemins d'hier aux rues d'aujourd'hui*. Les Granges-le-Roi, Association « Mémoire vivante », 2010, in-4°, 67 p., ill.
Nombreuses photographies du village aux XXe et XXIe siècles.

GESLOT (Jean-Charles), *Victor Duruy, historien et ministre (1811-1894)*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, in-8°, 422 p.
V. Duruy avait des attaches à Villeneuve-Saint-Georges où un monument fut élevé à sa mémoire en 1900.

GIARD (François), *Forêt du domaine départemental de Chamarande : plan de gestion forestier, 2010-2011*. Versailles, ONF, 2010, in-4°, 102 p., plans, cartes.

GONCOURT (Edmond et Jules), *Œuvres complètes*, sous la direction d'Alain MONTANDON, t. VIII. Paris, Honoré Champion, 2010, in-8°, 320 p.

Grandes résistantes contemporaines : de l'engagement continu de nos grandes résistantes aux femmes emblématiques de la paix dans le monde. Évry, Conseil général, 2010, in-4°, 92 p.
Biographies de Georgette Guéguen-Dreyfus, draveilloise, résistante dans l'Indre, Michèle Audin, mathématicienne, étudiante à Orsay, Nicole Crépeau, fonctionnaire à Massy.

GUÉGUAN (Régis), *L'industrialisation de la Vallée de l'Orge en aval, de 1780 à 1880*. Université Paris I-Sorbonne, master 1, 2007, in-4°, 100 p.
Très intéressante étude. Utile synthèse.

GUÉRIN-MARMIGÈRE (Stéphanie), *La poétique romanesque de Joris-Karl Huysmans*. Paris, Honoré Champion, 2010, in-8°, 536 p.
Huysmans (1848-1907) a vécu à Igny.

HERMENT (Laurent), *Survivants ou conquérants : reproduction sociale et accumulation patrimoniale chez les petits exploitants agricoles de Seine-et-Oise durant le premier XIXe siècle (1789-1860)*. Thèse de doctorat de l'École des hautes études en sciences sociales soutenue le 4 décembre 2009.
Comparaison entre deux cantons : Milly-la-Forêt et Marines (95).

Jean Cocteau : sur les pas d'un magicien. Livre-catalogue. Éditions Thalin, 2010, in-8°, 256 p.

JOURDAIN (Hervé), *Sang d'encre au 36*. Paris, Les Nouveaux Auteurs – Prisma éditions, 2009, in-8°, 353 p.
Policier dont l'intrigue se déroule, en partie, à Boigneville.

LAURANT (Annie) et SAUTEL (Solange), *Alexandre Aguado et Carmen : le choix de deux patries*. Bourges, Éditions Fer au Feu, 2008, in-8°, 288 p.
Biographie du riche châtelain de Petit-Bourg à Évry, originaire d'Espagne.

LIÉNARD (Annie) et PASQUETTE (Claude), *Historique du nom des rues de Marcoussis*. Marcoussis, Association historique, 2010, in-8°, 44 p., carte.

MACÉ (Jacques), *Draveil, août 1944 : enquête sur un drame de la Libération*. Draveil, chez l'auteur, 2009, in-8°, 48 p., ill.
Drames de la Libération : exécution d'un jeune résistant pris pour un espion et de quatre hommes soupçonnés de collaboration. Assassinat par la Gestapo de sept résistants.

MICHEL (Georges), *Corbeil et Essonnes, des origines à la fusion*. Paris, Le Livre d'histoire, 2010, in-8°, 152 p., ill.
Réédition de cet ouvrage indispensable de notre regretté confrère.

MOTTE (Alice), *Antoine Ruzé d'Effiat (v. 1581-1632), surintendant des finances sous Louis XIII.* Thèse de l'École des Chartes, 2009.
Ce personnage fut seigneur de Chilly dont il fit reconstruire le château, démoli en 1809.

NATTA (Marie-Christine), *Eugène Delacroix.* Paris, Taillandier, 2010.

PARIS (Alexandre), *Dourdan, un petit monde urbain au XVIIIe siècle.* Mémoire de master 1. Paris, 2010, in-4°, 158 p.

PIGEOT (Nicole), « Éléments d'une organisation sociale magdalénienne à Étiolles : du savoir-faire au statut social des personnes » dans *The Magdalenian Household : Unrevaling Domesticity.* State University of New York, 2010, p. 198-212.

Saint-Gilles, pages de chronique. Livret d'exposition. Étampes, ville, 2010, in-4°, n. p.
Catalogue de l'exposition consacrée à l'église et à la paroisse de Saint-Gilles d'Étampes, du XIIe au XXe siècle, du 15 septembre au 9 octobre 2010, rédigé par Bernard GINESTE, Michel MARTIN et Clément WINGLER.

SEIGNOLLE (Claude et Jacques), *Le folklore du Hurepoix : traditions et superstitions aux portes de Paris.* Éditions Jacques Hesse, 2010, in-8°.
Réédition de cet ouvrage toujours utile, paru en 1937.

Sénart, forêt retranchée : mémoires et traces de la Grande Guerre. s. l. , ONF, 2008, in-8°, 53 p., ill.
Étude des tranchées et casemates du camp retranché de Paris, en 1914.

SOLLIN (Dominique), *Brétigny-sur-Orge.* Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2009, in-8°, 128 p., ill., coll. « Regards croisés ».

SOLLIN (Dominique), *Brétigny-sur-Orge.* Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2010, in-8°, 128 p., ill., coll. « Mémoire en images ».
La vie à Brétigny au XXe siècle à partir de cartes postales et de photographies.

SZYMANSKI (Tiffany), *Étude historique et archéologique du château de Villeconin.* Université de Paris IV-Sorbonne. Mémoire de master 2, 2008, 2 vol. in-4°, 171 + 121 p., ill.

Troupes (Les) napoléoniennes à Essonnes, la défection de Marmont. Exposition du 29 mai au 22 juin 2010. Corbeil-Essonnes, ville, 2010, in-4°, 8 p., ill.

Périodiques

BERGER (Olivier), « La notion d'autorité sous l'occupation prussienne de la région parisienne (1870-1871), *Revue autour de la Vallée : dossier sur l'autorité*, n° 39, 2010, p.9-37.
Villes citées : Corbeil, Dannemois, Draveil, Épinay-sur-Orge, Étampes, La Ferté-Alais, La Forêt-Sainte-Croix, Méréville, Milly-la-Forêt, Palaiseau, Saint-Chéron, Verrières-le-Buisson, Villeneuve-St-Germain, Villeneuve-St-Georges, Wissous.

BLANCHETIÈRE (François), « Deux vases décorés par Auguste Rodin à Sèvres acquis par le musée Rodin » dans *Revue des musées de France*, juin 2010, p. 56-59, ill.

BRETON (Étienne), YACOB (Annie), ZUBER (Pascal), « Houdon modelant le buste de Bonaparte « premier consul » par Louis-Léopold Boilly, au musée du Louvre » dans *Revue des musées de France*, février 2010, p. 73-82, ill.
La famille de Jean Houdon, né à Versailles, était d'Étréchy.

CHAOUI-DERIEUX (Dorothée) et GORET (Jean-François), « L'exploitation artisanale des côtes des grands herbivores à travers les plaques ornementales des coffrets et les peignes en Île de France » dans *Revue archéologique d'Île de France*, n° 2 (2009)
Cet article présente le panneau de bois recouvert d'éléments de placage en os, faisant partie d'un coffret domestique découvert, en 2005, lors des fouilles de l'ancien hôpital d'Étampes

DESMOULINS (Christine), « La maison Hennebique, une villa manifeste » dans *Vieilles Maisons françaises*, n° 231, mars 2010, p. 74-77.
À Bourg-la-Reine, cette villa construite, pour lui, par François Hennebique (1842-1921), entrepreneur belge, promoteur du béton armé, dotée d'un jardin suspendu et d'une tour-réservoir d'eau, divisée en appartements, nécessite une restauration. Son classement parmi les Monuments historiques est en cours.

GAY-MAZUEL (Audrey), « Trois tableaux de Marie Bracquemond entrent dans les collections » [du musée des Beaux-Arts de Rouen] dans *Revue des musées de France*, février 2010, p. 17-20.
M. Bracquemond née Quivoron vécut, adolescente, à Étampes où elle reçut ses premières leçons de dessin d'Auguste Vassort. En 1864, elle épousa Félix Bracquemond, graveur, céramiste et peintre de nombreux sites d'Île-de-France. Ils habitaient Sèvres. Elle se mit à l'eau-forte et participa à la production de modèles pour services en porcelaine de l'atelier d'Auteuil de la manufacture Haviland dont Félix dirigeait la création. Les deux très beaux portraits d'elle-même et de son fils, Pierre, sont conservés au musée de Rouen.

GÉRARD (Daniel) et Emmanuelle SARON, « Saint-Germain-lès-Corbeil, "Les Prés-Hauts" : sites et bâtiments du Bas-Empire » dans *Archéologie 2003,* Actes des journées archéologiques 2003 organisées par le SRA-ÎdF, septembre 2010, p. 93-99.

KERGOLAY (Arielle de), « Hier et aujourd'hui dans l'arboretum de Segrez (1857, 1884, 1907, 1954, 2008) » dans *Bulletin des associations des parcs botaniques de France,* n° 47, 2009, p. 52-58.
L'arboretum de Segrez se trouve à Saint-Sulpice-de-Favières.

LEBEURRE (Alexia), « Documents inédits autour du décor de l'hôtel Grimod de La Reynière à Paris » dans *Revue des musées de France,* février 2010, p. 62-72.
La demeure parisienne du père de la gastronomie, seigneur de Villiers-sur-Orge, fut vendue en 1797 et détruite en 1928.

OLIVE (Monique) et PIGEOT (Nicole), « Réflexions sur le temps d'un séjour à Étiolles » dans *Bulletin de la Société préhistorique française,* t. 103, n° 4, 2006, p. 673-682.

VALÉRY (Marie-Françoise), « Les Vilmorin, une passion en héritage » dans *Vieilles Maisons françaises,* n° 232, mai 2010, p. 74-79, ill.
Histoire de la famille, de la société et de l'herbier classé Monument historique en 2007 et conservé à la mairie de Verrières-le-Buisson.

VILMORIN (Nathalie de), « Un livre de bord pour l'arboretum Vilmorin » dans *Bulletin de l'association des parcs botaniques de France,* n° 47, 2009, p. 35-36.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Île-de-France a distribué le tome 61 des ses mémoires : *Paris et Île-de-France.* Il réunit les actes du XII[e] colloque d'histoire régionale, tenu les 27 et 28 novembre 2009 à Créteil, consacré à l'histoire des migrations en Île-de-France, soit vingt communications d'un grand intérêt. Nous voyons défiler Albanais, Américains, Arméniens, Égyptiens (juifs), Espagnols, Italiens, Polonais, Portugais (2 articles), Russes et Suisses installés à Paris et dans la banlieue proche, essentiellement dans le Val-de-Marne, moins en Essonne (Portugais à Massy). Un article consacré à l'exode de juin 1940 en Île-de-France nous concerne particulièrement.

Dans le *Papyvore,* organe des Archives départementales, nous avons remarqué, dans le n° 30 (nov. 2009-fév. 2010), p. 10-11, « D'eau et de lumière... Mémoire d'aquarelles essonniennes » par Marie-Paule GUÉRIF et, p. 12-15, « Un orientaliste étampois : Narcisse Berchère (1819-1891) » par Sylvain DUCHÊNE ; dans le n° 31 (mars-mai

2010), p. 3 : Mise en ligne des Archives départementales » inaugurée le 11.12.2009 et p. 6, la publication et l'analyse de la plus ancienne archive essonnienne (1132. 63H/40), un acte en latin, sur parchemin, datant de 1132, émanant de la chancellerie du roi Louis VI, au sujet d'une donation faite à l'abbaye d'Yerres, par Frédérique BAZZONI et Dominique BASSIÈRE.

Le Groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'art rupestre (Gersar) a diffusé les n°s 58 et 59 de son bulletin *Art rupestre*. Nous signalons, dans le premier (janvier), p. 3, « Le sens des mots » par Alain BÉNARD, p. 4, « Chronique des abris ornés », p. 6, « Abris de carrières et abris ornés » par A. BÉNARD et, dans le second (juin), l'éditorial de son président, notre collègue Alain BÉNARD, annonçant la création du site internet de l'association, particulièrement dynamique et documenté (http : //perso.numericable.fr/gersar).

Dans les bulletins 123 (septembre 2009) à 128 (décembre 2010) du Centre généalogique de l'Essonne, nous signalons : « Mariages essonniens à Versailles » par Pascal HERBERT (n° 123, p. 5-7) ; « Saint-Germain-lès-Corbeil : censier, terrier, métiers » par Daniel HOFFMANN (n°s 123, p. 8-13, 124, p. 12-13 et 126, p. 6-11) ; « Le Mesnil-Racoin : terrier 1755-1765 » par P. HERBERT (n°s 123, p. 14-17, 124, p. 14-18 et 126, p. 14-22) ; « Louis-Valentin Élias Robert, 1821-1874, sculpteur étampois » avec généalogie par G. CHARDON (n° 125, p. 10-13) ; « La Ferté-Alais : rôle de la taille de 1631 à 1633 » par P. HERBERT (n° 125, p. 14-19) ; « Les Guettard à Étampes) (n° 126, p. 12-13) ; « Pensionnaires essonniens reçus à l'hôtel des Invalides de 1673 à 1796 » (n° 128, p. 4-10) et « Les ancêtres beaucerons de madame Eulalie – Élise Thiers » (n° 128, p. 14-18).

L'association « Art et Histoire du pays de Châtres » a fait paraître son bulletin n° 35. On y trouve : p. 3-15, « La JOSA, Jeunesse ouvrière sportive arpajonnaise » par Jacques GUISNET ; p. 16-25, « Une si noble demeure » [18 rue Babin, pavillon du Dr Babin] par Elisabeth DUYCK ; p. 26-32, « Dix ans pour une réhabilitation : le moulin de La Boisselle » par Michelle PLUQUET ; p. 33-38, « La famille Corbel et l'hôtel de ville de Saint-Germain-lès-Arpajon » par le même auteur et, p. 40-41, « Le maître-autel de l'église Saint-Clément [d'Arpajon] » aussi par le même auteur.

La « Maison de Banlieue et de l'Architecture » a publié son Cahier n° 16, « Je plonge, tu trempes, il barbote, nous nageons », qui accompagnait l'exposition du même nom présentée en mai 2010.

« Bouray et son histoire » a distribué son bulletin n° 31 en janvier. On y trouve la première partie de « Bouray, un passé... pas si lointain » : urbanisation, évolution du bâti au XXe siècle (39 p.).

« Boutigny, Histoire et Patrimoine » a distribué le n° 2 de ses *Cahiers,* principalement consacré aux moulins (Baulne, Boutigny-sur-Essonne, etc.), dans lequel nous avons apprécié une note de Pierre GÉRARD sur « Les 26 modillons de l'église Saint-Barthélemy ».

La « Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la vallée de l'Yerres » à Brunoy, a fait paraître les n°s 35 et 36 du *Monmartel.* Dans le n° 35, nous avons noté deux articles sur Talma par nos collègues Jean GAUTIER et Arlette LUKIC et un troisième « François-Joseph Talma, Franc-Maçon » par R.L. Dans le n° 36, nous avons noté deux articles sur l'église Saint-Médard, le premier sur les inhumations dans l'église par Jean LÉRAULT, p. 49, et le second sur la rose de la façade, dite "Les anges musiciens" par notre collègue Jean-François BERTINA, p. 91, ainsi que, p. 25, la fin de l'article de Jean-Luc CARTANNAZ « Jean Paris La Masse et ses fils fournisseurs des armées » dont la première partie était parue dans le n° 35, p. 31.

La Société historique de Dourdan-en-Hurepoix a publié ses bulletins n°s 58 (décembre 2009-juillet 2010) et 59 (juillet-décembre 2010). On trouve, dans le n° 58, p. 3-22, « Les remparts de Dourdan » par Geneviève DAVID ; p. 23-46, « Soldats de Dourdan et d'Étampes pendant la campagne de Pologne de 1806-1807 » (2e partie) par Bruno DURAND ; p. 67-70, « Le voyage en Laponie » par Jean-François REGNARD (1681) et, p. 71, « Photos d'autrefois ». Dans le n° 59, p 3-25, « Un siècle de photographies et de cartes postales à Dourdan et dans les environs » par Bruno DURAND ; p.29-54, « Les laboureurs dans les baillages d'Étampes, de Dourdan et leurs marges, du XVe siècle à la fin de l'Ancien Régime » par notre collègue Michel MARTIN ; p. 55-58, « Patrimoine rural de proximité : un enjeu pour ce début du XXIe siècle » par notre collègue Jean-Jacques IMMEL et p.66-68, « Une rare scène de village à Authon-la-Plaine en 1688 » par Bruno DURAND.

« Linas Patrimoine et Traditions » a distribué ses bulletins n°s 43 (novembre 2010) et 44 (décembre 2010) consacrés à l'évolution des bâtiments d'école de la commune et au centenaire de l'ouverture d'une deuxième classe de garçons dans l'école construite en 1903.

La Société historique de Longpont-sur-Orge a fait paraître ses bulletins n°s 22 et 23. Nous avons remarqué dans le n° 23 : p. 22-23 « 3 messidor an 9, procès verbal de l'arbre de la liberté de la commune de Longpont » ; p. 29-30 « L'épargne à l'école en 1878 » par Monique

ROLAND ; p. 36-37 « Témoignage d'un relais de poste entre Montlhéry et Longpont » par Jean-Hugues DECAUX et p. 46-50 « Longpont-Villiers, une église pour deux paroisses » par Frédéric GATINEAU.

L'association « Histoire et Patrimoine de Marolles-en-Hurepoix » a diffusé son bulletin n°5, principalement dédié à l'exposition *L'Arpajonnais, notre Communauté de communes,* réalisée en 2009.

« Mennecy et son histoire » a distribué son n° 94, très intéressant et varié. Il comporte : p. 6-29, « Bonheurs du collectionneur : statuettes d'enfants en porcelaine tendre » par Ronald HEUDE ; p. 21-23 « L'abbé Bourgeois, 25 ans déjà » par Daniel CADOUX ; p. 24-30 « La réaction thermidorienne à Mennecy » par Pierre BLANCHOT ; p. 31-42 « Les Limousins à Mennecy de 1637 à la Révolution » par Thérèse CUMANT ; p. 43 « Un des vos ancêtres a-t-il péri à cause d'un volcan islandais ? » par la même ; p. 46-56 « La guerre de 1870 à Mennecy » par Marie-Louise DEGAND et p. 57-69 « Du village à la ville » par Nicole DUCHON.

La Société d'histoire locale de Montgeron a fait paraître son bulletin 2008-2009. Nous avons relevé : p. 17-27 « À propos du général-baron Henri de Rottembourg bienfaiteur de la ville de Montgeron : destins croisés de Napoléon Bonaparte et d'Henri de Rottembourg » par Jacques MACÉ ; p. 28-31 « Les événements de Draveil-Vigneux en 1908 : Clemenceau face à la grève générale » par Serge BIANCHI ; p. 32-41 « Archéologie de la Haute-Seine et de ses affluents » par Philippe BONNIN ; p. 42-77 « La Bible à travers la médaille : thèmes traditionnels, formes contemporaines. Quelques exemples tirés de la collection Jacquiot » par Renaud ARPIN ; p. 86-89 « En hommage à Jacqueline Baudrier » [élève du CC de Brunoy de 1950 à 1954] par le même et p. 90-93 « Antoinette Jaume, peintre et poète » par Marc VAUTION.

« Connaissance de Verrières-le-Buisson et de sa région » a publié, en septembre 2010, son bulletin n° 47-48 consacré au domaine de Vaupéreux du XVII[e] au XXI[e] siècle.

Publications des sociétés savantes avec lesquelles nous avons un accord d'échange :

La « Société Dunoise d'archéologie, histoire, sciences et arts » a publié le second tome de son *Histoire du pays dunois, de l'an mil au déclin de l'Ancien Régime,* sous la direction de Bernard ROBREAU. Elle a, également, livré le n° 300 de son bulletin, où figure la seconde partie de l'article sur *Les souterrains de Beauce* de Michel AUBOIN.

La « Société historique et archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de sa région » a publié ses bulletins n°s 57 et 58 consacrés aux Poupinel, une dynastie d'élus et de bienfaiteurs de la Seine-et-Oise, honorée par une exposition *Au temps de Jeanne Poupinel*, présentée dans le second numéro.

« Monuments et Sites de Seine-et-Marne » a fait paraître son bulletin n° 42 où nous avons noté un long article de Michel PONS, très complet, *Aspects de Thomery sous l'Ancien Régime* où sont particulièrement étudiés le vignoble de Thomery et le réseau des murs (dont il subsiste aujourd'hui environ 150 km) sur lesquels, pendant plus de deux siècles on a cultivé, palissé en treilles, le fameux "Chasselas doré de Thomery" que les amateurs considèrent comme le roi des raisins de table, réseau de murs qui fait de Thomery un site unique en France.

Chronique*

Colloque

Le 21 novembre 2008, s'est tenu à Villetaneuse (93), une journée d'étude sur « Relations, échanges et interdépendances entre une capitale et ses pays ruraux : Paris et Île de France sous l'Ancien Régime XVIe et XVIIe s. ». Les communications ont porté essentiellement sur le nord ouest de Paris.

Expositions

Du 29 janvier au 14 mars, on a pu admirer au domaine départemental de Montauger, à Lisses, une très belle exposition proposée par un collectif associatif, « La Juine, la rivière et l'homme » en 65 tableaux.

Du 1er février au 15 mai, les Archives départementales ont proposé « Des fruits et des hommes » ainsi que quatre conférences sur ce thème et, du 5 juin au 17 décembre : « Arbres remarquables en Essonne ».

De février au 30 mai, s'est tenue au musée de Nogent-sur-Marne une exposition sur « Mairies, des maisons peu communes : hôtels de ville en Val-de-Marne (1800-1989) ».

De mars au 23 mai, le Palais Lumière, à Évian, a présenté « Jean Cocteau : sur les pas d'un magicien ».

À partir du 28 juillet, le musée des Impressionnismes de Giverny a consacré une exposition à « Maximilien Luce, néo-impressionniste ».

De décembre 2010 au 15 janvier 2011, au musée de Dieppe, on a pu visiter une exposition sur « Abraham Duquesne, marin du roi au Grand Siècle » qui fut seigneur du Bouchet à Vert-le-Petit.

---

* Cette chronique est établie par Paulette CAVAILLER, avec la collaboration d'Alain Devanlay, et mise en page par Florence Bianchi.

© 2010 *Essonne et Hurepoix.* Bulletin de la SHAEH

Conseil général de l'Essonne. Direction des archives et du patrimoine mobilier (DAPM)

La totalité des communes ayant été inspectée de 2002 à 2008, seules 9 inspections d'archives communales ou visites de conseil ont été menées et une visite de conseil à un établissement hospitalier [*4 en 2009*].

Le contrôle des éliminations d'archives publiques a porté sur 4044 ml (dont 1162 ml pour les communes) ; la baisse du volume contrôlé par rapport à 2009 [9892 ml] peut s'expliquer le cas échéant par l'allongement de la durée de conservation des pièces comptables (circulaire de 2009 portant cette durée à 10 ans) ;par ailleurs, si l'on compare les chiffres de 2010 à ceux de 2008 (3509 ml), on constate que la tendance est à la hausse régulière, traduisant une plus grande attention des producteurs publics et l'impact des visites de conseil menées par la DAPM.

La nécessité de contrôler les sociétés sollicitant l'agrément du Service interministériel des Archives de France pour l'externalisation des archives publiques (décret 2009-1124 du 17 septembre 2009 – art. 15) s'est traduit par le suivi d'une société basée à Morangis et un rapport d'inspection.

824 ml *[823 en 2009, 818 en 2008]* ont été intégrés aux fonds des Archives (615 ml archives contemporaines, 156 ml archives modernes, notariales, communales, privées).

Le volume des fonds classés en 2010 : 480 ml (287 ml archives contemporaines, 193 ml pour archives anciennes, modernes, communales, privées) [*1416 en 2009*]. La difficulté de classement des fonds traités en 2010, non sériels et donc requérant un temps de traitement beaucoup plus long, justifie la baisse du nombre des fonds par rapport à l'année précédente.

Le budget d'acquisition des fonds d'archives (20. 000 €) a permis notamment l'entrée de deux fonds importants de cartes postales (environ 1.000 pièces), de lettres, correspondances, photographies (Jean Cocteau, Paul Fort, Foujita, Alphonse Daudet, Talma).

En 2010, le montant des restaurations s'est élevé à 32.000 €, concernant essentiellement les tables de succession des bureaux d'enregistrement utiles aux recherches généalogiques ; les dépenses de désinfection et reliure se sont montées à 50.394 € *[38.900 en 2009]*, traduisant l'attention portée aux mesures de conservation curative.

En matière de conservation préventive, 14 ml de registres d'hypothèques ont été dépoussiérés, nettoyés et reconditionnés, et 94 ml de documents divers reconditionnés lors de la période de travaux

collectifs (15-31 mars) *[45 ml en 2009]* ; il s'agit là encore **d'accentuer la démarche de conservation préventive**.

Le programme de numérisation a visé en 2010 les plans du cadastre rénové, des documents d'état civil (collection communale), et des répertoires de notaires, pour un budget de 42.896 € ; cette action vise non seulement à faciliter la diffusion de l'information, mais aussi et surtout à sauvegarder des documents fragiles ou très fréquemment consultés.

La **Conservation des antiquités et objets d'art** a effectué 14 récolements (visites sur site) [permettant ainsi d'évaluer la situation du patrimoine local avec précision et de proposer certains objets pour une protection au titre des monuments historiques]. Depuis 2003, 125 communes sur 196 ont été récolées. L'actualisation des récolements dans les 71 communes restantes constitue l'action prioritaire de la CAOA pour les années à venir.

L'enrichissement de **l'offre numérique** sur le site internet (www.essonne.fr) s'est poursuivie à un rythme soutenu par la mise en ligne de nouveaux fonds d'archives (10.000 cartes postales et documents iconographiques) et de dossier pédagogiques : soit au total 210.191 connexions et 33.352.905 vues consultées, avec une moyenne mensuelle de 17.516 connexions et de 2.779.408 vues.

Fin 2010, sont donc en ligne :

– l'état civil des communes (registres paroissiaux et état civil de 1519 à 1906) ;
– recensements de population (1817-1907) ;
– plans du cadastre napoléonien ;
– monographies communales ;
– documents figurés (cartes postales et aquarelles de Capaul).

Le **programme de valorisation in situ** répond à une véritable attente du public, ce que traduisent les chiffres de fréquentation annuelle depuis 2002 : 11.788 personnes ont ainsi visité les Archives départementales (en dehors des lecteurs et du public scolaire) [10.684 en 2009, 11.000 en 2008].

Expositions : 9.140 personnes (manifestations nationales comprises). [L'exposition phare de cette année « Arbres remarquables en Essonne », conçue avec l'Office national des forêts, en partenariat avec l'association Cinéam, a accueilli près de 8.000 visiteurs de juin à décembre 2010.
À noter l'ouverture systématique le week-end d'avril à la fin de l'année pour permettre l'accès du public à ces expositions, en suppléments des samedis d'ouverture habituels (1 samedi par mois).]

Visites : 344 personnes (Journées du Patrimoine comprises).

Conférences (à l'occasion des expositions) : 620 personnes [*461 en 2009*].

Activités pédagogiques :

– pendant le temps scolaire : 1003 enfants (Fête de la science comprise)

– hors temps scolaires : 264 enfants *[148 en 2009]*

– formation des enseignants (en collaboration avec l'IUFM) : 295 participants

– cycle de cours annuels (public adulte) : 112 personnes.

À souligner toutefois que les moyens matériels (locaux) sont de plus en plus inadaptés à cette demande croissante, faute de salle dédiée exclusivement aux activités scolaires et aux expositions. La dépendance par rapport aux horaires et modalités d'ouverture du parc représente également un facteur potentiellement gênant.

La préparation de la réinformatisation et de la migration des bases de données de la DAPM représente un enjeu crucial pour la modernisation du service public en matière d'archivage et de diffusion des collections archivistiques et patrimoniales locales : elle consiste à reprendre toutes les données enregistrées depuis 2001 pour en vérifier la cohérence et la compatibilité avec le nouveau système informatique, qui pourra être développé à partir de 2012-2013. Le recrutement au 4e trimestre d'une chef de projet informatique a enfin permis de relancer et d'activer la réflexion sur la réinformatisation de la DAPM et la migration de ses applications métier, en collaboration étroite avec la Direction des systèmes d'information.

La préparation du prochain Forum d'histoire locale a commencé en fin d'année, avec les partenaires institutionnels et associatifs déjà présents lors du forum 2008 (Service du patrimoine culturel du Conseil général, Maison de banlieue et de l'architecture, Parc naturel régional du Gâtinais français, musées d'Etampes et de Dourdan, SHAEH, Cinéam, Carde) , sur la thématique de l'histoire des peuplements et des migrations depuis les origines.

Monuments historiques – Sites

La base de données Abyla décrivant les objets mobiliers récolés recense près de 12 000 objets. A noter qu'en dehors des notices relatives aux pièces, la CAOA a poursuivi son effort de description des collections Cocteau, Foujita, Flammarion.

Le dossier transversal majeur a concerné la sécurisation des objets mobiliers à la suite des vols d'objets survenus en 2009 et 2010 : la CAOA a élaboré en concertation avec l'évêché une liste d'édifices prioritaires, à partir de laquelle des diagnostics sécurité ont été menés in situ en collaboration avec la gendarmerie nationale au 4e trimestre 2010.

Une réflexion importante s'est également engagée sur le devenir de la collection Flammarion à Juvisy-sur-Orge, en concertation avec les Archives de France et la Bibliothèque nationale de France, et avec le propriétaire de la collection et du bâtiment, la Société astronomique de France.

Le partenariat avec le Service du patrimoine culturel s'est également renforcé, en matière d'octroi de subventions pour les restaurations ou de préparation d'un cycle de formations sur le patrimoine piloté par le Service du patrimoine (prévu pour 2011).

La **commission départementale des objets mobiliers** (CDOM) s'est tenue le 21 mai 2010, et a permis d'étudier 40 dossiers de proposition de protection, correspondant à 14 collectivités et une association (9 objets classés au titre des monuments historiques, 34 objets inscrits).

Ont donc été protégés (IMH) :

– **Angervilliers :** bénitier armorié, XVIIIe s.

– **Arpajon :** console, XVIIIe s. ; chasuble, XXe s. ; orgue Merklin, XXe s.

– **Authon-la-Plaine :** souches de cierge en bois (4), XVIIIe s. ; statue de la Vierge en bois, XVIe s. ; statue de saint Jean-Baptiste en bois, XVII-XVIIIe s. ; chemin de croix en cuir, par Dulud, XIXe s.

– **Auvernaux :** autel et tabernacle de la Vierge, en bois, XVIIIe s. ; bancs, XIXe s. ; bâton de procession, bois,XVIIIe s. ; fonts baptismaux, pierre, XIVe-XVe s.

– **Avrainville :** dalle funéraire, XVIIe s. ; tableau de saint Jérôme au désert avec cadre, XVIIIe s.

– **Boissy-sous-Saint-Yon :** Tableau de saint Jacques le Mineur, XVIIe s.

– **Maisse :** fonts baptismaux, fonte, XIXe s. ; aigle-lutrin, bois, XVIIIe-XIXe s. ; retable et tableau du maître-autel, XIXe s. ; panneau sculpté de calvaire, XVIIe s., bois ; panneaux peints sur bois (2), XIXe s. ; plaques funéraires, pierre (2), XVIe et XVIIe s.

– **Marolles-en-Hurepoix :** bénitier en fonte, XIXe s. ; fonts baptismaux en fonte, XIXe s. ;lustres (6), XIXe s. ; statue de saint Georges et saint Joseph, bois peint, XIXe s.

– **Morigny-Champigny :** aigle-lutrin, bois, XVIIIe-XIXe s. ; statue de sainte Thérèse par G. Crouzat, pierre, XXe s.

– **Puiselet-le-Marais** : fonts baptismaux, pierre, XVIII[e] s. ; statuette et plaque de sainte Julienne, bois, XVIII[e] s. ; tableau de sainte Julienne avec cadre, XIX[e] s.

– **Villiers-le-Bâcle :** chaire, bois, XVIII[e] s.

Concernant les objets proposés au classement, seul le tableau d'Hubert Robert « Vue du parc de Méréville » (conservé aux Archives départementales) a été classé en 2010. Les autres objets sont en instance de classement (accord de la Commission nationale des Monuments historiques le 16.12.2010) :

– **Boissy-sous-Saint-Yon** : coq girouette, métal, XVIII[e] s. ; décor de banc d'œuvre, staff ; maître-autel, pierre, XVIII[e] s. ; pieds d'autel (4), pierre, XVIII[e] s. ; deux consoles et un autel latéral nord.

– **Marolles-en-Hurepoix** : tableau de la Crucifixion, avec cadre, XVI[e]-XVII[e] s.

– **Association des mécaniciens pilotes d'aéronefs anciens** ([AMPAA] (Brétigny-sur-Orge) : avions Vautour et bimoteur de transport N260.

La région Île de France a classé en réserve naturelle régionale, pour une durée de douze ans, le bassin de retenue de la Bièvre (communes de Verrières-le-Buisson et d'Antony) qui a été creusé en 1975 dans un but purement hydraulique mais qui a connu une évolution spontanée très intéressante : boisements humides et roselières ont attiré une faune très riche.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Le musée du château de Fontainebleau a acheté le portrait du maréchal Berthier, propriétaire du château de Grosbois, à Boissy-Saint-Léger, peint par Andrea Appiani, après 1807[1].

Le musée d'Orsay a reçu, à titre de dation, une huile intitulée « La salle à manger au Cannet », peinte en 1932 par Pierre Bonnard, né à Fontenay-aux-Roses en 1867[2].

Kimiyo Foujita a légué au musée des Beaux-Arts de Reims trois huiles sur toile de son époux : « La Madone » (1963), « La Vierge miraculeuse » (1964) et « La Vierge nourricière » (1964)[3]. Ce même musée a proposé, du 31 mars au 28 juin, une exposition intitulée « Foujita monumental ».

1. Voir reproduction dans *Revue des musées de France*, avril 2010, p. 67.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 46.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 24-25.

Le musée de Besançon a reçu en don une toile de Charles Lapicque – mort à Orsay en 1988 – représentant Ostie, datée de 1957[4].

Au Musée national Fernand Léger de Biot, s'est tenue, de janvier au 17 mai, l'exposition « Hommage aux donateurs : Nadia Khodossievitch-Léger et Georges Bauquier ». Il convient de rappeler que Fernand Léger fit don à l'État français, le 13 mai 1960, de terrains, bâtiment et collections permettant la création du musée.

Le Musée national d'art moderne – Centre Pompidou s'est enrichi de sept huiles sur toile dues au pinceau de Jean Le Moal, mort à Chilly-Mazarin en 2007, réalisées entre 1938 et 1981[5].

Le musée du château de Versailles a acquis un coffre en chêne aux armes du comte de Provence, réalisé vers 1760[6], ainsi qu'une commode en chêne et placage bois de rose, livrée, en 1771, pour la comtesse de Provence, à Versailles, estampillée Pierre Denizot, mort en 1782 à Paris[7].

Au musée des Beaux-Arts d'Angers, s'est tenue, de janvier à mars, une exposition intitulée « La fabrique du portrait : Auguste Renoir ». Sur le même thème, a été inaugurée le 27 mars, au musée de l'Annonciade à Saint-Tropez : « Rodin et la couleur ».

Au musée des Beaux-Arts de Lyon, s'est tenue, du 16 avril au 19 juillet, l'exposition « Bram et Geer Van Velde », peintres qui ont habité à Montrouge dans les années 1930.

Le musée des Beaux-Arts de la ville de Paris a acheté un vase en faïence de Chosiy-Le-Roi, décoré de putti s'extrayant de feuilles de chardon, décrit comme « La lutte pour la vie », réalisé, en 1894-1895, par Louis-Robert Cartier-Belleuse (1848-1913)[8].

Manifestations culturelles locales

Arpajon

L'exposition consacrée à la halle et à la grande rue commencée en 2009 s'est poursuivie en janvier ; elle a été suivie, fin mai, par une autre concernant les maisons de la place, organisée, elle aussi, par l'association « Art et Histoire du pays de Châtres ».

Une nouvelle association est née dans cette ville : « Comité arpajonnais de l'Amicale des fusillés de Châteaubriant ».

4. *Id.*, *ibid.*, p. 20.
5. *Id.*, *ibid.*, p. 47.
6. *Id.*, *ibid.*, p. 63 et 64.
7. *Id.*, *ibid.*, p. 47.
8. *Id.*, *ibid.*, p. 75.

Athis-Mons

La Maison de banlieue et de l'architecture a proposé, du 16 mai jusqu'à la fin de l'année, une grande exposition sur les piscines, « Je plonge, tu trempes, il barbote, nous nageons : baignades et bassins en Essonne ».

Le 9 novembre, Antoine Lebas, du service de l'Inventaire d'Île-de-France, a fait une conférence sur l'« Histoire des piscines en Île-de-France ».

Authon-la-Plaine

L'association « Authon patrimoine » a tenu son Assemblée générale le 9 décembre. Elle s'est assignée comme but d'aider financièrement la municipalité pour les travaux de restauration de l'église et elle a obtenu de la Fondation du Patrimoine, grâce au soutien de son délégué départemental (notre collègue Victor Gabis), une subvention de 31000 €.

Ballainvilliers

Le 7 mars, a été présentée une exposition sur l'Arpajonnais, petit train sur route qui fonctionna, entre Arpajon et Paris, de 1893 à 1936, grâce aux recherches de Philippe Bourdelot et Pierre Grain, animateurs de « Renaissance et Culture » de Longjumeau.

Boissy-la-Rivière

Le 19 juin, la journée a été consacrée à Marc Sangnier : conférences et visite du domaine de Bierville[9].

Bondoufle

Du 26 mars au 6 avril, l'« Association historique de Bondoufle » (présidée par notre collègue Nicole Marcille) a évoqué « L'école à Bondoufle à travers les siècles » grâce à une exposition mêlant archives communales et privées, cartes et livres, photographies, mobilier et matériel.

Boutigny-sur-Essonne

Le 1er mai, l'association « Boutigny, histoire et patrimoine » (présidée par notre collègue Pierre Gérard) a organisé, une visite de l'église Saint-Barthélemy. Les 19 et 20 juin, elle a proposé une exposition sur « Les moulins au fil de la rivière Essonne ».

9. Voir Odile NAVE, « Le domaine de Bierville, de Marc Sangnier à la CFDT » in *Essonne et Hurepoix*, n° 79 (2009), 2010, p. 85-128.

Brétigny-sur-Orge

Diverses manifestations ont eu lieu du 23 au 27 novembre pour commémorer l'internement des Tsiganes dans le camp de Linas pendant la dernière guerre : une exposition, deux films, conférence et débat, marche et, enfin, pose d'une stèle devant la préfecture.

Brunoy

De novembre 2009 jusqu'au 3 avril 2010, le musée a présenté une rétrospective des œuvres de Pierre Dandelot, sculpteur animalier (1910-2007) qui a vécu à Yerres.

Châtenay-Malabry

Le dimanche 13 juin, était organisée une visite gratuite de la maison de Chateaubriand à La Vallée aux Loups sur le thème des « Présences russes ».

Châtillon (92)

L'association « les Amis du Vieux Châtillon » a présenté, en janvier, l'étonnante collection de Jean-Claude Duvivier qui a réuni 750 figurines militaires de 1771 à 1804.

Corbeil-Essonnes

Du 29 mai au 22 juin, a été présentée, à la commanderie Saint-Jean, une exposition sur « Les troupes napoléoniennes à Essonnes : la défection de Marmont ».

L'association « Mémoire et patrimoine vivant » a proposé, les 18 septembre et 9 octobre, deux séances de projection sur la blanchisserie du château de Courances, les écoles, la reconstruction du pont (1952-1955), Marc Terra [instituteur], le musée des Vieux Métiers de Bouray-sur-Juine et le sculpteur François Melin.

Le 21 janvier, un groupe d'étude européen composé de sociologues, historiens et anciens élus a visité la ville dans le cadre du projet de recherche européen « Sphère », destiné à appréhender la formation et l'évolution des cultures européennes. Parmi les chercheurs locaux, étaient présents : Serge Bianchi, Claude Breteau, Sylvie Contrepois, André Darmagnac et Odile Nave.

Dannemois

L'association « Dannemois se raconte » poursuit son cycle d'expositions « Mémoires villageoises » : les 18-19 et 25-26 septembre, le thème était « Les commerces du village ».

Dourdan

Les villes de Dourdan, Étampes et Milly-la-Forêt ont élaboré un projet commun sur l'histoire des hôtels Dieu de ces trois communes. À Dourdan, du 20 novembre au 31 décembre, l'exposition était consacrée à l'architecture et aux dévotions. Elle a été accompagnée de visites des trois sites et d'un colloque sur les hôtels Dieu en Sud-Essonne.

La nouvelle configuration du musée du château a été ouverte au public en février et le samedi 15 mai ont été inaugurées les nouvelles salles d'archéologie.

Étampes

« Étampes Histoire » a organisé, comme chaque année, ses conférences mensuelles : le 15 janvier, « L'aviation à Étampes » par Claudette Bedin et Marie-José Magot ; le 13 mars, « Le quartier Saint-Basile, au Moyen-Âge »par Bernard Gineste ; le 14 avril, « La vigne et le vin des origines au XIX[e] siècle » par Michel Martin ; le 15 mai, « Jean-Joseph de Laborde, seigneur de Méréville » par Raymonde Autier ; le 19 juin, « Le bombardement de juin 40 » par Claude Bosc ; le 18 septembre, « Charles-Alexandre Le Sueur, un artiste voyageur au château de Jeurre » par Bernard Métivier ; Le 16 octobre, « Les Augustines de l'hôtel-Dieu » par Christian Carenton ; le 27 novembre, « L'hôtel de Saint-Yon » par Jacques Gélis et, le 11 décembre, « La vie étampoise en 14-18 » par Jean-Pierre Durant.

Le « Corpus étampois » animé par Bernard Gineste, a proposé, le 19 novembre, « Le quartier Saint-Martin ».

La bibliothèque municipale a organisé, du 20 au 27 novembre, une exposition sur les hôtels particuliers (voir ci-dessus la conférence de J. Gélis).

Le service de l'animation du patrimoine de la communauté de communes de l'Étampois Sud-Essonne a commencé, le 15 mai, son programme annuel par une exposition, au musée, sur « Le voyage de la girafe » en 1826, puis a proposé chaque mois des visites-découvertes des quartiers. Il a, également, organisé, du 15 septembre au 9 octobre, une exposition à l'église Saint-Gilles intitulée *Pages de chronique* qui a donné lieu à la publication d'un fort intéressant livret d'exposition où notre collègue Bernard Gineste commente les lambris peints, de 1596 à 1610, sur la voûte de la nef, mis au jour à la suite du bombardement de juin 1944.

Évry

« Mémoire et avenir de la ville nouvelle » a proposé, le 11 décembre, un débat sur « Évry dans le Grand Paris », animé par Vincent Fouchier,

directeur adjoint de l'IAUIF, et François Delouvrier, chargé de mission à la Direction du développement économique et territorial de la CA Évry-Centre-Essonne.

Fontenay-le-Vicomte

La municipalité a organisé, les 16 et 17 janvier, une exposition consacrée à Roger Soubie (1898-1984), affichiste de cinéma réputé qui vécut à Fontenay de 1958 à 1966.

Gometz-le-Châtel

Les associations « Mémoire castelgometzienne » et « Amitié Charles Péguy » ont présenté, au mois de mai, l'exposition « Gometz-le-Châtel fait revivre Charles Péguy » qui vécut à Palaiseau de 1908 à 1913.

Igny

En septembre, on a pu voir une exposition sur « Les très riches heures du château d'Igny : Gustave Fayet, pour l'amour de l'art ».

Juvisy-sur-Orge

Du 1er au 15 décembre, une exposition sur la crue de 1910 dans le bassin de la Seine, du Coudray-Montceaux à Athis-Mons, a attiré un vaste public.

À l'occasion du classement comme Monument Historique de l'observatoire de Camille Flammarion, deux conférences ont été proposées par « Les Amis de Camille Flammarion » ; le 18 février par Pascal Giraudel sur Camille Flammarion et les cadrans solaires et, le 15 avril, par Francis Attou sur Juvisy au début du XXe siècle. La première tranche des travaux de réhabilitation a débuté en décembre.

La Forêt-Sainte-Croix

Le samedi 11 septembre, notre collègue Alain Greichgauer a présenté, devant une bien nombreuse assistance, une exposition et un diaporama retraçant les 80 ans d'existence de la Société communale de chasse.

Limours

Du 23 au 31 janvier, l'association « La Mémoire de Limours » a présenté une exposition sur Limours au début du XXe siècle à partir de cartes postales comparées aux photographies actuelles et d'objets de la vie courante.

Linas

Du 25 au 28 novembre, comme à Brétigny, diverses manifestations ont commémoré l'internement des Tsiganes, de novembre 1940 à avril 1942, dans le camp installé dans l'autodrome.

En mai, on a pu visiter une exposition sur « Linas pendant la Seconde Guerre mondiale » et, en juin, une autre sur « les bâtiments scolaires » dans le département depuis le Moyen Âge, organisées par l'association « Linas, patrimoine et tradition » (présidée par notre collègue Michel Petit) qui a, également, célébré, en octobre, le centenaire de la construction de l'école des Sources. Le 5 février, l'association a, en outre, organisé une conférence publique sur l'avancement des travaux de l'église Saint-Merry au cours de laquelle a été présenté un film/diaporama sur l'édifice.

Longjumeau

L'association « Renaissance et Culture » (membre de notre société) a présenté, du 26 mars au 2 avril, une exposition, *l'Arpajonnais, le train sur route,* l'ancien tramway qui a marqué les mémoires locales. D'ailleurs, un DVD, *Un tramway dans la tête, l'Arpajonnais, 1893-1936,* a été réalisé. On peut le commander (25 , franco) auprès de SHIFTER production 20 rue Friant 75014 Paris ou laprod@shifter-production.fr

Maisse

Les 18 et 19 septembre, une exposition sur les murailles du village était visible à la mairie. Le 19, une visite des lieux fut accompagnée de commentaires historiques par notre confrère Thierry Citron et de récitation de poèmes par Claudine Provot.

Marcoussis

L'association historique a présenté, les 18, 19, 22, 25 et 26 septembre, une très riche exposition sur « les demeures remarquables » de la ville où les châteaux sont encore très nombreux. Du 17 au 31 juillet, elle a également, organisé le 5e chantier international de restauration du château de Jean de Montaigu qui a réuni 15 jeunes

Marolles-en-Hurepoix

L'association « Histoire et Patrimoine » (présidée par notre collègue Jacques Bardet) a présenté, à l'occasion des Journées du patrimoine, une exposition retraçant les dix ans d'activités, très actives, de l'association.

Massy

Les associations Massy-Graviers et Les amis du Vieux Massy (que préside notre collègue Francine Noël) ont collaboré pour produire une exposition retraçant l'histoire du marché et des commerces des Graviers qui a été présentée en février

Méréville

La restauration du parc avance lentement : les travaux sur la vacherie et la maison du gardien se sont achevés en 2009, le chemin d'arrivée par la porte de Paris a été réparé.

L'association des amis du jardin romantique... déplore la faible possibilité de visite du parc (essentiellement de juin à octobre) et l'absence de relation avec le conseil général. Elle souhaite la reconstitution du temple de la Pitié filiale et a réalisé, à cet effet, un dossier avec maquette qui a été remis au conseil général en juillet 2009. Elle annonce sa fusion avec la fondation « Parcs et jardins de France ».

Le 30 janvier, au centre culturel, notre consœur Raymonde Autier a présenté une conférence sur « Les familles de Méréville aux XVIIIe et XIXe siècles ». Le 20 juin eut lieu une rencontre avec Marianne Auriscote, auteure de *Guillevic, les noces du goéland* : exposition, film sur le poète, dédicaces, visite de l'atelier d'écriture puis lecture-spectacle occupèrent l'après-midi et la soirée.

Milly-la-Forêt

Le 22 juin a été inauguré le musée Jean Cocteau, dans la maison même de l'artiste, ouverte à la visite dès le 24 juin.

Ici, comme à Dourdan et à Étampes, on a pu voir, du 18 septembre au 28 novembre, l'exposition consacrée aux hôtels Dieu de ces trois villes.

Montgeron

Notre confrère, Michel Chancelier, a fait, le 8 janvier, une conférence sur « Jean-Charles Gatinot (1837-1922) », enseignant et historien de sa ville.

Montlhéry

Du 30 août au 25 septembre, l'exposition sur les hôtels Dieu de l'Essonne séjourna au service culture et patrimoine en même temps que la Société historique présentait « L'hôtel-Dieu de Montlhéry ».

Du 12 au 30 octobre, notre collègue Françoise Payen rendait hommage à son père, Roland, constructeur et créateur d'avions et historien passionné : une exposition dédiée aux grandes heures de

l'aviation fut accompagnée d'une conférence de Pierre Gaillard sur notre regretté vice-président.

Le 23 octobre, une exposition de documents et de belles mécaniques et plusieurs conférences ont rappelé le rôle important que joua dans l'évolution des moteurs l'ingénieur-pilote automobile Philippe Maillard-Brune qui termina sa carrière comme directeur de l'autodrome.

L'office du tourisme a présenté en mai l'histoire de la ville à partir de quatre-vingts cartes postales prêtées par la famille Nion.

La Société historique a proposé, le 6 avril, une conférence sur les recherches archéologiques en Essonne et particulièrement à Montlhéry.

Morigny-Champigny

Le 22 janvier, notre confrère, Jean-Jacques Immel, a fait une conférence sur le petit patrimoine rural lié à l'eau, qui tend à disparaître.

Le 20 mai, Stéphane Berhault, architecte du patrimoine, a présenté l'église de la Sainte-Trinité et son évolution, du XIII[e] siècle jusqu'à sa toute récente rénovation.

Palaiseau

L'association « Mémoire de Lozère » a proposé, les 13 et 14 février, une exposition sur « Lozère pendant la guerre 39-45 ».

Saclas

Le tableau *L'ascension de Jésus* qui surplombe l'autel de l'église Saint-Germain, et qui était recouvert d'un drap depuis 20 ans, vient enfin d'être restauré. À cette occasion, il a été découvert que le tableau avait été peint, en 1848, par Sébastien Sigisbert-Laguerre dont deux autres toiles sont répertoriées [Château de Versailles et à Lailly-en-Val (45)].

Saint-Chéron

Le 27 mars a été inauguré l'écomusée. En octobre s'y est tenue une exposition sur « Saint-Chéron d'hier et d'aujourd'hui », à partir de cartes postales.

Saint-Germain-lès-Arpajon

Une exposition sur les maisons remarquables de la commune a été présentée au mois de février.

Saint-Sulpice-de-Favières

Du 14 au 18 juin, ont été tournées plusieurs scènes du film télévisé *À la recherche du temps perdu* rappelant le séjour de Marcel Proust en 1895. L'église Saint-Sulpice y remplace celle de Combourg et le château de Segrez celui de Trouville.

Sèvres

Depuis le 1er janvier, la Manufacture nationale et le Musée national de la céramique sont réunis en un seul établissement public sous le nom de « Sèvres – Cité de la céramique » qui projette la création d'un pôle international de la céramique et des arts du feu.

Le Musée du Louvre a acheté un coffret, en porcelaine dure, livré à la reine Marie-Amélie, le 31 décembre 1841, orné de peintures représentant les diverses résidences royales[10]. Il a reçu en don : un bateau en forme de navette ainsi que deux pots à lait dits « paestum » en porcelaine dure, datés de 1843, destinés au service des princes à Trianon et un biscuit en porcelaine dure représentant madame Royale, née à Versailles, en 1778, dit « L'Enfant aux coussins », réalisé par Boizot d'après un original de Clodion[11]. Il s'est enrichi également d'un service à dessert de 89 pièces illustré de représentations d'après les planches de l'Encyclopédie de Diderot, en porcelaine dure, qui fut offerte par Napoléon à Maret, futur duc de Bassano, en 1806[12].

Le musée du château de Versailles a reçu en don une presse à entremets, en porcelaine dure, livrée au service des officiers du Trianon en 1847[13]. Il a acheté : une statuette en biscuit, à pâte dure, représentant la muse Thalie sous les traits de la comédienne Louise Contat, réalisée, vers 1785, par Boizot, achetée par Louis XVI, le 4 janvier 1786[14] ; une cafetière, en porcelaine dure, provenant du service des princes de Trianon, datée de 1845[15] ; deux compotiers ronds, en porcelaine tendre, à guirlandes de myrtes et barbeaux, achetés, en mai 1783, pour le gobelet du roi, qui complètent les 31 pièces déjà acquises[16] ; un plateau losange, en porcelaine tendre, composé de pièces bleu céleste à oiseaux et à fleurs, daté de 1764, provenant probablement du service de madame Dubarry, livré en 1769[17] et, enfin, deux seaux à verres, en porcelaine tendre, à décors d'amours et attributs correspondant à un service livré, en 1770, à madame Dubarry[18].

10. Voir reproduction dans *Revue des Musées de France*, avril 2010, p. 74.
11. *Idem*, dans *idem*, p. 19.
12. *Idem*, dans *idem*, p. 17.
13. *Idem*, dans *idem*, p. 19.
14. *Idem*, dans *idem*, p. 65.
15. *Idem*, dans *idem*, p. 78.
16. *Idem*, dans *idem*, p. 65.
17. *Idem*, dans *idem*, p. 63.
18. *Idem*, dans *idem*, p. 64.

Le musée du château de Fontainebleau a acquis une assiette, en porcelaine dure, appartenant à un service à dessert livré en 1809 pour le service de Napoléon qui l'emporta, en avril 1814[19]

Le musée des Arts décoratifs a reçu en don un meuble-cabinet en bois et porcelaine réalisé par Mattia Bonetti et Élisabeth Garouste, en 1989, dans le style dit « barbare »[20]

Valpuiseaux

L'association « Valpuiseaux Histoire » a organisé, le 21 mai, une conférence-projection sur l'histoire de la paroisse, présentée par notre confrère Frédéric Gatineau.

Vauhallan

En janvier, le Syndicat d'initiative de Vauhallan (présidé par notre collègue Renée Delattre) a présentée, dans ses locaux, une exposition sur les hameaux et les lieux-dits du village. Du 3 au 29 mai, à la bibliothèque, une exposition a présenté le domaine de Limon sous l'occupation et la libération de Vauhallan et rendu hommage à Jean-Baptiste Lachenaud, contrôleur des armées.

Villebon-sur-Yvette

Au cours du mois de mai, une exposition et une conférence organisées par l'atelier d'histoire locale ont mis en valeur le patrimoine rural de la commune (fermes et haras).

La Ville-du-Bois

Le musée de la chirurgie, animé par le professeur Cabrol, et l'École de sidérurgie de l'Assistance publique ont rendu hommage à Ambroise Paré, à l'occasion du 500e anniversaire de sa naissance : exposition et visite du 6 au 13 février et conférence, le 12 février, sur ce grand chirurgien qui vécut quelques années avant sa mort à la « Grand' Maison ».

Villeneuve-sur-Auvers

La municipalité a entrepris la réhabilitation du site du cimetière édifié par les troupes américaines en 1945 puis démantelé en 1948.

19. *Idem*, dans *idem*, p. 68.
20. *Idem*, dans *idem*, p. 23.

Viry-Châtillon

L'association « Carde » (Centre d'action recherche et documentation des entreprises) a organisé une exposition, « Femmes en Essonne, 1848-2008 », qui s'est tenue à la Ferme, du 23 au 28 février. Une conférence-débat par Sylvie Schweitzer a eu lieu le 26.

En septembre, une autre exposition a été consacrée à « Châtillon, un quartier entre terre et eau ».

Thèse

Nous sommes heureux de faire savoir que notre confrère, membre du conseil d'administration de notre société, Alain Bénard, a soutenu, le mercredi 20 octobre, à la Sorbonne, sa thèse de doctorat en préhistoire, *L'art rupestre du sud de l'Île de France,* préparée à l'École doctorale de Paris I Panthéon Sorbonne sous la direction du professeur Denis Vialou. Il a été reçu docteur en préhistoire et anthropologie, mention tès honorable, avec les félicitations du jury.

Nécrologie*

Monsieur Roger BERTEL qui fut instituteur puis directeur des écoles primaires de Linas, cofondateur, en 1984, et longtemps président de l'association « Linas Patrimoine et Traditions », auteur de nombreux articles sur sa ville, est décédé le 4 août. Il était membre de notre Société depuis 1993.

*

Monsieur Marius CIBOULET est décédé le 24 mars. Il était des nôtres depuis 1988. Après une carrière de commissaire de l'air qu'il acheva au grade de général, il occupa une partie de ses loisirs à perfectionner ses connaissances en histoire de l'art. C'est ainsi qu'il dirigea notre promenade du 10 juin 1995 en nous faisant visiter et comparer les portails des églises de Notre-Dame d'Étampes, de Longpont-sur-Orge et de Saint-Sulpice-de-Favières et qu'il participa à celle du 24 septembre de la même année en commentant les tableaux de l'église de Saint-Germain-lès-Corbeil. Nous lui devons trois articles : « Un tableau de Simon Vouet en l'église Saint-Étienne de Chilly-Mazarin » (1987, p. 61-66) ; « L'Adoration des mages de l'église de Saint-Germain-lès-Corbeil » (1995, p. 97-105) et « L'"Annonciation" de l'église Saint-Quentin de Brières-les-Scellés » (1997, p. 61-66).
Nous renouvelons nos condoléances à toute sa famille.

*

Madame Stanislas DARBLAY née VERDÉ-DELISLE a été inhumée, le 18 février, à Saint-Germain-lès-Corbeil. Elle était la dernière représentante de la famille installée à Saint-Germain en 1837 puisque le domaine a été vendu et qu'il est en partie loti. Avec son époux, elle nous avait aimablement accueillis au château le 24 septembre 1995, à l'occasion du centième anniversaire de la Société[1].

* Ce nécrologue a été établi à partir des informations parvenues à notre connaissance. Il ne prétend pas être exhaustif

1. Voir la notice nécrologique de Stanislas Darblay dans notre bulletin n° 70 (2000), p. 186.

© 2011 *Essonne et Hurepoix*. Bulletin de la SHAEH

*

Marc MOLLET était des nôtres depuis plus de soixante ans. Pharmacien des hôpitaux de Paris, il est toujours resté fidèle à Corbeil, son berceau familial. Il demeurait rue des Chevaliers de Saint-Jean, en limite du prieuré des Hospitaliers dont il suivit travaux et fouilles avec passion. Il fut longtemps un fidèle participant de nos assemblées et visites.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix
Archives départementales de l'Essonne
91730 Chamarande

Cotisation annuelle (2011) :

membre ordinaire : 18 €
membre bienfaiteur : 26 €

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHAEH

C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M

Achevé d'imprimer en novembre 2011
sur les presses du Groupe Horizon
200 avenue de Coulins
13420 Gémenos-F



N° d'impression : 1111-007
Imprimé en France

LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'ESSONNE

BULLETINS

Année 1944	Année 1980	Année 1990	Année 2000	Année 2010
Année 1964	Année 1981	Année 1992	Année 2001	
Année 1972	Année 1982	Année 1993	Année 2002	
Année 1974	Année 1983	Année 1994	Année 2003	
Année 1975	Année 1984	Année 1995	Année 2004	
Année 1976	Année 1985	Année 1996	Année 2005	
Année 1977	Année 1986	Année 1997	Année 2006	
Année 1978	Année 1987	Année 1998	Année 2007	
	Année 1988	Année 1999	Année 2008	
	Année 1989		Année 2009	

Les bulletins antérieurs à 2000 sont soldés à 5 €.
Le prix est de 10 € pour ceux des années 2000 à 2009 et de 17 € à partir de 2010.

◆

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIIIe siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines,* 1975, 178 p., 20 pl., 10 €

XII – J.-M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVIe et XVIIe siècles* et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan,* 1979, 85 p., 22 pl., 10 €

XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIXe siècle : le général-ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838,* 1983, 74 p., 10 pl., *10* €

XIV – J. DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Étampes après la Guerre de Cent Ans* et J.-P. CROCY, *L'Hôtel-Dieu d'Etampes de 1695 à 1789,* 1988, 143 p., 26 ill., 10 €

XV – S. BIANCHI, *La déchristianisation dans le district de Corbeil, 1793-1799,* 1990, 160 p., 27 ill., 10 €

XVI – S. LEFÈVRE, *L'aménagement du Sud de l'Ile-de-France par les établissements religieux, XIe-XIIIe siècles,* 1993, 160 p., 23 ill., 10 €

XVII – *Archéologie et Numismatique. Miscellanées* (D. GIGANON, *Archéologie aérienne au sud-ouest de Paris* ; Y TABORIN, *Identification du territoire exploité par chaque groupe magdalénien d'Étiolles* ; V GOUSTARD et D. ORSSAUD, *Diagnostics archéologiques aux « prisons de Montlhéry »* ; G NIQUET, *Nouveau regard sur les monnaies d'Étampes*) 1998, 96 p. , 53 ill. , 10 e

XVIII – Louis BRUNEL, *Vincent DUVAL (1722-1807, un curé de Corbeil dans la tourmente. Contribution à l'histoire du Jansénisme et de la Révolution* 2005, 106 p., 6 ill., 10 €

XIX – Jean-Marie FAYE, Nicole GOUTRAY, France LÉOTARD, Gérard LEROY, Jacqueline & Jean-François MÉLON, Dominique NOTTEGHEM, *Histoire de l'enseignement en Essonne sous l'Ancien Régime*, 2008, 212 p, 26 ill. , 20 €

XX – Élise BAILLIEUL (dir.), *Art et Architecture à Étampes au Moyen Âge*, 2010, p. 197, 145 ill., 20 €

LIVRET DU CENTENAIRE (1996, 88 p., 23 ill.) : 7 €

◆

TABLE GÉNÉRALE 1895-2004 (1989, 1997 et 2006, 70 +20 + 20 p.) : 10 €

◆

C.C.P. de la Société : Paris PA 1 508-40 M

ESSONNE et HUREPOIX

ANNÉE 2010 – BULLETIN N° 80

TABLE DES MATIÈRES

VIE DE LA SOCIÉTÉ
Conseil d'administration, nouveaux membres inscrits en 2010, sortie de printemps et Assemblée générale à Saint-Escobille, promenade d'automne à Étampes, liste des membres au 1er octobre 2011 3

Stéphane BERHAULT : *L'église Saint-Aubin d'Authon-la-Plaine - Analyse archéologique – Hypothèses*
Annexe I : Patrimoine & Architecture : Lexique
Annexe II : Charte internationale sur la conservation et la restauration des Monuments et Sites 17

Stéphane BERHAULT : *L'église Saint-Denis de Saint-Escobille - Analyse archéologique – Hypothèses* 39

Jean-Pierre LIÉNASSON : *Saint-Escobille et saint Escobille : étymologie et hagiographie* 45

Stéphane BERHAULT : *L'église Saint-Nicolas de La Forêt-le-Roi - Analyse archéologique – Hypothèses* 53

Michel MARTIN : *Les ruraux du Hurepoix autour de Montlhéry de la Fronde des Princes à la Révolution* 61

Serge BIANCHI : *Engagements et destins des nobles de l'Essonne dans la décennie révolutionnaire : essai de bilan* 93

Daniel DRONIOU : *Lozère avant Palaiseau, à travers un projet de remembrement seigneurial en 1784* 113

Jean-Hugues DECAUX : *Caves et souterrains-refuges de Montlhéry* 141

Alain BÉNARD : *Le polissoir du bois de Saint-Médard à Maisse* 149

Christian MONTENAT : *Le paléolithique supérieur des Sablons à Villebon-sur-Yvette* 153

Monique OLIVE, Marianne CHRISTENSEN, Nicole PIGEOT, Yvette TABORIN : *Le site magdalénien d'Étiolles en 2010* 163

NOTES ARCHÉOLOGIQUES 193
PATRIMOINE ARCHITECTURAL 197
BIBLIOGRAPHIE 203
CHRONIQUE 215
NÉCROLOGIE 233